REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXI. — 1er JANVIER 1866.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1866

11,535

054
R3274
1866 [v.1]

LES

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

EN 1866

Les chemins de fer peuvent être considérés comme l'œuvre la plus importante de notre siècle. Le rôle qu'ils remplissent dans la société moderne est immense et universel; relations individuelles et internationales, commerce, industrie, finances, tout ce qui intéresse le bien-être, la prospérité, la grandeur des peuples, se rattache aujourd'hui à l'établissement de ces étroites bandes de métal sur lesquelles la vapeur fait glisser la locomotive remorquant les wagons. C'est l'instrument le plus utile qu'ait inventé jusqu'ici le génie de l'homme. Les premières voies ferrées datent de quarante ans à peine, et déjà les rails sillonnent toutes les parties du monde. Chaque année, le réseau primitif s'étend et se prolonge vers de nouvelles régions. En même temps que l'Europe et les États-Unis multiplient les lignes de chemins de fer, l'Asie et l'Afrique se mettent à l'œuvre. A en juger par ce que nous voyons, quels seront à la fin du siècle les effets de cet engin merveilleux, dont la découverte est due à notre génération? Nul ne saurait le prédire, tant la perspective est vaste et défie tous les calculs!

Mais ce que l'on peut essayer plus sûrement et avec profit, c'est l'étude des résultats obtenus et des moyens par lesquels les chemins de fer ont franchi la première période de création pour arriver à leur développement actuel. De même que, dans une grande usine, le chef d'industrie qui a augmenté ou transformé son outillage doit, à certains jours, se rendre compte des avantages et des économies que lui a procurés l'emploi d'instrumens nouveaux, de même il semble que le temps est venu d'examiner ce qu'ont pro-

duit les chemins de fer et de mesurer, autant que cela est possible, les services qu'ils ont déjà rendus dans l'organisation de ce grand atelier qui s'appelle la société. Nous voudrions dresser ainsi l'inventaire des chemins de fer pour ce qui concerne la France. Laissant de côté les questions techniques et les combinaisons financières, nous nous appliquerons à étudier les problèmes et les faits économiques qui naissent de l'existence des voies ferrées : problèmes difficiles qui, après de longs débats, ne sont pas encore résolus par la science ni par la législation; faits multiples et divers, qui nous entourent pour ainsi dire et nous pressent de toutes parts, et auxquels nous ne prenons pas garde, parce qu'ils nous sont devenus habituels et familiers. En outre, s'il paraît utile d'examiner, ne serait-ce que pour ordre, le bilan des chemins de fer, il n'importe pas moins d'apprécier les critiques qui s'adressent à l'exploitation. Ces critiques sont-elles reconnues fondées? Les procédés à l'aide desquels ont été établis les chemins de fer sont-ils condamnables? Il faut y pourvoir sans retard et tirer des erreurs du passé un enseignement utile pour l'achèvement du réseau; mais si les accusations sont fausses ou exagérées, si les procédés adoptés se justifient par l'expérience, il convient de le démontrer et de le proclamer bien haut, car, pour un travail aussi vaste, il est essentiel que les situations soient nettes, et que les entreprises de chemins de fer comme le public sachent décidément à quoi s'en tenir sur les conditions que l'avenir leur réserve. Ce sont là des questions délicates qui veulent être traitées sans passion, et qui, par leur importance, par l'universalité des intérêts qu'elles engagent, par leur influence sur la société tout entière, provoquent les plus sérieuses études de la science économique.

I.

Comment est-on arrivé à préférer l'action de l'industrie privée à celle de l'état pour l'établissement du réseau français? Dans quel intérêt les concessions de chemins de fer ont-elles été peu à peu révisées et concentrées entre les mains d'un petit nombre de compagnies? Quel est le caractère de ces concessions? — Tels sont les trois points qu'il importe d'éclaircir tout d'abord.

Lorsque en 1837 le gouvernement français se décidait à aborder le problème des chemins de fer, il avait sous les yeux l'exemple de la Grande-Bretagne, où tout était laissé à l'initiative de l'industrie privée, et l'exemple de la Belgique, où l'état s'était réservé la construction et l'exploitation. L'industrie particulière aurait-elle en France les capitaux et le crédit suffisans pour entreprendre l'œuvre immense qu'elle poursuivait en Angleterre avec tant d'énergie? Bien

que les projets et les demandes de concessions ne fissent pas défaut, cela paraissait douteux. En même temps on se demandait s'il serait prudent de livrer à l'industrie particulière la propriété et l'usage d'un nouveau moyen de transport qui était considéré comme un instrument de la puissance publique. Imbu de ses anciennes doctrines en matière de centralisation et secondé par les défiances d'un parti soi-disant démocratique, qui voyait dans les futures associations de capitalistes la création d'une aristocratie financière, le gouvernement pouvait croire qu'il était non-seulement de son droit et de son intérêt, mais encore de son devoir de se charger de l'entreprise des voies ferrées, et il inclinait vers l'exemple de la Belgique; mais ce qui avait été exécuté en Belgique était-il praticable en France, sur un territoire beaucoup plus étendu et dans des proportions nécessairement beaucoup plus larges? C'était par centaines de millions qu'il fallait compter pour se mettre sérieusement à l'œuvre, et, après avoir objecté l'insuffisance des ressources dont pouvait disposer l'industrie privée, on arrivait à reconnaître que le fardeau serait également très lourd pour le trésor. En outre, quoique l'on fût loin de soupçonner alors l'immense développement que prendraient dans l'avenir les voies ferrées, les esprits les plus réservés prévoyaient que les premiers millions dépensés ne tarderaient pas à en appeler d'autres, que le réseau primitif s'étendrait plus ou moins vite, qu'il y aurait des besoins impérieux, des exigences irrésistibles, et qu'un jour viendrait où le trésor lui-même serait obligé de se déclarer impuissant. Enfin, si l'on adoptait le système de l'exécution par l'état, par quelle ligne allait-on entamer le réseau? Comment satisfaire à toutes les demandes, à toutes les impatiences? Comment se défendre contre les rivalités et les jalousies qui devaient infailliblement se produire entre les différentes régions? — Nous n'avons pas à retracer ici l'historique des discussions et des incidens qui précédèrent l'enfantement si laborieux des chemins de fer en France. Disons seulement qu'après une longue lutte on s'arrêta au système mixte qui fut consacré par la loi de 1842. L'état supportait une part des frais d'établissement; l'industrie particulière devait achever la construction, fournir le matériel, et elle obtenait en échange le droit d'exploitation pendant un certain nombre d'années. Ce n'était point le système anglais, puisque l'état, participant aux dépenses de construction, demeurait nu-propriétaire des voies ferrées, et que, pour l'exploitation, il se réservait la faculté de résilier le bail passé avec les compagnies. Ce n'était pas non plus le système belge, puisque l'état appelait pour la construction le concours de l'industrie particulière, et qu'il concédait à celle-ci le droit d'exploitation. C'était un système nouveau dont le mécanisme réalisait une transaction entre les deux modes

contraires qui avaient été adoptés en Angleterre et en Belgique (1).

A la fin de 1841, le nombre de kilomètres exploités en France était de 569 ayant coûté 165 millions, tandis que l'ensemble du réseau européen comptait en exploitation 9,281 kilomètres. Ces chiffres indiquent à quel point la France se trouvait en arrière de la Grande-Bretagne et des principales nations du continent. La loi de 1842 donna l'impulsion : six ans après, en 1848, il y avait en exploitation, sur le réseau français, 2,222 kilomètres ayant coûté 797 millions, soit 110 millions dépensés par l'état et 687 millions par les compagnies. L'industrie privée fournissait ainsi l'éclatante démonstration de ses forces. Elle pouvait revendiquer la plus grande part de l'œuvre accomplie : l'état n'était en quelque sorte que son auxiliaire, et il ne l'assistait que dans une proportion assez restreinte. Survint la révolution de 1848, qui tarit toutes les sources du crédit. Les capitaux se cachaient, le trésor était vide, et il fallait recourir à des taxes extraordinaires pour assurer les services publics. Certes le moment était mal choisi pour imposer à l'état les dépenses de la construction et la responsabilité de l'exploitation des chemins de fer. Le gouvernement de 1848 en eut cependant la pensée, qui ne put aller au-delà de la préparation d'un projet de loi. Avec quels fonds, sous quelle forme acceptable l'état aurait-il racheté les concessions et remboursé les dépenses déjà faites? Comment aurait-il continué le réseau? Les compagnies, sur lesquelles venait de peser par surcroît la menace de cette expropriation onéreuse autant qu'illégitime, se voyaient elles-mêmes réduites à l'impuissance; elles subissaient les effets de la crise qui paralysait toutes les affaires, et elles n'avaient plus le crédit nécessaire pour exécuter leurs engagemens. De 1848 à 1851, il n'y eut pas de concessions nouvelles, les travaux furent sensiblement ralentis, et le développement du réseau français sembla indéfiniment ajourné.

Le gouvernement issu du 2 décembre avait donc un grand devoir à remplir, et ce devoir s'accordait avec son intérêt, car il lui importait essentiellement non-seulement de reprendre l'œuvre interrompue par la république, mais encore de dépasser les progrès réalisés ou promis sous la monarchie constitutionnelle. Au surplus, la question des chemins de fer s'imposait d'elle-même et avant toute autre à la sollicitude du pouvoir nouveau; elle tenait le premier rang dans les ardentes préoccupations du public, et il est permis de dire sans exagération qu'elle était alors, pour le gouvernement comme pour le pays, la question vitale. Toutefois, après le temps d'arrêt subi depuis 1848, elle rencontrait les plus graves difficultés.

(1) L'historique des débats relatifs au régime des concessions a été exposé avec une grande clarté par M. A. Audiganne (*les Chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans*).

D'une part, il n'était point possible de mettre les dépenses de construction à la charge du trésor, qui ne se trouvait même pas en mesure d'achever les travaux laissés à son compte par les contrats de 1842; d'un autre côté, puisque l'on devait avoir recours à l'industrie privée, il fallait procurer à celle-ci les moyens d'attirer les capitaux et de les obtenir à des conditions convenables. Ce fut en augmentant la durée des concessions que l'on réussit à résoudre le problème. Avec un long avenir devant elles, les compagnies pouvaient se reconstituer et s'étendre, parce que les capitaux voyaient ainsi s'accroître les chances favorables de rémunération; elles pouvaient emprunter à des conditions plus avantageuses, parce que l'éloignement du terme assigné pour le remboursement diminuait les charges annuelles des emprunts. En donnant du temps aux compagnies, dont les concessions étaient portées à quatre-vingt-dix-neuf ans, l'état leur donnait de l'argent sans bourse délier, et jamais peut-être le proverbe anglais ne se vérifia d'une façon plus évidente, car au moyen de cette monnaie prélevée sur l'avenir le gouvernement obtint du même coup la certitude que les chemins de fer antérieurement concédés seraient construits, la décharge à peu près complète des engagemens qu'il avait contractés pour la construction partielle du réseau primitif, et enfin l'augmentation notable de ce réseau par suite des lignes nouvelles que les compagnies devaient établir. En 1851, le nombre des kilomètres concédés était de 4,969; dès 1852, il s'élevait à 6,914 pour atteindre, en 1855, le chiffre de 11,496. Tels furent les motifs et les résultats des combinaisons consacrées par la législation de 1852.

Cet accroissement du réseau était loin de suffire aux demandes qui se produisaient chaque jour et qui se montraient d'autant plus ardentes que chaque jour aussi les avantages procurés par l'établissement des chemins de fer étaient plus sensibles pour les régions traversées. Le gouvernement pouvait favoriser la formation de nouvelles compagnies; mais ce procédé, qui à première vue semblait le plus simple, donnait prise à de sérieuses objections. Les compagnies nouvelles qui étaient prêtes à s'organiser comprenaient dans leurs demandes de concessions un certain nombre de lignes qui, sur une portion de leur parcours, auraient fait double emploi avec les lignes existantes, et dont la concurrence aurait compromis les anciennes compagnies; or, après avoir reconnu la nécessité de soutenir les capitaux déjà engagés dans les chemins de fer, il était évidemment illogique de les menacer d'une concurrence qui aurait tout remis en question. D'ailleurs, à supposer que les compagnies nouvelles, si empressées à profiter de la faveur qui était revenue aux entreprises de voies ferrées, fussent réellement en mesure d'exécuter les concessions qu'elles sollicitaient, il y avait à craindre

que les appels de fonds multipliés et simultanés ne portassent le trouble dans les affaires, en causant un grave préjudice non-seulement au crédit des compagnies, mais encore au crédit de l'état. En outre, les concessions demandées ne complétaient point le réseau général tel que le gouvernement l'avait conçu dans l'intérêt de toutes les parties du territoire : certaines régions auraient possédé plusieurs lignes, tandis que d'autres fussent demeurées complétement dépourvues de chemins de fer, parce que l'insuffisance présumée de leur trafic n'était point de nature à tenter les capitaux privés. Enfin, depuis que les premières branches du réseau commençaient à être exploitées, le public et l'état remarquaient les inconvéniens que présentait pour le service la multiplicité des compagnies : voyageurs et marchandises avaient à subir des embarras, des retards, des supplémens de prix, lorsque, pour faire un trajet quelque peu prolongé dans une même direction, ils devaient être transbordés d'une ligne sur l'autre, sans compter l'augmentation de frais généraux que cette dissémination de forces entraînait pour les compagnies, obligées d'avoir un personnel plus nombreux, un matériel plus considérable, des comptabilités distinctes, etc. Par ces divers motifs, le gouvernement jugea qu'il convenait de ne point recourir à des compagnies nouvelles, et il s'appliqua au contraire à réduire le nombre des compagnies existantes. De là le système des *fusions*, qui reçut en 1857 son application décisive et qui eut pour résultat de réunir entre les mains de six grandes compagnies la presque totalité du réseau français; mais, si l'on préservait les compagnies des périls de la concurrence, on exigeait d'elles l'engagement d'entreprendre de nouvelles lignes, et l'on portait à plus de 16,000 kilomètres l'étendue des concessions. C'était, en deux ans, une augmentation de 5,000 kilomètres dont se chargeaient les compagnies, en échange de la sécurité qui leur était donnée. En même temps, les travaux de construction marchaient avec activité : il y avait, à la fin de 1857, 7,453 kilomètres en exploitation, soit près de 2,000 kilomètres de plus qu'en 1855. Cependant, malgré ces efforts et ces progrès, la France demeurait encore de beaucoup en arrière de la Grande-Bretagne, où l'on comptait, à la même date, 20,000 kilomètres concédés et 14,000 exploités.

Il était donc urgent d'aviser. Malheureusement, après avoir déjà dépensé 3 milliards pour les chemins de fer et en face d'engagemens qui s'élevaient au moins à pareille somme, l'on se trouvait arrivé au point où il était plus facile de décréter un nouveau réseau que de le construire. Il devenait évident que les compagnies, même avec les ressources qu'elles puisaient dans leurs concessions quasi séculaires, dans l'appui moral de l'état, dans le système de fusion

qui avait écarté les concurrences en améliorant, pour elles comme pour le public, les conditions de l'exploitation, n'obtiendraient point le crédit nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre vraiment gigantesque de l'achèvement du réseau. D'un autre côté, le fardeau qui menaçait d'écraser les compagnies n'aurait pas été davantage supporté par le trésor. Ce que ni les compagnies ni l'état n'auraient pu faire isolément, on le tenta en combinant leurs forces et leur crédit par le système de la garantie d'intérêt, système qui avait été partiellement essayé au début des chemins de fer, et qui fut généralement appliqué en vertu des conventions de 1859, révisées et complétées en 1863. D'après ce mode, l'état a garanti aux compagnies l'amortissement et un minimum d'intérêt pendant cinquante ans pour le capital destiné à l'établissement des lignes comprises dans le nouveau réseau, et pour prix de cette garantie il a pu tout à la fois hâter la construction des lignes décrétées antérieurement, rendre définitives des concessions qui n'avaient d'abord qu'un caractère éventuel, et prescrire l'exécution de chemins de fer nouveaux dans des régions qui, selon toute apparence, auraient attendu indéfiniment le passage d'une locomotive sur des rails. Grâce à ces mesures, l'ensemble des concessions comprend aujourd'hui 21,060 kilomètres, et il y a en exploitation 13,084 kilomètres, c'est-à-dire que depuis 1857 le réseau concédé s'est agrandi de 5,000 kilomètres, et le réseau exploité de près de 6,000. Si l'on tient compte des crises qui durant cette période ont à diverses reprises frappé le crédit, on doit reconnaître que ce résultat est très considérable. Il a été dépensé jusqu'ici une somme de 6 milliards 1/2, à laquelle l'état a contribué pour 970 millions seulement, le surplus ayant été fourni par les compagnies, et il reste à dépenser, pour l'exécution des lignes présentement concédées, 2 milliards 600 millions, soit 470 millions par l'état et 2 milliards 130 millions par les compagnies. En résumé donc, dans la dépense totale de 9 milliards 100 millions que coûteront les 21,060 kilomètres formant le réseau actuel, l'état n'aura eu à payer directement que 1 milliard 440 millions; si l'on estime à 400 millions le capital qui représente la garantie d'intérêt stipulée par les conventions de 1859 et de 1863, on voit que la contribution de l'état pour l'établissement du réseau n'atteindra pas 1,900 millions, tandis que les compagnies auront dépensé plus de 7 milliards.

Il suffit d'énoncer cette somme de milliards pour montrer que l'état n'aurait pu sans péril l'ajouter au capital de la dette publique, et qu'il a sagement fait de livrer à l'industrie privée l'exécution du réseau. Il résulte également de l'exposé qui précède que les mesures successivement prises à l'égard des compagnies, — subventions directes, prolongation des concessions, suppression des concurren-

ces au moyen de la concentration des entreprises, garantie d'un minimum d'intérêt sur une portion du capital, — n'avaient qu'un seul et unique objet, à savoir la construction prompte et ordonnée des chemins de fer suivant un plan d'ensemble dont le gouvernement avait tracé dès l'origine les grandes lignes, et qu'il développait à l'aide d'embranchemens destinés à rayonner sur toutes les parties du territoire. Sans doute chacune des mesures que nous venons d'énumérer constituait un avantage accordé aux compagnies; mais celles-ci ne recevaient cet avantage qu'à la condition de construire toujours et toujours des chemins de fer, aux termes d'engagemens nouveaux qui risquaient d'épuiser leurs ressources de capital ainsi que leur crédit et d'amoindrir les bénéfices de l'exploitation. L'état n'était libéral envers les compagnies que pour exiger beaucoup d'elles dans l'intérêt public; ce qu'il leur donnait en concours matériel ou moral devait être immédiatement employé au profit du réseau; à chaque concession correspondait une charge et plus d'une fois, après la signature de ces contrats, dans lesquels la responsabilité pécuniaire du trésor était soigneusement limitée, le gouvernement se voyait forcé de reconnaître ou qu'il n'avait pas assez accordé, ou qu'il avait demandé trop. Tel fut le système dont il convient de suivre exactement les combinaisons successives, si l'on veut se rendre bien compte du rôle des compagnies, de leurs engagemens envers l'état comme envers le public, de l'intention et du caractère des actes qui ont organisé en France les chemins de fer (1).

Ce système est-il conforme aux règles de l'économie politique? Ne pourrait-on pas y relever une dérogation aux principes, en ce sens qu'il entraîne l'intervention constante de l'état dans les opérations de l'industrie privée, maintient entre deux intérêts qui devraient demeurer distincts une confusion plus ou moins arbitraire, et restreint pour les transports le champ de la concurrence? Ces objections seraient très graves, s'il s'agissait de résoudre un problème scientifique; mais ici toute la question est de savoir si, pour créer et développer les voies ferrées sur notre territoire, la science pure fournissait des moyens plus énergiques et plus prompts que ceux qui ont été employés. Or il n'est point téméraire de penser que, sous le régime de liberté absolue, recommandé par la doctrine, l'industrie particulière, indépendante de l'état, livrée à ses seules ressources, menacée par la concurrence, n'aurait point été en mesure de construire les 13,000 kilomètres exploités aujourd'hui, et l'on peut affirmer à coup sûr que ses efforts se seraient portés sur les grandes lignes, sur quelques tronçons privilégiés, au lieu de

(1) Voyez, pour la série des concessions, le *Répertoire méthodique de la législation des chemins de fer*, 1864.

réaliser le plan d'ensemble qui établit une communication non interrompue entre les différentes régions du pays, et consacre pour ainsi dire l'égalité en matière de chemins de fer. Cette dernière considération justifie l'intervention de l'état dans l'accomplissement d'une œuvre qui exigeait tout à la fois une grande célérité et l'équitable répartition des moyens de transport.

Il nous reste à déterminer le caractère des concessions exploitées par les compagnies de chemins de fer. Nous entendons dire chaque jour que ces entreprises sont en possession d'un monopole dont elles usent et abusent à leur gré, que le public leur a été sacrifié, taillable et corvéable à merci, — que sous le régime actuel toute amélioration, tout progrès est entravé dans cette grande industrie des transports qui exerce une influence si décisive sur la prospérité générale. Ce sont là des exagérations évidentes que n'acceptent point les esprits sérieux; mais telle est la puissance des mots, que cette expression de monopole, appliquée aux entreprises de chemins de fer, suffit pour égarer la discussion. Quel était le point de départ? Il fallait créer des voies ferrées, les créer vite et en grand nombre, et dès lors il était indispensable d'offrir aux capitaux des conditions qui pussent les attirer vers ce nouvel emploi. Les capitaux seraient-ils venus, si l'état ne leur avait garanti la sécurité qu'ils exigeaient? Pour critiquer avec quelque autorité le système qui a été suivi, on aurait à prouver que les conditions accordées au capital étaient ou inutiles ou excessives, et l'on devrait surtout indiquer par quel autre mode on serait parvenu à doter la France du réseau qu'elle possède aujourd'hui. Cette démonstration n'a point été faite, et elle se trouverait réfutée par l'attitude même du capital, qui, malgré les avantages qui lui ont été attribués pour l'exécution des chemins de fer, a manifesté des défiances et des défaillances que l'on a dû rassurer et relever presque à chaque étape au moyen de garanties nouvelles. Ce n'est point arbitrairement, c'est en vertu de la loi économique de l'offre et de la demande que l'état s'est vu amené à stipuler des conditions qui étaient commandées aussi bien par l'intérêt et l'urgence de l'entreprise que par le tempérament du capital et la situation du marché financier. Ainsi, quand même on aurait été réduit à consacrer par la loi le régime déplaisant qui s'appelle le monopole, on serait mal venu à s'en indigner alors que l'on profite si largement des travaux accomplis sous ce régime; mais s'agit-il ici d'un monopole? L'état demeure nu-propriétaire des voies ferrées, dont les concessionnaires n'ont que l'usufruit pendant une période déterminée; il s'est réservé la faculté de racheter les concessions; il n'a pris aucun engagement qui l'empêche de laisser construire d'autres voies ferrées en concurrence avec celles qui existent; il a édicté un

maximum de tarif pour chaque catégorie de transports; il exerce sur les entreprises un contrôle incessant. Si les compagnies ont besoin de recourir au crédit, l'état limite leurs demandes, afin que le marché financier n'en soit pas affecté : toute mesure intéressant le public doit être homologuée par le gouvernement; enfin, tandis que les compagnies demeurent seules passibles des pertes de l'exploitation, l'état, à une période qui n'est pas éloignée, aura le droit de partager les bénéfices qui excéderaient un certain taux. Voilà en quoi consiste le monopole accordé aux concessionnaires de chemins de fer! Il faut convenir qu'un tel monopole serait au moins très inoffensif. Quel est donc, au vrai, le caractère des concessions au moyen desquelles ont été construites et sont exploitées les voies ferrées? Il y a là tout simplement une série de contrats qui ont été débattus de part et d'autre, que le gouvernement a acceptés, qu'il a même quelquefois imposés, contrats dont chacun a toujours le droit d'apprécier les clauses, mais qu'il n'est plus permis, en bonne justice, de reprocher aux concessionnaires, c'est-à-dire aux capitaux qui se sont engagés à les exécuter avec les garanties comme avec les restrictions qu'ils contiennent. Et quel est de fait le rôle actuel d'une compagnie de chemin de fer, sinon celui d'une grande régie qui exécute un service public à ses risques, périls et profits, sous la surveillance permanente de l'état, dont la responsabilité financière est soigneusement limitée? Ajoutons que cette compagnie, purement usufruitière de la chose qu'elle a créée, est tenue de l'entretenir pour la livrer un jour à l'état et l'ajouter ainsi à la fortune publique. De là au monopole il y a loin.

Certes il eût mieux valu, pour l'honneur des principes, que l'on n'eût pas été obligé d'employer ces expédiens compliqués et contestés pour exécuter le réseau des chemins de fer, et que ce réseau fût sorti tout entier de l'initiative et des ressources de la liberté. Cependant il eût fallu d'abord convertir le capital; or le capital, qui a par-dessus tout l'instinct de la conservation, se soucie médiocrement des principes et ne considère que l'intérêt. C'est donc comme une question pratique de capital et d'intérêt, et non comme une question de principes, qu'il faut envisager la grande affaire des voies ferrées, sans se laisser arrêter par des regrets rétrospectifs ni par des considérations théoriques qui ne peuvent rien sur le passé et qui risqueraient de retarder l'achèvement de l'œuvre. Contre ces critiques, vaines ou dangereuses, le gouvernement et les compagnies se défendent éloquemment en montrant ce qu'ils ont accompli de concert, et sauf quelques erreurs de détail, que l'expérience a révélées, nous n'apercevons pas qu'il eût été possible d'employer, pour l'établissement de 13,000 kilomètres aujourd'hui livrés à la circulation, un système plus expéditif que celui qui a été

adopté. Nous devons maintenant, après avoir tracé l'historique et le caractère des concessions, aborder l'étude et apprécier les résultats de l'exploitation des chemins de fer.

II.

Les chemins de fer français ont transporté, en 1864, 75 millions de voyageurs et 50 millions de tonnes de marchandises (1). Le tarif kilométrique, qui est en moyenne de 5 centimes 1/2 par voyageur, de 6 centimes 1/4 par tonne de marchandise, réalise une réduction de moitié, souvent même des deux tiers, sur l'ancien tarif des transports par terre. La concurrence des chemins de fer a entraîné une baisse très sensible des tarifs antérieurement appliqués sur les routes, sur les fleuves et canaux, et pour le cabotage. Il faut remarquer de plus que les transports sur les routes ordinaires sont demeurés aussi actifs qu'ils l'étaient avant l'établissement des voies ferrées et que les transports par les voies navigables ont augmenté. On a essayé de chiffrer l'économie que les chemins de fer ont procurée, directement ou indirectement, pour le transport des voyageurs et des marchandises. Les évaluations les plus autorisées atteignent dès à présent 800 millions, c'est-à-dire que, si les chemins de fer n'avaient pas existé, les transports effectués en 1864 auraient coûté 800 millions de plus. L'économie, qui s'accroît d'année en année, serait déjà énorme et représenterait un intérêt très élevé du capital de 6 milliards 1/2, consacré jusqu'ici à la construction des chemins de fer; mais là ne se borne pas le bénéfice. Sans les voies ferrées, ces immenses opérations de transport eussent été impossibles, et nous n'aurions pas vu l'essor prodigieux qu'ont pris toutes les branches de travail. En augmentant la circulation, en la créant sur certains points, les chemins de fer ont développé au plus haut degré l'industrie elle-même, en même temps qu'ils ont pourvu, dans la plus large mesure, aux besoins de la consommation.

Personne, au surplus, ne conteste ces avantages. La supériorité des chemins de fer est tellement manifeste que chacun veut avoir à sa portée ces merveilleux instrumens de la circulation; mais, précisément à raison de l'importance extrême que l'on attache aux chemins de fer, on se demande si le régime actuel de l'exploitation est le plus favorable pour l'intérêt public, si l'administration des compagnies concessionnaires est intelligente et habile, si le contrôle de l'état se montre utile et efficace, — en un mot si le pays retire des

(1) Le parcours moyen d'un voyageur est de 40 kilomètres, et celui d'une tonne de marchandises de 140 kilomètres environ, de telle sorte que le nombre de voyageurs kilométriques (c'est-à-dire transportés à un kilomètre) a été en 1864 de 3 milliards, et celui des tonnes kilométriques, de 4 milliards.

voies ferrées tout le bénéfice qu'il est possible d'en retirer. Les critiques et les conseils abondent. Sans méconnaître les résultats acquis, on veut obtenir mieux encore. Les uns réclament des réformes destinées à améliorer tel ou tel des mille détails qui dépendent de l'exploitation; les autres veulent une révolution radicale, qui supprimerait les compagnies et ferait passer les chemins de fer dans les attributions de l'état. Le champ de cette discussion est vraiment sans limites, et l'on risquerait de s'y égarer, s'il fallait en sonder tous les replis. Il vaut mieux s'en tenir aux points culminans, se borner aux questions simples et apprécier ce que l'organisation présente des chemins de fer donne au public au double point de vue de la célérité et de l'économie des transports. Cette étude est facilitée par les travaux de la commission d'enquête qui a été chargée, en 1861 et 1862, de recueillir les plaintes et les observations du public, d'entendre les explications des compagnies et de présenter ses conclusions (1). Le rapport de la commission contient tous les élémens d'une appréciation équitable; malheureusement il n'a reçu que la publicité restreinte que comportent les in-quarto officiels, et, s'il a éclairé le gouvernement, il n'a point pénétré assez avant dans l'opinion publique pour dissiper les erreurs, ni pour désarmer les injustes critiques, ni même pour encourager les vœux raisonnables que provoque l'exploitation des voies ferrées.

Occupons-nous d'abord des voyageurs. La vitesse des anciennes diligences était de 10 kilomètres à l'heure; la vitesse moyenne par les chemins de fer étant de 40 kilomètres, il en résulte que les 75 millions de voyageurs ayant parcouru, en 1864, 3 milliards de kilomètres sur tout le réseau ont économisé 225 millions d'heures. Ce détail statistique, que nous empruntons à M. Perdonnet (2), traduit d'une manière saisissante le bénéfice que procurent les chemins de fer en ce qui concerne la vitesse. On ne s'arrête point cependant à cette comparaison rétrospective, et l'on demande une accélération générale, tant pour les trains *express* que pour les autres, en même temps que l'augmentation du nombre des trains; on invoque l'exemple de l'Angleterre.

La vitesse moyenne des trains express anglais est de 60 kilomètres à l'heure, et celle des trains spéciaux qui transportent les malles atteint dans certains cas 70 kilomètres; les trains ordinaires parcourent de 40 à 45, quelquefois même 50 kilomètres à l'heure. En France, si quelques trains express, notamment les trains de ma-

(1) *Enquête sur la construction et l'exploitation des chemins de fer*, publiée par ordre du ministre des travaux publics, 1863. — On peut aussi consulter *les chemins de fer en 1862 et 1863*, par M. Eugène Flachat, et l'article *chemins de fer*, de M. Elphège Baude, dans le *Dictionnaire des Arts et Manufactures*.

(2) *Traité élémentaire des chemins de fer*, par M. A. Perdonnet, 4 vol. in-8°, 1865.

rée, sont aussi rapides qu'en Angleterre, la vitesse moyenne ne dépasse guère 50 kilomètres, et pour les trains ordinaires elle varie de 30 à 45 kilomètres. La différence quant à la vitesse des transports de voyageurs serait donc, on le voit, assez sensible; mais la vitesse n'est pas le seul élément à comparer quand il s'agit d'opérations de transport. Il faut en même temps consulter les tarifs. Or le prix moyen du transport des voyageurs, en Angleterre, ressort à 9 centimes par kilomètre, tandis qu'en France il est descendu à 5 centimes 1/2. Les tarifs, qui en France s'appliquent indistinctement à tous les degrés de vitesse, sont augmentés en Angleterre pour les trains de malles, et même pour les express ordinaires. Ainsi, au point de vue de l'économie, l'avantage est acquis, dans une proportion très forte, au voyageur français.

Vitesse plus grande en Angleterre, tarifs plus bas en France, voilà les traits saillans des deux exploitations. Et cette différence ne saurait être attribuée à la volonté arbitraire des compagnies; elle résulte de la dissemblance des conditions qui s'imposent au trafic et du contraste que présentent, là comme ailleurs, le caractère et les habitudes des deux peuples. Les compagnies anglaises ont reconnu que le premier besoin des populations qu'elles avaient à desservir était la rapidité du transport; elles ont jugé qu'elles trouveraient dans ces populations denses, riches, habituées déjà aux déplacemens coûteux, une clientèle disposée à payer le prix de la vitesse; elles se voyaient en outre, sur plusieurs lignes, en concurrence avec la navigation à vapeur du littoral, qu'elles ne pouvaient combattre que par la fréquence et la promptitude des trajets. Elles ont donc recherché premièrement la célérité de marche. Au contraire, les chemins de fer français, qui pénétraient au milieu de populations moins denses, moins riches, voyageant peu et ne voyageant qu'à courtes distances, avaient à procurer tout d'abord l'économie du transport. En Angleterre, malgré l'élévation du tarif, les voyageurs de première et de seconde classe figurent pour près de moitié dans l'ensemble, tandis qu'en France, malgré la modération relative du prix et malgré une différence très sensible de vitesse entre les trains express et les trains ordinaires, les voyageurs de première et seconde classe ne représentent que le quart. Cette comparaison montre bien quels sont de part et d'autre les besoins à satisfaire. Ajoutons que les compagnies anglaises, desservant des parcours peu étendus, complétement libres pour leur gestion, obtenant à bas prix une houille de qualité supérieure, peuvent réaliser la condition de vitesse plus facilement que les compagnies françaises. Sans insister sur ces dernières considérations, qui ont cependant leur importance, il nous suffit de répéter que, dans

chacun des deux pays, l'exploitation des chemins de fer est d'accord avec les préférences et avec les habitudes nationales, c'est-à-dire qu'en Angleterre elle donne la vitesse aux dépens de l'économie, et en France l'économie aux dépens de la vitesse. Si l'on proposait aux Anglais de payer moins cher une vitesse moindre, ils refuseraient sans aucun doute le cadeau offert à leur bourse, et si l'on disait aux Français que pour les faire circuler plus vite on doit hausser le prix des places, la nouvelle serait à coup sûr fort mal accueillie.

Il est vrai que des esprits impatiens n'hésitent pas à demander à la fois l'augmentation de la vitesse et la diminution du prix des places. Les uns, pénétrés de cette pensée malheureusement trop commune que les ressources d'une industrie privilégiée sont inépuisables et que l'état doit exiger tout des compagnies de chemins de fer, prétendent que ces compagnies pourraient, si elles le voulaient bien, donner satisfaction au double vœu du public, qu'elles s'attardent obstinément dans l'ornière du monopole, et qu'il suffirait au gouvernement d'user de fermeté et de décision pour les entraîner dans la voie des réformes. Les autres, sans partager ces passions jalouses, s'évertuent à démontrer que les compagnies méconnaissent leurs propres intérêts en n'organisant pas des services plus rapides avec des tarifs abaissés de manière à faciliter les longs voyages et à multiplier la clientèle, ce qui, suivant eux, ne tarderait pas à augmenter le produit net. Ils ne manquent pas de citer, comme exemple, le développement considérable que la diminution radicale de la taxe des lettres a imprimé aux revenus de la poste, et ils affirment qu'un résultat analogue ne tarderait pas à se produire pour le transport des voyageurs.

Malheureusement ces exigences et ces conseils ne paraissent point s'accorder avec les simples notions d'arithmétique, auxquelles les compagnies de chemins de fer, tout comme les autres industriels, sont tenues de subordonner leurs opérations. Il est reconnu que les frais de traction et de matériel croissent plus rapidement que les vitesses, et cet accroissement de dépenses est tellement considérable que l'ingénieur en chef d'un chemin de fer anglais, consulté sur ce point, a cru pouvoir évaluer à 30 pour 100 le supplément nécessaire pour porter de 48 ou 56 kilomètres à 64 ou 67 kilomètres la marche d'un train express. Il y a donc entre ces deux termes, augmentation de vitesse et diminution des tarifs, une contradiction absolue. Quant à l'énorme développement que l'on promet au trafic des voyageurs au moyen de l'abaissement radical du prix des places, on invoque à faux en cette matière la loi économique selon laquelle la consommation d'un produit s'ac-

croît en proportion de la baisse du prix de vente. Pour que cette loi devienne applicable sans ruiner l'industriel, il faut premièrement que le produit comporte une augmentation de consommateurs en rapport avec le supplément de capital qui aura été consacré à l'accroissement de la production; il faut, en second lieu, que l'industriel puisse, avec une production plus abondante, réaliser une économie très sensible sur les frais. Voici, par exemple, un fabricant de tissus, un extracteur de houilles : la consommation des produits que l'un et l'autre présentent sur le marché est d'une élasticité telle que la baisse du prix de vente est assurée de provoquer un accroissement continu d'acheteurs. En outre il est certain que pour ces industries les dépenses de fabrication ou d'extraction sont loin de s'élever en proportion de la quantité des produits. De même pour la poste : on a pu hardiment diminuer, par une réforme soudaine, la taxe des lettres, parce que cette réduction, opérée sur un tarif très onéreux, intéressait non-seulement la population tout entière, mais encore tout un monde d'affaires, et aussi parce que les frais de transport des correspondances, grâce à l'amélioration des voies de communication et à l'emploi économique des chemins de fer, devenaient absolument et proportionnellement beaucoup moindres. Et cependant, malgré ces conditions favorables, ce n'est qu'après une période de plusieurs années que l'état a retrouvé l'ancien produit net. — En serait-il de même pour les chemins de fer? Pense-t-on que le besoin ou le goût des voyages soit de nature à se développer, quant à présent, dans des proportions suffisantes pour donner un produit égal avec des tarifs beaucoup plus bas? Il faut songer que la population s'accroît lentement et qu'au sein de cette population il est de nombreuses catégories que la gratuité même des transports n'engagerait pas à se déplacer. On se berce d'illusions quand on imagine qu'avec de très larges diminutions de prix la France entière se mettrait en route. D'un autre côté, s'il est exact que les trains ont encore des places vides et qu'ils pourraient, sans augmentation de frais, transporter un plus grand nombre de voyageurs, ce raisonnement n'aurait plus aucune valeur dans l'hypothèse où l'on se place, c'est-à-dire si le trafic prenait les proportions immenses que certains esprits croient pouvoir attendre d'un dégrèvement de tarifs. Une partie des frais généraux, surtout les frais de traction, s'élèveraient très sensiblement avec des trains plus multipliés, qui exigeraient une augmentation correspondante de matériel et, sans mentionner les autres détails, des emplacemens plus coûteux. En un mot, le voyageur, considéré comme aliment de transport, ne peut pas être comparé avec ces marchandises de production presque inépuisable et de vente presque indéfinie que nous citions tout à l'heure. C'est à quoi n'ont pas réfléchi les

réformateurs des tarifs en parant leurs chimères d'un faux appareil de science économique. Il n'y a là qu'un simple calcul industriel dont les compagnies, en France comme en Angleterre, ont dû respecter les lois rigoureuses. Autrement, comment verrait-on les chemins de fer anglais maintenir leurs tarifs, plus élevés que les nôtres? Ils se seraient donc, eux aussi, grossièrement trompés, et bien plus que nous! Cette supposition ne saurait être admise par aucun esprit sensé. Les compagnies anglaises font payer plus cher le transport parce qu'elles donnent plus de vitesse, et elles n'ont jamais pensé qu'une baisse radicale de tarifs pût avoir la vertu d'augmenter leurs produits nets par l'extension illimitée du trafic des voyageurs.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire? Non certes. Nous ne combattons ici que les impatiences irréfléchies et les illusions vaines; nous cherchons à démontrer l'étrange erreur dans laquelle on tombe lorsque l'on exige des chemins de fer, tant en France qu'ailleurs, des conditions de vitesse et de tarif qui rendraient le prix de transport inférieur au prix de revient; mais, après avoir signalé des exagérations qui sont dangereuses parce qu'elles frappent tout à la fois une grande industrie et un grand service public, nous pouvons admettre que, pour la vitesse comme pour le prix des places, les compagnies de chemins de fer doivent réaliser de nouveaux progrès. Le passé est garant de l'avenir. Relativement à la vitesse, il est incontestable que l'exploitation des grandes lignes est aujourd'hui mieux organisée qu'elle ne l'était il y a dix ans, et l'enquête de 1862 a été suivie de diverses mesures de détail qui ont profité particulièrement au mouvement des trains-omnibus et au service des trains de correspondance. Quant au tarif, s'il est vrai qu'il n'a point encore été abaissé pour les mouvemens du service ordinaire, on ne saurait méconnaître l'influence que l'organisation d'un plus grand nombre de trains à prix réduit, même pour de longues distances, a exercée sur l'économie générale des transports. Il suffit de rappeler qu'en 1864 le prix moyen par voyageur kilométrique, avec l'addition de l'impôt du dixième perçu au profit du trésor, n'a point dépassé 5 centimes 1/2. Les compagnies se sont ingéniées à multiplier les trains d'excursions, les billets d'aller et de retour, les billets circulaires, etc.; elles connaissent mieux chaque jour les besoins et les goûts des populations qu'elles desservent; nous les voyons porter leurs combinaisons jusque sur les territoires étrangers, où elles propagent la facilité des voyages. Elles prouvent donc par leur initiative qu'elles se sentent intéressées à poursuivre ce système de dégrèvement, qui leur deviendra plus aisé et plus profitable à mesure que la science perfectionnera les instrumens de la traction. C'est ainsi que procèdent les améliorations sérieuses; on

doit se garder de les compromettre par trop de hâte et de les décourager par des exigences déraisonnables.

Nous arrivons au transport des marchandises. Au début des chemins de fer, on était convaincu que ces voies rapides seraient utilisées à peu près exclusivement pour le transport des personnes, et que celui des marchandises n'en profiterait que dans une faible proportion. C'était là une fausse prévision, et, ajoutons-le, une heureuse erreur. Préférées par les voyageurs au point de faire disparaître tous les autres modes de locomotion, les voies ferrées n'ont pas tardé à attirer les marchandises, au point de ruiner le roulage et de soutenir la concurrence des voies fluviales et des canaux. Depuis 1853, la recette brute provenant du transport des marchandises dépasse la recette des transports de voyageurs, et chaque année l'écart augmente. Cet accroissement énorme de trafic est aussi merveilleux qu'il était inattendu. Un résultat analogue s'est manifesté dans les autres pays. Les chemins de fer sont appelés à exercer sur les destinées de la production et de la consommation une influence prépondérante; ils portent sur leurs rails la plus grande partie de la fortune publique; par la force des choses, le capital et le travail sont devenus presque leurs tributaires. Leur bonne ou mauvaise exploitation réagit directement sur tous les intérêts. Aussi la question du transport des marchandises par les chemins de fer a-t-elle éveillé la plus vive sollicitude de la commission d'enquête de 1862, et nous la voyons reparaître chaque année dans les débats législatifs.

Pour les marchandises comme pour les voyageurs, c'est avec l'exploitation des chemins de fer anglais que s'établit d'ordinaire la comparaison, et là encore se rencontrent les traits distinctifs qui ont été observés dans le transport des personnes tel qu'il se fait en France et en Angleterre. La rapidité du service est incontestablement supérieure chez nos voisins, et les tarifs français sont plus bas : la moyenne du prix perçu est pour nous de 6 ou 7 centimes par tonne et par kilomètre, tandis qu'en Angleterre elle dépasse 9 centimes. La différence de prix suffirait à justifier la différence de célérité; mais il y a d'autres raisons qui expliquent l'avantage dont jouissent sous ce dernier rapport les chemins anglais.

Le trafic sur les lignes anglaises est plus régulier, plus également réparti que sur les lignes françaises. En France, le mouvement des affaires comme celui des voyageurs se concentre à Paris et dans un très petit nombre de villes, où les compagnies doivent entretenir sans cesse une énorme accumulation de matériel; en Angleterre, il s'étend à beaucoup de localités que l'industrie a peu à peu érigées en cités populeuses et qui prennent une part notable aux transports. Dès lors le travail d'expédition et de réception des

marchandises s'y fait plus vite, par cela même qu'il est plus divisé. Il faut en outre remarquer que les principales villes anglaises, particulièrement Londres et Liverpool, peuvent recevoir directement par mer une partie des approvisionnemens et des marchandises brutes qui leur sont destinées, ce qui dégage d'autant la circulation encombrante sur les chemins de fer, et permet d'organiser, dans les deux sens de l'*aller* et du *retour*, un mouvement à peu près égal de transports : condition qui est très avantageuse pour le service et qui n'existe pas au même degré en France. A Paris, les gares voient arriver, en produits bruts, un tonnage incomparablement plus fort que celui qu'elles expédient en articles manufacturés. Rappelons d'ailleurs qu'en Angleterre les gros transports de matières minérales se font de préférence par les wagons des expéditeurs, les compagnies n'ayant à exécuter que la traction, qui est la partie la moins compliquée du service; il y a donc là toute une catégorie de transports pour laquelle les compagnies sont délivrées des formalités d'écriture, de chargement, de déchargement, du camionnage, qui contribuent le plus à allonger les délais. En résumé, les chemins de fer anglais ont sur les chemins de fer français l'avantage d'un trafic plus régulier : les compagnies anglaises ont un service plus facile; on s'expliquerait donc que, même à prix égal, le transport des marchandises s'accomplît avec plus de célérité en Angleterre qu'en France.

Ce n'est pas tout : les compagnies anglaises jouissent d'une complète liberté d'action pour leur service, tandis que les compagnies françaises sont pour chaque détail soumises à la plus stricte réglementation. C'est ici que l'on observe combien l'organisation des chemins de fer est différente dans les deux pays. En Angleterre, les compagnies peuvent se dispenser d'exécuter les transports, leur charte de concession ne les obligeant qu'à établir les voies ferrées et à livrer passage sur leurs rails à quiconque veut en user moyennant un droit de péage. Si elles consentent à faire l'opération du transport, elles ne sont tenues de l'accomplir que dans un délai raisonnable, terme vague qui se prête à toutes les interprétations; quant au prix, elles peuvent dépasser le maximum officiel par l'addition de certaines taxes que la loi autorise, sans en fixer le chiffre, pour la manutention des marchandises. Il leur est loisible de passer tous traités de transport, de modifier leurs tarifs à quelque époque qu'elles le jugent convenable, sans être astreintes à aucune formalité d'autorisation administrative, ni à aucun délai. En France au contraire, les compagnies ont l'obligation absolue de recevoir toutes les marchandises qui leur sont remises, de les transporter dans un délai déterminé et moyennant un tarif qui n'admet aucune addition. Elles ne peuvent relever les tarifs, même en demeurant

en-deçà des limites du maximum légal, qu'après le délai d'un an; certains traités leur sont interdits, et elles doivent solliciter l'autorisation ou tout au moins l'homologation administrative pour chacune des mesures qui se rattachent à leurs relations avec le public. Quelle est, au point de vue de la célérité du transport, la conséquençe de ces deux systèmes? C'est qu'en Angleterre les compagnies, dégagées, ou à peu près, de toute obligation légale quant aux délais et maîtresses de traiter comme elles l'entendent avec les expéditeurs, peuvent combiner plus sûrement leur service, de manière à le rendre plus régulier et plus rapide; en France, les compagnies, obligées d'effectuer tous les transports, incessamment exposées à des actions en responsabilité pour les moindres retards, privées des expédiens que leur procureraient les contrats particuliers passés avec les principaux expéditeurs, doivent être en mesure d'agir avec la même activité sur tous les points de leurs lignes, de telle sorte qu'elles disséminent forcément leurs moyens de manutention et de transport, et que le public se trouve moins promptement servi.

S'il était nécessaire d'entrer plus avant dans les détails, nous pourrions ajouter que les gares des chemins de fer anglais sont en général moins encombrées que celles des chemins français, parce que toutes les grandes villes d'Angleterre sont pourvues d'entrepôts et de magasins où les marchandises sont reçues à des prix très modérés, tandis que dans la plupart des villes de France c'est la gare même qui sert de magasin où les destinataires conservent les produits qui leur sont expédiés, occupant ainsi des emplacemens qui ne devraient être utilisés que pour l'opération du transport, et immobilisant un matériel qui devrait au contraire demeurer toujours disponible pour une circulation immédiate. Nous pourrions dire encore que les formalités de l'octroi retardent souvent en France le mouvement des marchandises, et amènent des embarras et des frais qui sont inconnus en Angleterre. Plus on pénètre dans cette question, plus on reconnaît que la situation des compagnies françaises ne permet point à celles-ci de procurer aux transports une célérité égale à celle qui est pratiquée par les compagnies anglaises. L'impossibilité résulte non pas du mauvais vouloir de nos compagnies, dont le premier intérêt est de satisfaire le public, non pas de la faiblesse du gouvernement, qui ne saurait point exercer son droit de contrôle, mais bien de conditions géographiques et d'habitudes commerciales qui sont différentes, d'un régime légal et d'une organisation économique qui, pour assurer à l'ensemble des transports d'autres avantages que l'on ne devrait pas négliger dans la balance d'une juste comparaison, lui retirent nécessairement un degré plus ou moins sensible de vitesse.

Le parallèle que nous avons essayé d'établir entre la France et l'Angleterre pour le transport des marchandises aboutit aux mêmes conclusions que pour le transport des voyageurs, et puisque, dans l'un comme dans l'autre cas, la vitesse est une marchandise qui doit se payer proportionnellement, il ne reste plus qu'à demander au producteur et au consommateur français : Voulez-vous avoir plus de vitesse et payer plus cher ? ou préférez-vous un régime qui, pour une vitesse moindre, vous demande 2 centimes de moins en moyenne par tonne kilométrique (80 millions en moins par an pour un transport de 4 milliards de tonnes) ? — C'est toujours là qu'il faut en venir, car nous ne saurions engager une discussion sérieuse avec les personnes qui prétendent obtenir à la fois augmentation de vitesse et réduction de prix. Posée dans les termes où elle doit être posée, c'est-à-dire avec l'alternative qu'indiquent les notions les plus élémentaires du calcul et du bon sens, la question serait inévitablement résolue en faveur du régime français.

On peut même dire dès à présent qu'elle est résolue, et que le commerce, par sa pratique journalière, se charge de la réponse. Pour faciliter le trafic et en même temps pour multiplier les transports, les compagnies françaises ont imaginé des tarifs spéciaux qui sont inférieurs aux tarifs officiels, mais qui stipulent un certain allongement du délai réglementaire pour la livraison des marchandises. Eh bien! qu'arrive-t-il? Nous laisserons parler ici M. le directeur général des chemins de fer, qui, dans la dernière session, a traité devant le corps législatif avec autant de talent que d'autorité, cette grave question. « Toujours, dit-il, à côté d'un tarif spécial avec délai allongé, on trouve un tarif général avec un prix plus élevé et le délai réglementaire. Or il est à peu près sans exemple qu'un expéditeur choisisse les tarifs les plus élevés avec un délai moindre. On choisit toujours, presque sans exception, les tarifs les plus bas avec des délais plus longs. Donc on veut bien de la vitesse, mais on ne veut pas la payer. Voilà le fait véritable (1). »

Le transport à bas prix, tel est l'objet essentiel; c'est vers ce but que doivent tendre incessamment les efforts des compagnies de chemins de fer, et c'est particulièrement sur ce point qu'il convient de leur demander compte de leur gestion. En 1841, le prix moyen perçu par tonne kilométrique était de 12 centimes; en 1854, il est descendu à 7 centimes 1/2, et en 1864 à 6 centimes 1/4. Nous n'avons plus à rappeler ce que représentent en millions ces dégrèvemens de centimes, se multipliant par les milliards de tonnes qui sont aujourd'hui transportées. Bornons-nous à signaler ces diminu-

(1) Discours de M. de Franqueville dans la séance du corps législatif du 27 juin 1865.

tions successives, qui se traduisent chaque année par une économie nouvelle au profit du producteur et du consommateur, et que les compagnies accordent spontanément, puisque leurs cahiers des charges les autoriseraient à maintenir des taxes beaucoup plus élevées. Il est vrai qu'elles consultent leur propre intérêt et qu'elles gagnent elles-mêmes à ces modérations de tarifs, qui accroissent leur clientèle; mais s'il est permis de ne pas leur témoigner une trop vive gratitude, du moins faut-il reconnaître qu'elles ne demeurent pas inertes dans l'exécution passive de leurs contrats, qu'elles suivent le progrès, qu'elles se montrent pénétrées de l'intérêt qui s'attache au bas prix du transport.

Il serait vraiment superflu de fouiller dans les statistiques générales ou locales pour en extraire la preuve chiffrée du mouvement que la baisse des tarifs par chemins de fer a imprimé à la production et au commerce. Il suffit de considérer le total des quantités transportées pour apercevoir tout de suite combien d'industries, et avec elles combien d'élémens de travail, de bien-être, de richesse, se sont développés grâce à l'intelligence libérale avec laquelle les compagnies ont successivement réduit leurs taxes : ceux-là mêmes qui se refusent à reconnaître la cause sont bien obligés d'avouer et de saluer l'effet. Nous rencontrons cependant, parmi les nombreux documens que nous avons dû consulter, deux notes qui ont été publiées dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* (1), et qui démontrent d'une manière trop décisive les services rendus par les chemins de fer à l'agriculture pour que nous ne leur empruntions pas quelques renseignemens. Il s'agit du transport des céréales et des bestiaux.

Les céréales sont comprises dans la deuxième classe du tarif des chemins de fer et passibles, suivant les cahiers des charges, de la taxe de 14 centimes par tonne et par kilomètre. Une disposition récente stipule en outre que, dans le cas où le prix de l'hectolitre de blé s'élèverait, sur le marché régulateur de Paris, à 20 francs et au-dessus, le gouvernement aura le droit d'exiger des compagnies que le prix de transport ne dépasse pas 7 centimes. Or aucune compagnie n'applique, pas même en temps normal, le tarif plein que les cahiers des charges accordent pour les expéditions qui doivent être faites dans les délais réglementaires; le prix réel est inférieur du tiers, quelquefois même de moitié au prix légal. Bien plus il y a, sur tous les chemins de fer, des tarifs spéciaux qui, pour un transport plus lent, fixent des prix qui varient de 6 à 2 centimes 1/2 par tonne (la tonne contient 12 hectolitres). La

(1) *Bulletin de la Société d'Encouragement*, nos d'avril et de septembre 1865.

totalité des transports s'effectue aux conditions de ces tarifs spéciaux, de telle sorte que le prix moyen perçu par les compagnies pour les céréales est inférieur de moitié environ au prix exceptionnel que le gouvernement s'est réservé la faculté de prescrire pendant les périodes de disette. Veut-on savoir ce que représente l'économie résultant de ces abaissemens de taxes? En 1847, la ville de Vesoul fit à Marseille des achats de blé dont le transport, sur un parcours de 670 kilomètres et aux prix du tarif alors en vigueur, ne coûta pas moins de 174 francs par tonne, soit 14 francs 75 centimes par hectolitre. La même opération, avec les tarifs actuellement appliqués sur les réseaux de la Méditerranée et de l'Est, ne coûterait plus que 33 francs 55 centimes par tonne, ou 2 francs 79 cent. par hectolitre, c'est-à-dire moins du cinquième du prix de 1847. Aussi voyons-nous par les statistiques des compagnies que les transports de céréales ont atteint des chiffres très élevés. De 1861 à 1864, ils comprennent, année moyenne, 30 millions d'hectolitres. C'est près du tiers de la consommation totale de la France. Grâce aux chemins de fer et à leurs tarifs, les effets des disettes peuvent être le plus souvent conjurés; l'égalité du prix du blé s'établit entre toutes les régions du territoire; l'importation de l'étranger est devenue facile et presque instantanée, de même que pendant les années d'abondance l'exportation peut, au premier signe du télégraphe, entraîner vers les contrées voisines une partie de l'excédant de la production, arrêter l'avilissement des cours ou du moins le rendre moins brusque et moins pénible pour l'agriculture.

De même pour les bestiaux. Malgré l'encombrement et les difficultés particulières que présente cette catégorie de transports, les compagnies n'ont pas hésité à entrer largement dans la voie des réductions de taxes en combinant des tarifs spéciaux, variables selon la distance parcourue, selon le mode de chargement et selon l'importance des expéditions. Qu'il nous suffise d'énoncer, sans multiplier les chiffres, que dans bien des cas les taxes perçues descendent au quart du tarif légal, et que les transports ont été organisés dans des conditions de vitesse exceptionnelle, notamment pour l'approvisionnement de Paris. Il a été ainsi transporté en 1863 plus de 4 millions de têtes de bétail sur les lignes exploitées par les six grandes compagnies, et sur ce nombre on compte environ 1,500,000 têtes qui ont été amenées sur le marché parisien. Nous ne parlons pas des viandes fraîches ni du gibier, qui figurent dans les relevés statistiques pour des quantités considérables. Quelle ressource pour l'agriculture que ce débouché tout récemment ouvert à l'un de ses principaux produits! quelle économie de frais de transport pour une denrée qui était antérieurement d'une circula-

tion si difficile et si lente, et qui perdait en route une partie de sa valeur! quel profit pour le consommateur, à qui les chemins de fer procurent non-seulement un approvisionnement régulier, provenant de la culture nationale, mais aussi les bestiaux et les viandes achetés à l'étranger, jusqu'en Hongrie!

Il serait aisé de multiplier les exemples en montrant à quels prix, inférieurs à ceux des tarifs anglais, les compagnies françaises transportent la houille, la marne, les engrais, et en signalant à chaque point du territoire l'influence féconde que les chemins de fer exercent sur la richesse publique. Quelle conclusion doit-on tirer de cet état de choses? C'est que les compagnies, loin de s'en tenir purement et simplement aux termes de leurs contrats, n'ont jamais cessé de faire des concessions de tarif en vue d'accroître les transports; c'est qu'elles ont étudié avec persévérance les combinaisons les plus propres à réaliser l'économie d'abord, puis, autant que leurs moyens d'action le permettaient, la célérité de la circulation mercantile; c'est, en un mot, que sous le régime qui leur a livré le soin d'exploiter les voies ferrées, le progrès a été constant et rapide. Il y aurait autant d'aveuglement que d'injustice à opposer la critique et le dénigrement à des résultats qui sautent aux yeux, et que ne sauraient infirmer quelques imperfections de détail.

Il vaut mieux assurément rechercher s'il ne serait pas possible d'accélérer ce mouvement de progrès et de faciliter davantage la baisse des tarifs. Sur ce point, nous observons dans le système actuel deux dispositions qui nous semblent absolument contraires au but que l'on doit se proposer. Il s'agit, en premier lieu, de l'interdiction qui est faite aux compagnies de relever, avant le délai d'un an, les tarifs qui ont été abaissés. La commission d'enquête de 1862, après avoir entendu les opinions contradictoires, s'est prononcée pour la diminution de ce délai, qui est excessif. On veut, dit-on, empêcher par ce moyen les compagnies de réduire leurs taxes dans la seule pensée de ruiner une concurrence, sauf à les relever ensuite, et plus haut encore, lorsque la concurrence, écrasée par une force supérieure, aura succombé. Ce sont les canaux que l'on prétend défendre contre les chemins de fer, et quand on parle ainsi de concurrence, on oublie que le gouvernement a tout fait au contraire pour susciter contre les voies ferrées la concurrence des canaux, dont il a racheté une partie pour réduire presque à néant les péages que les anciens concessionnaires auraient maintenus. Nous ne croyons donc pas qu'il convienne de se rendre à l'objection, surtout quand on traite avec de grandes compagnies qui ont un intérêt moral à sauvegarder, qui n'iraient certainement pas risquer leur considération dans une lutte de concurrence déloyale, et

qui pourraient même compromettre leurs intérêts de la manière la plus grave, si elles méritaient de la part du gouvernement, qui les contrôle, et de l'opinion publique, qui les juge, un blâme de cette nature. Ce qu'il faut voir dans l'interdiction que nous signalons, c'est un obstacle sérieux à des essais de réduction de tarifs dont profiterait le public, essais auxquels les compagnies ne peuvent se livrer que très timidement, dans la crainte qu'une simple erreur de calcul, qu'une prévision inexacte ne les condamne à des sacrifices trop prolongés.

La seconde disposition qui nous paraît sujette à critique dans le régime actuel, c'est la proscription de ce qu'on appelle les traités *particuliers*. Ces traités, qui étaient fort en usage de 1850 à 1857, et sous l'empire desquels la taxe moyenne kilométrique avait subi une réduction très sensible, ont été supprimés parce que, disait-on, ils créaient des inégalités entre les expéditeurs, stipulaient des conditions que tous les négocians ne pouvaient remplir, et sacrifiaient l'intérêt du plus faible à celui du plus fort. On se souvient des vives discussions qui s'engagèrent à ce sujet. C'était l'époque où l'on demandait en même temps la radiation de toutes conventions s'écartant plus ou moins de la taxe kilométrique, sous le prétexte que les chemins de fer doivent respecter les situations existantes et ne point rapprocher artificiellement les régions que la géographie a séparées. La plupart de ces prétentions étaient vraiment déraisonnables, mais devant un appel à l'égalité, argument irrésistible dans notre pays, on crut devoir donner une satisfaction en sacrifiant les traités particuliers. En est-il résulté quelque avantage? Devant la commission d'enquête plusieurs chambres de commerce ont exprimé leurs vieilles répulsions contre ces traités : la chambre de commerce de Paris a demandé au contraire qu'ils fussent rétablis. La plupart des compagnies de chemins de fer ont déclaré que plus d'une fois l'interdiction décidée depuis 1857 les avait empêchées de concéder à de grands centres d'industrie des abaissemens de tarif qui auraient été très désirables. La commission d'enquête n'a point émis d'opinion bien nette pour le présent; au fond cependant elle n'est point défavorable aux traités particuliers. « Il se peut, dit-elle dans son rapport, que plus tard, grâce à la multiplication des rapports internationaux, l'exemple de ce qui se passe chez nos voisins influe sur les esprits; il se peut qu'on cesse d'invoquer, dans une question où il n'est peut-être pas bien à sa place, le principe de l'égalité au nom duquel a été prononcée la condamnation des traités particuliers. Alors l'expérience pourra être reprise sans que le gouvernement assume une trop grande responsabilité et heurte le sentiment public. » Il n'y

a donc plus là, pour la commission, qu'une question d'opportunité. — Est-ce que l'inégalité des conditions n'est pas la loi du commerce, comme elle est la loi de la société? Est-ce que, dans des circonstances bien autrement graves, par exemple lorsqu'il s'agit d'un traité qui supprime des droits de douane ou de navigation, le gouvernement ne se trouve pas en présence d'intérêts faibles qui se prétendent lésés, qui sont lésés réellement? Est-ce que nous ne voyons pas sans cesse et aujourd'hui plus que jamais les petits capitaux dominés par les gros capitaux, qui s'associent pour la grande production ou pour le grand commerce? Ces doléances particulières, dignes assurément d'intérêt, empêchent-elles cependant que force reste à l'intérêt général? car c'est l'intérêt général qu'il faut considérer avant tout. C'est le progrès qui l'emporte, et il est si puissant qu'il arrive toujours à relever les ruines qu'il a pu laisser derrière lui et à panser les plaies qu'il a pu faire dans sa marche trop rapide. S'il est vrai que, par le moyen des traités particuliers, on obtiendra une réduction nouvelle des tarifs, il ne faut point hésiter à revenir sur la décision de 1857, et l'on ne doit pas craindre de heurter le sentiment public en favorisant un intérêt aussi essentiel, alors surtout que la lice de la concurrence universelle est ouverte, et que l'économie des frais de transport est regardée à juste titre comme l'une des armes les plus puissantes de la concurrence internationale. Au surplus, il n'est pas besoin d'autoriser expressément telle ou telle espèce de conventions : on n'a qu'à demeurer dans le droit commun. Les compagnies de chemins de fer sont obligées par leurs contrats d'observer un maximum dans la fixation de leurs tarifs ; qu'au-dessous de ce maximum elles soient maîtresses de combiner leurs taxes, de passer des traités et des conventions, sauf à respecter les lois générales qui régissent les transactions entre commerçans. Un tel régime serait parfaitement licite et rationnel. L'argument tiré du prétendu monopole des compagnies ne saurait être sérieusement invoqué. Le seul contrat applicable, c'est le cahier des charges; or celui-ci ne contient aucune disposition qui enlève aux compagnies la faculté de se mouvoir dans les bornes de leurs tarifs, et l'intérêt général ne demande certainement pas qu'on limite un droit qui ne s'exerce jamais que sous la forme d'une diminution des frais de transport.

Les mesures que nous nous permettons de recommander, en nous abritant sous l'autorité de la commission d'enquête, n'exigent aucun changement fondamental dans le régime qui a été adopté pour l'exploitation des chemins de fer. Ce régime, en définitive, se prête à tous les progrès; s'il repose sur le privilége, il faut rappeler non-seulement que le privilége était le seul moyen pratique de

procurer à la France son réseau de voies ferrées, mais encore qu'il a réalisé des améliorations considérables que les autres nations nous envient. Que l'on mette en regard le service rendu et le prix payé, tout esprit impartial reconnaîtra que les chemins de fer français sont exploités dans des conditions de régularité, de sécurité et d'économie qui n'existent pas ailleurs au même degré. Le public serait-il mieux servi, si l'exploitation était remise aux mains de l'état? La question n'offre aujourd'hui qu'un intérêt spéculatif, puisque l'époque du rachat éventuel des concessions est encore éloignée, et il n'est vraiment pas utile de la discuter dans tous ses détails; mais à première vue n'aperçoit-on pas qu'en se chargeant ainsi de l'entreprise générale des transports, l'état usurperait un rôle qui n'est pas le sien, qu'il assumerait une responsabilité qui répugne à sa nature même, et qu'il se trouverait mal à propos jeté dans l'ardente mêlée des compétitions mercantiles? Et puis les monopoles d'état sont-ils donc si tendres qu'il paraisse désirable de les multiplier? Nous nous demandons ce que le public gagnerait à ne plus rencontrer, dans ses rapports avec les chemins de fer, que des fonctionnaires et des agens de l'autorité. On se plaint de ce que les compagnies sont trop puissantes : l'état, s'il était à leur place, serait écrasant. Enfin quelle serait l'attitude du gouvernement devant les exigences innombrables et formidables, devant les rivalités et les jalousies qui l'assiégeraient sans relâche, et qui mettraient chaque jour en cause sa popularité et son prestige? Non, il n'est à souhaiter, ni pour le public, ni pour l'état, que le système d'exploitation soit modifié, et nous n'avons aucun doute sur la solution que l'avenir réserve à cette question.

III.

Après avoir justifié le système qui a été appliqué à l'établissement comme à l'exploitation du réseau français, nous avons à présenter l'énumération des avantages financiers, économiques, politiques et sociaux que le pays retire du développement de ses voies ferrées. Cette étude sera moins aride. Si quelques chiffres se dressent sur le seuil, nous les franchirons rapidement pour arrêter ensuite nos regards sur les perspectives si variées que l'intervention des chemins de fer a ouvertes aux destinées de notre temps.

En consultant le budget des recettes et en évaluant par des chiffres les clauses onéreuses du cahier des charges, on trouve que dès à présent les chemins de fer procurent à l'état un revenu annuel de 92 millions. Ce revenu est produit soit par les contributions foncières, droits de patente, droit du dixième sur les recettes

des voyageurs et des marchandises de grande vitesse, droits de timbre, etc., soit par l'exécution gratuite ou à prix très réduit des services auxquels sont obligées les compagnies, et parmi lesquels figurent en première ligne les transports de la poste et les transports militaires. On a calculé que, lorsque le réseau des 21,000 kilomètres aujourd'hui concédés sera en exploitation, la somme de ces produits directs et indirects s'élèvera à 135 millions, ce qui représentera un intérêt de plus de 7 pour 100 du capital de subvention que l'état aura consacré à la construction des voies ferrées (environ 1 milliard 900 millions). Que l'on déduise de ce bénéfice une certaine part d'impôt que l'état aurait obtenue du développement normal des anciens modes de transport, et qui dès lors ne doit pas être inscrite au crédit des chemins de fer : il restera encore une somme de plus de 100 millions provenant exclusivement de l'emploi du nouveau système de communication, c'est-à-dire un intérêt de 5 1/2 pour 100 du capital dépensé.

Ce n'est pas tout : à l'expiration des concessions, l'état entrera en jouissance pleine et entière des voies ferrées, et il pourra disposer d'une valeur immobilière dont l'établissement aura coûté 9 milliards. On a dit plus d'une fois que la propriété des chemins de fer suffira pour éteindre la dette publique. Ne nous chargeons pas de rédiger si longtemps à l'avance les budgets de nos descendans, alors que nous avons tant de peine à équilibrer les nôtres. L'heureuse génération qui saluera la quatre-vingt-dix-neuvième année des concessions actuelles fera de cette richesse l'emploi qu'elle jugera convenable. Quant à nous, voici la situation que nous avons créée : en premier lieu, le trésor n'est engagé que pour une somme relativement faible dans la construction des chemins de fer, puis il obtient de ce capital un intérêt très rémunérateur ; enfin les arrangemens sont combinés de telle sorte que l'état retrouvera un jour toutes les avances qu'il aura faites et se verra seul et unique propriétaire de la totalité du capital immobilisé dans les chemins de fer. Certes, si tous nos impôts recevaient une destination aussi fructueuse, les contribuables n'hésiteraient plus à proclamer, d'accord avec certains publicistes, que l'impôt est le meilleur des placemens.

Mais à ces profits directs viennent s'ajouter pour l'état les profits indirects, qui se traduisent par le progrès si rapide que les chemins de fer déterminent dans les différentes branches du travail. Tous les revenus sans exception se ressentent de l'influence des voies ferrées, et il est évident que la fortune publique ne s'accroît qu'en raison de l'augmentation de la fortune privée. La statistique, quelle que soit son habileté, ne pourrait chiffrer le développement

agricole, industriel et commercial dont nous sommes témoins depuis dix ans. Le regard le plus superficiel suffit d'ailleurs pour observer la révolution presque instantanée qui se produit dans les régions où pénètrent successivement les chemins de fer. On peut cependant, si l'on tient à s'en former par analogie une idée approximative, consulter les états du commerce extérieur, qui surpassent en exactitude et en précision les autres documens statistiques. Pendant la période décennale de 1827 à 1836, le mouvement général du commerce extérieur était en moyenne de 1,365 millions de francs par an; il s'est élevé à 2,112 millions pour la période de 1837 à 1846, et à 3,136 millions pour la période de 1847 à 1856. On ne comptait en exploitation, à cette dernière date, que 6,500 kilomètres de chemins de fer. En 1864, avec un réseau exploité de 13,000 kilomètres, le commerce extérieur a représenté une valeur de 7,329 millions. Complétons cette démonstration par l'étude des mouvemens du transit, car ce genre d'opérations est celui qui profite le plus des facilités données aux grands transports. De 1837 à 1846, la valeur moyenne annuelle des marchandises de transit n'était que de 194 millions de francs; elle s'est élevée à 306 millions pour la période de 1847 à 1856, et elle a, en 1864, atteint la somme de 723 millions, à laquelle il faut ajouter 200 millions, si l'on tient compte du mouvement spécial des marchandises importées sous le régime des admissions temporaires : c'est donc en réalité une valeur de plus de 900 millions qui représente le commerce du transit. En aucun pays, pas même en Angleterre, on n'a constaté un accroissement aussi rapide, et ce que l'on peut établir sûrement pour les opérations du commerce extérieur, il est permis de le conjecturer, dans des proportions au moins égales, pour le commerce intérieur, dont les transactions échappent, par leur multiplicité même et par l'infinie variété de leurs directions, aux calculs de la statistique.

Sans doute cet accroissement doit être attribué en partie aux réformes qui ont été introduites dans la législation commerciale et qui ont ouvert plus largement nos frontières aux échanges avec l'étranger; mais ces réformes elles-mêmes n'ont été que l'effet de l'établissement des chemins de fer. Si les voies ferrées, circulant à travers le pays comme les artères qui vivifient le corps humain, n'avaient point été là pour améliorer nos moyens de production, pour mettre les matières premières à la portée des usines où elles s'emploient, pour assurer les communications entre les fabriques et les marchés, et surtout pour abaisser le prix des transports, peut-être les conseillers les plus ardens de la réforme auraient-ils hésité à exposer l'industrie française aux hasards d'une concurrence où

elle aurait eu à lutter contre les Anglais, les Allemands, les Belges, pourvus depuis longtemps déjà de l'outil le plus puissant que le génie moderne ait mis entre les mains du travail. Si notre territoire n'avait pas été, lui aussi, bardé de rails, du nord au sud, de l'est à l'ouest, la réforme, quelque légitime qu'elle fût en principe, aurait pu sembler périlleuse, ou du moins elle n'aurait point produit les effets souverains et immédiats qui ont dépassé toutes les prévisions. Ce n'est donc que justice de porter au crédit des chemins de fer l'application récente de la liberté commerciale et l'impulsion qu'elle a imprimée aux échanges.

La grande industrie ne s'est réellement développée en France que depuis l'établissement des voies ferrées. Jusque-là, tout en conservant un rang élevé, souvent même le premier rang quant à l'élégance et à la perfection des produits, l'industrie française demeurait organisée sur une petite échelle; les capitaux lui manquaient; elle était mal outillée, elle éprouvait de graves difficultés à se procurer les matières et la main-d'œuvre; elle produisait peu et chèrement, bien différente en cela de l'industrie anglaise, dont la fabrication, montée en grand, obtenait par la multiplicité des relations et par l'économie des transports un approvisionnement assuré de matières premières, de capitaux et de bras. Du jour où nos manufactures ont pu disposer des mêmes moyens de communication, elles ont commencé à s'agrandir et à s'organiser en vue d'une production plus abondante et moins coûteuse. Elles ont profité de l'éveil donné aux petits capitaux, qui, rassurés par l'exemple que leur offraient les compagnies de chemins de fer, n'ont plus hésité à s'engager dans les grandes entreprises industrielles. Leur outillage s'est perfectionné, il s'est même renouvelé presque entièrement, grâce aux progrès que l'exploitation des voies ferrées a réalisés dans la construction des machines, dans le travail des métaux et dans l'emploi du combustible. Désormais nos manufactures peuvent faire venir à peu de frais leurs matières premières, comme elles étendent le rayon de leurs marchés de vente; elles n'ont plus à redouter au même degré la rareté ni les intermittences de la main-d'œuvre. Ce sont là les conditions nécessaires de la grande industrie, et si certains esprits, trop frappés de quelques inconvéniens que semble présenter au premier abord cette transformation des ateliers, méconnaissent les avantages du nouveau régime, un examen plus attentif et l'expérience devront les convaincre tôt ou tard que la révolution qui s'opère sous nos yeux était inévitable, que la concurrence exigeait impérieusement la concentration des forces productives, que les erremens de l'ancien système étaient devenus incompatibles avec les intérêts du travail et avec les besoins inces-

sans de la consommation, et que la France, sous peine de se laisser distancer à jamais par les nations rivales, ne pouvait ajourner plus longtemps la réforme industrielle que les chemins de fer ont accomplie.

On objecte, il est vrai, que, malgré cet outillage plus économique et en dépit de cette fabrication plus étendue, le prix des choses va sans cesse croissant, et que le consommateur paie les produits plus cher; on observe que, partout où le rail apparaît, l'enchérissement le suit; on signale avec un véritable effroi les déplacemens de population qui enlèvent des bras aux campagnes et qui encombrent les villes. Bien souvent ces objections et ces craintes ont été exprimées et combattues. L'enchérissement dont on se plaint en l'exagérant, qu'est-ce donc, sinon la preuve certaine que la nation s'enrichit plus vite, que les denrées et les produits sont demandés par un plus grand nombre, et que les moyens de paiement se sont accrus plus rapidement que la production elle-même? S'il ne s'agissait que d'une cherté momentanée, intermittente, on pourrait l'attribuer à un état anormal et douloureux qui aboutirait à une crise pendant laquelle tous les objets de consommation subiraient nécessairement une forte baisse, parce que les acheteurs, épuisés et ruinés, feraient défaut; mais il n'y a ici rien de semblable. La cherté est permanente, ou, pour parler le langage commercial, les prix se soutiennent. Or, pour qu'il en soit ainsi, il faut que la nation soit devenue plus riche, et l'on peut affirmer sans statistique, sans chiffres, par la simple observation des faits, que c'est l'unique raison du phénomène qui donne lieu à tant de regrets. Si l'on décompose les élémens du prix de revient des produits, on remarque que, sauf de rares exceptions, les matières premières sont moins coûteuses que par le passé, que les procédés de fabrication, par suite de l'emploi de la vapeur et d'un outillage plus perfectionné, sont plus économiques, que le capital s'obtient plus facilement, et surtout que les frais de transport, tant pour les matières premières que pour les produits fabriqués, sont beaucoup moins élevés. Pourquoi donc l'augmentation du prix de revient dans certains cas et celle du prix vénal presque partout? C'est que les salaires et les profits ont haussé, et cette hausse simultanée des profits et des salaires a naturellement fourni à un plus grand nombre de consommateurs les moyens d'acheter et de payer plus cher. Ce qui a été économisé sur les principaux élémens du prix de revient, et particulièrement sur les frais de transport, a tourné en accroissement de salaires et de bénéfices, c'est-à-dire en rémunération de travail. La matière s'efface devant l'intelligence, la machine marche et tourne au profit de l'homme. Voilà le motif, il n'y en a point d'autre, de l'enchéris-

sement général, et si les chemins de fer y ont contribué, cette influence doit leur être comptée parmi les plus grands services qu'ils aient rendus à notre génération.

Quant à la dépopulation des campagnes (nous nous servons du terme consacré), il est vraiment bien difficile d'y trouver un motif de critique contre les chemins de fer. Ici encore on perd de vue les avantages sans nombre que les voies ferrées procurent à la propriété rurale, et on se laisse effrayer par un inconvénient qui, selon toute apparence, ne sera que passager, qui se corrigera de lui-même, soit parce que le trop-plein des villes ramènera les citadins aux champs, soit parce que les procédés industriels, s'emparant à leur tour de certaines portions du travail rural, rendront moins sensible l'effet de la diminution des bras. Est-ce qu'en Angleterre, où les chemins de fer couvrent toutes les régions du territoire, où l'on compte un grand nombre de cités manufacturières très populeuses, les campagnes ont longtemps souffert de ce déplacement de travailleurs? Au surplus, il nous paraît tout à fait étrange que l'on fasse un crime aux chemins de fer de donner aux habitans des campagnes les moyens de se transporter où ils le jugent convenable pour leurs intérêts. Nous ne sommes plus au temps où des serfs étaient attachés à la glèbe. Laissons donc là les regrets féodaux, et proclamons au contraire qu'en ouvrant à tous la faculté de circulation, qui était précédemment le privilége d'un petit nombre, les chemins de fer remplissent une fonction très utile dont la société tout entière doit leur être reconnaissante.

Si nous voulions examiner dans ses détails multiples l'influence que les chemins de fer exercent sur les intérêts matériels, il serait aisé de prouver qu'ils réagissent sur tous les rouages du mécanisme administratif en leur donnant une impulsion qui augmente singulièrement leur puissance. Mentionnons seulement les services de la poste et du télégraphe, qui sont si intimement liés à l'existence des voies ferrées. En même temps, que de formalités inutiles et vexatoires, à commencer par les passe-ports, la locomotive n'a-t-elle pas supprimées! Elle a déjà brisé, ou peu s'en faut, les lourdes chaînes que la douane tendait à l'entour de nos frontières; à l'intérieur, nous la verrons quelque jour heurter l'octroi et se frayer une route libre et affranchie à travers les barrières du fisc, comme elle a percé les remparts épais des places fortes. Dès qu'elle siffle, elle veut que tout s'écarte devant elle; plus de retardemens, plus d'obstacle qui ne soit vaincu! Elle déraillera peut-être au choc d'un caillou que le hasard ou la main d'un enfant aura placé sous sa roue de fer; mais qu'elle se lance contre les plus solides redoutes où se retranchent encore les institutions parasites d'un autre âge avec leur

attirail de règlemens, de restrictions, d'antiques veto, elle les aura bien vite réduites en poudre. C'est l'engin le plus formidable et le plus bienfaisant de la révolution économique qui s'accomplit sous nos yeux avec une rapidité si merveilleuse et un tour si naturel que nous devons presque réfléchir pour la reconnaître et la comprendre. Il n'y a peut-être pas une seule condition de notre existence matérielle qui n'ait été modifiée, améliorée et surtout accélérée par l'intervention des chemins de fer.

Comment oublier dans cette énumération les travaux vraiment gigantesques auxquels a donné lieu l'établissement des chemins de fer et que l'on a nommés si justement travaux d'art? Soit qu'on aplanisse des collines en leur enlevant d'énormes tranches de terre, soit que l'on creuse des tunnels au travers des plus hautes montagnes, soit que l'on plante des ponts sur les plus grands fleuves, soit enfin que l'on érige les immenses bâtimens des gares, ces œuvres si diverses attestent les progrès qu'a réalisés l'art de l'ingénieur et suscitent chaque jour des procédés nouveaux, qui sont utilisés immédiatement dans les chantiers. Les architectes, les entrepreneurs, et, dans un ordre plus élevé, les savans eux-mêmes, pourraient dire ce qu'ils doivent d'enseignemens et de découvertes aux ingénieurs qui ont construit les voies ferrées. La France ne le cède pas à l'Angleterre pour l'exécution de ces travaux si hardis qui étonnent et charment les regards. En Europe, en Italie, en Autriche, nos ingénieurs sont appelés à tracer les chemins de fer; partout, à l'étranger comme en France, on leur rend hommage; la juste célébrité qui s'attache aux noms des plus éminens rejaillit sur le corps tout entier et honore grandement notre pays.

Il serait plus difficile de préciser l'influence politique des chemins de fer. Incontestablement la France est plus compacte, plus unie, par conséquent plus forte, depuis que toutes les régions qui la composent sont rapprochées l'une de l'autre par un système de communications plus faciles et plus rapides. Si elle était attaquée du dehors, elle trouverait dans l'organisation du réseau d'énergiques moyens de defense, puisqu'elle pourrait en très peu de temps diriger ses forces vers les points menacés. Il est facile d'en juger d'après ce qui s'est passé en 1859, lors de la guerre d'Italie. Il a suffi de quarante jours pour transporter jusqu'aux Alpes une armée de près de deux cent mille hommes et de trente mille chevaux! Il semble donc que l'achèvement du réseau doit avoir pour conséquence la réduction de l'effectif militaire, la plus grande mobilité de l'armée pouvant, dans une certaine mesure, suppléer au nombre. Jusqu'ici cette conséquence ne s'est pas produite. L'établissement militaire de la France a conservé ses anciennes proportions, et le

chiffre du contingent annuel n'a pas été diminué. Il serait également permis de supposer que l'existence des chemins de fer, en modifiant les distances et en déplaçant les étapes de passage comme les centres d'activité, pourrait amener le remaniement de plusieurs circonscriptions politiques et administratives, la suppression de sous-préfectures, de tribunaux, de services locaux, qui n'ont plus de raison d'être et dont l'entretien est inutilement coûteux. Ce travail ne s'est pas fait, et aucun symptôme n'indique qu'on y songe. Il est vrai qu'il soulève les questions les plus délicates, qu'il exige de grands ménagemens, et qu'il est de nature à mettre en émoi tous les clochers du pays le jour où il s'agira de l'entreprendre. Il faudra bien cependant qu'on s'y décide, car le tracé des chemins de fer a changé la carte de la France, et il est logique qu'une organisation nouvelle soit appropriée à des besoins et à des intérêts qui diffèrent très sensiblement des conditions de l'ancien régime. Quoi qu'il en soit, les voies ferrées peuvent, sous ce rapport, procurer à l'état une économie réelle ainsi qu'un meilleur agencement du mécanisme administratif.

On s'est demandé si l'extension des chemins de fer sera favorable à l'action du pouvoir ou au principe de liberté. Les chemins de fer constituent un grand instrument de gouvernement, et cet instrument, placé entre les mains des compagnies, se trouve de fait à la disposition presque entière du pouvoir. Si le raisonnement s'arrêtait à ce point, le pouvoir aurait à sa disposition une arme nouvelle et une arme très puissante dont pourraient s'effrayer les amis de la liberté; mais il convient d'aller plus avant. L'antagonisme qui se produit trop souvent entre l'autorité et la liberté n'est point un antagonisme fondamental ni nécessaire. Lorsque malheureusement il existe, on doit l'attribuer soit à ce que le pouvoir, servi par de mauvais agens, trompé par de faux rapports, gouverne et administre mal, soit à ce que la liberté, mal éclairée sur les intentions du pouvoir, égarée par de fausses impressions, proteste et s'insurge. La guerre qui se déclare alors par suite d'erreurs et de torts réciproques n'est le plus souvent que l'effet d'un malentendu qu'ont envenimé les circonstances et les passions des hommes, et qui aboutit un jour ou l'autre à la tyrannie ou à la révolution. Si donc on fournit au pouvoir un moyen de mieux surveiller ses agens, de connaître plus directement les vœux et les doléances de la nation, d'observer avec plus de sûreté le véritable courant de l'opinion publique, si en même temps on donne à la liberté un moyen de contrôler et d'apprécier plus exactement les intentions et les actes du pouvoir, il semble que l'antagonisme risquera moins de se produire et que la réconciliation sera plus prompte. Les chemins

de fer offrent précisément ce moyen; ils établissent entre le gouvernement et les gouvernés des relations plus fréquentes qui sont destinées à calmer tout à la fois les défiances instinctives du pouvoir et les ardeurs excessives de la liberté. Portons nos regards sur l'ensemble de l'Europe. Il est impossible de ne point remarquer que, depuis l'extension des voies ferrées, les principes de liberté sont en progrès parmi les peuples, sans que l'autorité ait rien perdu de sa force. Les nations sont assurément mieux administrées, et les gouvernemens de leur côté, en jugeant de plus près les idées, les choses et les hommes, sont moins timides à se démunir des garanties, souvent oppressives, qui, à une époque où l'éloignement augmentait les défiances, pouvaient leur paraître nécessaires. En un mot, les chemins de fer, considérés au point de vue politique, représentent un lien et non pas une arme; ils servent tout à la fois le pouvoir et le principe de liberté; ils contribuent à la bonne administration du pays et à l'harmonie générale.

S'il en est ainsi pour la politique intérieure, l'influence féconde des chemins de fer apparaît plus manifeste encore pour les relations de la politique internationale. Supposons que la France en fût encore réduite à ses anciennes voies de communication, le commerce avec l'étranger, dont nous avons plus haut signalé le prodigieux développement, cheminerait à petites journées sur les routes ou sur les canaux, avec cette augmentation moyenne annuelle de quelques millions qui figurait naguère dans la statistique officielle comme un indice de ce qu'on appelait alors la prospérité croissante. Aujourd'hui c'est par bonds de centaines de millions que se traduit l'augmentation des échanges. Sans les chemins de fer, les expositions universelles, ces grandes fêtes internationales auxquelles il a été donné à la France de prendre une part si brillante, si honorable et si utile pour elle, auraient été impossibles à organiser. On ne verrait point ces réunions fréquentes d'hommes et d'idées qui forment en quelque sorte le congrès permanent des peuples, et qui resserrent de plus en plus les liens de la solidarité européenne. Comment calculer ce que la France a gagné et gagne tous les jours, non-seulement en profits matériels, mais encore en profits intellectuels, en progrès moral, en influence politique, à la multiplication de ses rapports avec l'étranger? Traités de commerce, conventions postales et télégraphiques, actes consacrant la propriété intellectuelle ainsi que la liberté religieuse, arrangemens de toute nature protégeant les intérêts français sur le sol étranger aussi efficacement que sur le territoire national, voilà les formes extérieures et authentiques du régime nouveau; mais au-dessus de tout cela plane une idée souveraine, c'est-à-dire l'idée de paix,

sous l'égide de laquelle se propagent universellement les notions de la liberté et du travail. Avec les intérêts ainsi amalgamés et enchevêtrés, avec les affections créées par le contact, avec les sentimens réciproques d'estime et même de crainte qui circulent librement à travers toute l'Europe, la guerre n'est plus à la discrétion d'un accident qu'amène le hasard, ni du caprice ou de l'ambition des souverains. C'est l'idée de paix qui règne, à ce point que, même au lendemain du combat et dans toute l'ardeur du triomphe, elle arrête la marche du victorieux. Le mérite de cette transformation générale dans les sentimens des peuples appartient en grande partie aux voies ferrées.

Tels sont les services que nous rendent les chemins de fer, tels sont les avantages qu'ils apportent à notre génération et qu'ils promettent aux générations qui viendront après nous; voilà leur bilan. Ils donnent le *progrès* en toutes choses, ils le prodiguent avec une largesse que les imaginations les plus enthousiastes ne pouvaient prévoir et que les statistiques les plus habiles seraient incapables de mesurer. Aussi s'explique-t-on la place qu'ils occupent dans nos désirs et dans nos espérances, ainsi que la vivacité des discussions qui s'agitent à leur sujet. La France est arrivée à posséder 13,000 kilomètres en pleine exploitation; elle en aura bientôt 21,000, sans compter les chemins de fer d'intérêt local qui apparaissent à l'horizon (1). Cette grande entreprise a-t-elle été sagement conçue et habilement menée? Aurait-on pu avec d'autres procédés l'exécuter plus économiquement et plus vite? Les compagnies chargées de la construction et de l'exploitation ont-elles répondu à la confiance du gouvernement et à l'attente du public? Nous avons examiné ces différens points en exposant le système des concessions, en comparant l'exploitation du réseau français avec celle du réseau anglais, et en présentant le tableau des résultats obtenus. Nous croyons sincèrement que les milliards consacrés aux chemins de fer ont été employés avec une rare intelligence et avec d'immenses profits pour la nation. Les améliorations réalisées depuis l'origine de l'exploitation sont considérables et continues; l'avenir doit en procurer de nouvelles. Que notre impatience soit toujours en avant de ces progrès, qu'elle les provoque, qu'elle les stimule, en exerçant un contrôle incessant et rigoureux sur les compagnies, cela est naturel et légitime, car nous y sommes tous intéressés; mais il faut que parfois cette impatience sache se modérer, que le contrôle soit équitable, que la critique invoque de bonnes raisons et qu'elle

(1) Voyez le rapport sur le projet de loi relatif aux chemins de fer d'intérêt local, par M. le comte Le Hon, député; 1865.

écoute les réponses. Il n'y a peut-être pas de question qui ait été plus souvent examinée et débattue que celle de l'exploitation des chemins de fer. Indépendamment des discussions législatives et de la surveillance exercée par les fonctionnaires de l'état, il y a eu, on peut le dire, enquêtes sur enquêtes. Tout a été observé, analysé dans les moindres détails. Qu'est-il arrivé? C'est que le gouvernement, tuteur naturel de l'intérêt public, n'a pu s'empêcher de rendre justice à la gestion des compagnies quant à l'opération des transports, et qu'il s'est placé ouvertement en travers des attaques dirigées contre elles. Et enfin comment penserait-on obtenir plus de garanties pour la direction de ces grandes entreprises? La plupart des services d'exploitation sont confiés à des ingénieurs dont le mérite est universellement reconnu. De plus, par une heureuse fortune, les conseils d'administration ont pu recueillir dans leur sein, à la suite de nos révolutions politiques, des hommes éminens qui, après avoir occupé le premier rang dans l'état, sont venus leur apporter le plus utile concours. Nous voyons également figurer dans ces conseils des noms d'une illustration politique plus récente. S'imagine-t-on que ces ingénieurs, ces anciens ministres, conseillers d'état, magistrats, qui, pendant la plus grande partie de leur carrière, ont été habitués à traiter les questions de haut, sous l'inspiration et à la seule lumière de l'intérêt public, ont tout d'un coup changé leurs habitudes de travail, et qu'ils sont arrivés là, comme s'ils se fussent assis à un comptoir, pour vendre du transport au plus haut prix? Non, ils ont vu dans les chemins de fer une grande œuvre nationale à laquelle ils pouvaient dignement s'employer; ils savent, par leur ancienne expérience, que les intérêts des actionnaires dans les entreprises de cette nature sont d'autant mieux sauvegardés qu'il est donné une satisfaction plus grande à l'intérêt général; leur responsabilité devant le gouvernement et à l'égard du capital qu'ils représentent s'accorde avec leur propre dignité pour les maintenir dans les erremens d'une administration libérale et soucieuse de la prospérité publique. De cette façon, ils continuent à servir le pays, ce qui est, disons-le incidemment, l'irrésistible penchant de tous ceux qui, à un degré quelconque, ont eu l'honneur d'exercer des fonctions politiques ou administratives. Voilà les garanties que les compagnies peuvent invoquer pour la défense de leur gestion, garanties personnelles et morales qui commandent la confiance. N'ayons donc pas d'inquiétude sur l'exploitation des chemins de fer. Elle est en de bonnes mains, et elle assure au pays tous les bénéfices qu'il doit en attendre.

C. Lavollée.

LA RUSSIE

DANS LE CAUCASE

L'EXODE DES CIRCASSIENS ET LA COLONISATION RUSSE.

I. *Pisma iz Tifliça* (*Lettres écrites de Tiflis*), par M. le général-major de Fadeief, publiées dans la *Gazette de Moscou* (*Moskovskiya Védomosti*), 1864-65.— II. *Vozpominania Kavkazkago ofitsera* (*Souvenirs d'un officier de l'armée du Caucase*) dans le *Rousskii Véstnik* (*le Messager russe*), 1864. — III. *The Circassian war, as bearing on the Polish insurrection*, London 1863. — IV. *The Circassian Exodus*, suite d'articles insérés dans le *Times*, 1864. — V. *Correspondence respecting the regulations issued by Russian government in regard to the trade with the eastern coast of the Black Sea*, presented to the House of Commons by command of Her Majesty, 1863. — VI. *Papers respecting the settlement of the Circassian emigrants in Turkey*, 1864. — VII. *Rapport présenté au conseil de santé* (de l'empire ottoman) *dans la séance du 28 juin 1864* par M. le docteur Barozzi, chargé d'une mission sanitaire concernant l'émigration circassienne; Constantinople 1864.

I.

Les longues épreuves et les souffrances cruelles qu'une lutte disproportionnée causa aux Tcherkesses n'étaient que le prélude de celles qui les attendaient hors de leur patrie, un présage sinistre de la ruine où la nation allait s'engloutir. A l'œuvre de la destruction opérée par la main de l'homme succéda l'action encore plus meurtrière de la nature, dont les fléaux conjurés moissonnèrent ceux que les coups de l'ennemi n'avaient point atteints. Il semble qu'un arrêt du sort avait condamné ces populations à disparaître de la surface de la terre; on dirait une victime marquée du sceau de la fatalité antique.

Nous avons vu les tribus tcherkesses terrassées l'une après l'autre, refoulées jusqu'aux limites extrêmes de leur territoire, acculées sur les bords de la mer, sans ressources et sans abri (1); nous avons

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1865.

maintenant à les suivre dans la voie douloureuse qui les conduisit sur la terre étrangère, et à terminer par ce lugubre épilogue le triste drame dont la guerre nous a rendus les spectateurs.

Une observation que suggère tout d'abord l'émigration tcherkesse, c'est qu'elle n'est pas, comme on l'a cru et comme on l'a répété plusieurs fois, un accident purement contingent, un acte de la volonté seule du vainqueur; elle est un fait complexe et par les causes qui l'ont occasionné et par la durée du temps dans lequel il s'est accompli. Ce fait est le résultat d'influences et de circonstances diverses qui ont agi simultanément, et qui doivent être discernées avec soin pour être appréciées sciemment et avec impartialité. A cet égard, les dates sont déjà une révélation : le premier groupe de montagnards qui se détacha pour gagner le territoire turk partit en 1859, à l'époque où tomba Schamyl et avant que la guerre ne fût sérieusement engagée avec les tribus du Caucase occidental. Ce départ fut volontaire, puisque la masse des émigrans appartenait aux tribus pacifiées de la région du Kouban, auxquelles se joignirent les Tartares Nogaïs, qui erraient comme nomades dans les steppes aux environs de Stavropol et qui étaient façonnés depuis longtemps au joug de la Russie. Et ce qu'il y a de plus significatif, c'est qu'il coïncida avec l'éloignement des Tartares, qui dans la Crimée formaient le fond de la population rurale. On se rappelle que la retraite précipitée de ces derniers fut un désastre pour les propriétaires fonciers de la péninsule; la main-d'œuvre atteignit un prix exorbitant; le manque d'ouvriers fut si grand que les champs restèrent abandonnés sans culture, et que la moisson, parvenue à sa maturité, se perdit sur pied faute de bras pour la couper et la renfermer dans les greniers. A partir de 1859 et dans le courant de 1860, Constantinople vit arriver 50,000 de ces Tartares de la Crimée; en comptant ceux qui les suivirent et qui furent disséminés dans les différentes provinces de la Turquie, ils dépassèrent le nombre de 300,000, d'après les calculs officiels de la Porte. Dans les khans et autres établissemens publics où on les logea pendant l'hiver, ils furent entassés et souffrirent à tel point que le typhus, la dyssenterie et les fièvres paludéennes les enlevèrent par milliers; les survivans se fondirent dans la masse de la population turque, et tous ont si bien disparu aujourd'hui, au bout de quatre années, que nul ne saurait dire ce qu'ils sont devenus. Le mobile, avéré d'ailleurs et connu maintenant de tout le monde, qui détermina ces Tartares, ainsi que les communautés musulmanes du Caucase, à déserter le territoire russe est le fanatisme religieux excité par des prédications très actives, quoique clandestines. J'ai montré précédemment les mêmes instigations agissant sur les Tcherkesses et la propagande à la fois religieuse et politique des apôtres du Koran

s'efforçant de les entraîner. Que cette impulsion ait été une des causes déterminantes de leur départ et la première origine de leurs malheurs, c'est ce qu'avoue très explicitement l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de Russie, lord Napier, dans une dépêche adressée au comte Russell en date du 23 mai 1864. Il ajoute que lorsque l'émigration, prenant des proportions colossales, devint un très sérieux embarras et un sujet d'alarmes pour le gouvernement ottoman, celui-ci demanda au cabinet de Pétersbourg de la retarder et de la régulariser (1); mais il n'était plus temps. Pour les Tcherkesses, les Turks étaient un peuple ami, un peuple saint; ils se représentaient le sultan, le grand padischah des vrais croyans, comme le plus puissant monarque de l'univers, prêt à répandre sur eux d'une main libérale ses inépuisables trésors, ses états comme un asile où ils vivraient dans l'abondance, les terres qu'ils y trouveraient comme une large compensation de leurs rochers dévastés par le fer et le feu des Russes. A toutes les instances employées pour leur persuader d'aller se fixer comme colons sur le Kouban, ils répondaient invariablement : « Avec vous, nous serions bien peut-être, mais nous voulons vivre et mourir parmi nos frères de l'islam; notre désir est que nos ossemens reposent un jour dans une terre bénite. »

Ces propositions et ces promesses étaient d'autant plus sincères que, si la raison d'état exigeait l'éloignement des Tcherkesses des bords de la Mer-Noire et leur remplacement par des colons russes, il y avait bien quelque avantage à les retenir au Caucase en les transplantant dans des lieux où ils cesseraient d'être à craindre. Il fallait peupler de nouveau et rendre à la culture une contrée que la guerre et l'émigration avaient privée de ses habitans. Les Tcherkesses, acclimatés et habitués à la vie de montagnes, semblaient pouvoir répondre assez bien à ces vues du gouvernement russe, quoique réfractaires par leur nature à tout travail régulier et assidu, plutôt guerriers que laboureurs. Les terres qui leur avaient été assignées avaient assez d'étendue pour contenir tous ceux qui, d'après les présomptions les plus vraisemblables, voudraient aller s'y fixer, une fertilité suffisante pour fournir amplement à tous leurs besoins. Elles comprenaient 1,500,000 deciatines (1,638,750 hectares) réparties en trois lots : le premier d'un million de deciatines sur la rive gauche du Kouban, le second de 300,000 deciatines des meilleures terres de tout l'empire, dans le district de Piatigorsk, abandonnées par les Nogaïs, et le troisième lot pris sur le territoire des établissemens cosaques, qu'une mesure récente avait déplacés

(1) *Papers respecting the settlement of the Circassian emigrants in Turkey*, pièce n° 13, p. 9.

et transférés sur les lignes les plus avancées. Défalcation faite des montagnards émigrés ou morts pendant la guerre, il fut constaté que ceux qui avaient consenti à rester n'étaient pas même assez nombreux pour couvrir toute la surface du territoire réservé aux colons indigènes. Il n'existait donc aucune raison pour rejeter les Tcherkesses au dehors sur le territoire ottoman, comme il n'y en avait aucune pour les retenir de force au Caucase. L'emploi de la contrainte aurait été un acte aussi impolitique que dangereux; prétendre assujettir à la fois et le pays et ses habitans, c'eût été provoquer une résistance doublement opiniâtre, prolonger la lutte et l'effusion du sang. Il n'y avait pas lieu d'ailleurs de garder dans les limites de l'empire des populations dont l'antipathie était manifeste, et rien ne fut mis en œuvre soit pour favoriser, soit pour contrarier leur volonté de s'éloigner.

La première émigration, celle qui eut lieu en 1859, et qui fut déterminée par la chute de Schamyl, comptait dans ses rangs, comme je l'ai dit plus haut, les Nogaïs des environs de Piatigorsk et quelques tribus musulmanes pacifiées. Ce départ prouva que ces tribus n'avaient rien perdu de leurs dispositions hostiles, qu'elles n'avaient supporté jusque-là le joug des Russes que dans l'attente d'une prochaine délivrance. Lorsqu'elles virent cet espoir s'évanouir, elles se décidèrent à quitter leur pays souillé par la présence des infidèles. Ceux qui émigrèrent dans ces premiers temps furent, outre les Nogaïs, une grande partie des Abazes, vivant dans la plaine ondulée qui s'étend entre le Kouban et l'Ouroup. Sur leurs traces marchèrent, en 1861, les Beslesneï et quelques petits clans qui les touchaient de près par le voisinage ou le mélange du sang. L'année suivante, le mouvement s'arrêta; les montagnards remportèrent quelques avantages partiels, et leur courage se ranima. En 1863, la chance ayant tourné contre eux et sous le coup de défaites réitérées et définitives, ils recommencèrent à émigrer, mais cette fois par masses énormes et avec un emportement tellement irrésistible et désordonné que toutes les prévisions furent dépassées et que les deux gouvernemens russe et ottoman se trouvèrent impuissans à contenir et à diriger ce torrent débordé. Ce fut cet ébranlement subit de tout un peuple qui occasionna le désastre dont il a été victime, désastre épouvantable dont chacun cherche aujourd'hui à se disculper, et où tous ont encouru et auront devant la postérité leur part de responsabilité.

Vers la fin de 1863, la majeure partie de la tribu des Abadzekhs, retirée sur les hautes cimes du Caucase, s'y soutenait encore, épuisée par deux hivers passés dans ces âpres solitudes, au milieu des glaces et des neiges, cernée de tous côtés, par derrière, à droite et à gauche, par un réseau de baïonnettes, en face par la mer.

Dans cette situation désespérée, un découragement soudain les gagne tous à la fois, une panique aveugle les égare, et comme une avalanche ils se précipitent sur le versant de la montagne, pour atteindre en toute hâte les bords de la mer. Les rangs des fuyards se grossirent bientôt des débris de deux autres tribus, les Schapsougs méridionaux et les Oubykhs. La terreur et la confusion redoublèrent par l'arrivée des familles qui s'étaient réfugiées dans les lieux les plus écartés, et que l'épée impitoyable des soldats russes en délogeait. L'aspect seul de cette multitude qui se pressait sur le rivage annonçait les indicibles misères qu'elle avait endurées et navrait le cœur : les hommes y étaient en majorité, la population virile avait eu seule la force de résister; mais tout ce qu'il y avait d'êtres faibles, femmes, enfans, vieillards, avait été décimé.

Deux ans auparavant, le chef militaire de la province du Kouban, le général Yedokimof, prévoyant cette débâcle générale, avait demandé à son gouvernement l'envoi de navires pour recueillir les émigrans et les transporter en Turquie; mais cette mesure de précaution et d'humanité avait été négligée ou différée jusqu'alors. Errans sur un rivage inhospitalier, éperdus, les Tcherkesses, les yeux fixés sur l'horizon, ne voyaient venir à eux que quelques *kotchermas* turques où ils se jetaient en s'y disputant la plus petite place. Ces embarcations prenaient des passagers en nombre cinq ou six fois plus considérable qu'elles ne pouvaient en contenir. Les patrons, contrebandiers par état, au cœur endurci par l'habitude du trafic des esclaves qu'ils allaient chercher sur cette côte, montraient une âpreté sordide et cruelle, ne recevant à bord que ceux qui les payaient argent comptant ou par la remise de quelque objet de valeur et même de leurs femmes ou de leurs enfans.

Le grand-duc Michel, témoin de ces scènes de désolation, donna les ordres les plus pressans pour y remédier autant que cela se pourrait, et chargea ses aides de camp d'en diriger l'exécution. Des bâtimens à vapeur ou à voiles furent nolisés aux frais du trésor impérial, les navires des compagnies maritimes mis en réquisition. En même temps le cabinet de Constantinople envoyait des vaisseaux de guerre qui avaient été désarmés et convertis en bâtimens de transport. Dès l'ouverture de la navigation, au printemps de 1864, trois commissions, composées d'officiers russes, furent instituées pour présider à l'embarquement des émigrans, empêcher l'encombrement à bord, et pourvoir à ce qu'en partant ils fussent approvisionnés de vivres et d'eau potable, et reçussent les soins médicaux que leur état réclamait. Les bâtimens frétés par le gouvernement durent se charger gratis de ceux qui seraient désignés par les commissaires. Sur les navires de commerce, qui vinrent librement prêter leur concours à la marine de l'état, le pas-

sage des indigens était payé. Quant aux montagnards qui avaient conservé quelques ressources, on leur accorda un secours supplémentaire d'un rouble argent (4 fr.) par individu, adulte ou enfant indistinctement. Par une mesure administrative, le prix du passage fut fixé au taux uniforme de 3 roubles (12 fr.) sur les bateaux à vapeur, d'un rouble 75 kopeks (7 fr.) sur les navires à voiles, en sorte que même ceux qui étaient solvables n'eurent à débourser de leur pécule personnel que 2 roubles ou bien 75 kopeks (3 fr.) seulement.

Dans une lettre adressée de Théodosie au *Journal de Constantinople*, on lit que la somme dépensée à cette occasion s'élevait à 136,713 roubles ou 546,713 fr. En admettant que l'auteur de cette lettre ait été mieux informé à ce sujet qu'il ne l'a été sur un autre chiffre qu'il énonce ailleurs et que nous lui contesterons tout à l'heure, il est évident qu'une pareille somme est bien peu de chose pour soulager une infortune immense et subvenir à la détresse de toute une population; mais faut-il y voir, comme on l'a fait, une parcimonie inspirée par un odieux calcul, insouciante du sort des proscrits chassés brutalement et dépouillés de leur patrimoine? Une accusation aussi grave aurait besoin d'être appuyée de quelque preuve positive, et elle ne l'a jamais été, que nous sachions. Dans la conquête du Caucase, la Russie avait un but en vue; ce but, elle l'a poursuivi avec une logique inflexible et par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, mais elle n'a jamais eu recours à des rigueurs inutiles. Chaque acte de la vie individuelle de l'homme comme de la vie collective des nations a sa raison d'être et de se manifester, raison morale ou dictée par l'intérêt personnel; aller au-delà serait non pas seulement une perversion de la volonté, ce serait une aberration de l'intelligence et dans la pratique une de ces fautes que les habiles n'ont garde de commettre. L'exiguïté relative de la dépense faite pour les montagnards par la caisse militaire de la province du Kouban semble prouver plutôt l'insuffisance de ses ressources, peut-être aussi leur fière obstination à ne point accepter les bienfaits que leur offrait la même main qui les avait domptés et humiliés. Ce qui contribua surtout à leur perte, il faut avoir le courage de le dire, c'est, avec un concours de funestes circonstances, l'imprévoyance de tous, amis ou ennemis, et une suite de calculs faux et de démarches intéressées; c'est ainsi que le cabinet de Saint-Pétersbourg fut alors mis en éveil par les intrigues dont il eut vent, et qui s'agitaient auprès de la Porte pour la dissuader de donner l'hospitalité aux Tcherkesses, qui, forcés de rester chez eux, recommenceraient la guerre, et par les bruits qui circulèrent en même temps d'une velléité d'intervention de la part des puissances de l'Europe occidentale en leur faveur. Les susceptibilités

ombrageuses d'une politique alarmée firent taire cette fois, comme cela est si souvent arrivé dans tous les temps et partout ailleurs, la voix de l'humanité; pour des vaincus récalcitrans et considérés comme dangereux, il n'y eut ni grâce ni délai : ils furent poussés brusquement vers la mer et l'exil. De là les embarras et les désordres d'un départ précipité, accrus par la rareté des moyens de transport.

Des rivages de la Circassie nous allons maintenant cheminer avec eux sur les flots de la Mer-Noire et les accompagner jusqu'à leur dernière étape sur le territoire ottoman. Les élémens de notre récit ont été empruntés en premier lieu au rapport d'un témoin oculaire, M. le docteur Barozzi, chargé par le conseil de santé de Constantinople de se rendre dans les localités du littoral de l'Asie-Mineure où abordèrent les Tcherkesses, et de faire exécuter les mesures d'hygiène, d'ordre et d'assistance que leur arrivée avait rendues urgentes (1), — en second lieu à l'introduction historique qui accompagne ce rapport dans la *Gazette médicale d'Orient*, et qui paraît également puisée à des sources authentiques. Nous ne saurions mieux faire que de suivre ces deux guides pas à pas.

Les principales stations de la côte ottomane dans la Mer-Noire où se portèrent les Tcherkesses furent d'abord Trébizonde et ensuite Samsoun. Quelques-uns, mais en petit nombre, poussèrent jusqu'à Sinope. Depuis le mois de novembre 1863, et malgré les rigueurs d'un hiver précoce, ils arrivèrent par bandes qui se succédaient presque sans interruption, entassés quelquefois au nombre de 4 à 500 sur de petites barques, en proie à des maux de tout genre. Souvent la traversée sur une mer célèbre par ses orages avait été longue et laborieuse. Une partie avait succombé en route; mais l'encombrement était tel à bord, l'insouciance et la négligence poussées si loin que les morts restaient accolés aux vivans. Au fur et à mesure que grossit le courant de l'émigration, on les vit se présenter par convois de 4, 5 et même 10,000 à la fois dans des conditions encore plus déplorables. On cite entre autres le dernier convoi, qui comptait 6,000 personnes, entassées sur une vingtaine de barques où gisaient pêle-mêle les morts et les mourans. Comme le voyage, ralenti par le mauvais temps, avait été fort rude, ces pauvres gens, démunis de tout, avaient été obligés pour étancher leur soif de boire de l'eau de mer. Ils étaient si faibles qu'il fallut à leur arrivée les prendre à bras, comme des colis, pour les

(1) Comme récompense de sa belle conduite dans cette occasion, M. le Dr Barozzi a reçu la décoration de la Légion d'honneur. L'envoi des insignes de cette distinction était accompagné d'une lettre de M. le ministre des affaires étrangères, aussi honorable pour l'auteur de cette lettre que pour celui à qui elle était adressée.

déposer à terre; beaucoup souffraient de vomissemens ou de la dyssenterie, de la variole ou d'affections typhiques; tous mouraient de faim et de froid.

Une fois débarqués, ils se jetaient dans les villes, emportés par le besoin irrésistible de trouver des alimens et un abri. Dans les premiers jours de décembre, plus de 5,000 remplissaient déjà l'intérieur de Trébizonde, et ce nombre, s'accroissant de jour en jour, finit par dépasser le chiffre de 100,000. Vers le milieu d'avril, l'agglomération était au comble dans cette dernière ville, et les arrivages furent contraints de s'en détourner pour se diriger sur Samsoun. C'est vers ce côté que convergea dès lors le mouvement principal des émigrans. Les 10,000 que reçut d'abord Samsoun se trouvèrent au bout de quelques semaines au nombre de 30,000, et bientôt après de 120,000. La situation des habitans comme des réfugiés devint des plus graves et très alarmante. A Trébizonde, ceux-ci obstruaient les places et les rues; le lazaret, les magasins, toutes les maisons disponibles en regorgeaient. Les maladies épidémiques qu'ils avaient apportées avec eux se développèrent rapidement, et la mortalité sévissait avec une intensité croissante. Les cadavres, ensevelis sous une légère couche de terre ou simplement enfouis sous la neige, s'amoncelaient dans les cimetières placés à l'intérieur de la ville. Il y avait à craindre qu'au moment du dégel les miasmes putrides dégagés de ces restes humains mis à découvert ne vinssent ajouter leurs émanations délétères aux causes d'infection déjà existantes. Les habitans étaient dans la consternation, les affaires suspendues. A Samsoun, la ville, comme prise d'assaut par une multitude affamée, offrait l'image d'une désolation plus grande encore. La population, menacée du pillage et terrifiée, commençait à fuir. Pour faire face à tant de difficultés et de dangers, quelles étaient les ressources? Des autorités démoralisées, du pain et des alimens à peine, quelques rares abris ouverts à tous les vents, pour toute force publique cinq *zaptiés* (soldats de police), point d'argent ni de crédit.

Les secours accordés par le gouvernement ottoman avaient été promptement épuisés ou n'arrivaient pas. Quelles sommes d'ailleurs n'aurait-il pas fallu pour défrayer ces milliers d'hôtes survenus à l'improviste dans un dénûment sans pareil et pourvoir à leur installation dans les diverses provinces de l'empire où on se proposait de les interner! Cette dépense énorme et imprévue aurait surchargé et dérangé un budget plus en ordre et mieux doté que celui de la Turquie; mais il faut lui rendre cette justice, que dans sa pauvreté elle s'empressa d'ouvrir sa main compatissante à des coreligionnaires malheureux, et si le plus grand nombre d'entre

eux périrent, le gouvernement et la charité privée firent du moins tous les sacrifices possibles pour les sauver (1).

L'évacuation de Trébizonde et de Samsoun et la dispersion des émigrans comme première mesure de salubrité étaient d'autant plus urgentes que leur accumulation dans ces deux villes prenait des proportions plus considérables. De ces masses, foyers d'infection et sur lesquelles la mort s'acharnait, la contagion rayonnait dans les environs et menaçait d'envahir les provinces limitrophes. Dans le mois de décembre, on en transporta plusieurs milliers sur divers points du littoral de la Mer-Noire; 2,000 furent envoyés à Constantinople et logés au milieu de la ville, dans des khans, d'où le mal dont le germe était en eux ne tarda pas à se répandre dans les quartiers environnans; 40,000, débarqués sur la côte d'Europe, à Varna et à Kustendjé, furent de là dirigés dans l'intérieur du pays, jusqu'aux environs de Widdin, par la navigation du Danube, par la voie ferrée, ou par d'autres moyens de locomotion. Leur sort ne fut pas meilleur que celui de leurs autres compatriotes. Ils marquèrent les traces de leur passage dans les plaines basses et marécageuses de la Bulgarie en jonchant les chemins de leurs cadavres, en semant le typhus et la variole partout où ils passaient.

Bientôt le départ de ces colonies partielles fut ralenti ou suspendu par l'épidémie qui frappa les équipages eux-mêmes des embarcations employées à ce service. Le premier qui en ressentit les atteintes fut un pyroscaphe ottoman qui, dans les premiers jours de décembre, avait amené des Tcherkesses de Trébizonde à Constantinople et en avait perdu huit pendant la traversée. A peine ce navire eut-il repris la mer après avoir mis à terre ses passagers, que le typhus éclatait à bord avec violence et enlevait notamment le capitaine et le mécanicien. Un autre navire, mais cette fois un navire européen, par conséquent assujetti à une police sanitaire rigoureuse et bien entendue, la *Tamise*, appartenant à la compagnie des Messageries impériales, fut encore plus maltraité. Il avait quitté Trébizonde le 13 décembre emportant 113 Tcherkesses, qu'on avait eu le soin de prendre tous bien portans et de placer

(1) D'après les informations qu'il m'a été donné de recueillir, voici le relevé des sommes affectées au secours des réfugiés tcherkesses. J'aurais obtenu, je n'en doute pas, un chiffre plus élevé, si mes renseignemens avaient été complets : la Porte, 200,000 liv. sterl. (3,000,000 francs); le sultan, sur sa cassette particulière, 100,000 liv. sterl. (1,500,000 fr.); le comité circassien de Londres, 1,000 liv. sterl. (25,000 fr.); la mère du pacha d'Égypte, 300,000 piastres; sa femme, 150,000; le *scheikh-el-islam*, 25,000; le corps des ulémas 15,000, en tout, 490,000 piastres (98,000 fr.); — total général : 5,015,000 francs. A ces dons il faut ajouter 600 tonnes de biscuit mises par l'Angleterre à la disposition du gouvernement turk et tous les objets en nature fournis par les habitans des pays où les Tcherkesses vinrent se réfugier.

sur le pont en leur défendant de communiquer avec l'intérieur. Après une pénible traversée, la *Tamise* touchait à Constantinople sans avoir eu d'autres cas de maladie que trois varioles bénignes. Le 28, ce bâtiment repart pour Trébizonde; il venait à peine d'entrer dans la Mer-Noire que le typhus s'y manifeste, atteint dix-sept personnes de l'équipage, particulièrement les officiers ainsi que les hommes attachés au service de la machine, et en emporte sept, parmi lesquels le capitaine, deux officiers, le chef mécanicien et le maître d'hôtel. Les précautions apportées dans le choix et l'installation des passagers rendaient ce fait inexplicable; mais plus tard on apprit que dans une relâche à Sinope, par une bourrasque épouvantable et alors que le pont était couvert de neige, le capitaine avait permis à une quarantaine de femmes et d'enfans près de périr de froid de s'introduire dans une soute rapprochée de la machine, où ils séjournèrent quelques heures. Leur présence momentanée avait suffi pour empoisonner le navire.

C'est dans ces conjonctures que le conseil de santé de Constantinople, voyant toutes ses prescriptions sanitaires négligées ou contrecarrées par les autorités locales, proposa au gouvernement l'envoi sur les lieux de M. le docteur Barozzi en qualité de commissaire investi des pouvoirs les plus étendus. La Porte ayant agréé cette proposition, M. Barozzi, muni d'une lettre vizirielle qui confirmait sa mission, se rendit immédiatement à Trébizonde. Arrivé dans cette ville le 10 mars 1864, il entreprit aussitôt son œuvre de réparation et de salut. Elle exigeait une énergie à toute épreuve, une prudence consommée pour surmonter les obstacles matériels qui l'attendaient, vaincre ou atténuer un mauvais vouloir et une force d'inertie qui ne se dissimulaient pas, pour gagner la confiance des réfugiés exaspérés par la misère et leur faire accepter avec docilité le frein salutaire de l'autorité morale et une direction qui ne s'inspirait que du désir de leur être utile. En effet, les secours promis, tentes, biscuit, navires de transport, etc., se faisaient attendre par suite de la négligence des agens du gouvernement; la force armée manquait pour protéger les habitans et mettre à exécution les mesures d'hygiène publique et de police jugées nécessaires. Les autorités locales, malveillantes par indolence et par pusillanimité, étaient toujours prêtes à chicaner M. Barozzi sur les termes prétendus obscurs ou ambigus de son mandat. Le représentant de la commission centrale de Constantinople, venu sous le prétexte d'aider les émigrans, laissait percer ses intentions défavorables ou malveillantes. M. Barozzi ne se rebuta point; avec les simples ressources que le pays lui fournissait et profitant du laisser-faire du gouverneur, grâce au concours généreux et empressé de quel-

ques hommes de bien et en particulier du chef tcherkesse Ismayl-Bey, il réussit à faire évacuer Trébizonde, à assainir cette ville et à la préserver d'une ruine complète. On jugera de la grandeur du danger par le fait qui se produisit au lazaret dans le mois de février : parmi les 2,300 personnes qui y furent logées, 1,600 avaient succombé. Les Tcherkesses furent répartis sur trois emplacemens, à distance de la ville : les uns à l'est, dans un lieu nommé Campos; les autres à l'ouest, dans la vallée de Séré-Déré; un troisième groupe, un peu plus loin du même côté, à Aktcheh-Kaleh. Un détachement de 250 soldats fut appelé d'une garnison voisine pour maintenir le bon ordre. Les tentes expédiées de Constantinople abritèrent les 6 ou 8,000 réfugiés qui stationnaient à Campos, les 6,000 de Séré-Déré furent placés sous des baraques ou dans des hangars improvisés; mais de nouveaux arrivés affluant d'heure en heure et les matériaux de construction, les ouvriers et le temps faisant défaut, les 27,000 Tcherkesses réunis à Aktcheh-Kaleh durent coucher la plupart à la belle étoile, sur un sol détrempé par les pluies.

Cependant la présence de M. Barozzi était impérieusement réclamée dans d'autres localités encore plus compromises, et le 15 mai il se mit en route pour Samsoun. Son premier soin fut de faire enterrer les morts, gisant çà et là sans sépulture. Dans l'accomplissement de ce pénible devoir, il eut à payer plusieurs fois de sa personne. Un magasin situé sur le bord de la mer et pouvant à peine contenir 30 individus en renfermait 207, tous malades ou morts. De ses mains et secondé par Ali, le chef des pompiers, il vida ce réceptacle pestilentiel, où même les hommes de peine refusaient d'entrer.

Cet exemple d'intrépidité releva un peu le courage abattu des autorités. 150,000 piastres (37,500 francs) envoyées de Trébizonde accrurent un peu les ressources alimentaires et permirent d'attendre les secours annoncés de la capitale. Il y avait encore à faire évacuer la ville par les émigrans, dont elle était encombrée; les habitans, menacés dans leur existence et leur fortune, étaient prêts à déserter en masse. M. Barozzi, sans autres moyens d'action que la force morale que lui avait acquise sa conduite, et avec l'aide de M. Marcoaldi, médecin de la quarantaine, et d'Ismayl-Bey, moitié par persuasion, moitié par contrainte, fit sortir des bouges où ils s'étaient blottis, et par suite hors des murs, tous ces malheureux, qu'il dirigea vers l'intérieur du pays, du côté de Tchartchembeh et d'Amassie, dans des campemens convenables. Vingt-deux jours lui avaient suffi pour obtenir ce résultat. Le 5 juin, il quitta Samsoun, rappelé par le conseil de santé pour lui rendre compte de la situa-

tion et aviser avec lui au moyen d'y porter remède. J'extrais quelques lignes de son rapport, en les citant textuellement, pour ne point en affaiblir l'effet.

« Les conditions des émigrans durant la traversée sont effrayantes... Une fois à terre, dans les campemens, ces conditions ne sont guère meilleures; ils y sont sans abri, abandonnés à eux-mêmes, sans soins, sans police sanitaire, sans assistance aucune. Aussi y vivent-ils dans la plus profonde misère, au milieu de cadavres sans sépulture, décimés par la variole qu'ils ont importée et qu'ils propagent, par les affections typhiques qu'ils ont développées, par tous les états pathologiques que la misère et l'inanition engendrent. Dans les campemens, chaque famille compte plus d'un malade; il y en a beaucoup qui s'y sont éteintes. Les malades ne reçoivent aucun secours, ils gisent sur la terre nue, exposés à toutes les intempéries, et la mort vient les frapper dans cet état; la plupart des cadavres, restant abandonnés, se putréfient sur place.

« De là une mortalité considérable; elle est énorme chez les femmes et les enfans; les hommes résistent davantage aux souffrances et à la faim. Dans le mois d'avril dernier, à Trébizonde, 400 individus mouraient par jour sur une population de 27 à 30,000 émigrés; mais c'est à Samsoun que la mortalité est vraiment effrayante, parce que la misère y est aussi plus grande. Il est vrai que partout l'émigré manque de nourriture suffisante, mais c'est à Samsoun surtout que la famine règne. Pendant les vingt-deux jours que j'ai passés dans cette localité, l'autorité n'avait à distribuer, à plus de 100,000 individus, que 10,000 ocques de pain par jour, c'est-à-dire 40,000 rations de 100 drachmes chacune. Ajoutons que cette distribution est très défectueuse et que les vrais nécessiteux n'en profitent guère, attendu que les chefs et leur suite absorbent presque tout, si bien que les plus malheureux restent souvent plusieurs jours sans recevoir ce faible secours. Alors, à défaut de pain, ils se nourrissent de racines, d'herbes et de tous les débris d'alimens qu'ils peuvent ramasser. Ce déplorable régime alimentaire a des conséquences funestes sur leur santé, déjà délabrée.

« L'évacuation par voie de mer ou de terre marche très lentement, faute de moyens de transport, mais faute aussi d'une direction convenable. On peut dire que l'établissement définitif des émigrés n'est pas encore commencé, et cependant la saison avance. Les quelques milliers que l'on a transportés sur les différens points du littoral y ont été abandonnés; la misère les ronge et la mort les décime. Il en est de même de ceux qui ont été internés dans les provinces de Djanik, d'Amassie et de Sivas. En général, il faut le

dire, l'évacuation n'a servi qu'à propager le mal et à le déplacer. Presque partout, les emplacemens sur lesquels sont jetés les émigrés à Trébizonde et à Samsoun sont fiévreux et malsains. Les fièvres pernicieuses intermittentes y règnent; ils subissent déjà l'influence des effluves marécageuses. L'action de cette influence délétère sera décuplée par les fâcheuses conditions hygiéniques dans lesquelles ils se trouvent. »

M. Barozzi améliora leur sort avec le zèle le plus dévoué, mais dans la mesure des faibles moyens qu'il avait alors dans les mains. De retour à Constantinople, il révéla toute la gravité de la situation et l'imminence du danger qui menaçait les populations de l'empire. A sa voix, le gouvernement s'émut un instant et tenta quelques nouveaux efforts en faveur des Tcherkesses. Des navires furent nolisés à Constantinople ou fournis par l'arsenal et envoyés à Trébizonde et à Samsoun, avec de l'argent, des vivres et des soldats chargés de faire la police; mais bientôt le mal reprit son empire; les autorités locales, laissées sans surveillance, retombèrent dans leur incurie habituelle; les précautions sanitaires furent négligées ou tenues en oubli; la misère, la maladie, les désordres reparurent, exerçant les mêmes ravages qu'auparavant et ayant pour cortége la mortalité. Si le chiffre des décès baissa, ce ne fut que par suite des évacuations qui dispersaient les Tcherkesses au loin et dans toutes les directions et du ralentissement de l'émigration; mais sur tous les rivages où ils allèrent chercher l'hospitalité, la mort les escortait comme une compagne inséparable et sans pitié. C'est ainsi que, sur 6,302 individus transportés à Panderma, 793 périrent en moins d'un mois. En dehors de Trébizonde et de Samsoun, le littoral asiatique n'en reçut, comparativement parlant, qu'un petit nombre, débarqués directement ou internés par évacuation à Platana, Sinope, Héraclée et Ineboli. Un parti de 10,000 d'entre eux se jeta sur cette dernière localité, petite bourgade qui fut abîmée.

Le service maritime organisé postérieurement pour dégager le trop-plein de Trébizonde et de Samsoun transporta jusqu'en juillet 1864 environ 30,000 Tcherkesses au-delà du Bosphore, sur le pourtour de la mer de Marmara, à Moudanié, Gallipoli, Rhodosto, Silivri, et sur la côte d'Europe, aux embouchures du Danube. Un des derniers convois, franchissant les Dardanelles, en déposa 1,600 à Sànderli, près du golfe de Smyrne. Un autre convoi alla jusqu'à Salonique, et enfin quelques-uns poussèrent jusque dans l'île de Chypre.

Ici se présentent deux questions assez importantes par la diversité ou plutôt par l'opposition du point de vue sous lequel on peut les envisager, et parce qu'elles impliquent dans la triste

destinée des Tcherkesses une responsabilité que chacun, après l'événement, est bien aise de décliner. Quoique les élémens de solution mis au jour jusqu'à présent soient incomplets ou contradictoires, je vais essayer, en les rapprochant les uns des autres, de jeter quelque jour sur le caractère des faits dont le tableau vient de passer sous nos yeux. Quel est le nombre des populations du Caucase occidental qui, dans la dernière guerre, ont quitté leurs foyers pour émigrer sur le territoire ottoman? Quel est le chiffre de la mortalité, et par suite combien ont échappé à ce grand désastre et survivent aujourd'hui? On conçoit de prime abord que l'émigration, s'étant opérée à différentes époques, et en dernier lieu par groupes énormes, au milieu d'une inexprimable confusion et d'une manière inattendue, n'a pu être contrôlée par le gouvernement russe ni par celui de Turquie. Comme tous les calculs sont énoncés en chiffres ronds, il est incontestable qu'on ne doit les prendre que comme des évaluations plus ou moins exactes, comme des appréciations personnelles : un seul, celui qui est donné dans la lettre écrite de Théodosie au *Journal de Constantinople*, va, en se fractionnant, jusqu'aux simples unités; mais ce calcul, examiné de près, ne paraît être qu'une approximation d'une valeur relative, comme les autres, subordonné aux mêmes impossibilités matérielles de contrôle. Dans les chiffres qui ont été produits, on remarque un écart variant entre les limites extrêmes de 1 à 4, les uns comptant au minimum 100,000 émigrans, les autres 400,000 au maximum (1).

Au milieu de ces divergences et de ces incertitudes, il est d'autant plus nécessaire de chercher la vérité ou du moins la probabilité qu'ici tous les faits s'enchaînent, et qu'aux investigations de la statistique se rattache, comme corollaire, une suite d'inductions morales et historiques. On doit se rappeler que M. de Fadeief, qui a pris une part active à la guerre contre les Tcherkesses et qui par conséquent a été à même d'être parfaitement renseigné, raconte qu'au début de cette guerre les tribus hostiles du Caucase occidental constituaient un total de 405,000 âmes. Plus loin, le même écrivain nous apprend que dans la première moitié de 1864, c'est-à-dire dans

(1) Je transcris ici ces chiffres, parce que chacun d'eux a un sens déterminé par la source d'où il émane :

Le ministre de la guerre à Saint-Pétersbourg (dépêches de lord Napier des 19 et 23 mai 1864)	100,000
Lord Napier, d'après ses propres calculs (*ibid*)	150,000
Le *Times*, et d'après cette feuille le *Free Press* et tous les autres journaux anglais	300,000
La lettre écrite de Théodosie, 318,068, et antérieurement 80,000, ce qui fait en nombre rond (*ibid.*, et dans la réfutation de cette lettre par M. Barozzi)	400,000

l'intervalle pendant lequel l'émigration prit un développement continu et le plus considérable, il partit 191,000 émigrans (1). En ajoutant à ce nombre les 100,000 environ qui avaient quitté le Caucase dans les quatre années précédentes, les 70,000 colonisés dans les plaines du Kouban, on aura en somme 365,000 âmes, et si l'on admet que pendant cette période de quatre années (1860-1864) où sévirent à la fois le fer de l'ennemi et tous les fléaux réunis de la nature, 40,000 succombèrent, on retrouvera le chiffre donné par M. de Fadeief comme total de la population primitive.

Les arrivages qui se succédèrent à Trébizonde, à Samsoun et sur les autres points du littoral ottoman de la Mer-Noire, additionnés d'après les renseignemens que fournit la *Gazette médicale d'Orient*, nous donnent un chiffre de 200,000 réfugiés pour l'intervalle écoulé de décembre 1863 au mois d'avril 1864, chiffre confirmé par M. Barozzi dans sa réponse au correspondant du *Journal de Constantinople*, et très rapproché des 191,000 comptés par l'auteur russe. C'est donc une avalanche de 200,000 indigens qui tomba tout à coup sur la Turquie. Et quels indigens! Nous en avons dit assez sur leur poignante détresse pour ne pas reculer devant la pénible tâche d'en étaler ici le tableau dans tous ses détails.

Les indications consignées dans la *Gazette médicale d'Orient*, et dont la provenance n'a rien ici de suspect, font foi que les décès, au moment de la plus grande affluence des émigrans, furent de 1 pour 100 par jour, si bien que si cet état de choses se fût prolongé pendant trois mois et quelques jours, ce court espace de temps les aurait vus emportés tous jusqu'au dernier. On peut inférer de ce qui est dit dans le même recueil qu'il en mourut un tiers à peu près dans les lieux de leur débarquement primitif, à Trébizonde, Samsoun et ailleurs, sur la même côte, un autre tiers environ pendant leur translation et leur premier séjour dans les provinces où ils furent disséminés. En tenant compte de ceux qui restaient des précédentes émigrations depuis 1860, on peut supposer que le nombre des survivans aujourd'hui est inférieur à 100,000, dispersés de tous côtés sur la vaste étendue de l'empire ottoman.

(1) Voici comment ce chiffre se décompose :

Montagnards partis des ports libres du littoral tcherkesse jusqu'à la moitié de mars		40,000
Depuis cette époque, embarqués sur des *kotchermas* turques sous la surveillance des officiers russes		15,000
Par Taman		27,000
Par Novorossiik, jusqu'au 1er juin	63,000	88,000
Id. postérieurement	25,000	
Par Touapsé		21,000
Total		191,000

Le désir manifesté par les montagnards à leur départ du Caucase et provoqué sans doute par les suggestions fallacieuses auxquelles ils prêtèrent une oreille crédule était d'aller se mêler aux Turkomans campés dans les vastes *yaïlas* (1) de l'Asie-Mineure, hordes de pasteurs nomades et pillards dont l'existence, libre de tout frein, n'est pas sans analogie avec celle que menaient les Tcherkesses dans leurs montagnes. Il est vrai que la Porte avait d'autres vues sur ses nouveaux sujets : elle se proposait de les incorporer dans l'armée comme d'utiles auxiliaires; mais il fallut peu de temps pour se convaincre que ces enfans incultes de la nature étaient incapables de se ployer à une organisation régulière, à une discipline quelconque, et allaient devenir pour la Turquie non-seulement un fardeau, mais une cause permanente de troubles et de danger (2). Ce projet ayant paru impraticable, on résolut de les établir dans les provinces chrétiennes de l'empire, afin d'y renforcer l'élément musulman. Cette mesure, qui a déjà reçu son exécution, est le coup de grâce porté à la nation tcherkesse. Perdus au milieu de populations dont ils diffèrent profondément par la langue, les mœurs et la religion, ils sont destinés à leur rester toujours étrangers et antipathiques. Aucune fusion, aucune alliance ne peut rapprocher des élémens aussi disparates. Après avoir vu périr la plus grande partie de leurs femmes pendant la guerre ou dans l'exil, comment trouveraient-ils à les remplacer dans ces provinces où il n'y a qu'une poignée de musulmans, tous appartenant au monde officiel ou aristocratique? Comment trouveraient-ils à se marier dans une société où l'union de l'homme et de la femme n'est en réalité qu'un contrat de vente, puisque la jeune fille ne s'obtient qu'en retour d'une dot payée à sa famille et s'achète à beaux deniers comptans?

Si à ces causes d'extinction on ajoute le défaut d'acclimatation sous les températures si diverses où les réfugiés ont été placés, la subversion totale de leurs habitudes comme montagnards dans des pays de plaines et l'effet non moins nuisible de la nostalgie, on peut, sans être prophète, prédire que, dans l'intervalle d'une génération ou peut-être moins, ils auront éprouvé le même sort que les Tartares de la Crimée, dont nous avons constaté déjà la rapide disparition.

(1) Plaines ou plateaux recouverts de verdure et où les Turkomans conduisent leurs troupeaux et dressent leurs tentes pendant l'été.

(2) La Porte en a eu la preuve dans un fait qui s'est passé il y a deux mois à peine et que tous les journaux ont enregistré. Les Tcherkesses cantonnés aux environs d'Erzeroum se sont soulevés, et des troupes ont dû être envoyées en toute hâte pour les contenir et les faire rentrer dans l'ordre. Ce n'est que dernièrement, et il y a quelques jours seulement, qu'on est parvenu à les réprimer et à en désarmer 15,000.

II.

Après avoir suivi les Tcherkesses dans leurs pérégrinations à travers un pays dont l'hospitalité leur a été aussi funeste que la proscription qui les avait éloignés du sol natal, il est temps pour nous maintenant de retourner au Caucase, où nous attend un spectacle d'un ordre tout différent de celui que la guerre nous y a montré. La violence et la destruction ont cessé; une ère nouvelle s'ouvre et inaugure l'œuvre réparatrice de la colonisation et de la paix. Les indigènes, agrégation de tribus mi-païennes et musulmanes, aux instincts héroïques, mais barbares, société à peine ébauchée et déjà usée par l'anarchie et le désordre, les indigènes font place à une population nouvelle, rameau détaché de la grande famille européenne et chrétienne, faite aux habitudes actives et industrieuses de la vie civilisée, animée au travail et au progrès.

Les raisons politiques et surtout la nécessité d'assurer sur ce point la sécurité des frontières de l'empire, qui avaient provoqué l'exclusion des uns, déterminèrent le choix et l'appel des autres, deux mesures corrélatives et dont la seconde était la conséquence obligée de la première. D'après les projets du gouvernement de Saint-Pétersbourg, la colonisation du Caucase occidental dut commencer en même temps que la guerre, en 1860. A peine une portion du territoire ennemi était-elle occupée militairement, qu'elle était livrée aussitôt aux immigrans qui se présentaient avec l'intention d'y créer des établissemens agricoles ou industriels. Des rangées de *stanitzas* devaient s'élever à la suite de l'armée en marche, au fur et à mesure des progrès de la conquête. Il fut prescrit aux troupes, aussitôt après avoir débusqué les montagnards de leurs aoûls, d'abattre les forêts, de percer des voies de communication, de fonder des villages fortifiés, et, s'il leur restait assez de loisir, de bâtir des maisons pour les colons.

L'exécution de ce plan comportait des efforts et des dépenses hors de proportion avec les moyens alors disponibles; ce n'était pas tout que de combattre et d'expulser les montagnards, il fallait encore réserver tout un matériel de guerre, des approvisionnemens et des forces considérables, pour protéger les travailleurs, qui ne pouvaient aller aux champs ou s'écarter au-delà de quelques verstes sans être exposés au feu de l'ennemi ou à tomber dans quelque embuscade. Ces premiers essais furent réglementés par un oukase impérial en date du 10/22 mai 1862, qui décréta la colonisation du territoire situé au pied des montagnes dans la province du Kouban. Les régimens de la ligne stationnés dans les limites du rayon de cette province furent réunis avec les Cosaques

de la Mer-Noire (*tchernomorskié*) en un seul corps qui prit la dénomination de *division du Kouban* (*Koubanskaïa divitzia*), et tous reçurent l'ordre de se transporter en avant sur les lieux que l'oukase leur assignait. Cet ordre, qui déplaçait des établissemens déjà anciens et florissans, excita d'abord le mécontentement et les murmures des troupes auxquelles il s'adressait, et notamment du régiment Khoperskii et des Cosaques de la Mer-Noire; mais au bout de quelques semaines ce mouvement de mutinerie s'apaisa sans l'emploi d'aucune mesure grave de répression. Comme la continuation des opérations militaires n'était point subordonnée d'une manière absolue à la colonisation, il parut plus sage d'attendre que les récalcitrans acceptassent leur translation spontanément et sans conditions; le déplacement en masse des régimens fut différé jusqu'à l'élaboration d'un nouveau règlement qui prendrait en considération les intérêts froissés et compenserait le dommage par une indemnité équivalente.

Ce nouveau projet, qui ne tarda pas à voir le jour, décidait que la province du Kouban tout entière serait colonisée depuis ses limites extrêmes au nord jusqu'à la grande chaîne et jusqu'à la rivière Mokoupsé, qui a son embouchure dans la Mer-Noire, en y comprenant les terres des Oubykhs et des Abazes, situées au sud de cette zone et omises dans l'oukase précédent. Cette étendue de pays fut divisée en deux parts; l'une, réservée aux Cosaques, renfermait la plaine ondulée qui s'étend au pied de la grande chaîne, ainsi que le revers septentrional de la montagne, sur une superficie de 136,000 deciatines (148,530 hectares); l'autre part, réservée aux montagnards internés, comprenait la contrée située plus au nord, entre la Laba et le Kouban, d'une contenance de 1,014,000 deciatines (1,148,795 hectares). Dans la portion des Cosaques se trouvaient des terres qui, par la richesse et l'excellence de leurs produits, sont sans égales dans tout l'empire. Les lots individuels furent fixés à 20 et jusqu'à 30 deciatines et calculés sur un nombre présumé de 17,000 familles, c'est-à-dire un peu plus de 100,000 immigrans de l'un et de l'autre sexe, d'après les calculs de M. de Fadeief. La répartition des colons à fournir par les divers corps de l'armée, etc., et appelés par le sort chaque année, fut fixée de la manière suivante :

Les troupes de la ligne du Kouban.....	14,000 familles.
Les Cosaques de la mer d'Azof.....	800 —
Id. du Don..	1,200 —
Les paysans des domaines de la couronne.....	2,000 —
Les soldats mariés de l'armée du Caucase.....	600 —
Total.....	17,000 familles.

De plus 170 familles choisies parmi les officiers cosaques, et un nombre indéterminé de colons volontaires (*okhotniki*), appartenant indistinctement à toutes les classes de la société, et en cas de besoin, et s'il y avait des terres vacantes, toute la division des Cosaques de la mer d'Azof.

Dans le projet primitif, tel qu'il est formulé par l'oukase de 1860, la colonisation avait été échelonnée sur un espace de six années; mais le progrès des armes russes fut si rapide, l'affluence des immigrans si considérable, que ce délai s'est trouvé réduit de la moitié environ de la période dans laquelle il avait été limité. Vers le milieu de 1864, le Caucase occidental était déjà couvert d'un bout à l'autre de populations russes ou cosaques. Ce résultat inespéré ne paraîtra nullement étonnant, si l'on se rappelle le penchant des Russes pour la locomotion et le déplacement, penchant tellement irrésistible que le tsar Boris Godounof se vit obligé d'interdire aux paysans le passage continuel d'une terre seigneuriale à l'autre, et en les rivant ainsi à la glèbe constitua de fait le servage. Il y a dans le caractère russe quelque chose de si mobile, de si aventureux, un tel amour de la vie libre et errante, que rien ne l'attire avec un charme plus puissant que la perspective d'un pays nouveau et inconnu. Et pour employer l'expression pittoresque de l'écrivain qui nous sert ici d'autorité, le Russe qui le soir s'endort sur la lisière du steppe le lendemain matin se réveille Cosaque. Bien différent de l'Américain de race anglo-saxonne, qui aime à s'enfoncer solitaire dans les profondeurs du *far west*, il emporte partout où il va son humeur sociable; il émigre par essaims, et en s'envolant au loin chaque essaim reste uni et serré, et partout où il se pose il conserve les habitudes et le souvenir de la ruche d'où il est sorti.

Mais le colon du Caucase par excellence, c'est le Cosaque, enfant du steppe, jadis nomade. Quoique dompté et assoupli aujourd'hui et rendu sédentaire, il n'a rien perdu des goûts de sa vie primitive. La fusion qui s'est opérée en lui des instincts qu'il tient de la nature et des aptitudes inoculées par l'éducation a produit un type auquel rien ne saurait être comparé. Les régimens cosaques ont été le noyau autour duquel se sont groupés les pionniers accourus au Caucase de toutes les parties de l'empire, et, pour continuer cet ordre de métaphores si heureusement employées par l'écrivain que je mentionnais tout à l'heure, ils ont été le levain qui a fait fermenter toutes ces masses, ils leur ont donné l'exemple et l'impulsion. Dans la guerre active, aucune des troupes de l'armée régulière n'aurait su, comme eux, lutter avec les montagnards de rapidité, de vigilance et de ruse. Dans leurs *stanitzas*, sentinelles avancées et toujours sur le qui-vive, ils ont

fondé ces lignes de défense contre lesquelles les montagnards sont venus se briser, et qui les ont enveloppés comme un réseau d'acier. M. de Fadeief raconte que des officiers envoyés par le gouvernement français pour étudier le système des lignes stratégiques du Caucase et les moyens de l'appliquer à l'Algérie ont reconnu que ce système était impraticable chez nous, faute d'hommes doués des qualités particulières au Cosaque et capables de supporter son existence à moitié sauvage. A notre tour, il nous sera permis de dire avec un sentiment de légitime orgueil que d'un Russe, d'un Cosaque, d'un Européen quelconque autre qu'un Français, ne se formera jamais une trempe de soldat comme celle du zouave.

Pour couvrir les dépenses de la colonisation, le gouvernement fit un fonds de 10,139,000 roubles, dont 8,045,000 à fournir par le trésor impérial et 2,094,000 par la caisse militaire de la province du Kouban. L'allocation attribuée sur cette somme à chaque famille fut réglée dans la proportion de 121 à 435 roubles, avec une fraction de quelques kopeks en sus, suivant la qualité ou le grade du chef de la famille, officier ou simple soldat (1). Chaque colon reçut en outre une somme déterminée pour frais d'équipement personnel et de nourriture de route, et 6 roubles pour dépenses générales; 10,000 roubles furent affectés à la construction de l'église de chaque *stanitza*.

Une stricte économie dut présider d'abord à la distribution de la portion des dépenses qui incombait au trésor impérial. La réduction de l'armée du Caucase, opérée par suite de la soumission de Schamyl, n'avait pu porter sur les troupes de la province du Kouban. La guerre contre les Tcherkesses continuait avec activité et tenait plus de 100,000 hommes en ligne. Plus tard, lorsque la lutte fut circonscrite dans le rayon du littoral de la Mer-Noire et touchait à sa fin, la charge du trésor impérial aurait été allégée par le licenciement d'une partie de l'armée du Kouban, s'il n'avait pas dû à cette époque pourvoir aux frais qu'occasionna la réorganisation de toutes les forces de l'empire. Dans ce remaniement général, trois divisions d'infanterie, nouvellement créées, vinrent renforcer l'armée du Kouban; mais la colonisation avait pris alors un cours régulier : la fertilité des terres du Caucase occidental, les immunités et les avantages accordés par le gouvernement attiraient des nuées d'immigrans. Le mouvement, loin de se ralentir, ne fit que s'accélérer et par contre-coup hâta l'achèvement de la conquête. S'appuyant sur les lignes de *stanitzas* qui s'élevaient rapidement et qui dès le printemps de 1864 s'étendaient sans inter-

(1) Officiers, 435 roubles 71 kopeks; Cosaques, 156 r. 46 6/7 k.; paysans de la couronne, 122 r. 14 1/2 k.; soldats mariés, 121 r. 43 1/7 k.

ruption depuis la Laba jusqu'au Pschisch et depuis la mer jusqu'au Schebs, l'armée n'avait plus rien à redouter sur ses derrières et put s'avancer hardiment. L'espace compris entre ces deux rivières était resté désert après le départ des derniers Abadzekhs. Il fut décidé qu'on y appellerait des colons, ainsi que sur le littoral d'où les montagnards venaient de se retirer. Seulement le nombre des familles déterminé réglementairement pour l'immigration de cette année était insuffisant pour couvrir tout ce vaste espace, et les ressources restreintes du budget et d'autres obstacles s'opposaient à ce que ce nombre fût augmenté. Il y avait d'ailleurs à prendre une foule de mesures préparatoires pour opérer la translation de ces familles et à disposer les lieux qui leur étaient destinés. On se borna, pour le moment, à peupler le territoire compris dans l'intérieur des lignes stratégiques, ainsi que le littoral, depuis Novorossiik jusqu'à Touapsé. Les habitans avaient disparu, il n'y avait plus d'ennemis, et les colons voyaient s'ouvrir devant eux une contrée pacifiée où la terre n'attendait que le travail fécondant des bras de l'homme pour livrer les trésors de son sein. Cet état de sécurité permit de changer le mode de colonisation adopté jusqu'alors; on ne songea plus à fonder de grandes *stanitzas* entourées de remparts et de haies épaisses, hérissées de canons dont la portée marquait jadis le périmètre de la culture rurale. Les Cosaques nouvellement arrivés furent installés dans des villages ouverts, épars au milieu des champs. Dans la plaine montueuse qui borde la grande chaîne, au milieu des ravins et des forêts, apparaissaient çà et là des terrains unis et déboisés qui n'attendaient que le fer de la charrue pour se couvrir de moissons. Sur ces emplacemens isolés, où il aurait été impossible de se maintenir tant que dura la guerre, furent construites des fermes, qui devinrent bientôt un centre productif d'exploitation agricole. Jusque-là une moitié de l'armée avait été employée à protéger l'autre moitié, occupée à l'œuvre de la colonisation. Dès la fin du printemps, affranchies du service pénible des combats, toutes les troupes sans exception purent consacrer leur activité aux travaux de défrichement; elles construisirent des ponts, relièrent les routes militaires par des chemins de communication. Au milieu de l'été, les lignes occidentale et orientale des *stanitzas*, séparées, il y a peu de temps, par une solution de continuité, furent soudées l'une à l'autre et couvrirent toute la surface de la contrée. Les détachemens qui franchirent les montagnes pour aller attaquer les tribus du littoral avaient trouvé à leur passage, entre les Schebs et le Pschisch, un désert hanté seulement par les animaux des forêts; à leur retour, au bout de quelques semaines, ces lieux, naguère solitaires et agrestes, leur offrirent l'aspect d'une province

russe, parsemée de villages et de populations laborieuses et empressées, tant avait été prompte la transformation.

Aux colons de 1864 échut une chance particulièrement heureuse: ils eurent pour lots des terres déjà cultivées et toutes prêtes à les recevoir. La crise de la guerre éclata d'une manière si subite et si inattendue que les montagnards, bien éloignés de l'idée d'une déroute imminente, avaient labouré et ensemencé leurs champs comme d'habitude pendant l'automne; ils partirent tout à coup, et ce furent les nouveau-venus qui firent la moisson.

Les *stanitzas* fondées dans la province du Kouban depuis le commencement de la colonisation, en 1860, sont au nombre de 111, habitées par 14,223 familles, que M. de Fadeief estime s'élever à un total de 85,000 âmes et qui ont été classées en neuf régimens de Cosaques à cheval. Si l'on étend les limites dans lesquelles stationne l'armée du Kouban non pas seulement à la province de ce nom, mais encore à toute la surface du pays qu'elle occupe réellement, c'est-à-dire depuis le fleuve Yéï, non loin de l'embouchure du Don, jusqu'à l'Abkhazie, et depuis le détroit de Kertch jusqu'à la Kouma, on aura une population de 440,000 âmes d'origine russe ou cosaque, et en y ajoutant les restes des tribus réparties dans les intervalles des *stanitzas*, un total de 570,000 âmes. Cette supputation nous laisse donc un chiffre de 130,000 indigènes établis dans les plaines basses du Kouban, et qui y vivent aujourd'hui, comme toutes les autres communautés du Caucase, sous le régime d'une administration locale dirigée par des officiers de l'armée russe. Ainsi la prise de possession du Caucase occidental par la race slave, qui devait se terminer seulement en 1865, était accomplie déjà, au moins dans ses travaux les plus essentiels, à la fin de l'été de l'année dernière.

Les cadres réglementaires ont été remplis, mais il reste encore assez de place pour contenir une population double de celle qui s'y est répandue. Les colons actuels ne sont que l'avant-garde de ceux qu'amènera l'avenir. La contrée dont nous venons de tracer les limites égale en effet par son étendue le gouvernement de Volhynie, et abstraction faite de la partie la plus élevée de la grande chaîne, impropre à la culture, elle peut être mise en parallèle, pour la fertilité du sol, presque encore vierge, avec le gouvernement de Kief. Par l'abondance et la variété de ses richesses naturelles, par sa position géographique si avantageuse entre un grand fleuve sillonné par la navigation et une mer qui ne gèle jamais et qui la rattache à l'Europe et à l'Asie, cette contrée est la plus belle, la mieux dotée de toutes les provinces du Caucase, et peut-être même de tout l'empire russe.

J'ai indiqué, au début de ce travail, les causes patentes ou secrètes qui ont armé la Russie contre les tribus tcherkesses, l'objet et l'importance d'une entreprise dont le succès a été si chèrement acheté. J'ai montré comment des complications extérieures survenues depuis une trentaine d'années ont rendu fatalement inévitables les dures conditions imposées aux vaincus. Je voudrais, en finissant, compléter cette démonstration par quelques aperçus sur les convenances géographiques et les vues politiques qui dans cette guerre ont dirigé la Russie, sur les conséquences probables que l'acquisition du Caucase peut avoir pour les destinées futures de l'Europe. Pour s'en former une idée, il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de la Mer-Noire. La moitié du contour de ce bassin, la partie septentrionale, depuis les embouchures du Danube, était déjà en la possession de la Russie antérieurement au traité d'Andrinople. Par ce traité, cette immense étendue de côtes a été prolongée sur tout le littoral tcherkesse, et de ce côté la ligne des frontières pénètre maintenant jusqu'au centre de la Turquie asiatique; la Bessarabie d'une part et Poti de l'autre, à l'angle sud-est de la Mer-Noire, sont les anneaux extrêmes de cette chaîne qui enserre l'empire ottoman. Si l'on consulte dans l'atlas historique de Spruner une autre carte non moins curieuse, celle de l'empire russe, où est marquée la date de ses agrandissemens successifs dans les pays riverains de la Mer-Noire, on sera surpris du peu de temps qu'il a fallu pour créer ce formidable réseau (1). La guerre de Crimée et le traité de Paris n'ont eu d'autre but, on le sait, que de détruire la domination russe dans cette mer; Sébastopol a été emporté au prix des plus héroïques, des plus dispendieux efforts; les remparts construits par la main de l'homme sont tombés, mais une autre forteresse, ouvrage indestructible de la nature et inexpugnable, le Caucase, s'élève menaçante au-dessus des flots de la Mer-Noire, et le Caucase appartient aujourd'hui d'un bout à l'autre à la Russie!

L'Europe, disait dernièrement le représentant de l'une des puissances occidentales à Constantinople, l'Europe pourra-t-elle voir avec indifférence comment la Mer-Noire devient géographiquement un lac russe? Cette tendance à s'étendre au dehors date de l'origine de la monarchie des tsars, elle s'est manifestée par d'énergiques efforts à différentes époques de l'histoire russe, par d'incessantes invasions sur les terres de l'empire byzantin que baignent le Dniéper et le Don, ou voisines du Caucase, et elle ne cessera de produire

(1) *Historisch-geographischer Hand-atlas*, IIe Abtheilung, karte 48 : Azof, 1774; — Crimée, 1783; — Oczakof, 1788; — Odessa, 1792; — Bessarabie, 1812; — Abkhazie et Mingrélie, 1826-1829; — littoral de la Circassie, 1864.

son action que lorsqu'elle aura atteint son entier développement. Elle est en effet dans la nature même des choses et inhérente à la position territoriale de la Russie, c'est-à-dire au principe qui régit les conditions de son existence politique, commerciale et militaire dans le monde.

Son avénement dans le concert des grands états de l'Europe ne date pas seulement, comme on le croit d'ordinaire, du règne de Pierre le Grand, mais de l'époque où les grands-ducs de Moscou, vainqueurs des Mongols, eurent rangé sous leurs lois tous les princes apanagés et jeté ainsi les fondemens de sa grandeur future. Auparavant la Russie, perdue dans le fond des régions les plus reculées du nord, était reléguée dans le domaine de la géographie légendaire; elle apparaissait de loin comme une puissance presque asiatique, tout à fait barbare, placée sur le même niveau que le royaume du Grand-Mogol ou du Prêtre-Jean. Cet état d'isolement tenait à sa situation méditerranée, à l'impossibilité de s'ouvrir des relations à l'extérieur. Les grands cours d'eau qui prennent naissance dans la portion du territoire où elle était alors enclavée traversaient, avant de s'épancher dans la mer, des contrées qui relevaient de maîtres étrangers, et, comme le dit l'auteur des *Études sur l'avenir de la Russie*, ce grand corps, resserré dans des limites étroites qui gênaient sa respiration, devait se déployer sous peine d'étouffer, conquérir l'embouchure des fleuves qui l'arrosent ou périr (1). Les plus considérables de ces fleuves, le Dniéper, le Don et le Volga, le dernier surtout, magnifique artère fluviale qui, par son cours direct ou ses nombreux affluens, pénètre jusqu'au cœur même de la Russie, ont pour récipiens la Mer-Noire ou la Caspienne. C'est donc par un entraînement qui est l'effet d'une loi géographique et historique que cette fraction de la grande famille slave qui au IXe siècle reconnut Rurik pour chef entreprit sous le règne d'Igor, successeur de ce prince, sa première expédition dans les pays où le Dniéper débouche dans la Mer-Noire. C'est par ce fleuve que descendaient les flotilles russes qui allaient écumer cette mer et porter la désolation et l'effroi sur les côtes de l'empire grec jusque sous les murs de sa grande capitale (*Tsar-Grad*, Byzance).

Une fois ramenée à l'unité de gouvernement par l'ascendant que prirent les grands-ducs de Moscou, la Russie put porter ses armes au dehors, et c'est vers l'Orient qu'elle les dirigea d'abord, s'avançant chaque jour dans ce champ où rien n'arrêtait son ambition. Chaque règne a été marqué par un agrandissement, depuis

(1) Schédo-Ferroti, Ve *étude, le Militaire*, Leipzig, 1860, p. 3 et 4.

Ivan III Vassilievitch (1462-1503), jusqu'à l'empereur Nicolas et à son successeur actuel. Les principautés tartares, auxquelles appartenaient les plus grands cours d'eau qu'elle possède aujourd'hui, furent détruites successivement et annexées. Celle qui tint le plus longtemps est le khanat de Crimée que Catherine II, secondée par Potemkin, arracha des mains débiles de son dernier souverain. La Russie compte parmi ses sujets actuels les descendans de ces terribles Mongols qui la dévastèrent au XIIIe siècle, et qui pendant une période de deux cents ans la tinrent sous le joug le plus dur et le plus humiliant. Deux de ses voisins musulmans, le sultan et le schah de Perse, sont encore debout comme les derniers représentans de l'antagonisme de l'islam contre le monde chrétien, mais dans un tel état d'affaiblissement et d'infériorité qu'aucun doute n'est possible sur le sort qu'ils auraient immédiatement, s'ils étaient livrés à sa discrétion. Tiflis, comme le dit M. de Fadeief dans un langage très significatif sous sa forme allégorique, Tiflis est un œil ouvert sur Ispahan; il aurait pu ajouter sur Kars, Erzeroum et toute l'Asie-Mineure.

La conquête de la région caucasienne est la continuation logique et le développement du système d'agrandissement inauguré par Ivan III. Cette acquisition marquera-t-elle enfin un temps d'arrêt dans cette marche toujours envahissante? Grave question qui intéresse l'équilibre du monde, et dont il est facile de comprendre toute la portée par un fait tout récent. La frontière russe a été reculée, il y a quelques mois, jusqu'au territoire de Khokand, et la navigation d'un grand fleuve, le Sir-Deria, qui se jette dans le lac d'Aral, rendue libre, ouvre l'accès de l'Asie centrale; il n'y a plus que le Pendjâb qui sépare la Russie de l'Inde britannique. Encore un pas de plus, et les deux maîtres souverains du continent asiatique vont se trouver en présence l'un de l'autre et leurs possessions se toucher. Le Caucase est l'anneau qui complète et consolide cette chaîne immense de frontières dont un bout plonge dans la mer Baltique et dont l'autre bout atteint, à travers la Sibérie et le territoire de l'Amour, jusqu'à la mer du Japon.

Je n'ai pas tout dit. Le Caucase est fécond en productions naturelles. Ces richesses du sol et celles de provenance étrangère, répandues par le commerce, avaient rendu florissantes dans l'antiquité les colonies grecques fondées sur la côte vers laquelle s'infléchit le versant méridional de la grande chaîne. Rome, à l'époque impériale, y eut aussi des comptoirs très fréquentés. Au moyen âge, c'est par là qu'arrivaient dans la Mer-Noire les précieuses marchandises de l'Inde et de la Chine, qui étaient ensuite exportées dans toute l'Europe par les Génois établis en Crimée. Ce commerce

peut revivre et prendre une extension bien autrement considérable que dans le passé, lorsque le chemin de fer projeté entre Poti et Bakou, sur toute la largeur de l'isthme caucasien, mettra en communication directe et rapide la Caspienne et la Mer-Noire, et ces deux bassins avec la Méditerranée. A l'angle sud-est de la mer Caspienne, Astérabad, reliée par la navigation à vapeur avec Bakou et admirablement située comme l'entrepôt des denrées de l'extrême Orient, semble appelée à devenir un jour une ville tout aussi européenne qu'Odessa.

Mais c'est principalement sous le rapport de la situation militaire et des finances de la Russie que cette acquisition a de l'importance. Le gouvernement peut disposer maintenant des 100,000 hommes de troupes régulières qu'il était obligé d'entretenir sur le Kouban et qu'il fallait considérer comme une valeur nulle dans le bilan des forces militaires de l'empire. Ces troupes, on se le rappelle sans doute, durent pendant la guerre de Crimée être maintenues immobiles, l'arme au bras, dans leurs cantonnemens respectifs. Maintenant les Cosaques du Kouban non-seulement suffisent pour défendre les lignes stratégiques comme garnisons permanentes, mais encore ils peuvent être détachés et employés comme troupes légères dans une future campagne, soit en Europe, soit en Asie; au besoin, ils seraient suppléés au Caucase par les milices indigènes assez nombreuses, assez bien disciplinées pour contenir le reste des populations et faire parmi elles un service de police et de sûreté. L'entretien de ces 100,000 soldats ne coûtait pas moins de 25 millions de roubles par an, comme nous l'apprend M. de Fadeief. C'est une dépense qui ne pèse plus sur le trésor impérial et dont il peut dégrever le budget en les licenciant en temps de paix, ou qu'il a la faculté d'affecter à toute autre destination, et qu'il ne faut pas oublier de porter en compte comme une ressource de plus qu'aurait la Russie dans le cas d'une guerre extérieure.

Si cette dernière éventualité devait un jour se réaliser, si une conflagration générale venait à s'allumer, alors apparaîtrait dans tout son jour la vérité des considérations qui précèdent, et qui peuvent être résumées ainsi : le Caucase ajouté à l'empire des tsars est pour le maître de cet empire une compensation de la prise de Sébastopol, un acheminement au rétablissement de la prééminence dans la Mer-Noire, peut-être à la domination exclusive de cette mer, une nouvelle chance obtenue dans la partie dont la Turquie serait l'enjeu, et contre ses adversaires une imprenable position.

De la conquête de cette position ressort plus d'un enseignement dont peut profiter et s'éclairer la politique contemporaine, pour prévoir et assurer l'avenir. La nation dont cette conquête est l'œu-

vre laborieuse, venue en dernier lieu sur le théâtre de la civilisation moderne, s'y montre maintenant dans toute la vigueur de la jeunesse et dans la plénitude de la croissance : imposant spectacle que celui d'un progrès rapide à la fois et stable, parce qu'il est persévérant et savamment calculé! tableau bien digne de fixer l'attention et magnifique, s'il ne s'y mêlait quelques ombres qui en ternissent l'éclat, si, à côté du monument élevé par le génie de la guerre et de la politique au Caucase, il ne présentait la trace ineffaçable des ruines sur lesquelles ce monument a été construit, des images de grandeur et de gloire associées aux images de la désolation et de la mort!

Parmi les nations qui ont disparu de la scène du monde, les unes ont été détruites successivement par une race supérieure, les autres se sont éteintes d'elles-mêmes et dans une lente décrépitude d'épuisement, aucune n'a été emportée par une tempête plus soudaine, plus violente que celle qui a englouti les Tcherkesses. Pendant des siècles, ils ont vécu à l'état de clans séparés l'un de l'autre et isolés du reste de l'univers, incapables de franchir ce premier degré de la vie sociale et de s'élever jusqu'à la conception d'une unité politique dont la réalisation aurait fait leur force et retardé, sinon empêché leur ruine. Ils n'ont pas eu d'histoire intérieure, et leur existence s'est obscurément écoulée au sein de leurs montagnes. Ce n'est que sur la terre étrangère, par une éducation d'emprunt, que leurs aptitudes et leurs qualités se sont révélées. Transportés comme esclaves en Égypte, ils ont fourni aux souverains de ce pays une milice admirable par la noblesse de sa tenue militaire et sa bravoure réelle, et sans égale, si elle avait su se préserver toujours de ses instincts d'indépendance désordonnée et turbulente. Plus tard, devenus tout-puissans, ils s'assirent sur le trône du grand Saladin et fondèrent une dynastie qui eut ses jours de gloire et de prospérité (1382-1517), et ensuite, sous la suzeraineté nominale des sultans de Constantinople, la république aristocratique des Mamelouks. En Turquie, ils ont donné à l'armée plus d'un guerrier célèbre, au harem impérial plus d'une favorite influente; mais cet éclat, qui n'est qu'un simple reflet qu'ils tirent des faits contingens de leur vie extérieure, pâlit devant celui que font rejaillir sur eux, à la dernière heure, la défense héroïque de leur patrie bien-aimée et une fin ennoblie par la proscription et la souffrance. Leur nom, qui est celui d'un pauvre petit peuple, sera désormais inséparable du nom de la grande nation qui l'a écrasé, et y restera attaché comme un crêpe funèbre jeté sur le char radieux du triomphateur.

Ed. Dulaurier.

UNE

ANNEXION D'AUTREFOIS

PHILIPPE II ET LE ROI DOM ANTONIO DE PORTUGAL

I. *Historia de Portugal nos seculos XVII e XVIII*, por Luiz Augusto Rebello da Silva, Lisbonne 1865. — II. *Coleccion de documentos ineditos para la Historia de España*, por don Miguel Salva y don Pedro Sanz de Baranda, Madrid 1864.

Il y a des idées qui voyagent à travers l'histoire et promènent de siècle en siècle leur variable fortune, à laquelle se lie la destinée des peuples. Quand elles sont mûres, elles se réalisent toutes seules. L'occasion, l'imprévu, la volonté ou la résistance des hommes, tout leur vient en aide, tout concourt au but, et ce qui la veille encore semblait absolument chimérique ou à jamais impossible devient tout simple le lendemain : un instant a suffi, l'utopie est devenue une invincible réalité. Quand l'heure n'est point venue ou quand elle est passée, tout devient obstacle et contre-temps. Ce qui semble le plus simple se hérisse d'impossibilités. Un destin ironique se joue des efforts des hommes, des combinaisons les plus naturelles, et les ajourne d'année en année, quelquefois de siècle en siècle. Comment s'est accomplie l'unité de l'Italie, cette unité si récente encore et déjà si vieille qu'il faudrait une révolution, un bouleversement de l'Europe pour l'effacer? Elle avait cependant contre elle toutes les forces visibles, le pape et l'empereur, les traditions religieuses, le morcellement des souverainetés, les patriotismes locaux, les habitudes et les préjugés. Comment l'union de l'Espagne et du Portugal, l'unité ibérique, pour l'appeler de son nom moderne, n'est-elle qu'un mot jeté de temps à autre dans les polémiques, une conception artificielle et vague désavouée par le sentiment populaire? Elle avait cependant pour elle les affinités de

sang et d'intérêts, la nature des choses, une suite de mariages royaux combinés pour fondre les droits dynastiques. Telle est la fortune des fusions et des annexions. L'une s'accomplit toute seule au moment voulu; elle semble conduite par un génie facile et heureux qui triomphe en courant, profite de tout, passe à travers tout, et fait en quelques mois ce que mille ans n'ont pu faire. L'autre se heurte à tout et ne réussit à rien : elle ne peut même arriver à recruter assez d'adhérens pour faire un parti; elle n'est pas même une conspiration un peu vivace. Vainement on invoque la nature des choses, les intérêts d'une grandeur commune : les traditions d'antagonisme, les passions sont plus fortes et comprimment toutes les velléités unitaires. Vainement, il y a peu d'années encore, des tentateurs allaient murmurer à l'oreille du roi dom Pedro, le jeune souverain philosophe qui est mort en faisant son devoir, de ces mots qui excitent un prince à oser : le jeune souverain ne s'y laissa pas prendre; il ne voulait ni annexer le Portugal à l'Espagne ni annexer l'Espagne au Portugal. Il y a mieux : le plus léger soupçon d'un complot d'unité entre les deux peuples fait pousser des cris dans les deux camps, comme s'il ravivait une vieille plaie, la plaie inguérissable de quelque union mal assortie qui n'est pas oubliée.

C'est le passé qui conduit au présent par un courant ininterrompu et mystérieux; c'est souvent aussi le passé qui pèse sur le présent et le contrarie. L'histoire ne serait qu'une épaisse et monotone confusion, si elle ne s'éclairait de ces contrastes, de ces diversités de fortune dans les combinaisons humaines; elle ne serait qu'une énigmatique et décourageante immoralité, si tout ce qui arrive dans le conflit ou le mélange des races ne s'expliquait que par le hasard du moment et par l'audace, son éternelle complice. La vérité est que, dans ses contradictions et ses hasards apparens, le mouvement des choses ne fait que réveiller et renouveler, sans les créer, tous ces problèmes de formations nationales, de fusions, d'annexions, qui ont si souvent troublé la politique et la troubleront encore, qui éclatent quelquefois d'un bond subit et parfois aussi dorment pendant des siècles au plus profond de la vie des peuples. Quand des esprits à Madrid et à Lisbonne, — à Madrid bien plus qu'à Lisbonne, — échauffés au spectacle de ce que l'Italie a pu faire, ou peut-être aigris des déceptions du présent, rêvent une fusion des deux royaumes, image de l'unité italienne, ils ne disent rien de nouveau, rien que l'avenir désavoue absolument; mais ils déplacent la question : ils devraient se demander comment cette unité ibérique n'existe pas depuis longtemps, comment, lorsqu'elle a existé, elle n'a point duré, comment enfin ce qui a été si facile et si prompt au-delà des Alpes est devenu si difficile au-delà des

Pyrénées; ils devraient se demander comment toutes les tentatives patiemment ourdies pour fondre les deux peuples ont été toujours suivies de scissions plus profondes. Chose curieuse en effet! depuis cinq siècles, cette unité est la pensée de tous ceux qui règnent à Lisbonne et à Madrid; elle est le ressort de toutes les combinaisons, le mobile des mariages qui se succèdent de génération en génération entre les deux maisons royales. L'Espagne la veut, le Portugal lui-même la veut et la poursuit à ses heures d'ambition, et toutes les fois qu'elle touche à la réalité, elle s'évanouit. Le droit de succession n'y peut rien, l'instinct populaire proteste.

Quand c'est l'Espagne, au XIVe siècle, qui s'avance pour mettre la main sur la couronne portugaise en déshérence, le Portugal se lève, se fait un nouveau roi, une autre dynastie nationale avec le bâtard de l'un de ses princes, le grand-maître d'Aviz, et court avec lui sur le champ de bataille d'Aljubarrota. Quand, au siècle suivant, c'est le Portugal d'Alphonse l'Africain, de Jean II et de dom Manuel qui essaie de faire du rêve une réalité, le pays se réveille tout à coup devant la puissance espagnole déjà fondée et fixée sous les traits de la plus populaire des reines, Isabelle la Catholique. Encore un siècle, l'Espagne à son tour, l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II, agrandie et gonflée de l'esprit de domination, reprend cette pensée; cette fois elle est près de réussir, elle réussit un instant. C'est un terrible unitaire, un redoutable annexioniste que Philippe II, et M. de Bismark n'en est pas à trouver son maître. Philippe tient son titre, il est le fils d'une infante portugaise; il a son duc d'Albe, qui, tout vieux et tout meurtri qu'il est de ses exploits des Pays-Bas, est encore l'homme des grandes exécutions; il a toutes les ruses de la diplomatie et de la corruption pour se frayer un chemin en énervant la résistance. Il achète, il réduit, il assimile, il annexe; ce qu'il ne fait pas, ses successeurs, les autres Philippe, le font : ils s'efforcent de déraciner le dernier vestige d'autonomie, de faire d'un royaume une province, si bien que cette période garde encore en Portugal le nom de *soixante ans de captivité*, et que la révolution par laquelle elle se clôt s'appelle la délivrance, la restauration! De là le caractère profondément national des trois dynasties qui ont personnifié l'indépendance portugaise : la maison de Bourgogne qui la fonde, la maison d'Aviz qui la préserve et la raffermit à Aljubarrota, la maison de Bragance qui la relève en 1640. De là aussi le caractère pénible et sombre de cette période de la domination espagnole, la seule où l'unité des deux pays ait été plus qu'un rêve, et où elle a été peut-être définitivement compromise.

Épisode étrange, modèle des annexions à main armée par la toute-puissance de la force et de la conquête! Le théâtre est petit, les personnages se perdent dans une sorte d'obscurité lointaine.

Ce n'est plus, comme dans les Pays-Bas, un duel âpre et implacable entre deux races, entre le fanatisme enflammé de l'Espagne et la patiente, solide et héroïque ténacité hollandaise; tout se passe entre hommes du midi. Au fond, le drame est le même, et dans cette lutte engagée en plein XVIe siècle il passe comme un éclair de nos luttes modernes. L'attaque est savamment organisée, la résistance est toute populaire : elle vient de la masse, de la petite noblesse, des moines, du peuple, non des grands seigneurs, qui se livrent au maître étranger. C'est ce drame qui n'a plus rien d'inconnu, qui prend une précision saisissante depuis que la diplomatie de Philippe II a été mise à nu dans ses minutieuses et tortueuses correspondances avec ses ambassadeurs à Lisbonne, depuis qu'on a pu voir cette pensée à l'œuvre, épiant et enveloppant sa proie; c'est ce drame que M. Rebello da Silva raconte dans son *Histoire du Portugal au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*. Député, journaliste, professeur, M. Rebello da Silva est de cette vaillante école historique qui s'est levée en Portugal, comme partout, pour fouiller le passé, qui compte au premier rang M. Herculano, le Thierry portugais, et qui n'a d'autre malheur que d'être presque inconnue. Son histoire est un de ces livres où l'esprit politique, l'esprit national se fait le complice d'une science ingénieuse et sûre. C'est le gouvernement lui-même, il y a quelques années, qui avait tracé ce programme d'étude historique, et entre toutes les périodes des annales portugaises il avait choisi la plus triste parce qu'elle est aussi la plus instructive, parce qu'elle n'est point de celles qui peuvent affadir le patriotisme.

Le Portugal d'ailleurs peut évoquer aujourd'hui sans amertume ces souvenirs de défaite et d'abaissement. Il a retrouvé par la liberté la séve qui rajeunit les petites et les grandes nationalités. S'il n'a pas dans les mêlées contemporaines l'éclat qu'il dut autrefois à son esprit d'entreprise, il n'en est pas non plus à se sentir toujours menacé par l'Espagne ou à mettre sa fortune en gage entre les mains de l'Angleterre pour s'assurer une protection intéressée. Il est plus près du temps où l'unité ibérique aurait pu s'accomplir par lui que du temps où elle s'est accomplie contre lui, et cette époque, dont le premier mot est l'invasion du duc d'Albe, dont le dernier mot est la revendication de 1640, cette époque ingrate, obscure, humiliée, contient après tout ce problème dont ne s'effraient jamais les esprits virils, qui leur sert plutôt d'aiguillon : comment se perd et comment se relèvel' indépendance d'un peuple.

I.

Je ne sais s'il est une histoire plus belle et moins connue, plus romanesque et plus rapidement obscurcie que cette histoire portu-

gaise où il n'y a presque point de halte entre la grandeur et la décadence, entre la fécondité du génie des entreprises et la stérilité qui prélude à la conquête. Ce qui en fait une histoire à part qui s'éclipse et se perd dans le tourbillon des nations modernes, c'est que le Portugal est loin : il est jeté à l'extrémité du monde, séparé des autres peuples. Il se mêle cependant au mouvement universel par tout son passé, par sa position à l'avant-garde des découvertes européennes, par les intérêts politiques, par les mariages. Il s'est formé par une dynastie française, il a donné des impératrices à l'Allemagne, et il a reçu des princesses de Savoie avant la jeune reine actuelle. Au moment surtout où la prépondérance espagnole menace et s'étend, il aurait pu avoir un rôle européen, un rôle d'équilibre et de résistance, être au midi ce que les Pays-Bas étaient au nord. Son malheur est de n'avoir connu que les courtes prospérités et de s'être trouvé affaibli quand tous les autres grandissaient.

Le Portugal avait été un des peuples les plus virils au temps où, de son austère et féconde retraite du promontoire de Sagres, le grand infant dom Henri sondait incessamment du regard les profondeurs de l'océan et semblait tracer le chemin à une légion de navigateurs, — au temps où Jean II, le Louis XI portugais, et l'heureux dom Manuel voyaient leur petit royaume s'agrandir tous les jours de conquêtes nouvelles. Il n'était plus rien à la fin du XVIe siècle, il fléchissait sous le poids même de cette politique disproportionnée avec ses forces naturelles. Il périssait par la corruption de l'esprit religieux et guerrier, par ce que nous appellerions aujourd'hui l'entraînement des expéditions lointaines. Il avait battu toutes les routes des mers en soldat, en marin et en commerçant, plantant son drapeau sur tous les continens et ramassant au passage l'or de Sumatra, les diamans de Narsingue, les perles de Kalekar, les étoffes de la Chine, les épices de Ceylan, le sandal de Timor. Il en revint « vieilli de plusieurs siècles par l'âme et par le corps en peu d'années, » selon le mot de M. Rebello da Silva, amolli par les mœurs asiatiques, perdu d'opulence factice et dégoûté du travail, fasciné d'aventures et exténué, régnant dans l'Océan-Indien et menacé du côté de l'Afrique, menacé du côté de l'Espagne, n'ayant plus même le sens de la réalité. Quand Philippe II vint, l'œuvre était plus qu'à demi faite. Entre une politique astucieuse, froidement combinée, qui avait pour elle la force d'une pensée fixe, et un pays énervé, affaissé dans ses décevantes splendeurs, la lutte ne pouvait plus désormais qu'être inégale, et les deux rois qui se succèdent coup sur coup semblent la personnification étrange ou maladive de cette décadence précipitée.

Le premier est ce dom Sébastien qui a gardé une sorte de mystérieuse et tragique auréole, que tous les poètes ont chanté, et que

la politique ne revendique pas pour un des siens. Né dix-huit jours après la mort de son père, gâté comme tous les héritiers uniques d'une race épuisée, nourri par son précepteur, jésuite, d'un sentiment exalté de son pouvoir et d'un faux idéal de chevalerie religieuse, il avait tout ce qu'il faut pour être un héros de roman et tout ce qu'il faut pour perdre un peuple. Il représente l'esprit chevaleresque dans ce qu'il y a de plus meurtrier et de plus inutile, la passion des aventures quand l'heure des aventures est passée. C'était un jeune homme au visage pâle et sévère, ascétiquement violent, altier, agité et sans repos, qui se croyait prédestiné à une grande mission et se voyait déjà marchant à la conquête de l'Afrique. Il passait sa vie à s'endurcir aux fatigues et aux dangers, fuyant la cour, battant en chasseur intrépide les montagnes d'Almeirim et les bois de Cintra, ou se faisant un jeu de braver la mer dans les tempêtes les plus furieuses. Au milieu de la corruption du temps, il avait des mœurs très pures et gardait une chasteté farouche, comme cet autre chasseur dont parle la nourrice de Phèdre dans Euripide : « vous connaissez ce superbe ennemi de notre sexe, cet orgueilleux jeune homme à qui une Amazone a donné le jour... » Le roi portugais était ainsi. Les courtisans disaient de lui qu'il « plaisait plus aux dames que les dames ne lui plaisaient. » Il craignait de s'amollir dans la volupté, il était tout entier à ses rêves de prouesses guerrières et à une sorte de passion fébrile du merveilleux. Un jour, au monastère de Batalha, un Saint-Denis portugais, il se fit ouvrir les sépulcres des rois ses prédécesseurs, et il se livra aux emportemens les plus étranges. Il s'exaltait devant ceux qui avaient été des rois guerriers et gourmandait amèrement ceux qui n'avaient rien fait qu'aimer les femmes, lorsqu'une voix mystérieuse se fit entendre, disant que, si ces rois ainsi outragés dans la mort n'avaient pas laissé l'exemple de conquêtes lointaines, ils avaient su du moins conserver leur propre royaume. A travers la bizarrerie de la scène, c'était la voix des sages qui pressentaient le péril et cherchaient à retenir cette imagination fougueuse. Dom Sébastien ne les écouta pas, il prenait leur sagesse pour de la pusillanimité de vieillards. Il partit pour l'Afrique; ils partirent aussi sous ce drapeau d'aventure, tous ces gentilshommes portugais qui allaient à la guerre comme à une fête, gaîment, couverts d'armures étincelantes d'or et de pierreries, dépensant des sommes folles pour leurs équipages. Dom Sébastien disparut à Alcacer-Kebir pour n'être plus qu'une vision de l'histoire, et avec lui disparut la fleur de la noblesse portugaise, qui resta morte ou captive, laissant le pays un peu plus abattu, un peu plus exténué. Le rêve était vaincu par la réalité.

Après dom Sébastien, c'est dom Henri, le cardinal, qui était le dernier fils survivant du roi dom Manuel, l'oncle du fiévreux héros

d'Alcacer-Kebir, et dont la fortune faisait l'image tristement symbolique d'une nationalité en détresse. Après le romanesque jeune homme, c'est le roi-prêtre. Celui-là n'a rien de guerrier et de chevaleresque : c'est la caducité portant à la fois la pourpre et la couronne, exemple unique peut-être de ce singulier assemblage ailleurs qu'à Rome. Il représente l'impuissance sacerdotale à la tête d'un pays. C'était un homme d'une certaine culture d'esprit, correspondant en lettré avec Sadolet, mais capricieusement violent, vindicatif, ambitieux et vain. Il avait passé sa vie à troubler de ses impatiences dominatrices le règne de Jean III, la minorité de dom Sébastien, et faute d'un pouvoir politique il s'était fait comme évêque, comme cardinal, comme grand-inquisiteur, une sorte de domaine propre où il régnait en maître avec un fanatisme étroit et persécuteur. Il avait un moment envié la tiare, qui lui manqua. Quand la couronne à laquelle il ne pouvait prétendre lui vint par un désastre national, il était vieux, cassé, valétudinaire; il ne pouvait se nourrir quelquefois que de lait de femme. Le duc d'Albe, lui aussi, fut réduit à soutenir ses derniers jours avec du lait de femme, après avoir fait couler des torrens de sang humain. Le règne de dom Henri dura moins de deux ans, du 28 août 1578 au commencement de 1580; ce ne fut qu'une longue agonie se confondant avec la prostration publique et en offrant la saisissante image. Le cardinal passa ces deux ans à déjouer les prévisions de ceux qui attendaient tous les jours sa fin.

C'est autour de ce vieillard sans avenir, de ce roi sans héritier, de ce pays sans espérance, que se lèvent toutes les prétentions : Emmanuel-Philibert de Savoie, qui réclame comme fils d'une princesse portugaise, le duc de Parme, Catherine de Médicis elle-même, et le pape, qui veut hériter d'un cardinal, — la duchesse de Bragance, qui est la petite-fille du roi dom Manuel, — le prieur de Crato, dom Antonio, qui se démène pour effacer l'illégitimité de sa naissance, et au-dessus de tous Philippe II, armé du droit qu'il tient de sa mère, plus armé encore d'ambition et de force. De tous ces prétendans, les uns étaient mêlés à toutes les affaires de l'Europe, et pour eux le Portugal était loin, presque un pays inconnu; les autres, ceux qu'on pourrait appeler les prétendans nationaux, se débattaient dans la confusion : seul, Philippe n'avait qu'un pas à faire, il avait la puissance, et il trouvait l'occasion de réaliser une des pensées fixes de sa politique. Alors s'engage ce drame mêlé de comédie qui pourrait avoir pour titre : comment se préparent les annexions. Les acteurs qui ont un rôle décisif sont Philippe II lui-même, ses ambassadeurs à Lisbonne, le duc d'Albe, l'homme de l'exécution, le roi dom Henri, triste jouet de toutes les intrigues nouées autour de lui, les Bragance, le prieur de Crato, dernier

et pâle champion de l'indépendance portugaise dans cette lutte inégale. Le pays, lui, est la proie qu'on se dispute, qui se raidit et succombe dans une convulsion de vie nationale aussitôt étouffée.

Le plus embarrassé était dom Henri. Au moment où il montait sur le trône, le pays était accablé, livré à une de ces crises de découragement qui suivent les grandes défaites. Du rêve des entreprises d'Afrique il était violemment ramené en face de ces dures réalités : le deuil des familles, l'appauvrissement du peuple, la désorganisation des conseils, la division des esprits, l'anxiété de l'avenir. La question de succession dominait tout. Quand les Portugais se tournaient vers le débile vieillard qui venait de prendre la couronne, ils ne voyaient derrière lui que le vide, et dans ce vide la domination espagnole s'avançant comme une ombre menaçante. Pour relever le pays, pour lui rendre la confiance et la sécurité, il aurait fallu un génie que le vieux prêtre n'avait pas. Placé entre le sentiment de sa faiblesse et un reste d'orgueil royal, dom Henri se perdait en perplexités énervantes; il voulait et il ne voulait pas, il passait de l'impatience fébrile à la prostration. Tantôt il se figurait pouvoir sauver l'indépendance portugaise; il eut même un instant l'étrange fantaisie de paraître décidé à se marier, et il fit faire secrètement des démarches auprès du pape pour obtenir des dispenses. A défaut de succession directe, il n'aurait pas été du moins éloigné de choisir un des prétendans portugais. Il ne prenait pas au sérieux le prieur de Crato, dom Antonio, dont il ne reconnaissait pas la légitimité, et qui l'irritait par ses velléités d'agitation populaire : ses préférences étaient pour l'énergique et intelligente Catherine de Bragance; mais il craignait, s'il se dévoilait, de donner un prétexte à Philippe II et de provoquer une invasion espagnole qui viendrait le culbuter lui-même. Tantôt, pris de découragement et d'angoisse et se tournant vers l'Espagne, il négociait avec elle. Si Philippe avait voulu lui donner son fils en garantissant l'autonomie portugaise, il aurait accepté; mais il n'en venait là qu'à la dernière extrémité, et il n'eût pas osé l'avouer : il craignait une explosion du pays.

La peur de laisser voir une volonté le dominait, et ce roi moribond qui n'osait pas vouloir, qui pouvait s'éteindre d'un instant à l'autre dans une défaillance, dont on se partageait déjà les dépouilles, se donnait à lui-même la comédie de rassembler des cortès, d'appeler tous les prétendans devant un tribunal chimérique, de désigner des gouverneurs pour prendre le pouvoir pendant l'interrègne et des juges pour prononcer sur le droit de succession. Il ne voulait que gagner du temps et ajourner la bagarre après sa mort. « ... Quant à désigner un héritier, écrivait un jour le représentant de Philippe II à Lisbonne, je ne le crois pas tant

aujourd'hui; je sais de bonne source que de grands amis siens lui conseillent de ne pas le faire pendant sa vie, s'il veut la passer tranquille, parce que, s'il nomme Bragance, il aura votre majesté pour ennemie; s'il nomme votre majesté, dom Antonio et Bragance lui donneront fort à faire dans sa maison, d'où il résulte qu'il vaut mieux qu'il vive tranquille et que les autres se débrouillent ensuite. Le conseil est bon pour le corps; je ne sais ce qui en sera de l'âme. De toutes ces choses d'ailleurs, on n'en peut affirmer aucune, parce que le roi est vieux, croit à la légère, et que tout peut changer aisément... » Au fond, c'était là toute la politique du cardinal : éluder, échapper à la crise par l'irrésolution. Pendant ce temps, Philippe II était à l'œuvre, se jouant de toutes ces propositions de cortès, de tribunal, rejetant toute transaction, pressant le vieux roi, enveloppant le pays et marchant avec l'effrayante fixité de l'homme qui, en dévorant un royaume, en voulant le dévorer tout entier, affirme aux autres, s'affirme à lui-même qu'il sert Dieu et l'église.

Philippe II, si habile qu'il fût, n'avait pas certainement prévu qu'une de ses ambitions était si près du but, que dom Sébastien allait disparaître dans une échauffourée africaine, et qu'il n'allait plus avoir devant lui qu'une ombre de roi. Il avait du moins refusé de suivre le jeune souverain portugais dans sa folie héroïque; il l'avait laissé à lui-même, prévoyant un revers, et à la première nouvelle du désastre d'Alcacer-Kebir il avait aussitôt merveilleusement senti que l'heure allait sonner. Ce n'était pas encore le moment de se démasquer, de mettre la pointe de l'épée sur le Portugal, et à ceux de ses courtisans qui lui parlaient d'aller célébrer les funérailles de dom Sébastien au monastère de Belem, il répondait qu'il était trop tôt, qu'il fallait savoir attendre les événemens. Il avait compris que brusquer le dénoûment, c'était peut-être provoquer une résistance soudaine et désespérée. Les affaires des Pays-Bas, sans décourager sa politique, l'avaient rendu prudent dans ces sortes de rencontres avec une nation; mais c'était le moment de préparer par la diplomatie l'œuvre de la force, d'enlacer le pays dans un réseau invisible, afin de briser d'avance toute résistance sérieuse, et même d'éviter, si on le pouvait, la conquête à main armée. Philippe II avait créé à Madrid une junte spéciale des affaires de Portugal. Là venaient se concentrer tous les fils de cette vaste trame. Tout passait sous les yeux du roi, tout était annoté par lui. Je ne sais si aucune œuvre fut jamais mieux soignée par ce redoutable taciturne.

Il avait à Lisbonne, entre les innombrables émissaires qu'il lançait, un ambassadeur fait pour la circonstance, Christovão de Moura, un de ces hommes tels qu'il les lui fallait, sachant entrer

dans ses pensées, soumis, dévoués, souples, discrets et dénués de tout scrupule. Christovão de Moura y ajoutait de l'esprit, de la netteté, une inépuisable fertilité d'initiative et une finesse singulière d'observation. Ses lettres, tirées de l'ombre des archives, sont un modèle d'immoralité habile, de diplomatie audacieuse et d'aisance dans l'intrigue. C'est lui qui peignait d'un trait si pénétrant et si dégagé les irrésolutions du vieux cardinal. Christovão de Moura réunissait des conditions merveilleuses : il était Portugais d'origine, lié aux plus grandes familles du pays, Castillan d'éducation et d'intérêt. Il avait été page de la belle princesse Jeanne, fille de Charles-Quint et mère de dom Sébastien, puis gentilhomme du prince don Carlos, fils de Philippe II. Il s'était toujours montré d'une prudence précoce, dévoué, fidèle et avisé, diplomate et courtisan plus que soldat. Il fallait qu'il eût de grandes qualités ou qu'il fût bien habile pour rester en faveur auprès de Philippe malgré sa familiarité avec le prince don Carlos et pour que le soupçonneux dominateur, qui tuait si aisément ses favoris d'un regard, dît encore de lui à la fin de son règne qu'on ne « pouvait trouver un homme plus digne d'être initié aux grandes affaires, aussi respectueux pour Dieu et pour son roi, moins sujet à la lèpre de l'ambition et de la cupidité. » Christovão de Moura était depuis quelques jours à peine en Portugal, que sans affectation et sans se démasquer il avait déjà pénétré tous les secrets. Il avait des intelligences partout, même dans les conseils; il savait tout, et un satirique populaire le peignait dans une attitude très diplomatique, — l'oreille toujours tendue pour recueillir les moindres rumeurs de la ville, la plume à la main pour tout raconter à son maître.

C'était Philippe II qui donnait les ordres; c'était Moura qui les suggérait en ayant l'air de n'être qu'un instrument docile. C'est par lui que le roi solitaire de l'Escurial était tenu au courant jour par jour, heure par heure, de la marche de l'intrigue; c'est par lui que, ralentie ou pressée, cette prise de possession latente du Portugal s'accomplissait sans que dom Henri le vît ou pût l'empêcher. Le vieux cardinal était bien gardé : quelquefois on l'entourait d'égards, de démonstrations, et on avait l'air de ne point douter de sa sagesse; quelquefois, si on soupçonnait quelque velléité dangereuse d'indépendance, on marchait droit sur lui, on le terrifiait : on lui laissait entendre qu'il ne régnait que par tolérance, que le droit de Philippe était supérieur au sien. Le vieux dom Henri ne voulait que gagner du temps; la politique espagnole gagnait aussi du temps, en se réservant toujours le dernier mot que Moura résumait énergiquement dès son arrivée à Lisbonne : « tenir prêtes ses forces..., et le jour où le roi fermera les yeux, par mer et par terre marcher sur cette ville. » Jusque-là il s'agissait moins de l'emporter de

haute lutte que de tout empêcher en poursuivant l'œuvre de captation clandestine. Quand le faible cardinal imagina, pour sa tranquillité, le chimérique expédient d'un tribunal appelé à trancher juridiquement la question du droit d'hérédité entre les prétendans, on répondit de Madrid par mille subterfuges, par mille interrogations évasives sur la formation de ce tribunal, sur le nom des juges. On n'avait pas la moindre intention de se soumettre à une juridiction pareille, devant laquelle ne se serait jamais abaissée l'orgueilleuse majesté de Philippe; mais on prenait du temps et on se disait qu'il y aurait bien du malheur, si on n'arrivait pas ainsi à l'heure désirée.

Un des plus curieux épisodes fut le projet de mariage un instant conçu par le vieux roi portugais. Tout le monde le lui demandait, les uns par intérêt, les autres par aversion pour la domination espagnole. Prêtre et sénile, il se donna le ridicule d'entrer à la légère dans cette aventure. Il s'était fait envoyer le portrait de Catherine de Médicis, et plus probablement il songeait à une fille du duc de Bragance. Il se hâta, en grand secret, de faire demander une dispense au pape. Le projet était à peine formé que Moura le sut, comme il savait tout. « Dom Duarte Castel-o-Branco, que votre majesté connaît, n'est pas pour Castille, écrivait-il à Philippe II; en arrivant ici, il a demandé au roi de se marier et aux théatins, dont il est grand ami, de lui donner une femme même enceinte. Il n'y a que ce moyen pour qu'il ait des enfans, parce que autrement tout le monde doute; mais le *novio* ne doute pas de pouvoir se marier. » Et quelques jours plus tard, revenant à ce contre-temps imprévu, l'ambassadeur ajoutait, allant droit au fait : « Vu l'âge et l'état du roi, on peut tenir pour certain qu'il ne résultera aucun fruit de ce mariage; mais on pourrait justement craindre les tromperies et les artifices qui se sont vus d'autres fois en pareil cas. Voilà pourquoi je ne serai jamais d'avis que votre majesté aide à obtenir les dispenses. Les amuser, oui; les étourdir, bien encore; mais, le moment venu, je dirais clair à ce roi qui avait le droit avant lui, parce que si nous devons nous battre ensuite sur le point de savoir de qui sont les enfans, il vaut mieux se battre dès à présent, soutenant qu'ils ne peuvent hériter, même quand ils seraient siens; et cela donnerait au moins du temps en ajournant les dispenses, car il est impossible que cet homme dure un an. Beaucoup de médecins lui donnent moins, tous craignent qu'il ne devienne étique, et parmi eux j'ai un bon espion... » Philippe II ne rit pas du tout en apprenant cette bizarre péripétie, et il n'était nullement d'humeur à aider dom Henri dans sa demande de dispenses. Il expédia aussitôt à Lisbonne un dominicain avec la mission de faire un sermon au cardinal sur les devoirs de son état, sur le scandale qu'il

allait donner au monde, et en même temps il s'empressa de faire jouer tous les ressorts de sa diplomatie à Rome. La mission du dominicain trouva un froid accueil à Lisbonne; elle ne réussit qu'à blesser le cardinal dans son orgueil de roi, dans sa fantaisie de vieillard, et peut-être n'eût-elle fait que précipiter le dénoûment, si le pape Grégoire XIII, embarrassé, flottant entre le roi dom Henri, auquel il s'intéressait, et le roi d'Espagne, dont il craignait la puissance, n'eût appelé à son secours l'immortel usage romain, — en enterrant la question dans une commission de cardinaux. La cour de Madrid, après tout, n'en demandait pas davantage. Le vieux cardinal put attendre ses dispenses qui ne devaient jamais venir; Philippe II restait libre dans ses mouvemens, libre d'envelopper de plus en plus le Portugal dans les mailles serrées de ses méthodiques intrigues.

L'histoire a bien des scènes curieuses plus retentissantes et se déroulant sur un théâtre plus étendu, où la dignité d'un peuple est le jouet de l'astuce et de la force; je ne sais s'il en est beaucoup qui égalent ce spectacle d'un roi concentré et actif, invisible et marchant à son but par tous les chemins, s'occupant des plus minutieux, des plus futiles détails d'une œuvre dont quelques-uns seulement ont le secret, à laquelle concourent mille acteurs qui ne se connaissent pas toujours, qui se surveillent mutuellement quelquefois. Dom Henri n'était rien, ou du moins ce n'était qu'une ombre de roi gardant une place qui allait être vide; c'est le pays même que la politique espagnole attaquait et pressait de toutes parts, faisant rédiger des mémoires, opposant des apologies aux manifestes portugais, envoyant des ingénieurs pour observer les côtes et les places fortes, des moines pour prêcher, des agens pour espionner, se mêlant aux mouvemens populaires, employant l'intimidation ou la flatterie, parlant le langage de la politique ou des intérêts. Aux uns on promettait des dignités, des honneurs, des charges à la cour, aux autres des commanderies, des bénéfices ecclésiastiques en Espagne; à ceux-ci, gens de trafic et de commerce, accoutumés aux grandes aventures de la mer, on offrait la liberté de navigation dans les Indes espagnoles; à ceux-là, gens de la terre et des provinces, on montrait les avantages de la suppression de la frontière. Au pays on promettait la conservation de son autonomie, de ses lois, de ses priviléges nationaux, à Lisbonne on laissait entrevoir la possibilité de devenir un grand entrepôt commercial et maritime. Pour ceux qui en voulaient surtout, on avait de l'argent.

Christovão de Moura s'entendait merveilleusement à cette corruption en grand. « A ceux qui me parlent clair sur cette matière, et ils sont assez nombreux, disait-il, je propose honneurs et profits. Dieu les éclaire pour qu'ils y entendent; avec quelques-uns, j'ai vu ce

miracle... » Le miracle se faisait en effet, et la correspondance de Philippe II avec l'ambassadeur est à chaque page le bulletin de ces singulières victoires. « Pour dépenses extraordinaires, écrit Philippe II, et particulièrement pour entretenir et gagner des hommes intelligens et des avocats, j'ai ordonné que par ce courrier on vous envoyât deux mille écus d'or, et avec le prochain autant, et tout ce qui vous paraîtra nécessaire dès que vous m'en aviserez... » Philippe II envoyait tant d'argent et on en promettait tant pour lui qu'il s'arrêtait quelquefois en se disant que sa conquête allait lui coûter plus cher qu'elle ne lui donnerait, que le royaume portugais tout entier n'y suffirait pas. Moura ne se lassait jamais. Si on paraissait hésiter ou s'effrayer à Madrid; il répondait au sujet d'un commandant des galères du roi sur lequel il avait mis la main : « Il ne faut pas s'arrêter au prix parce que cet homme sera d'une grande utilité; il y a longtemps qu'il sert ici, il a une grande pratique des côtes et des ports du royaume... » On avait soin d'envoyer à l'ambassadeur des blancs seings qu'il devait remplir lui-même en variant la rédaction selon le caractère des personnes, car il fallait aussi employer les procédés, et Moura était un trop fin diplomate pour l'oublier. « Ç'a été très bien, écrit-il, de m'envoyer les lettres en blanc avec la signature pour qu'on écrive à chacun suivant son humeur, car avec eux une parole suffit pour les gagner, si elle est à propos, et beaucoup ne suffisent pas, si c'est le contraire. C'est si vrai que le marquis de Villareal m'a juré que rien n'avait plus contribué à le gagner que la visite faite par moi à sa femme au nom du roi... » Moura et le roi pensaient à tout, et ils avaient la grâce des grands corrupteurs qui croient dominer la race humaine en l'avilissant.

Veut-on voir de quel ton leste et dégagé l'ambassadeur de Philippe II raconte la défaite de l'un des principaux ministres du roi dom Henri? « J'ai écrit l'autre jour à votre majesté, dit-il, que dom João Mascareñhas voulait me parler. C'est fait, et il est au service de votre majesté. C'est un grand personnage, et s'il y a des gouverneurs, il en sera infailliblement. Par ce que j'écris à Zayas, votre majesté verra ce qu'il demande. Viennent les lettres au plus vite, — *volando*, — parce que ce ne sont pas des hommes avec qui on doive s'en tenir aux règles ordinaires. Ils risquent pour votre majesté leur vie, leurs honneurs, leurs états. On ne peut leur refuser un morceau de papier; qu'on me les envoie et avec beaucoup de bonnes paroles... » Notez que Mascareñhas était en effet, comme le disait l'ambassadeur, un des premiers personnages du gouvernement, un des anciens du Portugal, qu'il avait brillé dans les affaires de l'Inde à la défense de Diu. C'est ainsi qu'en peu de temps, par ce travail d'insinuante et audacieuse captation, Moura

arrivait à pouvoir se croire maître du terrain. Il avait le secret de toutes les convoitises et de toutes les faiblesses. Il étendait son regard aux provinces et à la capitale, à Coimbre, à Braga et à Lisbonne. Il allait, l'argent à la main, à travers un pays abandonné de ses chefs, et en attendant de vaincre les dernières résistances du vieux roi lui-même il prenait ce qu'il trouvait, depuis les ministres et les plus hauts fonctionnaires jusqu'aux capitaines, qui se vendaient pour deux cents ducats. Cet étrange et imperturbable médiateur de vénalité était pourtant assez clairvoyant et avait assez la science de son métier pour comprendre que ce n'était pas tout, qu'en dehors de ces négociations clandestines il y avait le pays, qu'on pouvait entourer, désorganiser, ébranler, mais qui échappait aux obscures corruptions, qui était assez ignorant pour méconnaître les bienfaits de la domination castillane.

C'était là l'énigme. Jusqu'à quel point l'action corruptrice de la politique espagnole, si facilement victorieuse en apparence, avait-elle pénétré le pays? Elle était toute-puissante sur la grande noblesse, elle était toute-puissante encore sur la haute église, moindre dans la masse du clergé, et elle se brisait sur l'instinct national du peuple, de la *gentry* portugaise, de toute cette race de *fidalgos* répandus dans les campagnes et accoutumés à pousser le sentiment d'indépendance jusqu'à un orgueil ridicule. C'est parmi les grands du royaume que Moura trouva surtout ses prosélytes. Il y eut quelques exceptions : Pedro Barbosa, le comte Vimioso, Diogo Botelho, Figuereido, résistèrent à toutes les tentations et surent élever leur âme au-dessus des faveurs qu'on leur promettait. Dans son ensemble, cette noblesse se rua sur le marché ouvert par l'ambassadeur de Philippe II. Ruinée, affaiblie, décimée par le récent désastre d'Alcacer-Kebir, corrompue par les richesses fastueuses conquises dans les Indes et promptement dissipées, elle se précipitait vers le pouvoir nouveau qu'elle voyait venir; elle cédait à l'orgueil d'entourer un roi puissant, de devenir l'émule de la grandesse espagnole, ou à des séductions plus vulgaires. « La gent noble va se disposant de la bonne manière, écrivait Moura;... — grâce à Dieu, les affaires de votre majesté vont aussi bien qu'on peut désirer. La noblesse principalement est celle qui écoute le plus la raison... » João de Mascareñhas, un des conseillers du roi dom Henri, avait été des premiers; il ne fut pas le dernier. Ils y passèrent tous par cupidité, par intérêt de caste, pour ne pas plier leur orgueil devant un Portugais élevé au trône, et ce fut à ce point que parmi les cinq gouverneurs désignés par dom Henri pour l'interrègne il y en avait au moins trois qui appartenaient à l'Espagne.

Il en était de même des dignitaires de l'église. L'archevêque de

Lisbonne écoutait avec un sourire satisfait l'ambassadeur de Philippe lui disant négligemment que la couleur de son habit n'était pas assez vive, et se livrait pour la pourpre qu'on faisait luire à ses yeux. Les évêques, sauf celui de Guarda, étaient gagnés à la cause de l'Espagne. Une conférence suffit pour faire du général des dominicains un agent de Philippe. La masse du clergé, plus rapprochée du sol, plus mêlée à la vie populaire, résista. La plèbe des moines était suspecte, et l'ambassadeur passa tout un carême à faire surveiller les prédicateurs, qui mettaient, disaient-ils, toutes leurs mauvaises intentions dans leurs sermons. Chose curieuse, les adversaires les plus ardens de la politique espagnole étaient les jésuites, qui avaient pris parti pour Bragance. C'étaient ceux que Moura appelait les *théatins*, et qu'il représentait comme les inventeurs ou tout au moins les conseillers du mariage du roi. Philippe II fut obligé de peser de tout son poids sur le chef de l'ordre à Rome, de séduire, de promettre, de menacer, et même, quand le général eut écrit de Rome, la sourde opposition des jésuites n'inquiétait pas moins à Lisbonne; mais c'est surtout du peuple que venait la résistance la plus vive, la plus irréconciliable.

Le peuple, les bourgeois, la petite gentilhommerie en Portugal avaient la haine de la domination espagnole. Ce fut cette population mêlée et encore vivace qui sentit le dernier battement d'orgueil national et qui livra le dernier combat pour l'indépendance. « Le peuple, dit Moura, ne laisse pas de s'inquiéter de ce qu'on lui prépare, n'étant pas capable de comprendre ce qui est le meilleur... La basse classe est fort dure, et il convient de tenir toujours à point ce qui peut la flatter... » Dans les villes, dans les campagnes, l'aversion contre l'Espagne se manifestait sous toutes les formes. Les femmes elles-mêmes se faisaient patriotes. Les esprits se remplissaient d'inquiétude et de méfiance à l'égard de la noblesse, dont on sentait la trahison sans la voir encore. Au moment où les cortès se réunissaient pour la première fois, le 8 mai 1579, deux artisans, le cordonnier Martino Fernandez et le potier Antonio Pirez, qui se disaient *maîtres en la cité de Lisbonne*, pénétraient jusque dans la salle où se rassemblaient les députés et faisaient entendre le cri du patriotisme populaire. « Nous demandons, disaient-ils, à vos seigneuries, comme étant têtes principales de cette république, d'aider au moins à la soutenir; nous demandons qu'on ne perde ni son honneur ni son droit en écoutant la partialité ou les considérations particulières de quelques individus. Vos grâces peuvent être assurées que, pour la défense de nos droits et le châtiment des Portugais versatiles, nous sommes prêts à nous lever avec quinze ou vingt mille hommes de cette cité et des environs. Deux

heures suffiront pour les réunir, et nous brûlerons les habitations de ceux qui commencent à parler et à agir contre le bien général... »

Ce que disaient les deux artisans de Lisbonne n'était que l'écho du sentiment des masses. Si le peuple portugais eût été soutenu et conduit, s'il eût trouvé un chef comme les Hollandais en avaient un, il eût peut-être infligé dès ce moment à la politique espagnole l'humiliation d'une défaite; mais il était seul. S'il se tournait vers le roi, il ne trouvait qu'un moribond sans volonté, prêt à se livrer par lassitude à l'ennemi. Des deux prétendans portugais, l'un, le duc de Bragance, était impopulaire. Sa femme, la duchesse Catherine, était une personne supérieure d'âme et d'esprit, courageuse et séduisante; le duc était un homme orgueilleux et brouillon, dévoré de l'ambition de régner et incohérent, hautain, peu aimé, peu considéré comme soldat, encore moins comme politique. Il était la mauvaise chance d'une cause dont sa femme était l'inutile séduction. L'autre prétendant, le prieur de Crato, dom Antonio, quoique bâtard, était plus aimé, plus populaire, mais il manquait d'autorité; il avait plus d'humeur aventureuse et d'ambition remuante que de sérieuse intelligence, et de plus il était poursuivi, traqué, exilé loin de Lisbonne par le vieux roi, qui l'avait pris en haine. L'union des deux partis, en confondant les forces, aurait pu devenir une garantie; elle fut plusieurs fois essayée, elle manqua toujours, ou du moins elle ne fut jamais sincère. Le chef national propre à rallier les esprits manquait, la noblesse trahissait; le peuple restait seul avec l'élan réprimé de son patriotisme ombrageux. C'est là qu'était le plus vivace sentiment d'indépendance.

Quand le vieux cardinal, ne sachant plus que faire, n'osant se prononcer pour les Bragance et ne voulant à aucun prix du prince dom Antonio, finit par tomber d'épuisement aux pieds de Philippe II et rassembla de nouveau les cortès à Almeirim au commencement de 1580 pour essayer de leur faire sanctionner par subterfuge ce qu'il n'osait avouer, c'est dans le peuple qu'il trouva la dernière résistance. La noblesse avait voté pour l'Espagne, le clergé avait appuyé, l'ordre populaire refusa avec indignation de voter la déchéance qu'on proposait. On chercha vainement à gagner les députés des villes par les séductions ou par l'intimidation : ils répondirent en faisant le serment public de préférer tout, même la mort, à la domination étrangère. Le plus hardi et le plus éloquent de ces représentans obscurs des villes portugaises était un député de Lisbonne, Phebus Moniz, jurisconsulte éminent, qui n'était plus jeune, mais qui ressentait les viriles émotions du patriotisme et les faisait passer dans un langage enflammé. C'était la cour elle-même qui avait désigné Phebus Moniz à la place d'un autre député qu'on croyait hostile, et elle n'avait guère réussi. Elle s'était donné

un terrible adversaire, elle avait donné un chef à cette résistance nationale et légale, embarrassante pour le vieux roi, plus inquiétante encore pour les agens espagnols qui se croyaient près d'enlever le vote des cortès avec la complicité du cardinal lui-même et de triompher sans combat.

Entre le parti de l'indépendance et les prétendans portugais, l'alliance semblait naturelle, si naturelle qu'on crut d'abord à une agitation artificielle organisée par le prieur de Crato. Elle était cependant toute spontanée et instinctive; elle sortait du sein du peuple. Elle pouvait, elle devait servir le prince dom Antonio, qui se hâta d'en profiter; elle n'avait pas été créée par lui. L'opposition se tenait sur le terrain de la défense déterminée de l'autonomie portugaise sans prendre un nom pour drapeau; elle disait au cardinal : « Ne nous livrez pas à un prince étranger, donnez-nous un prince portugais ou laissez le peuple élire son souverain. » C'était en un mot le droit national se relevant et s'affirmant en face de l'étranger. L'ordre populaire envoya au roi députations sur députations, le roi envoya aux états admonestations sur admonestations, messages sur messages. L'irritation ne faisait que grandir. A la fin, le cardinal, qui sentait déjà la vie lui échapper, voulut tenter un dernier effort; il fit venir devant lui les députés des cinq principales villes, Lisbonne, Porto, Evora, Coimbre et Santarem, Phebus Moniz à leur tête, pour leur signifier de cesser toute résistance. Dom Henri était mourant et n'avait plus qu'une animation fébrile; le chef de la députation des villes était tranquillement résolu, et un singulier dialogue s'engagea aussitôt. A l'ordre donné impatiemment par le roi, Phebus Moniz répondit « qu'il n'était pas possible de délibérer quand on voyait son altesse ne prenant conseil que de gens suspects et ennemis de la liberté du pays. — Moi seul, je fais justice, dit le cardinal dissimulant son irritation, et ceux qui vous assurent le contraire vous trompent. Je veux que vous vous décidiez, et promptement. — Ce que votre altesse exige, répliqua l'orateur populaire, touche à la conscience et à l'âme, et de celles-ci Dieu seul dispose. Jamais nous n'accepterons qu'un roi portugais. — Quel moyen avez-vous pour résister à l'Espagne? ajouta dom Henri avec amertume. — Celui qu'eurent nos prédécesseurs au temps du roi Jean Ier, reprit froidement Phebus Moniz. — Que voulez-vous enfin? — Que votre altesse écoute le peuple, et si elle a le droit de choisir, qu'elle choisse un roi portugais, parce que jamais roi castillan ne sera reçu ni obéi. » Le cardinal ne put contenir sa colère, il renvoya brusquement les députés en leur renouvelant l'ordre de se soumettre; les députés des villes se retirèrent pour aller voter qu'à eux seuls appartenait le droit de faire un roi.

Les uns et les autres se trompaient. Les députés des villes n'é-

taient malheureusement pas sûrs, au milieu d'un pays affaibli et divisé, de pouvoir soutenir jusqu'au bout le rôle patriotique qu'ils prenaient dans leur langage. Le roi dom Henri n'avait plus assez de force pour imposer des ordres, il n'avait plus même la force de vivre. Ces scènes d'émotion et d'anxiété par lesquelles il passait à tout instant le brisaient et le laissaient dans un épuisement tel qu'il tombait parfois dans des léthargies profondes. Il mourut quelques jours après, le 31 janvier 1580, l'esprit détaché de tout, passant presque du sommeil à la mort; il ne se réveilla qu'un instant pour sentir l'agonie, demander un cierge, et le cierge à la main il s'éteignit en disant : « Le moment est arrivé! » Son oraison funèbre fut courte. Dans les rues de Santarem et de Lisbonne, le peuple chantait à tue-tête : « Vive à jamais le roi dom Henri dans les enfers, — puisque par testament il laisse le Portugal aux Castillans! »

Le roi-cardinal mourut presque seul, abandonné, au bruit des agitations auxquelles il n'avait su porter aucun remède, sans avoir rien décidé, laissant cinq gouverneurs pour prendre un pouvoir que toutes les ambitions se disputaient déjà : de telle sorte qu'au moment le plus décisif d'une crise qui se formait et grandissait depuis deux ans le Portugal se réveillait en face de la domination étrangère avec une noblesse vendue, un clergé qui trahissait, une opinion populaire passionnée, mais énervée d'incertitudes, avec une énergie guerrière émoussée par la corruption, un trésor vide, un gouvernement suspect et deux prétendans, dont l'un, n'osant tenter l'aventure, s'effaçait au dernier moment devant le plus hardi, qui ne méritait guère mieux la couronne et n'était guère plus capable de la gagner. Un instant, au lendemain de la mort du cardinal, le parti populaire des cortès essaya, il est vrai, de s'emparer du pouvoir. Phebus Moniz tonna contre la trahison. « Comment, s'écriait-il, pourrions-nous nous confier à ceux qui nous commandent, s'il nous est connu que des cinq gouverneurs trois au moins ne peuvent se laver du soupçon public d'être les amis et les partisans de l'Espagne?.. En présence de tels faits, serait-il raisonnable de laisser le pays à la discrétion d'hommes dont la loyauté est si douteuse? » Mais ce n'était qu'un vain appel. Le Portugal se trouvait, avec cinq gouverneurs impuissans ou infidèles, entre Philippe II prêt à s'élancer et le prieur de Crato, dom Antonio, resté dans la défection universelle l'unique chef d'une résistance nationale sans espoir.

II.

Il y a une fatalité qui semble conduire les événemens et proportionner les hommes aux circonstances. Les deux derniers rois avaient représenté l'indépendance portugaise à l'heure où elle était en dé-

clin, mais où elle vivait encore; dom Antonio la représente lorsqu'elle ne peut plus être sauvée. C'est un personnage trouble comme la situation, vrai héros d'aventures, type de ces princes destinés à livrer des combats inutiles, à poursuivre des couronnes et à finir dans un exil agité, — quelque chose de flottant entre les derniers Stuarts et le roi Théodore de Corse, convive prématuré du souper de Candide. Il était l'enfant naturel d'un des princes les plus aimés du Portugal, l'infant dom Luiz, frère du roi-cardinal, et d'une jeune femme, « humble par la naissance, mais d'une rare beauté, » Violante Gomez, surnommée la *Pelicana*, qu'on disait Juive, et qui mourut professe dans le monastère d'Almoster. Dom Antonio était le fils d'un amour romanesque qui avait fini dans l'ascétisme. Reconnu toujours par son père, sans être légitimé, et élevé en prince, destiné d'abord par le cardinal aux dignités ecclésiastiques et fait prieur de la commanderie de Crato, qui lui valait vingt-cinq mille ducats, il avait eu une jeunesse orageuse et indisciplinée. Il s'était battu bravement à Alcacer-Kebir, était resté captif et avait réussi à se sauver par ruse : il s'était fait passer pour un simple clerc et n'avait payé qu'une rançon insignifiante. Revenu à Lisbonne après la mort de dom Sébastien et l'avénement de dom Henri, il s'était fait prétendant pour n'en plus démordre, poursuivant passionnément sa légitimation, exaspérant le vieux cardinal par son ambition remuante et cherchant avant tout la popularité par l'agitation.

L'illégitimité de sa naissance était à peine une défaveur pour lui; elle lui donnait aux yeux du peuple une vague ressemblance avec cet autre bâtard, Jean d'Aviz, qui du bout de son épée avait raffermi l'indépendance portugaise vacillante sur le champ de bataille d'Aljubarrota. Dom Antonio vivait dans cette illusion qu'il était destiné à jouer le même rôle en défendant le Portugal contre le même ennemi; mais la vigoureuse séve du temps d'Aljubarrota était épuisée, et lui-même, le prieur de Crato, n'avait rien du sérieux et héroïque bâtard d'Aviz. Il était hardi, d'humeur facile et entraînante, mais vain, léger, plein de versatilités, amoureux de bruit et de pouvoir, incapable de suivre un dessein politique, et aussi peu scrupuleux que la plupart de ses contemporains. Il négociait avec tout le monde, avec le pape et avec l'empereur de Maroc, — même avec Philippe II, le grand ennemi, à qui il fit proposer, il est vrai, de se soumettre au jugement du pays, — et la réception que trouva à Madrid un de ses envoyés, Antonio de Brito, est une scène curieuse. A Madrid, on se moqua de l'envoyé du prieur de Crato. « Je lui dis, moitié plaisantant, écrit un des conseillers de Philippe II, Juan de Silva, comment un prince pauvre, brave et bien vu du peuple s'empêtrait en matière de jugemens et d'épreuves,... qu'il ne fallait pas qu'il se fatiguât à plaider, qu'il se souvînt de

César : *si jus violandum est*, et *alea jacta est!* Un bon cri dans Lisbonne, et puis advienne que pourra! » Antonio de Brito répondit sérieusement que dom Antonio le pouvait. Le lendemain, on reçut l'envoyé au Pardo au milieu de soldats récemment formés en compagnie et bien équipés; on l'avait fait exprès pour l'intimider, et Juan de Silva ajoute : « J'ai dans l'idée qu'il part avec une belle peur dans le corps, en même temps qu'il emporte au cou une chaîne de quatre cents ducats, afin que par l'un et par l'autre il s'efforce de tirer de l'esprit de son maître les vanités qu'il a conçues. »

Il y eut des momens où, soit découragement, soit calcul, soit esprit d'intrigue, dom Antonio serra de plus près les négociations avec l'Espagne, et il y eut aussi des momens où Philippe II passait à son égard du dédain à la crainte. C'était après tout le prétendant le plus dangereux, quoique le plus irrégulier, et même le seul dangereux, puisqu'il était seul capable d'élever sa hardiesse à la hauteur de son ambition. Il avait contre lui, à la vérité, toutes les classes gagnées déjà par la corruption espagnole, le clergé, la noblesse, les gouverneurs, les fonctionnaires obscurément subornés; il avait pour lui ceux qui l'aimaient en souvenir de son père ou par haine de l'Espagne, toute cette population connue sous le nom de *nouveaux chrétiens*, Juifs et Maures convertis qui voyaient une sorte de gage dans le fils de Violante Gomez, — la plèbe qu'il intéressait et qu'il séduisait par ses manières, l'instinct national qui cherchait de tous côtés un drapeau et ne voyait que le sien. Il pouvait compter aussi au moment décisif sur ce petit groupe de gentilshommes qui résistèrent jusqu'au bout aux captations étrangères, les comtes Vimioso, Diego de Meneses, qui avait fait la guerre dans l'Inde, Diogo Botelho, le bouillant et audacieux évêque de Guarda.

A la mort du roi, le prieur de Crato, que dom Henri tenait dans une sorte d'exil, et qui rôdait inquiet, changeant tous les jours d'asile, n'hésita point à se jeter dans la mêlée. Ses partisans agitaient le pays; lui-même il parcourait les villes et les campagnes, ne sachant trop que faire, mais soufflant la résistance, prodiguant les démonstrations, s'approchant tour à tour de Lisbonne, qu'il crut un moment enlever par surprise, — de Setubal, où s'étaient réfugiés les gouverneurs, — d'Almeirim, où se tenaient les cortès. Ce n'était pas des gouverneurs qu'il pouvait attendre un appui : les gouverneurs ne dissimulaient encore que pour laisser s'amortir le premier feu d'irritation populaire et livrer le royaume fatigué à Philippe II. Ce n'était pas sur les cortès qu'il pouvait compter : les cortès, échauffées un instant par l'intègre parole de Phebus Moniz et bientôt travaillées par l'habile Moura, s'affaissaient dans la division et l'impuissance. Ce fut la multitude qui le fit roi, et, comme tout ce qui se passait dans cette vie de hasard, l'acclamation d'où sortit sa

royauté fut un coup de théâtre à la fois improvisé et merveilleusement monté. Dom Antonio s'était établi à Santarem; ses partisans, les ennemis de l'Espagne, l'évêque de Guarda en tête, imaginèrent de provoquer la réunion d'une grande assemblée populaire, d'une sorte de *meeting*, pour délibérer sur les dangers du moment, sur la nécessité de s'armer, de se fortifier. Le jour fixé, en effet, une foule immense se rendit hors de la ville, à l'ermitage des Apôtres, très émue, très partagée, ne sachant trop encore ce qu'on lui demandait. L'évêque commença par dire la messe, et immédiatement après, revêtu des habits sacerdotaux, il se mit à haranguer la foule avec une véhémence extrême, accusant les gouverneurs et leur trahison, excitant les passions, fascinant la multitude par l'idée d'une élection populaire. « Il nous faut un chef pour nous diriger, s'écria-t-il, et où en trouverons-nous un plus digne, plus zélé, plus portugais en tout que le seigneur dom Antonio, que Dieu nous a donné pour notre salut et pour guérir tant de maux? Qu'il soit nommé notre défenseur, et unis à lui sacrifions tout pour n'être pas Espagnols! »

Ce fut aussitôt un effroyable tumulte de cris, d'acclamations, d'injures, de menaces qui volaient dans l'air. Les uns prétendaient que c'était une inspiration d'en haut; les autres, — et parmi eux les chefs de la ville, le corrégidor, l'alcade, — s'écriaient qu'ils ne voulaient pas d'un bâtard chassé par le cardinal, que c'était une trahison. La confusion était extrême lorsqu'un artisan, mettant un mouchoir au bout d'une épée nue et dominant de la voix toutes ces voix irritées, poussa le cri qui, deux siècles auparavant, avait fait roi le bâtard d'Aviz : « *Real, real*, pour dom Antonio roi de Portugal! » Les amis du prétendant répondirent par une formidable explosion, et la multitude surprise en fit autant, entraînée par le bruit, par la nouveauté, par la passion du moment. L'évêque de Guarda suivait avec la sérénité d'un habile conspirateur cette scène étrange, où les armes sortaient déjà du fourreau et menaçaient ceux qui s'opposaient à l'élection. L'évêque arrêta la violence à temps. La mêlée n'aurait pas tardé à devenir sanglante, si le prieur de Crato, qui s'était un moment dérobé à cette scène, n'eût paru à cheval, le bâton à la main, avec une garde de quarante arquebusiers. La foule se calma en voyant celui à qui elle faisait ainsi une équivoque couronne, et dom Antonio, précédé d'un porte-drapeau, rentra dans Santarem roi par la grâce du peuple, à la tête d'un immense et bruyant cortége. Rien n'y manqua, ni les prières à l'église, ni le serment de fidélité aux lois du royaume, ni les libéralités de joyeux avénement. De là dom Antonio partit aussitôt pour Lisbonne, où il fit son entrée avec cent hommes de pied et cent chevaux, et où il se fit couronner de la même manière, au milieu des mêmes cris de la populace et de l'inquiétude visible du reste des habitans. A Se-

tubal, un coup de main du comte Vimioso fit partir les gouverneurs et mit la ville au pouvoir des partisans de dom Antonio. D'autres villes suivirent. Le feu semblait gagner et rayonner partout. Un instant le fils de Violante Gomez put se croire à peu près roi. Il s'en prodiguait à lui-même les témoignages par son impatiente activité, par son ardeur à mettre la main sur tout ce qui flattait son illusion; mais c'était sa faiblesse de vivre dans l'illusion, de ne pas voir que dans ces triomphes, œuvre de la mobilité populaire, la confiance manquait, que l'impuissance et l'inquiétude étaient partout, qu'on ne croyait ni aux ovations ni à ce pouvoir improvisé qui n'avait ni armes ni soldats. Le prieur de Crato s'était endormi prétendant et s'était réveillé roi; il se berçait un moment, comme dans un songe, de ce fantôme de royauté, et le songe se dissipait devant la brutale et sinistre apparition des bataillons espagnols.

La réalité, en effet, c'était l'Espagne s'ébranlant pour la conquête, c'était Philippe II, qui n'était pas homme à acheter un royaume pour l'abandonner ensuite, à s'arrêter devant cette pâle image d'une royauté faite par l'effervescence populaire. La mort du roi Henri ne l'avait point pris au dépourvu. Il laissait les gouverneurs se débattre dans leur trahison embarrassée et dom Antonio se démener dans son rôle d'agitateur; mais il se tenait prêt : il avait accumulé heure par heure les préparatifs, il avait appelé d'Italie ses plus vieux soldats, espagnols, allemands, italiens, avec leurs chefs expérimentés, Fernando de Toledo, Prospero Colonna, Lodron, Sancho de Avila, et le jour où Moura le prévenait de la mort du cardinal il n'avait plus qu'à pousser son armée vers la frontière. Il fallait un homme pour conduire l'entreprise, et il n'y en avait qu'un, le duc d'Albe, le terrible *pacificateur* des Pays-Bas. Sa renommée militaire, une des premières de l'Europe, le lugubre retentissement de ses exploits de Hollande, faisaient de lui un *épouvantail* selon le mot dont on se servait. Nul ne pouvait assurément lui disputer la gloire d'être un des premiers exécuteurs de peuples. Il fut choisi pour cela.

Ce n'est pas que Philippe II l'aimât; il ne lui pardonnait pas ses hardiesses, ses saillies d'indépendance et d'orgueil, et il l'avait tenu presque toujours, depuis son retour des Pays-Bas, dans une sorte de disgrâce à Uceda, où le duc vivait exilé, vieillissant et grondeur, trouvant que ses services étaient mal payés, se plaignant tout haut de l'ingratitude des rois, qui ont l'habitude d'exprimer le suc des fruits et de les rejeter ensuite. Il fallut l'opinion de Moura pour décider Philippe II, qui hésitait, et fixer son choix sur « l'homme d'Uceda, » comme on l'appelait dans l'intimité. Ce n'est pas que d'un autre côté « l'homme d'Uceda » fût très partisan de la conquête du Portugal; il lui était arrivé de dire un jour au marquis de

Los Velez, qui lui vantait l'annexion : « Quand tout sera espagnol, où pourront se réfugier nos enfans? » Malgré ces nuages entre le roi et le duc, la nécessité rapprochait ces deux hommes si bien faits pour s'entendre, si naturellement complices dans les œuvres de politique violente. Le roi avait besoin du soldat; le soldat n'était pas homme à résister à un ordre, à un geste, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Philippe II ne prit pas même la peine de relever ostensiblement le duc d'Albe de sa disgrâce en le mettant à la tête de l'armée : il le fit partir directement d'Uceda pour Lerena, où se réunissaient les forces de l'expédition, ce qui faisait dire au vieux général qu'on l'envoyait conquérir des royaumes les mains encore chargées de fers. Le duc ne fut pas autorisé à se rendre à Madrid pour assister aux conseils où se délibérait l'entreprise dont il était l'exécuteur; il ne vit le roi que plus tard, à Merida, marchant déjà sur le Portugal.

Une fois à l'œuvre d'ailleurs, « l'homme d'Uceda » ne se rappelait plus s'il avait approuvé ou désapprouvé. Le bruit des armes, la vue des vieux soldats qu'il avait connus le ragaillardissaient; il se sentait jeune homme pour la guerre, et l'exil surtout n'avait pas attendri son âme pour les rebelles de toute sorte, car ceux qui défendaient leur pays, en Portugal comme dans les Flandres, étaient naturellement des rebelles. Pendant que les gouverneurs portugais en étaient encore à négocier pour couvrir leur trahison d'une apparence de concessions nouvelles de la part de la cour de Madrid, pendant que le prieur de Crato en était à conquérir sa fragile couronne dans les échauffourées populaires, l'armée espagnole était déjà en marche et s'approchait de Badajoz, où Philippe II se rendait lui-même avec la reine et le prince royal, comme pour rehausser l'éclat de cette entrée en campagne, et en réalité pour se tenir plus près des événemens. Le 27 juin 1580, l'armée réunie à Cantillena, dans une plaine, auprès d'une rivière qui courait le long de la frontière des deux royaumes, était prête à être passée en revue par le roi, pour qui on avait élevé un amphithéâtre au milieu du camp, au centre des lignes de l'infanterie italienne. Avant le défilé, le duc d'Albe, suivi d'un éclatant cortége, vint pour baiser la main de Philippe II et prendre ses ordres. Le vieux capitaine de l'empereur, qui semblait secouer le poids des ans et des infirmités, portait un vêtement aux couleurs de sa maison, bleu et blanc, sur la tête un bonnet orné de plumes magnifiques, à la ceinture une épée à la poignée d'argent, compagne de sa longue vie de soldat. Son attitude était martiale et superbe. Quand il s'approcha du roi, Philippe, qui n'ignorait pas l'art de régner et de gagner les hommes dont il avait besoin, le prit presque dans ses bras, le reçut de façon à lui faire oublier l'exil d'Uceda et le fit asseoir auprès de lui tandis que

les escadrons et les bataillons défilaient, la mine fière et d'une allure confiante, comme s'ils marchaient à la plus juste des guerres. Un descendant du connétable Alvaro de Luna conduisait les gardes de Castille au riche costume de velours bleu rehaussé d'écarlate et d'or, Prospero Colonna commandait les Italiens de Toscane, le prieur de Hongrie, Carafa, les Napolitains, Lodron les Allemands. L'armée espagnole comptait vingt mille hommes. Le duc d'Albe trouvait que ce n'était pas beaucoup; c'eût été peu en effet, si la diplomatie n'eût ouvert le chemin à ces soldats aguerris, poussés par une politique froidement impérieuse, conduits par un chef vieilli, mais toujours indomptable.

La force concentrée et fixe était dans un camp, la trahison et la décomposition étaient dans l'autre camp. Que pouvait le Portugal? Il était, il se sentait miné par une corruption sans limites qui paralysait toute résistance, qui laissait moralement et matériellement le pays ouvert à l'invasion. Dans la noblesse, c'était à qui se hâterait d'envoyer son adhésion et de faire ses conditions. Le seigneur de Cascaes, une des places les plus importantes des bouches du Tage, faisait demander à Philippe II « des ingénieurs étrangers et un officier aussi étranger pour l'aider à se défendre contre ceux du pays. » Il n'y avait pas une ville de la frontière dont les magistrats ou les habitans principaux n'eussent été gagnés, pas une forteresse qui ne fût démantelée, que les commandans ne fussent prêts à livrer. Les gouverneurs ne pouvaient songer à organiser la défense, puisqu'ils n'avaient d'autre pensée que de hâter l'arrivée de l'Espagne, et que le plus sûr moyen d'en finir était de désarmer la résistance. La royauté du prieur de Crato était un contre-temps dans leur plan; mais dom Antonio lui-même, dans l'enivrement de sa brusque victoire, n'avait à opposer aux reitres du duc d'Albe que des soldats novices, levés précipitamment dans le plus bas peuple, et même en trouvant des soldats il n'avait pas de chefs à leur donner, — et, quand il aurait eu chefs et soldats, il n'avait ni armes ni munitions. Les arsenaux étaient vides, on ne trouvait que quelques arquebuses à distribuer aux hommes de bonne volonté qui demandaient des armes, et l'ambassadeur de Philippe II, Moura, notait avec ironie qu'il n'y avait à Lisbonne pour toute provision de guerre que quelques quintaux de poudre. Tout avait été laissé à l'abandon. C'est ainsi que les principales places de la frontière, Villa-Viciosa, qui était au duc de Bragance, Elvas, Olivença, tombaient au premier choc de l'invasion, et que s'engageait à l'extrémité de l'Europe ce duel où un roi improvisé n'avait pour dernière défense que beaucoup d'illusions et les forces diminuées d'un pays sur lequel s'abattaient à la fois la trahison, la famine et la peste. Le prieur de Crato seul ne s'abandonnait pas encore : il comptait jusqu'au

11,535

bout, comme tous les désespérés, sur un secours étranger. Il s'obstinait à croire que l'Angleterre et la France ne pouvaient laisser périr l'indépendance portugaise, et s'accomplir une conquête qui agrandissait d'un royaume la puissance espagnole. Dans cette lutte inégale, dans cette détresse d'un petit pays, s'agitait une de ces questions qui revivent toujours, une question d'équilibre, de sécurité européenne, de garantie universelle devant une impatience de domination et de prépondérance.

C'est le côté diplomatique de cette question portugaise qui se lie singulièrement, vers la fin du XVIe siècle, à la question hollandaise. Les catholiques du midi et les protestans du nord luttent pour la même cause, contre le même ennemi, avec une fortune bien inégale. Les prétendans portugais n'avaient pas attendu le dernier moment pour agiter les cours de leurs démarches, pour rechercher l'alliance ou la protection de toutes les politiques émues de l'ambition croissante de l'Espagne. Avant la mort du roi Henri, ils négociaient déjà partout; après la mort du roi, ils redoublaient d'efforts; chacun d'eux, le prieur de Crato, comme le duc de Bragance, avait ses émissaires à Paris, à Londres, à Rome, même à Madrid, et de leur côté l'Angleterre, la France, le pape, avaient à Lisbonne des ambassadeurs, des agens de toute sorte occupés à débrouiller cette confuse intrigue nouée autour de la succession portugaise, observant tout, observés à leur tour par le pénétrant Moura, qui ne négligeait rien pour les suivre et pour les déjouer. La France envoya successivement l'évêque de Comminges et un agent plus obscur, Abadie; l'Angleterre envoya Wolton, le pape expédia des légats; ils étaient tous d'accord pour reconnaître que, si la lutte restait circonscrite entre Philippe II et le prieur de Crato ou le duc de Bragance, l'issue n'était point douteuse, que l'annexion se ferait, que l'Espagne aurait facilement raison d'une résistance d'avance frappée à mort par les divisions. C'est là que la question de succession cessait d'être exclusivement portugaise pour s'élever à la hauteur d'une question européenne qui touchait à toutes les situations.

Certes un intérêt commun liait toutes les politiques, subitement attirées dans ce fourré obscur et lointain. Le mâle et pénétrant esprit d'Élisabeth, la souveraine de la commerçante et protestante Angleterre, ne pouvait voir sans ombrage une annexion qui donnait la domination des mers et un nouvel ascendant politique en Europe au maître du Nouveau-Monde, à l'irréconciliable ennemi de la réformation. L'indépendance portugaise, si petite qu'elle fût, était pour l'Angleterre un rempart, une garantie, et elle pouvait être un levier, comme elle l'a été depuis, contre l'excès d'une autre prépondérance. La France à son tour, la France de la fin du

XVIe siècle, ne pouvait voir sans crainte s'agrandir encore la puissance qui étreignait ses frontières, qui avait la main dans ses factions, qui était l'alliée des Guises. Henri III avait pour le pousser à l'action des raisons de sécurité; Catherine de Médicis avait ses prétentions sur la couronne portugaise, prétentions légères, mais qui étaient du moins une arme : intérêt national, intérêt dynastique, intérêt politique du moment, tout se réunissait. Le pape lui-même, plus troublé que rassuré par le catholicisme envahisseur de Philippe II, ne demandait pas mieux que de contenir son terrible voisin de Naples et du Milanais, et d'instinct se sentait plus garanti par une action anglo-française que par la politique de Madrid. Ils étaient ainsi tous intéressés à ne pas laisser mourir cette petite indépendance menacée et à soutenir un prétendant portugais. Celui qui voyait le plus clair pour la France, c'était l'ambassadeur à Madrid, M. de Saint-Goard, qui, placé au foyer de l'intrigue espagnole et sous la pression des choses, concevait d'avance la politique d'Henri IV et de Richelieu. M. de Saint-Goard ne voyait d'autre remède que de laisser les Portugais se donner un roi avant l'invasion et de le soutenir. « Il est clair, ajoutait-il, que cela fait ils entoureront et défendront le souverain de leur choix avec le courage qu'ils ont montré à d'autres époques, tandis que, continuant à rester divisés et sans chefs, ils succomberont facilement au premier choc de l'ennemi... En laissant se développer l'anarchie et le découragement qui minent ce qui reste des forces portugaises, tout ce que nous ferons sera d'aplanir le chemin devant les Espagnols. » C'est dans cette voie que M. de Saint-Goard poussait la France.

Il arriva alors ce qui s'est vu depuis plus d'une fois, ce qui est arrivé hier encore dans les affaires du Danemark. La défiance jetée entre toutes les politiques amena l'impuissance commune. Le pape ne demandait pas mieux que de retenir l'Espagne, mais il n'osait contrarier ouvertement ses desseins, et il déguisait ses craintes sous l'innocent et candide conseil de ne pas recourir à la force. La vigoureuse Élisabeth se montrait prête à soutenir la cause portugaise même par les armes. Deux fois elle fit sonder la cour du Louvre par son ambassadeur Cobham; deux fois elle fit proposer à la France une alliance active, et, ne trouvant qu'une froideur évasive, elle se replia en elle-même; elle n'avait pas envie de s'aventurer seule contre l'Espagne, au risque d'avoir à combattre chez elle l'agitation des catholiques, les conspirations qui se succédaient, les entreprises auxquelles pouvait encore servir de drapeau le nom de la belle et infortunée Marie Stuart. Elle comprit qu'elle jouerait trop gros jeu et elle attendit. Henri III et Catherine de Médicis voulaient bien, eux aussi, faire quelque chose pour arrêter l'ambition espagnole; mais le faible Valois éludait les propositions de l'Angleterre

sous prétexte qu'en fait de guerre et de sacrifices d'argent Élisabeth était toujours prête à promettre et reculait toujours quand il fallait tenir. Il se défiait de l'Angleterre, il redoutait d'attirer sur lui quelque redoutable vengeance de l'Espagne; il craignait la ligue, il craignait les huguenots, et, perdu d'incertitudes, il évitait surtout de s'engager. Vainement Saint-Goard le pressait d'agir, d'envoyer tout au moins des ingénieurs et douze capitaines expérimentés comme le demandaient les Portugais : Henri III ne répondait pas plus aux confidences de son ambassadeur qu'aux propositions d'Élisabeth.

Faute d'une alliance dont la pensée naissait d'elle-même et qui eût probablement arrêté l'Espagne, la France et l'Angleterre se détournaient d'une politique qui ne devait pas être facile à réaliser, il est vrai, puisqu'elle est encore la généreuse chimère des esprits libéraux; elles se bornaient à une hostilité toute diplomatique contre les plans espagnols et à une sympathie inerte pour le petit royaume en péril, faisant tout ce qu'il fallait pour exciter les Portugais et rien pour les soutenir, se prêtant à toutes les négociations, promenant leur intérêt et leur faveur du duc de Bragance, leur premier candidat, au prieur de Crato, ne décourageant aucune espérance, mais n'envoyant ni un soldat ni un vaisseau. Philippe II, dont la froide sagacité n'était pas facile à tromper, n'avait pas tardé à démêler ce jeu; il avait vu que la France et l'Angleterre s'agitaient beaucoup, qu'elles craignaient l'annexion du Portugal, qu'elles protesteraient peut-être, mais qu'elles ne feraient rien, et c'est là au fond ce qui décida l'invasion. L'armée espagnole était déjà entrée en Portugal que dom Antonio ne désespérait pas encore, et promettait toujours à ses partisans l'intervention étrangère. Au dernier moment, le prieur de Crato fit une suprême tentative; il s'adressa à la France et à l'Angleterre. Il offrait à Henri III une alliance intime et des compensations pour les droits problématiques de Catherine de Médicis. L'indécis Henri III, qui n'avait rien fait jusque-là, n'était pas homme à prendre une résolution quand le moment était presque passé; il se montra violemment irrité de l'acte de force de Philippe II et ne répondit pas au nouveau roi portugais, le laissant à lui-même et à ses illusions. La reine Élisabeth, quoique pressée par quelques-uns de ses conseillers, ne se laissa pas plus entraîner. Elle avait toujours la haine de l'ambition espagnole, elle désirait le succès de dom Antonio et du Portugal; mais elle n'était pas femme à sortir légèrement de la neutralité où les refus de la France l'avaient rejetée : elle gardait ses soldats pour une meilleure occasion, et elle faisait des économies, ce qui faisait dire à un de ses agens les plus intimes qu'il priait Dieu « que de semblables économies fussent aussi utiles à l'Angleterre que la reine l'imaginait. » Le dernier appel de dom Antonio eut le sort qu'ont

souvent en politique les appels des désespérés et des faibles. Cette chance évanouie, le Portugal restait seul en tête-à-tête avec l'Espagne et ses bataillons, seul avec sa faiblesse, ses divisions, son découragement, sa misère et son roi plein d'illusions, pour soutenir une lutte où le sentiment populaire était le dernier complice d'une résistance inutile.

III.

Alors le duc d'Albe s'élance. L'abandon de l'Europe, la trahison intérieure, la conspiration de toutes les craintes, rendaient l'œuvre facile en faisant du Portugal une proie livrée d'avance. L'armée d'invasion, sans être nombreuse, avait la supériorité que donnent la discipline et l'habitude de la guerre. Le vieux capitaine n'était pas cependant sans préoccupations; il se trouvait sur un terrain nouveau, et l'indépendance portugaise avait en ce moment un auxiliaire redoutable, terrible, imprévu : c'était la peste qui avec la misère ravageait le pays et devant laquelle il ne fallait pas laisser faiblir le moral des soldats espagnols. Cette campagne, qui commençait aux derniers jours de juin 1580, ne fut pas une campagne; ce fut une marche méthodiquement impétueuse à travers des villes qui tombaient d'elles-mêmes et des contrées dont les habitans essayaient en désordre une vaine défense. On croyait le duc d'Albe encore à la recherche de son chemin, vers la rive droite du Tage, du côté de Santarem, qu'il était déjà sur l'autre rive, en face de Lisbonne, à Setubal, faisant plier sous son épée la ville où quelques jours avant dom Antonio avait paru en roi, et donnant la main à la flotte espagnole, qui abordait l'entrée du fleuve. On le croyait encore à Setubal que déjà, par une foudroyante témérité, il avait jeté ses soldats sur l'autre rive du Tage, disant à un de ses officiers, qui restait stupéfait de la rapidité et du succès de l'opération : « Vois ce que c'est que les occasions; les unes demandent l'audace d'un jeune homme, les autres la prudence et les lenteurs des vieux. » Il manquait la reddition du fort de Cascaes, dont la garnison aurait pu aisément rejeter les envahisseurs à la mer, et qui, gardé par un des partisans de dom Antonio, Diego de Meneses, pouvait encore menacer l'armée espagnole dans ses positions nouvelles, dans ses communications avec l'escadre du marquis de Santa-Cruz. Ce fut bientôt fait : le fort fut sommé de se rendre, attaqué et pris en quelques heures avec son commandant. Diego de Meneses demanda à être traité selon les lois de la guerre. Le duc d'Albe lui fit répondre laconiquement qu'il pouvait se préparer à mourir, et ce vaillant homme qui avait refusé de partir comme gouverneur des Indes pour prendre part à la défense de son pays, qui avait peut-

être plus d'intégrité et de courage que de tête, Diego de Meneses, fut une des premières et des plus nobles victimes dans l'obscure tragédie qui commençait. Le lieutenant de Philippe II le fit pendre aussitôt, punissant en lui la fidélité et l'indépendance, voulant faire un exemple pour tous les *rebelles* qui seraient tentés de résister.

Jusque-là cependant tout s'était passé sans lutte sérieuse. Il n'y avait eu que ce combat de Cascaes, suivi d'une exécution froidement impitoyable, et ce passage du fleuve qui était assurément une prodigieuse témérité. Il y avait un mois à peine que l'invasion avait commencé, et déjà l'armée espagnole se trouvait campée dans de fortes positions entre la mer et Lisbonne. Le duc d'Albe ne se serait pas lancé aussi impétueusement sur sa conquête, s'il avait eu en face de lui un autre ennemi; mais il avait bien vite reconnu qu'on pouvait être audacieux impunément. C'était le malheur du Portugal d'être mal servi, mal commandé, mal préparé, de se sentir plus qu'à demi vaincu avant le combat.

La défense était à peine sérieuse. Ce n'est pas que dans ces quelques jours de royauté dom Antonio et ses partisans ne se fussent étrangement agités, et qu'il n'y eût une apparence d'enthousiasme populaire. Dom Antonio était partout, remuait tout et s'efforçait de tout animer autour de lui. Il se berçait de cette popularité trompeuse que donne un moment d'émotion publique et dont il croyait pouvoir se servir pour organiser une défense efficace; mais ce n'était qu'une activité fiévreuse, confuse et stérile. Roi ou prétendant, dom Antonio portait la fatalité de toute une situation et d'un caractère peu fait pour se mesurer avec une crise où se jouait l'indépendance d'un pays. Le temps, les élémens, l'habileté, l'autorité, tout manquait. Il avait besoin de se fortifier, de s'assurer des positions, de combiner un plan d'action, et il n'avait ni ingénieurs, ni conseillers un peu instruits des choses de la guerre, ni chefs ayant l'habitude des armes. Son meilleur officier était un aventurier italien, Sforza Orsini, qui n'avait d'autre mobile que de pousser sa fortune là où l'on se battait et qu'on ne croyait même pas très sûr. Pour avoir de l'argent, le prieur de Crato était réduit à altérer les monnaies, à extorquer violemment des contributions, à mettre la main sur tout ce qu'il trouvait. Pour avoir une armée, il était obligé de recruter à la hâte des paysans novices qui savaient à peine porter une arme, et il en vint à donner la liberté aux esclaves noirs, qui étaient nombreux à Lisbonne. La noblesse fuyait, la classe moyenne s'inquiétait, la plèbe seule restait, violente et tumultueuse.

Lisbonne ressemblait à une ville en révolution plutôt qu'à une ville en défense. Des femmes du peuple s'enrégimentaient et parcouraient les rues avec des drapeaux. Des moines sortis de leurs couvens se mêlaient à la populace et excitaient toutes les passions

ou se mettaient à la tête d'une compagnie. Les nègres, affranchis et transformés en soldats, se répandaient à leur tour dans la ville et se livraient à mille excès. La fureur de tous se tournait contre les suspects, contre les amis de l'Espagnol. Le bruit et les violences ne faisaient pas une armée. Un jour dom Antonio voulut aller visiter son camp : il trouva ses soldats couchés par terre, déguenillés et assez tristes. Il n'y avait autour du camp ni gardes ni sentinelles; tout était à l'abandon. Et c'est avec ces soldats qu'il fallait affronter les terribles bandes espagnoles. Dom Antonio n'avait pour lui qu'un certain instinct qui relevait la légèreté de son caractère et la vanité de ses illusions. A ce moment extrême, Philippe II, qui était toujours prêt à négocier, même en se battant, voulut tenter encore une fois ce prétendant obstiné, et il lui envoya un plénipotentiaire qui devait s'entendre avec le chef de l'armée espagnole pour préparer un arrangement sans combat. Ce n'était pas l'affaire du duc d'Albe, qui n'avait qu'un pas à faire pour vaincre; au lieu de favoriser la négociation, il la compliqua de ses hauteurs; il prit avec le roi portugais un ton d'égalité et de protection méprisante. Dom Antonio, se relevant sous l'insulte, soutenu d'ailleurs par l'évêque de Guarda, se contenta de répondre froidement et fièrement : « Les rois sont des rois, les simples capitaines des capitaines, et la victoire, c'est Dieu seul qui la donne! » Après cela, le choc décisif était inévitable.

Il ne se fit pas attendre. Une fois décidé à ne plus reculer et à disputer sa couronne, dom Antonio se tenait prêt dans ses lignes. Lisbonne au fond tremblait, dégoûtée de ses défenseurs, craignant les représailles d'un vainqueur irrité par la résistance. Le duc d'Albe ne songeait pas précisément à emporter la ville d'assaut et à la livrer à sa soldatesque; il se présentait au contraire, — ce qui est toujours d'un bon effet, — en défenseur de l'ordre, en protecteur, en libérateur de la population paisible opprimée par la plèbe du prétendant. C'était le prétendant qu'il fallait abattre d'un coup pour s'ouvrir les portes de la ville, pour échauffer chez les bons bourgeois de Lisbonne le courage de la trahison. Le camp portugais était placé en avant de la capitale sur la rivière d'Alcantara, qui débouche dans le Tage. Ces environs de Lisbonne, qui sont aujourd'hui pleins d'habitations, de jardins et de cultures, étaient alors déserts. Il n'y avait qu'un pont massif de pierre jeté sur la rivière et une maison isolée. La petite armée de dom Antonio, au nombre de sept ou huit mille hommes, était là, barricadée dans une sorte de camp retranché élevé en toute hâte, défendue par le pont, touchant d'un côté à des collines boisées, de l'autre au Tage et aux navires restés fidèles à la cause nationale. Ce n'était pas une position sans force et sans

avantages. Le duc d'Albe, qui s'était avancé prenant successivement les forts de Cascaes, de Saint-Julien, d'Oeiras, de Belem, avait bien vite saisi les avantages de cette dernière position, où l'attendait le prieur de Crato; mais il avait vu aussi d'un coup d'œil ce qu'il y avait de vulnérable dans ces fortifications improvisées, inachevées et surtout mal liées, et il prit son parti.

Le matin du 25 août 1580, après une nuit passée à tenir en alerte, à fatiguer son ennemi, le vieux capitaine quitta son quartier-général suivi d'un brillant cortége d'officiers et alla se placer au centre de son armée. Il s'assit tranquillement à un poste d'où il pouvait embrasser le champ de bataille et il lança ses bandes, — Fernando de Tolède remontant la rivière avec ses cavaliers pour tourner les Portugais, et les Italiens de Colonna attaquant de front le pont d'Alcantara. Il faut tout dire : les Portugais soutinrent le premier choc, et ce fut même un carme déchaussé, Estevão Pinheiro, ardent partisan du prieur de Crato et de l'indépendance, qui l'épée à la main eut le singulier honneur de faire reculer pendant quelques minutes les terribles assaillans. Les Portugais se battirent plus d'une demi-heure, et dans cette demi-heure ils perdirent un millier d'hommes. C'était beaucoup pour ces conscrits. Dom Antonio, qui n'était ni un politique ni un général, se battit en soldat, corps à corps, se jetant au plus épais de la mêlée et enflammant les siens. Un instant il fut sur le point d'être pris; il avait été blessé au visage et à la gorge par un garde-côte de Grenade qui ne le connaissait pas, et il se battait encore que déjà son armée débandée, frappée de terreur, jetant ses armes, fuyait par tous les chemins. Il fit ce qu'il put pour arrêter la déroute, et, voyant tous ses efforts inutiles, il se sauva lui-même, traversant Lisbonne comme un éclair sans se reposer un moment. Il ne s'arrêta qu'à Santo-Antonio de Tojal, puis à Santarem, pour se réparer, se remettre et voir clair dans sa situation. Lisbonne pendant ce temps se hâtait d'aller porter ses clés au vainqueur, qui, malgré les ordres les plus sévères, ne put la préserver complétement du pillage.

Ce ne fut pas, il est vrai, la fin de la lutte. L'évêque de Guarda, le comte Vimioso, ceux des partisans de l'indépendance qui avaient échappé au désastre d'Alcantara se répandirent dans le pays, partout où ils avaient de l'influence, pour essayer de réchauffer l'ardeur populaire et de lever de nouveaux soldats. Dom Antonio lui-même, réfugié d'abord à Santarem, ne cédait que lentement devant les Espagnols de Sancho de Avila lancés à sa poursuite, se repliant de Coimbre sur Aveiro, d'Aveiro à Porto. Là il eut encore une dernière illusion, une dernière chance. Dom Antonio retrouva un moment dans le peuple de Porto un éclair de l'enthousiasme qui avait

fait sa royauté; il crut presque pouvoir se défendre, et en même temps éclatait tout à coup une nouvelle étrange qui inquiétait terriblement le duc d'Albe : Philippe II venait d'être attaqué à Badajoz d'une maladie soudaine qu'on prit d'abord pour la peste. La mort de Philippe pouvait tout changer, tout remettre en question ; mais ce ne fut qu'un éclair. Philippe se remit bien vite, et le prieur de Crato, chassé de son dernier refuge de Porto, disparut subitement de la scène pour mener la vie errante et obscure du prétendant proscrit. Ce ne fut que trois mois après, au commencement de 1581, qu'il put s'embarquer pour la France. Il passa ces quelques mois à battre les monts et les vallées du Portugal, réduit à changer tous les jours d'asile et à se cacher sous tous les déguisemens, poursuivi, traqué, souvent serré de près par les Espagnols acharnés à le prendre et ne leur échappant quelquefois que grâce à la fidélité, au dévouement qu'il rencontrait encore. Une nuit, exténué d'une longue course, il s'arrêta pour se reposer au bord d'une rivière, lorsqu'on entendit tout à coup le pas des chevaux d'un détachement lancé à sa poursuite. La captivité aux mains des Espagnols était ce qu'il redoutait le plus, et il n'y avait ni barque ni aucun moyen de passer la rivière. Il eut un moment de désespoir. Un des plus obscurs de ses compagnons le prit aussitôt dans ses bras, se jeta à la nage avec ce fardeau d'un roi en détresse, et alla le déposer sur l'autre rive. C'était une vie mêlée d'aventures romanesques, de tribulations et de dangers. Le plus souvent il trouvait une hospitalité sûre et discrète dans les couvens de religieuses des contrées du Miñho et chez des gens du peuple, chez des laboureurs. Personne ne le trahit. Une sorte de pitié populaire l'accompagnait et semblait voir en lui la pâle et errante image de l'indépendance portugaise réduite à se cacher dans les montagnes en attendant de disparaître tout à fait sur quelque navire préparé par une fidélité ingénieuse. Il n'était plus en réalité que cela devant l'astre ascendant de la domination étrangère.

C'est qu'en effet la défaite d'Alcantara avait été la déroute irréparable de l'indépendance. La prise de Lisbonne avait décidé de la soumission du Portugal en décourageant toutes les résistances, qu'un peu plus de bonheur ou un peu plus d'habileté eût ralliées peut-être, et c'est ainsi que s'accomplissait l'annexion commencée par la diplomatie de Moura, poursuivie par les bataillons du duc d'Albe, définitivement consommée par Philippe II lui-même, qui arrivait bientôt à Lisbonne pour mettre le sceau de ses armes et de sa politique sur un royaume transformé en province. En peu de temps, l'occupation espagnole s'étendit au pays tout entier et à ses possessions; il n'y avait plus qu'un point, les îles Terceires, où

flottât encore le drapeau national, défendu jusqu'au bout par un homme dévoué à la fortune du prieur de Crato. C'est alors que la conquête commence à se révéler dans sa vraie nature, avec ses duretés, ses représailles et ses humiliantes servitudes. Tant que Philippe II n'était encore qu'un prétendant désireux de se faire accepter, il prodiguait les promesses, il dorait la chaîne; après la victoire de la force, la main du maître étranger, du maître absolu et jaloux, s'appesantit sur le pays. La politique espagnole, à l'époque de ses excès de prépondérance, a été la grande promotrice de toutes ces tactiques à l'usage des dominateurs, et si notablement perfectionnées depuis : donner des amnisties qui ne protégent personne, faire sanctionner l'abdication d'un pays par des assemblées captées ou terrifiées, user une indépendance par la ruse ou par la force, par les faveurs corruptrices et les répressions sans pitié, transformer le sentiment de nationalité en sédition, la compression en défense de l'ordre, se servir des pusillanimités pour s'imposer, des divisions des classes pour régner. La politique espagnole, en Portugal comme dans les Pays-Bas, n'avait qu'une pensée, l'assimilation complète du royaume. Elle avait été trop rudement éprouvée dans les Pays-Bas pour ne pas se cacher un peu en Portugal : au fond, la pensée était la même. Les concessions faites par Philippe II à un reste d'autonomie n'étaient qu'apparentes; les amnisties n'étaient qu'un piége ou une parade. Amnisties et concessions dépendaient de l'interprétation discrétionnaire des nouveaux maîtres. La vérité, c'était la répression.

La première victime poursuivie, recherchée par la politique espagnole fut naturellement le prétendant, dont Philippe II mit en somme la tête à prix. Philippe promettait toute sorte d'avantages et de priviléges à ceux qui le livreraient ou aideraient à le saisir, et il absolvait d'avance ceux qui le tueraient en cherchant à le prendre. Après le prétendant fugitif, c'étaient les amis, les partisans de sa cause, les compagnons de sa mauvaise fortune. Après les amis et les compagnons de dom Antonio, c'étaient les amis, les parens de ses compagnons, et de proche en proche c'étaient tous ceux sur qui pouvait s'étendre un soupçon d'hostilité contre l'Espagne. La mère du comte Vimioso, avec sept de ses filles, fut envoyée en Castille et enfermée dans la tour de Torquado. La fidélité de Diogo Botelho à la cause nationale et au prétendant attira sur sa famille toutes les persécutions : sa femme et ses filles furent exilées, son fils fut jeté pour de longues années en prison, trois de ses sœurs qui étaient religieuses se virent brutalement arrachées à leur couvent et traînées par des soldats en Espagne. La veuve de Diego Meneses fut bannie et dépouillée de ses biens. Phebus Moniz, le dé-

puté de Lisbonne, expia lui aussi la hardiesse de ses discours. Des religieux furent poursuivis, chassés du pays ou emprisonnés; d'autres, tels que le gouverneur de Fayal, subirent d'atroces supplices. Personne n'était à l'abri du soupçon, et chaque jour faisait de nouvelles victimes.

Ceux qui s'étaient laissé séduire d'abord par l'idée de l'union, qui avaient cru aux avantages de la fusion des deux pays et avaient été les partisans de l'Espagne, commencèrent bientôt à voir qu'ils s'étaient trompés, qu'il n'y avait de vrai que la prostration et l'abaissement sous le joug le plus dur. Le duc de Bragance lui-même, qui, pour ne pas s'allier au prieur de Crato, s'était hâté de faire sa soumission, et à qui Philippe II avait passé au cou la Toison-d'Or en le décorant de la dignité illusoire de connétable de Portugal, le duc de Bragance ne tarda point à se sentir diminué et froissé. La duchesse sa femme, qui était petite-fille de roi et qui avait aspiré à une couronne qu'elle eût si bien portée, la fière Catherine de Bragance se débattait vainement pour garder la supériorité de son rang vis-à-vis du duc d'Albe. Le vieux capitaine, qui savait se mettre à l'aise, en riait de son rire hautain avec Philippe II. « Comment t'a-t-elle traité? disait le roi à son généralissime. — Le mieux du monde, répliquait le duc d'Albe. — Elle t'a donné de la seigneurie? — Mieux, sire. — De l'excellence? — Mieux encore. — De l'altesse alors? — Bien mieux que tout cela; elle m'a dit tout le temps : Jésus! » Le fait est que la pauvre duchesse, voulant concilier sa crainte et son amour-propre, s'était ingéniée en tours de langage pour éviter de donner une qualification à son terrible interlocuteur, et elle avait cru se sauver par cette exclamation tout impersonnelle. Tout n'était pas puérilité d'étiquette, et les Bragance ne sentaient point seuls l'humiliation croissante. Ils en étaient déjà tous à se repentir de leur adhésion et à s'apercevoir que l'union, c'était la servitude sans compensation, mais non pas sans péril. Le mot de l'annexion, il est dans un vieux petit livre, — *Histoire de dom Antoine, roy de Portugal*, — écrit en plein XVIIe siècle par une dame française qui ne se doutait pas qu'en parlant de Philippe II elle résumait d'un trait le caractère de toutes ces entreprises. « Il ne laissa, dit-elle, en Portugal pas un homme de tête ni de courage, afin de n'être point troublé dans la possession de ce royaume. Après que Philippe eut satisfait pleinement sa vengeance, il déchargea le peuple de quelques impôts... » Le système est là tout entier, et il n'a pas vieilli.

Ce qui restait après tout de l'indépendance portugaise, c'était ce roi qui avait été si peu roi, et qui ne reste pas moins, dans ce lointain du XVIe siècle, le précurseur de tous les bannis des trônes, le chef de la famille des princes errans. Cent soixante-six ans avant

Charles-Édouard d'Angleterre, il avait promené sa fortune humiliée à travers les montagnes de son pays; cent soixante-six ans avant le prétendant anglais, il vint montrer à l'Europe ce que c'est qu'un prince portant partout l'inquiétude et l'embarras du proscrit découronné toujours dans l'attente d'une occasion. Dom Antonio avait passé trois mois à se dérober aux Espagnols, qui le poursuivaient avec âpreté et qui surveillaient toutes les côtes pour l'empêcher de fuir. Philippe II tenait à l'avoir entre ses mains. Ce ne fut qu'à l'adresse de quelques amis que le prieur de Crato dut de pouvoir s'embarquer le 6 janvier 1581 sur un bâtiment flamand qui l'amena en France. C'est alors le roman de l'exil qui commence pour lui, roman plein d'agitations, d'aventures nouvelles, de décevantes poursuites, de misères et de dangers. Il ne faut pas traiter à la légère ce bâtard illustre, qui n'a guère de place dans l'histoire, et qui a laissé comme un reflet fugitif de son passage dans tous les mémoires contemporains. Tant qu'il avait été en Portugal, offrant au moins un point d'appui, si équivoque et si faible qu'il fût, pour une politique de résistance aux desseins espagnols, on n'avait rien fait pour lui, on ne l'avait même pas reconnu; proscrit, il fut traité en roi par la France et par l'Angleterre. Il fut reçu au Louvre par Henri III et Catherine de Médicis, cette autre prétendante à la couronne de Portugal, qui n'avait peut-être songé à parler de ses droits, selon la maligne remarque d'un vieil historien, « qu'afin de faire croire qu'elle était d'assez bonne maison pour prétendre à la succession d'un royaume. » Dom Antonio eut son entrée à Paris et fut l'hôte du Louvre. En Angleterre, la reine Élisabeth l'accueillit aussi en souverain, « de façon à lui faire tout espérer. » C'était toujours une arme dont on pouvait se servir contre Philippe II. Dom Antonio mettait là ses espérances, et deux fois en quelques années effectivement il put croire encore qu'il touchait de la main son mirage, que ses espérances allaient devenir une réalité.

Une première fois, en 1583, Catherine de Médicis lui donna toute une flotte, six mille hommes et Strozzi pour aller prendre position aux îles Terceires, où flottait encore son drapeau. Le roi portugais alla s'embarquer à Nantes avec ses compagnons d'exil et nombre de gentilshommes français. Beaucoup de huguenots, heureux d'aller combattre l'Espagnol, étaient de cette expédition aventureuse. Tout marcha bien d'abord; on débarqua aux Terceires, on triomphait. Une bataille navale engloutit toutes les espérances; Strozzi fut tué dans le combat, la flotte fut dispersée, et le conquérant portugais revint à grand'peine en France; il aurait pu donner son royaume pour un vaisseau. Une seconde fois, quelques années après, la reine Élisabeth donnait à dom Antonio une escadre avec l'amiral Drake

et douze mille hommes avec lord Norrys pour général. Cette fois on toucha presque le but : on alla jusque sous les murs de Lisbonne, on campait aux portes de la ville, lorsque Norrys, voyant sa petite armée fondre chaque jour par les maladies, se replia tout à coup pour se rembarquer sur les vaisseaux de Drake sans vouloir rien écouter.

Le réveil de chacune de ces entreprises fut rude. Dom Antonio retombait du haut de ses espérances dans une vie précaire et disputée; il n'était pas même en sûreté. Philippe II, l'homme aux vastes trames et aux ressentimens profonds, qui s'irritait de toutes ces tentatives, Philippe II ne quittait pas du regard son pauvre rival, sur lequel il voulait remettre la main. « Voyez la reine-mère, écrivait-il à son ambassadeur en France, et tâchez par toute sorte de moyens de vous le faire livrer. C'est chose importante à mon service. » Et au pape Philippe disait : « Que votre sainteté fasse des démarches auprès de Henri III et de Catherine pour qu'ils abandonnent la cause de ce bâtard réprouvé! » Au besoin, le roi espagnol ne dédaignait pas d'organiser le meurtre et les guets-apens autour du fugitif. Dom Antonio s'était établi à Rueil, et fut obligé de s'enfuir pour échapper à quatre assassins soudoyés par l'Espagne. La reine-mère lui donna un château pour asile en Bretagne, et là encore il fut sur le point d'être livré par le duc de Mercœur, qui était l'allié de Philippe. Il n'eut que le temps de se sauver chez un gentilhomme des environs d'Auray, du Plessis du Guest, pour aller de là secrètement à Beauvoir en Poitou, chez la duchesse de Loudunois. A Beauvoir, mêmes menaces de la part du duc de Mercœur, et la duchesse de Loudunois lui donna des chevaux, de l'argent avec une escorte pour s'échapper encore. Dom Antonio ne trouva enfin de sûreté qu'à La Rochelle au milieu d'une population protestante qui l'accueillit comme un proscrit, comme un ennemi de Philippe II, et dans les rangs de laquelle il n'y avait ni traîtres ni assassins.

Il allait ainsi errant et délabré, un jour en Bretagne, un autre jour en Poitou, tantôt autour de Paris, tantôt à La Rochelle, épuisant ses ressources, vendant ses joyaux, réduit à vivre d'emprunts ou de secours du roi de France, et la féroce raillerie de d'Aubigné le peint d'un trait dans le *baron de Feneste* en parlant de la *jobelinocratie du prince Malaisé de La Rochelle*. Dom Antonio, toujours prêt à se reprendre à l'illusion, espéra une dernière fois. Ce fut à l'avénement d'Henri IV, qui lui permettait au moins de respirer, qui s'intéressait à sa cause et qui écrivait à M. de Beauvais : « Vous remercierez le roy de Portugal de l'affection qu'il a à mon endroit et lui direz que si Dieu permet quelque bon établissement

en mes affaires, il cognoistra que les siennes me sont très recommandez... » Henri IV lui fit dire que, s'il voulait assister à son sacre, il aurait le premier pas, et il lui réservait un rôle dans ses plans contre l'Espagne; mais dom Antonio était à bout d'épreuves : il mourut à Paris en 1595, avant que rien pût être fait. On mit son cœur au couvent des religieuses de l'*Ave-Maria*, son corps au couvent des grands cordeliers. On lui éleva un tombeau avec deux épitaphes latines, et ainsi disparut, selon le mot du nouvelliste l'Estoile, « dom Antonio, roy de Portugal, au moins qui l'avoit esté, car son train estoit réduit à celui d'un bien simple gentilhomme. » Le Portugal, pendant ce temps, s'enfonçait de jour en jour dans cette ombre que ses historiens ont appelée la *captivité*. Camoens avait raison quand, s'éteignant au lendemain d'Alcacer-Kebir et prenant sa patrie en compassion, il s'était écrié : « Au moins je meurs avec elle!... » Le cri de l'âme nationale s'était exhalé du cœur d'un poète avant la crise suprême.

Lorsque Philippe II en était encore à préparer le triomphe de ses convoitises par tous les subterfuges et par tous les moyens, sans dédaigner même les raisons sérieuses, il écrivait à son ambassadeur Moura, chargé de veiller au lit du roi-cardinal : « Vous pourrez lui dire aussi qu'il sait très bien que cette différence entre Portugais et Castillans n'est qu'un mot vain et faux, puisque les uns sont aussi Espagnols que les autres, et qu'ils diffèrent si peu de langue, d'habitudes, de mœurs, que beaucoup de grandes et moyennes maisons de Castille procèdent du Portugal, et toute la noblesse des deux royaumes est unie par des liens de parenté, de manière qu'on peut bien voir que cette opinion vaine ne se fonde que sur l'ignorance populaire, incapable de raisonner et fomentée par des intérêts particuliers... » C'était peut-être à demi vrai avant l'annexion, c'était déjà moins vrai quand l'annexion fut commencée, ce n'était plus vrai du tout quand elle fut définitivement accomplie : tant la force va contre son but. La force ne prime pas le droit, comme le disent les présomptueux de la politique : elle profite quelquefois de l'éclipse du droit, des défaillances de ceux qui seraient intéressés à ne pas le laisser s'obscurcir, et le plus souvent elle est la grande corruptrice des combinaisons les plus simples, les plus naturelles. Il n'y a de fusions vraies que celles qui ont les peuples eux-mêmes pour complices. Les autres ont un lendemain, quand le sentiment du droit se réveille, quand l'énergie d'une nation s'est assez retrempée dans le malheur, et ce lendemain des annexions violentes s'appelle une révolution d'indépendance.

CHARLES DE MAZADE.

HUIT MOIS

EN AMÉRIQUE

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

1864 — 1865

VIII.

UN MONASTÈRE PROTESTANT. — LA CAMPAGNE DE GEORGIE. — LE JOUR DE L'AN A NEW-YORK.

Pittsfield (Massachusetts), 18 décembre 1864.

Je n'ai pas vu les *shaking-quakers* (1). C'est un trait nouveau du guignon qui semble poursuivre et châtier toutes mes curiosités superflues. Arrivé hier soir de Boston, j'ai pris ce matin un traîneau pour me conduire à Lebanon avant l'heure du *meeting :* c'est le nom que les *shakers* donnent à leur service religieux. Tout le pays leur appartient à trois lieues à la ronde. On rencontre leurs villages le long du chemin, de place en place, reconnaissables à leurs grandes maisons de trois ou quatre étages, à leur triste silence et à leur étrange immobilité. Lebanon est le plus grand de tous et leur chef-lieu. On descend d'une montagne boisée au fond d'une vallée riante encore, même sous la froide blancheur d'une neige sibérienne. Un village neuf et propre, plein des traces d'une activité récente, borde des deux côtés la route : ce sont de grands édifices en brique ou en bois, avec des fondations de pierre de taille,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1865.

des granges monumentales, de vastes bâtimens de ferme; mais pas un cottage, pas un enclos coquet, pas un jardinet pour en égayer un peu la monotonie sévère. Aux fenêtres alignées sont tendues des rangées de rideaux blancs. Rien de moins séduisant que cet air d'aisance uniforme et d'irréprochable propreté. Une nouvelle maison s'élève, haute de cinq étages, plus semblable à une auberge qu'à une habitation rurale. Il n'y a place ici ni pour l'ornement ni pour le plaisir, ni pour aucun des caprices aimables de la fantaisie individuelle : le communisme a mis partout son empreinte banale et désolée. L'église même n'est qu'une grande baraque tout unie, surmontée d'une sorte de dôme bas et écrasé, comme une cloche à melon. Ce matin, la porte en était fermée. Vu le grand froid de la saison, chacune des sections de la communauté accomplissait à huis clos ces rites étranges qui m'avaient attiré. Je frappai d'abord à une porte où l'écriteau *office* indiquait la demeure de l'un des *headmen* ou chefs à la fois temporels et spirituels de la congrégation, préposés en même temps à l'administration des intérêts et à la garde des âmes. Un personnage grave et simple, vêtu d'une sorte d'habit gris à la française et entièrement boutonné, avec une cravate blanche à bouts pendans et à plis réguliers, un visage pâle et rasé, des cheveux plats et arrondis autour de la tête, vint m'ouvrir la porte et me souhaiter la bienvenue. « Il fait froid, me dit-il, je regrette que nous n'ayons pas de feu. Vous venez sans doute pour assister au *meeting?* — Précisément. — J'en suis fâché : nous ne nous réunissons pas à l'église aujourd'hui. Nous venons justement de finir le service dans cette maison. Allez un peu plus loin, à la maison blanche que vous voyez de la fenêtre. Peut-être vous admettra-t-on. » Je le remerciai et remontai en voiture, frappé de son air doux, respectable, de son accueil simple et cordial. J'étais un étranger, un intrus, évidemment un curieux et un sceptique qui venait s'amuser d'eux et rire à leurs dépens; mais toute créature humaine a titre à leur bienveillance et à leur hospitalité. — Vous venez le sourire aux lèvres, la moquerie au fond du cœur, vous venez nous voir comme des bêtes curieuses ou comme un hôpital de fous. Asseyez-vous là, mon frère, et chauffez-vous à notre feu, nourrissez-vous à notre table. — C'est ainsi du moins, me disait mon guide, qu'ils pratiquent l'hospitalité dans la semaine. Le dimanche, portes et maisons sont fermées, et les âmes, absorbées dans l'extase des saints exercices, ne s'abaissent pas aux soins de ce monde. L'église néanmoins reste ouverte à tout venant, et sans doute le sublime spectacle des élans chorégraphiques de toute cette pieuse communauté vers le ciel aura converti plus d'une âme dégoûtée de la terre.

De temps en temps, quand l'esprit saint les inspire, ces pau-

vres gens interrompent leurs hurlemens et leurs danses pour improviser des sermons, des prières, ou même des exhortations au public infidèle. Ce doit être une curieuse chose que de les voir sauter, les mains en l'air, comme des chiens savans, les yeux au ciel, poussant en cadence je ne sais quel cri inarticulé de supplication larmoyante et craintive, hommes d'un côté, femmes de l'autre, dans leur triste uniforme de bure grise, jusqu'au moment où leurs jarrets se fatiguent, où la sueur les inonde et où la pesanteur de leur enveloppe charnelle rabat au niveau terrestre leurs âmes prêtes à s'envoler dans le monde céleste. Détruire cette chair funeste, la mortifier par le célibat, la ployer par l'obéissance, secouer le fardeau de la vie corporelle, en délivrer les générations à venir en les empêchant de naître, voilà leur doctrine morale, qui, vous le voyez, a plus d'une ressemblance avec celle du monachisme catholique, on peut dire aussi avec celle des fakirs de l'Inde. Convaincus que l'existence est un mal, ils rêvent l'extinction de la race humaine et font dater du jour où elle aura accompli la loi divine de l'anéantissement ce règne éternel des *saints* qu'attendent tous les visionnaires. En attendant, ils ont des champs, des fermes, des manufactures; ils font le commerce, ils achètent des terres, ils placent des capitaux, ils font pour se recruter une propagande active et non toujours innocente. Ils s'emparent de tous les enfans laissés sans ressources et sans famille; souvent même ils les achètent ou les dérobent. Je me trompe fort, ou parmi ces petites figures moroses qui me regardent curieusement aux fenêtres de ces prisons, il y a plus d'un *petit Mortara* élevé par force à l'ombre de la foi.

Arrivé à la porte de la maison blanche, je frappai discrètement et je prêtai l'oreille. Des sons vagues semblables à des cris plutôt qu'à des chants semblaient s'en échapper par intervalles. Une autre figure grise, à face pâle et rasée, vint m'ouvrir et me demander ce que je désirais. Son allure aussi était grave, simple et sacerdotale, son extérieur celui d'un prêtre catholique plus que d'un ministre protestant, et d'un moine encore plus que d'un prêtre. Malgré son aménité parfaite, il était clair que ce personnage serait moins affable et moins accueillant que le premier. Il voulut savoir de quel pays j'étais et rentra dans la maison, puis il en ressortit pour me dire que le *meeting* touchait à sa fin, et qu'il était bien fâché de ne pouvoir m'admettre. « Est-ce, ajouta-t-il, la curiosité qui vous amène ou bien?... » Il n'osait achever sa pensée. « Oh! répondis-je, je ne crois pas que je sois touché de la grâce. » Et là-dessus, impatient déjà de cette inquisition, dégoûté de la comédie qu'il aurait fallu jouer pour m'introduire, désireux enfin de ne pas offenser ces braves gens, je l'ai remercié et m'en suis allé. J'é-

prouvais la sensation d'un homme qui regarde par la serrure ou qui s'introduit par fraude dans un couvent de chartreux.

Au retour, j'ai essayé de questionner mon guide; mais il savait peu de chose de ses voisins de Lebanon. Il n'a pas même pu me dire si les *shakers* avaient voté dans l'élection présidentielle, et pour qui, ni s'ils avaient payé de bonne grâce leur tribut à la conscription. J'en reste donc à mes impressions personnelles, qui sont en vérité toutes différentes de celles que j'attendais. A part les extravagances qu'ils ont renouvelées des premiers quakers, les *trembleurs* ne sont pas les fous burlesques dont on m'avait parlé : leur communauté n'est qu'un grand monastère; eux-mêmes ne sont que les moines de la société américaine. On arrive avec l'intention de rire de leurs folies; mais quand on a parlé à ces hommes doux et graves, quand on voit ces femmes pâles et abattues, quand on songe à ce qu'il faut d'obéissance et de vertus pour qu'une société puisse vivre et prospérer sous de pareilles lois, on respecte presque ces pieux insensés; on voit qu'il s'agit d'une chose sérieuse, d'un besoin, ou, si l'on veut, d'une maladie et non d'une difformité grotesque de la nature humaine, et qu'à tout le moins le rire est déplacé. Peut-être cependant, si je leur avais vu faire leur gymnastique, ma gravité aurait-elle perdu l'équilibre.

Vous demandez sans doute le lieu précis où je me trouve? Pittsfield est dans l'ouest du Massachusetts, près de la frontière de l'état de New-York. C'est une petite ville rurale, gaie, industrieuse, qui compte environ 10,000 habitans. La contrée qui l'environne, comme tout le Massachusetts en général, est un pays montueux, boisé, parsemé de lacs et de rivières, tout à fait pittoresque et alpestre sur un petit pied. J'ai traversé hier en chemin de fer de grandes étendues de forêts qui me rappelaient la Pensylvanie et l'Ohio. Le pays le plus peuplé est ici très clair-semé d'habitans, et les cantons sauvages du Massachusetts abondent en délicieuses retraites d'été. L'une d'elles, Lebanon-Springs, où jaillit une fontaine d'eau minérale, située sur la colline à deux milles du village *shaker*, dominant la vallée, en face des chaînes de *montagnettes* boisées des environs, reste riante même en hiver et sous le funèbre linceul blanc taché de noir qui ne quittera pas la terre jusqu'au printemps. Pour le moment, les bises du nord y sont glaciales, et quand un homme s'occupe à maintenir la vie dans son nez, ses mains et ses oreilles, il n'a guère souci d'admirer les étincelles qu'allume sur la neige le soleil d'hiver, ni le sombre contraste des *evergreens* sur le paysage décoloré.

Je vous avouerai en confidence que la déroute commence dans ma garde-robe. Cela m'avertit que la saison d'hiver avance et que la même armée ne peut pas faire deux campagnes sans renfort. Il

faudra que je me résigne à encourager l'industrie des fabricans indigènes en leur payant double des objets de demi-valeur. Je ne connais pas de pays où la vie matérielle soit à meilleur marché, mais je n'en connais pas non plus où les accessoires de la vie soient plus coûteux. Dans les meilleurs hôtels des grandes villes, on est encore logé, nourri, défrayé de tout pour 4 dollars par jour en papier-monnaie. En revanche, le prix moyen d'un pardessus à la mode est de 125 dollars. Toutes les choses de demi-luxe sont à un tel prix que je me demande comment vivent ces *lions* de New-York qui n'ont parfois que d'assez maigres revenus. Dans les quartiers populaires que dédaigne le monde élégant, une tranche de maison de vingt-cinq pieds sur cent, de quoi loger une seule famille, se loue 5,000 ou 6,000 dollars. La cherté n'a pas encore atteint les subsistances, quoique les gens du pays se plaignent que les dépenses indispensables aient triplé depuis trois ans. On voit cependant les mêmes équipages rouler tous les jours à Central-Park, la même foule mangeante et buvante se presser toutes les nuits chez Delmonico ou à la Maison-Dorée. Les Américains disent que le superflu est devenu pour eux le nécessaire.

New-York, 19 décembre.

Me voilà de retour à New-York, la grand'ville; voici le son perpétuel du tocsin annonçant ses perpétuels incendies; voici la pluie qui nettoie les rues et commence par les inonder d'une bouillie neigeuse sans écoulement. J'éprouve, en rentrant dans la Babylone américaine, ce sentiment de dégoût familier que m'inspire, après une nuit de voyage, le Paris sordide et boueux du matin. On s'accoutume si vite aux lieux et aux choses, qu'il me semble rentrer chez moi.

Je vous parlais hier des *shakers*, et je regrettais de n'avoir pu assister à leurs prières. J'ai fait aujourd'hui une rencontre qui vaut tous les *meetings* et toutes les danses du monde, parce qu'elle me donne une idée plus juste de cette singulière société. J'étais dans le train de Pittsfield à Chatham, lorsque je vis un vieux paysan étrangement vêtu auquel je ne fis d'abord aucune attention. Je le retrouvai à Chatham dans la salle étroite de la station, où il se chauffait devant le poêle. Je m'aperçus alors qu'il portait le costume des *shaking-quakers*, redingote grise, col blanc, culotte et guêtres brunes. Joignez-y un grand chapeau gris à larges bords tout plats, un vrai chapeau de *quaker*, et vous avez tout l'homme.

Je l'examinais, tout en lisant un roman de Hawthorne, quand ce singulier personnage m'adressa la parole en français. « Comment, lui dis-je, avez-vous reconnu que j'étais Français? — J'ai vu tout de suite à votre mise que vous n'étiez ni Américain ni Anglais. »

J'appris alors que ce paysan grossièrement vêtu avait longtemps vécu à Paris, qu'il avait été riche, qu'il connaissait la société parisienne, qu'il était au fait, sinon de nos affaires actuelles, dont il n'avait qu'une vague idée, au moins de celles du temps passé. Ses manières d'homme du monde, son sens raffiné des nuances sociales, la variété de sa conversation, m'eurent vite gagné. Il me conta qu'il avait des enfans établis à New-York, qu'il allait en ce moment leur faire visite, que quant à lui il ne regrettait point sa fortune perdue, et que l'existence la plus simple, la plus retirée, était ce qui lui convenait le mieux pour le peu d'années qu'il avait à vivre. Je croyais qu'il allait me parler de son étrange religion et du parti qu'il avait pris de renoncer au monde; mais il me laissa deviner tout cela sans vouloir y toucher, et moi-même je n'osai lui faire de questions indiscrètes. Nous nous assîmes ensemble en chemin de fer. Son vêtement plus que simple, sa paysannerie et son quakérisme semblaient avoir disparu. Nous parlâmes de toutes choses, politique présente et passée, américaine et française, littérature même, et je m'étonnais de plus en plus du bon sens de cet homme. Je m'étais figuré les quakers comme de sombres enthousiastes courbés sous une règle de fer, comme de pieux insensés toujours perdus dans les idées apocalyptiques et lugubrement acharnés à la destruction de l'espèce humaine; je croyais qu'ils faisaient de leurs folies non-seulement un moyen de sanctification personnelle, mais encore une loi universelle à laquelle ils espéraient convertir l'humanité. Ce père de famille allant voir ses enfans, ne réprouvant pas les profanes, s'intéressant au bien terrestre de cette race humaine à qui sa doctrine propose l'extinction pour but suprême, passionné encore sur toutes les questions temporelles qui devraient le trouver dédaigneux ou indifférent, patriote enfin et vivement ému des dangers et des souffrances de son pays adoptif, répondait si peu à l'idée que j'avais de la secte que je me demandais parfois si je ne m'étais pas mépris. Il n'y avait pas à douter, le costume trahissait l'homme aussi sûrement que s'il eût porté un écriteau sur sa poitrine. Je m'aperçus qu'il était républicain radical et (comme de raison sous le chapeau du quaker) ardent abolitioniste. Bien loin de prédire la vanité du progrès humain et de prêcher la fin du monde, il comptait sur l'avenir pour réparer et les injustices et les désastres du passé. J'ai vu peu d'hommes qui eussent une foi plus active que ce serviteur volontaire d'une loi d'immobilité et d'anéantissement. On dirait un moine qui, une fois sorti de sa cellule, reprend vie au contact des hommes et oublie l'œuvre de destruction personnelle à laquelle il s'est condamné pour partager, lui aussi, les pensées et les espérances humaines.

Voyez-vous maintenant le vrai caractère de cette congrégation bizarre? Ce n'est ni une aberration sans exemple, ni un produit particulier de l'Amérique; c'est tout simplement un ordre monastique, le refuge de tous ceux qui se sentent dépaysés dans le monde et veulent une retraite pour y commencer à mourir. On embrasse la religion des *shakers* comme chez nous on entre dans les ordres. Les hommes malheureux, désappointés, dégoûtés de la vie, y vont chercher le repos, et la cérémonie fatigante des cabrioles du dimanche ne les empêche pas d'y trouver le calme profond, la mort anticipée qu'ils désirent. Ils peuvent d'ailleurs en sortir librement, si par hasard ils reprennent goût à la vie. On m'a parlé d'une jeune fille d'Albany qui, dans un désespoir d'amour, a pris la robe de bure et le bonnet plat des *shakeresses*, apportant une dot de plusieurs millions à l'époux divin. La communauté des biens, la vie en troupeau, le célibat, l'obéissance, sont des règles communes à tous les ordres religieux, et, pour compléter la ressemblance, de même qu'il y a dans les couvens des dupeurs et des dupes, les uns guettant les conversions lucratives et les autres abandonnant leurs biens terrestres aux mains qui dirigent la congrégation, la générosité des néophytes passe également pour profiter aux convertisseurs.

20 décembre.

Hier, *la Tribune* paraissait avec ce mot en tête de ses colonnes: *thunder!* Suivait une nouvelle étourdissante, la prise de Savannah avec 11,000 prisonniers. La dépêche, plus ou moins authentique, qu'avait reçue le ministre de la guerre ne disait que 1,100; mais *la Tribune* se croyait autorisée, sur la foi d'un journal de Baltimore, à ajouter un zéro inoffensif au bilan de la victoire. Aujourd'hui les secondes nouvelles refroidissent le coup de tonnerre. Sherman n'a point pris, il a investi seulement Savannah, dont la garnison, forte de 12,000 hommes, *ne peut manquer* de se rendre. En même temps le général confédéré Hood a été repoussé de Nashville, et, tout en revendiquant l'honneur de la victoire, il a battu en retraite avec cinq ou six généraux tués ou blessés. On dit encore que Forrest a été tué par Rousseau à Murfreesborough. Enfin de tous côtés pleuvent les nouvelles heureuses, et Grant seul, le sphinx de Richmond, reste immobile et silencieux.

Cependant le président vient de faire un nouvel appel de trois cent mille hommes. La plupart des états avaient échappé au dernier *draft* de 500,000 hommes en faisant valoir le contingent volontaire déjà fourni par eux sans réquisition. Ainsi la ville de New-York, ayant prouvé qu'elle avait librement donné aux armées et à la marine des États-Unis 30,000 hommes de plus qu'il n'en avait été

jusque-là exigé d'elle, se trouvait avoir rempli d'avance les trois quarts de son contingent. Ce monstrueux appel de 500,000 hommes avait donc été une régularisation du passé plus encore que la création d'une ressource nouvelle. C'est pour suppléer à l'insuffisance de ce premier appel que le président lève les 300,000 hommes qui devront à présent être fournis jusqu'au dernier. L'exonération, cet expédient fiscal d'une législation improvisée, qui laissait les cadres vides ou ne les remplissait qu'aux dépens des pauvres, est maintenant abolie (1); tout citoyen désigné par le sort doit partir lui-même ou donner un remplaçant. En même temps tous les soldats en congé et bons au service reçoivent l'ordre de rejoindre leurs régimens. Vous voyez qu'on pousse énergiquement la guerre, et qu'on n'est pas près de se laisser dépasser par cette supériorité du nombre dont les confédérés menacent les *Yankees* après l'enrôlement des nègres et la conscription des 150,000 jeunes gens qui, d'après leurs statistiques, doivent atteindre, l'an prochain, l'âge du service militaire.

Les mesures financières ne sont pas moins énergiques. Le congrès s'occupe d'un nouvel impôt de 25 pour 100, qui s'ajoutera aux tarifs de tous les chemins de fer, omnibus, bateaux à vapeur et voitures publiques des États-Unis. En même temps on propose une taxe additionnelle d'un *cent* sur tous les marchés sans exception. Non-seulement tout *check*, tout *draft* chez un banquier, toute facture, tout effet de commerce doit porter le timbre national, mais tous les petits objets de menu commerce sont frappés d'un droit de timbre presque égal à leur valeur. Vous ne pouvez acheter une feuille de papier, une boite de pastilles, un flacon d'eau de Cologne, une carte photographique sans qu'elle porte le passe-port du *revenue-stamp*. Dans ce pays, qui se fait gloire d'avoir enseigné au monde la doctrine du *free trade*, les plus petites transactions, les moindres transports sont aujourd'hui frappés par l'état, comme s'il avait à cœur de suspendre le mouvement et la vie. Je ne blâme pas ces mesures de nécessité, pas plus que je ne blâme la ressource extrême de l'impôt sur le revenu. Quelle autre manière de faire face à une guerre dont les dépenses moyennes s'élèvent, au bas mot, à 2 millions de dollars par jour? Je veux seulement vous montrer combien les cordes sont tendues, et quelle profonde transformation s'est accomplie en quelques années dans le régime économique de ce peuple, autrefois libre d'entraves, aujourd'hui bridé, garrotté dans tous les sens.

La dette cependant grossit toujours, et la planche aux assignats n'est pas oisive. On a imaginé, pour relever la valeur du papier-

(1) Voyez, sur le système de la conscription, la *Revue* du 1er septembre 1865.

monnaie, d'émettre des billets remboursables à terme fixe, avec un intérêt de 5 à 6 pour 100; mais, bien loin de relever la masse pesante des émissions anciennes, ces nouveaux billets sont eux-mêmes entraînés et ramenés au taux commun. Ils circulent au même prix que les simples *greenbacks*. Que valent-ils en effet de plus que les autres? Ils seront, à l'expiration du terme, remboursés en *greenbacks* des émissions précédentes, et l'intérêt qu'ils promettent n'en augmentera la valeur qu'à la veille du remboursement. — Les *banques nationales* sont aussi un moyen mal déguisé d'augmenter l'émission du papier-monnaie. Jusqu'à présent, bien que le congrès se fût réservé le droit virtuel de régler le système monétaire, l'anarchie la plus grande avait régné. Les banques se fondaient par milliers et émettaient un papier presque sans valeur, dont rien ne garantissait le remboursement qu'une réserve métallique ou foncière, ou de toute autre nature, ridiculement petite et souvent même illusoire par rapport à l'émission. On voyait des banques offrir pour garantie du blé, du coton ou des pommes de terre. Presque pas de village qui n'eût plusieurs banques, et elles inondaient le pays d'un numéraire qui n'aurait pas eu cours dans une société moins active, moins entreprenante, moins besoigneuse de moyens d'échange et moins confiante dans les ressources naturelles qui devaient, avec le temps, donner corps à toutes ces fictions. L'habitude donnait à ces billets innombrables toute leur valeur nominale. Rien n'en rendait la circulation obligatoire : on était libre de les refuser, de ne les prendre qu'à décompte, et dans ce chaos financier il s'était vu plus d'un naufrage. M. Chase, à la faveur de la guerre civile et de l'émission du papier-monnaie, conçut une révolution hardie, et se servit des dangers mêmes qui menaçaient les finances pour y établir l'ordre et l'unité. Profitant du crédit passager des doctrines républicaines et du mouvement centralisateur imprimé à l'opinion par la nécessité de défendre les pouvoirs nationaux, il entreprit de faire rentrer les banques sous le contrôle du gouvernement fédéral. Il n'essaya pas de rétablir violemment cette banque des États-Unis, violemment supprimée jadis par le président Jackson aux applaudissemens de l'école démocratique. Il voulut seulement, dans la perturbation générale apportée à l'ancien régime monétaire par le règne nouveau des assignats, amener les banques à rentrer d'elles-mêmes sous le joug de l'autorité fédérale et sous les lois uniformes du congrès. Du jour où le papier du trésor fut devenu monnaie légale, le papier des banques se trouva réduit à la valeur mobile des assignats et attaché à leur fortune. Cependant, comme elles conservaient leurs anciens capitaux, leurs réserves métalliques, et que la suspension des paie-

mens en or diminuait la valeur réelle de leur circulation, le rapport de leur émission à leur garantie monétaire était rentré dans des proportions plus sages, et leurs opérations gagnaient en sûreté ce qu'elles perdaient en étendue. Elles faisaient donc encore une concurrence dangereuse au trésor, dont la promesse pure et simple ne pouvait valoir la sécurité matérielle offerte par les banques locales.

C'est alors que M. Chase organisa les banques nationales, et fit voter au congrès l'acte du 25 février 1863 intitulé « acte pourvoyant à la création, à la circulation et au rachat d'une monnaie nationale garantie par des fonds des États-Unis. » On offrit aux banques privées de transformer leur réserve métallique en une réserve de papier, bénéficiant ainsi de toute la différence entre l'or et le *greenback*. La garantie nouvelle devait être déposée au trésor fédéral en bons d'emprunt des États-Unis d'une valeur égale au moins à celle du tiers du capital des banques, en retour de quoi le trésor fédéral leur livrait des billets imprimés par lui pour une valeur égale aux neuf dixièmes des valeurs déposées. Ces billets portent la signature du trésor, qui répond lui-même des engagemens de la banque. Pour décider les anciennes banques à prendre le nouvel uniforme, on les accabla d'impôts ruineux; on leur imposa une taxe d'un demi pour cent sur tous les dépôts faits chez elles, d'un pour cent sur l'ensemble de leur circulation, de deux pour cent sur leur circulation émise au-delà des neuf dixièmes de leur capital; on les détermina enfin à placer leurs capitaux en bons des États-Unis par une taxe d'un demi pour 100 sur tous les capitaux placés autrement. En revanche, les banques nationales qui acceptaient le régime de la loi nouvelle étaient, par faveur spéciale et par acte d'autorité, exemptées de payer les impôts particuliers des états. C'étaient là de grandes tentations, surtout pour les banques obérées, qui, sans retirer un sou de leur émission, sans déprécier en rien la valeur courante de leurs billets, en la plaçant même sous la garantie du gouvernement et sous la protection du cours forcé, acquittaient leurs dettes, sortaient de leurs embarras et réalisaient en outre un bénéfice. L'exemple fut donné par les plus pauvres, bientôt suivi, répandu partout, et aujourd'hui plus de trois cents banques sont devenues des banques nationales (1). Le nombre ne cessera de s'en accroître jusqu'à ce que leur émission totale s'élève à 300 millions de dollars, limite fixée par la loi. Tels sont les traits principaux de cette grande réforme financière de M. Chase, van-

(1) Une des banques de Philadelphie a pu distribuer ainsi à ses actionnaires un dividende de 110 pour 100.

tée aujourd'hui comme une des conquêtes et un des bienfaits de la guerre (1).

Les meilleures banques résistent encore, et préfèrent leur solidité modeste au brillant patronage de l'état. Elles ne veulent pas devenir des machines à battre monnaie et des succursales du trésor de Washington. Les autres, après avoir distribué à leurs actionnaires un dividende en or, reliquat de leur ancienne réserve, peuvent encore élever nominalement la réserve de papier qui la remplace et développer d'autant leur émission. Elles aident le trésor à écouler ses emprunts en lui achetant des titres qu'elles transforment en monnaie courante. Ce sont de nouvelles planches aux assignats pour épargner la planche un peu usée de Washington.

Voilà une mesure centralisatrice au premier chef. Elle tend à substituer au crédit des entreprises privées un crédit unique, celui de l'état. J'avoue que la régularité est un mérite; mais il faut savoir ce qu'elle déguise et à quel prix on l'achète. Nul n'en peut contester sincèrement l'utilité présente : en face du danger, tous les moyens sont bons pour trouver de l'argent. Toujours est-il que cette immense émission d'un nouveau papier-monnaie, cette augmentation de la responsabilité publique, cette unité financière qui attache si étroitement la fortune nationale à la gestion du trésor public, qui fait qu'avec l'état tout s'écroule et que l'Amérique perd cette vitalité privée qui était sa force et sa gloire, tout cela, dis-je, paraît dangereux et révolutionnaire aux démocrates, et inquiète même beaucoup de républicains. La prospérité des États-Unis a pu être, elle est encore aujourd'hui indépendante du gouvernement. Avant peu d'années, elle en sera devenue inséparable, et les embarras du trésor public deviendront la souffrance du pays.

On répond que les intérêts sont le nœud du patriotisme, et que l'unité nationale, le sentiment de l'honneur public, l'autorité des engagemens pris au nom de l'état, grandiront à mesure qu'une part plus grande de chaque existence sera enveloppée dans ses destinées. Sans voir autre chose qu'un vain charlatanisme dans l'assertion fréquente que le peuple américain, s'empruntant à lui-même les milliards qu'il dépense, ne peut ni s'endetter ni s'appauvrir, il faut reconnaître que l'honnêteté publique s'assure en devenant un intérêt universel. Si les emprunts des États-Unis avaient été faits à l'étranger, je craindrais que le lendemain de la guerre le peuple ne fût tenté de répudier la dette. C'est parce que l'emprunt est national que la banqueroute devient plus difficile à mesure que la dette s'enracine davantage. Dans les grandes villes, il est peu d'ouvriers,

(1) Le nombre des banques nationales s'est énormément accru depuis l'année dernière. On n'en compte pas moins de 1,600 aujourd'hui, et la réforme de M. Chase est désormais un fait accompli.

d'hommes du peuple, qui ne soient intéressés personnellement à l'exécution des engagemens de l'état. Les plus petits capitaux sont justement ceux qui souffriraient le plus de la banqueroute. Il y a dans toutes les villes des caisses d'épargne (*savings banks*) qui reçoivent les petites sommes et les font fructifier, payant chaque année des intérêts fixes de 5 pour 100 et des dividendes de profits tous les cinq ans. Toutes sans exception, pour obtenir de grosses rentes, ont placé leurs fonds sur l'état. Les tuteurs et curateurs, pour s'épargner le souci d'une administration difficile et sujette à contestation perpétuelle, ont pris l'habitude commode de mettre la fortune de leurs pupilles en bons des États-Unis, et la justice, qui remplace ici dans son contrôle le conseil de famille, autorise toujours des deux mains un placement aussi patriotique. Voilà comment il se fait que les petites fortunes sont précisément les plus intéressées à la probité publique, et que la banqueroute devient chaque jour plus improbable. Seuls, les propriétaires du sol, les agriculteurs sans capital, ou qui emploient tout leur capital sur leur terre, défendent cette façon sommaire de jeter à l'eau la dette et les taxes. Grâce à la différence de l'or et du papier, le capital reconnu des dettes contractées pendant la guerre dépasse énormément la somme versée par les acheteurs; plusieurs des emprunts ont été contractés à 150 pour 100 de prime (1). Ils se sont pourtant maintenus au-dessus du pair : c'est que, l'industrie en souffrance, les banques paralysées par l'impôt, ne donnant pas d'aussi gros intérêts que l'emprunt, le capital national s'est dès lors porté en masse dans les coffres de l'état; mais quelle sera la durée d'un avantage momentané que le crédit public doit au mauvais état même des finances du pays? Le trésor remboursera-t-il en or ce qu'il n'a reçu qu'en papier? Il ne manquera pas de voix pour en démontrer l'injustice. On dit que pour échapper au remboursement on consolidera une partie de la dette en réduisant à 5 pour 100 l'intérêt de 6 et de 7 1/2. A supposer même qu'on rembourse successivement à leur échéance tous les emprunts faits pendant la guerre, comment se débarrassera-t-on du papier-monnaie? Vous savez que les *greenbacks* ne sont ni des billets à ordre ni des bons à terme; c'est une anticipation sans intérêts des emprunts futurs : le gouvernement, après avoir épuisé son crédit présent, escompte son crédit à venir. La garantie de la valeur des *greenbacks* est contenue dans ces mots imprimés sur le revers : « bon pour le paiement de tout emprunt fait par les États-Unis. » A moins que le trésor ne soit assez riche pour reprendre les paiemens en espèces et détruire tous les *greenbacks* qui rentreront dans ses caisses, il

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1865.

faudra, pour les racheter, faire des emprunts nouveaux (1). Il ne manque pas d'hommes pour dire qu'une dette permanente est la condition nécessaire d'une ferme union nationale, et qu'il faut sentir le joug incessamment pour y rester accoutumé. L'Amérique se trouverait donc convertie en quelques mois au régime financier des grands états de l'Europe. Elle aurait sa dette comme la France, et, comme la France, son système bientôt centralisé de banques nationales. Que lui manquerait-il? Une administration comme la nôtre. Et bien que tant d'indices précurseurs annoncent que pour une longue période le vent va souffler de ce côté, je doute qu'on puisse jamais transformer la constitution intime et élémentaire du pays. Je ne redoute en Amérique qu'un seul genre de centralisation, celui auquel la démocratie est toujours encline, parce qu'elle abat les influences individuelles, traditionnelles et locales, et qu'elle les noie dans le flot sans nom des partis. Cette centralisation politique serait à craindre le jour où le courant aurait coulé longtemps d'un même côté et creusé son lit à travers les résistances des institutions libres. Quant à l'administration proprement dite, l'impulsion de l'opinion publique peut à l'occasion mouvoir à la fois tous ses rouages épars et lui donner l'apparence, la force même de l'unité; mais cette force ne lui vient pas d'elle-même, et bien vaine est la menace de ceux qui prédisent à l'Amérique un gouvernement centralisé.

(1) On sait qu'aujourd'hui la reprise des paiemens en espèces est devenue certaine, bien qu'elle ne puisse être immédiate. C'est l'honneur de l'administration républicaine et de son ministre des finances, M. Mac-Culloch, de vouloir acquitter jusqu'au bout les promesses du trésor. Les démocrates voudraient qu'on instituât simplement un fonds de réserve pour garantir la valeur du papier et une dotation annuelle pour l'amortissement de la dette; ils espèrent par là éviter les lourdes taxes qu'il faudrait lever pour effectuer le remboursement rapide que souhaitent les républicains. C'est le parti des *expansionistes*, dirigé aujourd'hui par M. John Van Buren. Au contraire les *contractionistes*, avec M. Mac-Culloch, sont d'avis qu'il faut retirer le papier-monnaie de la circulation, maintenir de gros impôts, et racheter chaque année ce qu'on pourra de la dette nationale. Dans son dernier rapport au congrès, M. Mac-Culloch se déclare pour la révocation ultérieure du *legal tender act*, qui a institué le papier-monnaie. Il recommande au congrès de démonétiser d'abord à leur échéance les *compound interest notes*, espèces d'obligations portant intérêt qui ne sont qu'une forme déguisée du papier-monnaie. Il lui demande en revanche la faculté d'émettre à discrétion de l'emprunt 6 pour 100, dont le produit sera affecté au rachat des *compound interest notes*, et conseille en général le remboursement graduel de la dette à son échéance. En même temps la chambre a passé une résolution pour condamner à l'avance toute proposition tendant à répudier la dette, qui est aujourd'hui de 2 milliards 714 millions de dollars. Quant aux revenus actuels, on les évalue à 396 millions de dollars, plus de 2 milliards de francs. Le peuple américain, qui paie en outre des taxes locales au moins aussi lourdes, ne se sent pourtant pas écrasé : il tient à faire mentir les prédictions de banqueroute. S'il persiste dans sa résolution courageuse, il aura donné l'exemple d'une probité bien rare et d'un sentiment d'honneur qu'on n'a pas coutume d'attribuer aux nations démocratiques.

21 décembre.

Le congrès vient de faire un pas hardi vers la responsabilité ministérielle. Un membre a proposé que désormais les ministres pussent être appelés à la barre de l'assemblée pour donner des explications. Le rapport du comité, rédigé par M. Stevens, sera favorable à la proposition, et il est probable que l'active résistance de M. Seward n'empêchera pas qu'elle ne soit votée. Ainsi, même dans une république où le pouvoir exécutif se retrempe dans l'élection populaire, où son action est limitée par un pouvoir judiciaire, interprète unique et sans appel d'une constitution souveraine, on éprouve encore le besoin de lier plus étroitement le faisceau des pouvoirs publics, et de mettre les agens de l'autorité exécutive sous le contrôle plus direct de la représentation nationale. Qu'en diraient ceux de nos philosophes politiques qui ne croient pas l'irresponsabilité exécutive incompatible avec la liberté?

M. Seward paraît en ce moment très impopulaire dans le congrès. On reproche de la faiblesse à sa politique extérieure tant à l'égard du Mexique et de l'Angleterre qu'à l'égard du Brésil. La fameuse doctrine de Monroë, ce drapeau de l'orgueil national et de l'esprit envahisseur de la race américaine, est déployée contre lui. On dit même que ses dissentimens avec le congrès le forceront à donner sa démission.

On s'attend à une escarmouche assez vive sur l'admission de MM. Cutler et Smith, prétendus sénateurs de la Louisiane. Vous savez que le sénat des États-Unis est élu, non pas directement par le peuple, mais par la législature des états, qui envoient chacun deux sénateurs au congrès, quelle que soit d'ailleurs leur population. Or la Louisiane est depuis le mois de juillet dernier sous l'empire d'une constitution nouvelle, œuvre semi-militaire du général Banks et d'une sorte de junte à la mexicaine nommée seulement par les amis connus du gouvernement fédéral. Les libertés de la Louisiane sont rétablies sur le papier, l'état réorganisé dans la plénitude de ses droits souverains; seulement les pouvoirs sont élus, sous la protection de l'autorité militaire, par un vingtième à peine des citoyens. Cela s'appelle « *reconstruire* l'état de la Louisiane; » ce n'est au fond que donner à l'état de siége une apparence de légalité. On pouvait faire provisoirement de la Louisiane un *territoire*, c'est-à-dire lui imposer la direction politique du gouvernement de Washington sans lui donner voix délibérative au sein du congrès; on pouvait la laisser quelque temps encore sous la domination avouée de son commandant militaire, et l'arbitraire avait ainsi le mérite de la franchise : on a préféré lui restituer le rang fictif d'état souverain, afin

d'exercer en son nom dans les conseils de la nation l'influence dont elle restait dépouillée.

Le congrès se demande s'il prendra au sérieux cette comédie. Les deux partis sont divisés d'opinions, républicains contre républicains et démocrates contre démocrates. Parmi les républicains, les uns tiennent pour la politique radicale et pour le plan Sumner-Wade de la réorganisation en *territoires* des états conquis (1); les autres veulent donner une approbation sans réserve à toutes les mesures dictatoriales du général Banks. Quant aux démocrates, les uns obéissent à leur hostilité très légitime contre le général lui-même et la domination militaire qu'il personnifie; les autres s'attachent à une idée mal entendue des droits impérissables des états, qui ne peuvent être légalement exclus de l'Union et dont les affaires locales doivent rester closes à l'intervention du congrès. Enfin le dictateur de la Louisiane est venu lui-même à Washington soutenir ses créatures, et nul ne doute aujourd'hui que les deux nouveaux sénateurs ne soient admis dans le congrès.

On parle plus que jamais de l'abolition de l'esclavage. M. Sumner a demandé hier qu'on prît en considération une pétition du révérend Ward Beecher (2) et de 3,000 citoyens de New-York qui réclament l'émancipation radicale et immédiate. Une fraction considérable du parti démocrate se rallie à la grande réforme pour cette bonne raison qu'elle en voit l'opinion publique possédée, et qu'elle veut au moins en partager l'honneur. De son côté, Jefferson Davis n'a pas renoncé à son projet d'émancipation armée. Un de ses journaux s'indigne contre cet obstacle suranné de l'esclavage qu'on oppose à l'indépendance du sud. « Privons, dit-il, nos ennemis du prétexte de l'abolition. Nous ne faisons plus la guerre pour l'esclavage, mais pour la liberté des blancs. » Vous le voyez, il s'agit maintenant de savoir si la société du sud rentrera dans la famille américaine; quant à l'esclavage, il est blessé à mort, et la guerre ne sert plus qu'à ensanglanter ses funérailles.

L'esprit abolitioniste a pénétré jusqu'à la Havane. Blancs et noirs,

(1) C'est la même politique que les radicaux soutiennent encore aujourd'hui contre la politique plus douce de *reconstruction* adoptée par le président Johnson. Les radicaux veulent imposer *manu militari* aux états du sud toutes les réformes qu'ils jugent nécessaires à l'honneur national et à la sécurité publique, et au premier rang desquelles ils mettent le suffrage des noirs. Le président, sans réprouver toutes leurs idées, pense qu'il faut laisser les états du sud accomplir eux-mêmes les réformes qu'on leur demande. Les radicaux voudraient agir : M. Johnson se contente de parler en maître et de dicter aux états du sud les conditions indispensables de leur retour à l'Union.

(2) M. Henri Ward Beecher, prédicateur et orateur abolitioniste, frère de Mme Beecher Stowe, l'auteur du roman célèbre *la Case de l'Oncle Tom.*

mais surtout les blancs, convaincus que le système du travail esclave est funeste à leur prospérité publique et privée, se sont unis, dit-on, pour obtenir de l'Espagne un acte d'émancipation. La résistance de la métropole ne les décourage pas. On cite un propriétaire de 2,000 esclaves au premier rang de l'agitation abolitioniste. Ainsi cette guerre civile des États-Unis, où, disait-on, l'esclavage n'était pas intéressé, aura été le signal de son écroulement dans le monde entier. Cette petite église abolitioniste, si longtemps honnie et persécutée, aura été l'étincelle qui met le feu à la mine cachée de la conscience et de la raison humaines.

Le congrès s'occupe toujours de la question canadienne. On soupçonne le ministère de connivence avec le juge qui a si galamment acquitté les *raiders* de Saint-Albans. Les jurisconsultes disent que le motif allégué est trop misérable pour avoir arrêté un esprit sincère. Cette question d'extradition, réservée, disait-on, au gouvernement anglais, a été positivement réglée dans un amendement aux statuts voté par la législation canadienne et approuvé, il y a trois ans, par la reine. Les raisons du juge ne sont même pas des prétextes spécieux, et plusieurs journaux américains et canadiens se demandent si l'argent de Saint-Albans, en passant dans ses mains, les a laissées vides. Les Canadiens s'effraient des conséquences possibles de leur faute, et sauf quelques acharnés mangeurs de *Yankees* qui glorifient la décision du juge comme un acte de fierté nationale, la voix publique demande à grands cris sa démission. Le chef de la police a pris les devans en donnant la sienne. Les chemins de fer internationaux se préparent à interrompre leur service et mettent dejà leur matériel en lieu sûr. Il n'est bruit au Canada que des nouvelles entreprises machinées par les pirates confédérés. On raconte qu'ils ont acheté des vaisseaux, des armes, qu'ils vont brûler Buffalo, Cleveland, Detroit. On enrôle trois régimens de volontaires; on annonce qu'on va mettre sur pied 200,000 hommes.

Il y a aux États-Unis une institution singulière, la confrérie des *fenians*, vaste association irlandaise, moitié publique, moitié secrète, comme chez nous la franc-maçonnerie, formée en haine de l'Angleterre et pour la délivrance de l'Irlande. Les fenians se bornent pour le moment à tenir des *meetings*, à proférer des vociférations patriotiques, à accomplir des cérémonies burlesques en manière de rites religieux, à encourager enfin l'émigration de leurs compatriotes; mais la confrérie, qui n'est pas opulente, prétend compter par centaines de mille les mains prêtes à combattre. Son espoir est de pousser les États-Unis dans une guerre européenne et d'écraser cette odieuse Grande-Bretagne, dont la haine semble impérissable

chez les fils des *paddies* irlandais (1). A tout le moins, elle est un cauchemar pour le Canada, qui ne rêve en ce moment que fenians envahisseurs et voit déjà dans la nombreuse population irlandaise à laquelle il a lui-même donné asile un monstre prêt à le dévorer. Encore un brigandage des confédérés, et voilà la guerre entamée, voilà les *hordes celtiques* précipitées sur les colons de l'Amérique anglaise! Dans la colère du premier mouvement, le général Dix, commandant le département militaire du nord, avait lancé une proclamation belliqueuse qui autorisait les populations attaquées à des représailles sur leurs voisins. Le congrès discutait l'armement d'une marine sur les lacs et la rupture immédiate de ce *traité de réciprocité* qui, étendant aux sujets britanniques toutes les immunités commerciales des États-Unis, désarme et désintéresse au Canada le parti de l'annexion américaine. Tout penchait donc à la guerre; mais le gouvernement, plus sage, est venu mettre le holà. Le président, guidé par son propre bon sens ou cédant à l'influence toujours prudente de son ministre d'état, a désavoué le manifeste du général Dix en le contraignant lui-même à se rétracter. Enfin M. Sumner, avec une sagesse et une modération qui l'honorent, a combattu énergiquement dans le sénat les mesures de guerre, insistant pour que le traité de commerce ne fût pas rompu sans qu'on donnât au Canada l'avertissement préalable précédant de six mois la rupture, et que

(1) Depuis les derniers troubles d'Irlande, les fenians ont achevé de déchirer le voile qui couvrait leurs secrètes menées. Ils se sont constitués en république élective, sur le modèle de la république des États-Unis. Ils ont nommé un *congrès*, qu'on a vu siéger dernièrement à Philadelphie, et un président, qui est le colonel O'Mahoney; ils ont émis un emprunt remboursable après l'établissement de la république d'Irlande, organisé une armée, acheté même à New-York un *capitole*, où ils ont installé leur gouvernement au milieu de tout l'appareil d'une souveraineté de théâtre. Ils parlent tous les jours de faire une descente en Irlande, où ils ont de nombreux affiliés, et d'en balayer « les myrmidons de la tyrannie anglaise. » Le *Herald*, qui se fait leur journal officiel, prophétise qu'avant un an d'ici l'Angleterre sera devenue une république. Les choses en restent là, et tandis que le produit de l'emprunt se gaspille d'avance en préparatifs extravagans, les pauvres gens à qui l'on a fait un devoir patriotique d'y engager leurs économies risquent fort de ne les recouvrer jamais. On accuse le gouvernement américain de complicité secrète avec les fenians. Ce reproche est injuste. C'est bien sur leur requête que le président Johnson a mis en liberté le fameux John Mitchell, un des chefs de l'insurrection irlandaise de 1848, compromis depuis dans la rébellion des états du sud; mais le gouvernement n'a cessé de les décourager par ses conseils et de démentir les bruits d'alliance complaisamment répandus par leurs chefs. Il n'a aucun désir d'entrer en lutte avec l'Angleterre, et peut-être aurait-il déjà mis à la raison ces énergumènes, s'il n'était forcé de ménager l'opinion publique. Il faut se rappeler enfin que l'on jouit en Amérique d'une liberté de réunion et d'association illimitée. Dans ce pays, où tout le monde porte un revolver chargé dans sa poche, ce n'est pas un crime de revêtir un uniforme et de parader dans les rues le fusil sur l'épaule. Le président n'a pas le droit de gêner des citoyens dans l'exercice de leur liberté naturelle, à moins qu'ils ne compromettent sérieusement la paix publique, et ce serait faire trop d'honneur aux fenians que de les supposer dangereux.

la question d'armement de la frontière fût envoyée au comité des affaires étrangères avant de passer au comité de la guerre. « Les rebelles, dit-il (c'est du moins la substance de sa pensée), ont un autre dessein dans ces pirateries que de voler quelques banques et de tuer quelques citoyens. Ils veulent nous mettre en guerre avec la Grande-Bretagne en faisant déborder la coupe déjà pleine de nos griefs et de ses injustices. Ne tombez pas dans ce piége, ne compromettez pas le succès de l'autre guerre, mais abattez l'insurrection, et du même coup vous aurez tout vaincu. »

On a trop souvent accusé l'Amérique de provoquer tous les peuples et de fouler aux pieds toutes les lois. Si nous consultions l'histoire de ces dernières années, nous verrions qu'elle sait tout aussi bien que ses aînées d'Europe se modérer devant la force ou s'incliner devant le droit. Quand on se rappelle que pendant la guerre de Crimée aucun pirate américain n'arbora le pavillon russe, on se sent moins disposé à donner à la neutralité anglaise la palme de la bonne foi. — Sans doute on ne verra jamais un journal autrichien, français ou russe, faire la vaine et ridicule menace d'une descente en Irlande et d'un démembrement de la puissance britannique; mais cette écume superficielle n'altère pas le solide bon sens du peuple, et il serait peut-être à désirer que quelques-unes de nos savantes monarchies empruntassent à la démocratie américaine la sage politique de son fondateur : ne pas rechercher d'influences lointaines ni d'aventures ruineuses au-delà des mers.

23 décembre.

Voilà Noël et le jour de l'an qui arrivent avec leurs fêtes. Étant venu à New-York pour voir le monde, je devrais me jeter dans le tourbillon de cette société futile que l'hiver y rassemble, et où ma qualité d'*étranger de distinction* m'ouvrirait toutes les portes. Il me manque cette épreuve personnelle pour porter mon jugement sur le sujet infiniment délicat et fugitif des mœurs privées. Ces choses-là ne se lisent pas dans les livres, ne s'écrivent pas dans les constitutions, et je devrais profiter de l'occasion pour y jeter un coup d'œil; mais j'ai une grande antipathie pour les relations de politesse pure. Je n'aime pas à solliciter la bienveillance des indifférens, je n'aime pas à payer de ma personne l'obligeance des gens que j'ennuie. Aussi ne suis-je allé encore qu'une seule fois en soirée.

C'était un de ces bals qu'on appelle ici classes de danse (*dancing class*), — véritables *clubs* de jeunes filles qui y viennent sans leurs mères, amenant qui leur plaît. On compte à New-York un grand nombre de ces petites coteries joyeuses qui se réunissent toutes les semaines chez une des sociétaires. Chacune arrive d'ordinaire flanquée de deux cavaliers : l'un d'eux, le plus intime et le plus

familier sans doute, la reconduit chez elle après le bal. Pour moi, je n'y connaissais personne et j'étais dans un désert. J'ai pourtant remarqué jusque-là, même sous la cravate blanche et l'habit noir, un reste de ces mœurs démocratiques qui semblent avoir passé dans le sang. Un inconnu vous interpelle et vous parle familièrement, vous demande un renseignement, vous prie de le présenter à miss une telle. Ceux qui me faisaient cette requête, il faut l'avouer, s'adressaient mal.

L'Amérique est le pays du sans-façon. Vous avez lu dans les récits de M. Ampère l'amusante anecdote du cocher qui demande où est l'*homme* qui a loué sa voiture, en s'intitulant lui-même le *gentleman* qui doit le conduire. Chaque jour passé en Amérique m'en fait admirer la justesse. Je débarque à New-York, dans le lieu civilisé par excellence, je monte en *stage*, je paie le conducteur; il se retourne et crie : « Où est le bagage de cet homme? » — A Pittsfield, je monte dans le traîneau de l'auberge, il gèle à pierre fendre, et je me blottis au fond du berlingot; le cocher met le nez à la portière : « Où est donc cet homme? » Je demande mes souliers à un petit ramoneur chargé du département des bottes cirées : celui-ci par amitié me passe son bras autour du cou et me frappe familièrement sur l'épaule. Un autre, à bord d'un *steamer*, jure après moi parce que je gêne son coup de balai. Même ici, dans les *cars*, vous voyez le conducteur causer sur un pied d'égalité parfaite avec ses pratiques. Une dame entre, le conducteur lui met la main sur l'épaule et la pousse en lui donnant dans le dos comme de grands coups de poing; nous l'appelons « sir, » tandis que lui-même se dispense habituellement de cette formalité. Une fois, à Boston, un Français paisiblement assis dans l'omnibus sent une badine lui chatouiller les jambes et lui dire avec de petits coups : « Faites-moi place. » Le personnage qui se servait de cette langue peu cérémonieuse était là, debout devant lui, un homme bien vêtu, de bonne tournure, qui semblait n'avoir pas le sentiment de son insolence. Le chapeau d'un Américain est cloué sur sa tête : un bonjour banal, un universel *shake-hands*, quelquefois un signe de tête imperceptible, une brusque manière de prendre congé sans dire adieu, voilà les formes usuelles entre gens bien élevés, façons d'hommes qui n'ont pas de temps à perdre ni d'imagination à dépenser en complimens inutiles. Cette simplicité est vraiment bien commode, et ceux même qu'elle choque le plus en ont bientôt mis l'uniforme. J'ai peur que je n'aie un jour à rapprendre ma politesse française oubliée, ce dont d'ailleurs personne ne songe à s'offenser ici. Au contraire les Américains semblent gênés lorsqu'on use avec eux de formes trop recherchées. « Oh! » disait un habitant de New-York d'un Anglais de bonne compagnie qui avait longtemps vécu dans les colonies espagnoles

et qui en avait rapporté peut-être une fleur de politesse un peu trop raffinée, « *he is a very fine gentleman, but painfully polite* (1). »

Dieu me garde pourtant de calomnier l'Amérique et de vous rendre ses habitans odieux ou ridicules! Ils ne méritent ni l'un ni l'autre, et ils rachètent presque toujours cette absence d'ornemens par une cordialité et une obligeance sincères. Si je reviens sur cet éternel sujet des façons américaines, c'est seulement pour vous montrer à quel point l'égalité démocratique pénètre dans les manières d'un peuple. Peut-être aussi n'y insisté-je autant que par vanité nationale, la politesse étant, à vrai dire, le seul point du caractère français où nous gardions encore une incontestable supériorité. Les Américains bien élevés qui vont en France sont charmés de l'universelle courtoisie qui y règne. En Angleterre, la société se divise en deux classes, les insolens et les humbles : nous seuls avons le privilége d'être à la fois un peuple démocratique et un peuple poli. Tandis qu'en Angleterre l'homme riche ou titré répond *man* ou *fellow* à l'homme du peuple qui lui parle chapeau bas et courbé, tandis qu'en Amérique le dernier goujat vous traite comme un camarade, nous savons, nous autres, grands et petits, trouver dans nos manières la mesure de la convenance. Nous sommes, rendons-nous cet hommage à nous-mêmes, un des peuples les plus polis du monde; nous n'avons pas assez de vertus pour en diminuer aucune.

Je vous parlais hier du succès probable de l'amendement constitutionnel : il me semble assuré aujourd'hui. Le parti démocrate obéit enfin aux événemens, et pour faire face au vent contraire, pour le ramener dans ses voiles, change décidément sa position. Le *World*, organe des *copperheads*, contenait l'autre jour un grand manifeste abolitioniste, où sans doute l'émancipation n'était pas glorifiée, mais où, ce qui revient au même, elle était acceptée comme une nécessité, presque comme un fait accompli. Les raisons qu'il en donne sont bien simples, et quelque peu impudentes dans leur gros bon sens. « Il est clair, dit-il, que jamais le parti démocrate ne pourra rallier le pays sur cette *plate-forme* et devenir une majorité. Il faut donc l'abandonner et nous en faire une nouvelle, où nous ferons entrer la planche de l'abolition. Libre à chacun de garder ses pensées intimes; mais l'esclavage doit être rayé des opinions officielles du parti. »

Chez nous, on crierait à la palinodie et à la trahison; on poserait en principe que les opinions doivent être sacrées comme une foi religieuse, et que les partis ne doivent jamais changer une pierre à l'édifice immuable de leurs dogmes,—sauf à donner librement l'exemple des trahisons individuelles et à déserter soi-même le camp des

(1) « C'est un parfait *gentleman*, mais d'une politesse pénible. »

vaincus. Ici les partis savent au contraire virer de bord, quand ils se voient jetés à la côte, et c'est grâce à ces évolutions opportunes qu'ils conservent tout leur équipage. Cette politique de concession effarouche-t-elle votre sévérité? C'est pourtant le seul moyen de ne pas devenir un corps mort, un tronc inerte sans bras ni jambes, sourd, muet et aveugle, et conservant seulement dans son impuissance la vaine consolation de sa libre et secrète pensée. Il n'y a rien de honteux à faire ainsi la part du feu, à jeter à la mer une partie de la cargaison pour sauver le reste. L'avenir n'est pas aux partis qui se laissent silencieusement et stoïquement couler à fond, ni à ceux qui, pour sauver leur vie, cherchent un refuge dans une reddition déshonorante; il est à ceux qui savent se maintenir à flot. Bons ou mauvais, il y a des faits accomplis qu'il faut subir, car on perd son temps à les combattre : telle est ici l'abolition de l'esclavage, tel est chez nous le suffrage universel. La force des choses, qui contraint les esclavagistes à voter pour l'abolition, condamne nos conservateurs à devenir démocrates, s'ils veulent ressusciter la liberté...

24 décembre.

La querelle canadienne s'apaise, et le vote qui doit rompre le traité de réciprocité est renvoyé après les vacances de Noël pour être soumis à considération plus mûre. Le gouverneur-général, lord Monck, a compris et fait son devoir : il a ordonné la poursuite des fugitifs; l'un d'eux a été ressaisi, on espère s'emparer bientôt des autres. En même temps il a fait une proclamation pour recommander au peuple une neutralité sans reproche. De son côté, le congrès s'adoucit; sa grande affaire est en ce moment la croisade des radicaux contre le *réactionnaire* Seward.

On a dit que le président Lincoln n'était qu'un homme de paille, une marionnette dont M. Seward agitait les fils. Il paraît au contraire que, sous sa rude écorce et avec sa bonhomie naïve, M. Lincoln est un véritable homme d'état, plus souple et plus délié dans les intrigues politiques que beaucoup de praticiens rompus dans les cabinets. Il a su, sans dévier jamais, se tenir assis en équilibre entre les deux factions hostiles du parti républicain. Tant que l'opinion publique a demandé des temporisations et des demi-partis, M. Seward est demeuré maître absolu dans le cabinet. Aujourd'hui que les eaux de l'opinion l'abandonnent, il risque de rester à sec sur la plage déserte de son ministère d'état. La responsabilité ministérielle, pour n'être pas constitutionnelle en Amérique, n'en est pas moins une loi naturelle à laquelle le gouvernement ne peut échapper. Le jeu de ce rouage caché est sans doute plus lent et plus dif-

ficile que dans les monarchies : un ministre, au lieu de se retirer comme en Angleterre devant la première rafale, reçoit plusieurs bordées en pleine poitrine avant de s'avouer vaincu. Un jour pourtant arrive où sous les coups répétés des votes contraires il faut obéir ou battre en retraite; c'est ce que ferait M. Seward le jour où ses ennemis auraient résolu d'en finir avec lui et où le président leur dirait sous le rideau d'ouvrir leurs batteries. Il n'est pas dit que l'*honnête Abe* doive être maladroit parce qu'il est honnête. Sa politique est une girouette intelligente et prévoyante des vents futurs, qui, sans les suivre ni les devancer, se trouve toujours d'accord avec eux.

La chambre des représentans vient en apparence de lui infliger un blâme en votant avec bruit la confirmation de la doctrine Monroë; mais en réalité le blâme n'atteint que M. Seward. Quand M. Winter Davis donna lecture de la *résolution* qu'il soumettait à la chambre, et qui portait qu'en règle générale la politique extérieure du président devait être rigoureusement subordonnée aux vœux émis par le congrès, on a pu remarquer le changement significatif du mot *président* en celui de *département exécutif*. Enfin la politique des chambres entraîne de plus en plus le président au radicalisme. Elle ne peut en revanche que déplaire, je ne dis pas au tiède libéralisme, mais à la modération naturelle du secrétaire d'état. Quand le sénateur Wilson fait ajouter à la résolution d'enquête sur l'arrestation et la disparition arbitraires du lieutenant gouverneur du Kentucky Jacobs cette restriction qui l'annule implicitement, « pourvu que l'enquête soit compatible avec l'intérêt public, » M. Seward applaudit sans doute à un tour de sa façon; mais quand l'attention du sénat est appelée sur la *loyauté* douteuse d'un grand nombre des employés du gouvernement de Washington, et qu'un vote de cette assemblée, imposant le serment de fidélité (*oath of allegiance*) à tous les habitans du district de Colombie sans exception, interdit de faire le commerce à quiconque ne l'aura pas prêté, le débonnaire ministre d'état, qui, tout en se permettant, dit-on, l'arbitraire à petites doses et à huis clos, n'aime pas ces mesures générales et éclatantes d'autorité révolutionnaire, doit mordre ses lèvres avec un sourire de pitié. M. Seward n'aime en fait d'arbitraire que le pouvoir à petit bruit, le gouvernement discret des cabinets et des bureaux de police, où les paroles compromettantes se chuchotent sous le manteau de la cheminée, tandis que la protestation des victimes s'éteint derrière la porte murée. Les radicaux au contraire sont des bûcherons et des bouchers politiques qui hachent l'arbre à sa racine et frappent l'ennemi à la tête sans se soucier du fracas de sa chute.

27 décembre.

J'ai fait hier un second pèlerinage dans le New-Jersey, chez le général Mac-Clellan, car, si je suis en Amérique du parti du vainqueur, ce n'est pas une raison pour oublier les vaincus. Cette fois encore le général était absent, et je n'ai pu le voir; mais le premier mot que j'ai entendu dans sa maison m'a vivement frappé : « bonnes nouvelles ce matin! » Or ces bonnes nouvelles, c'est la prise de Savannah. Je sais des familles où ce succès des armes fédérales fait pousser des cris mal contenus. Chez le général, qui pourrait songer à sa carrière brisée, à la gloire dont les autres l'ont dépouillé, on dit : « Bonnes nouvelles! »

C'est une grande nouvelle en vérité : non pas que le succès soit aussi complet qu'on aurait pu l'attendre; une dépêche reçue la veille parlait de 13,000 prisonniers que le rapport officiel réduit à 800; le général Hardee a échappé avec la garnison. Cependant, quelque effort que fassent les journaux rebelles pour le déguiser, cette campagne peu bruyante et peu coûteuse a des résultats incalculables. La Georgie, ce riche pays d'où le gouvernement de Richmond tirait tant de ressources, a été ruinée de fond en comble par le passage de l'armée de Sherman, armée composée de vétérans, habituée aux maux et aux représailles de la guerre, et peu pitoyable aux souffrances de l'ennemi. Depuis longtemps, le sud épuisé faisait illusion par son audace. Il y a six mois à peine, quand les rebelles menaçaient Philadelphie, Baltimore, assiégeaient pour la seconde fois la capitale, qui eût deviné combien était usée au dedans cette puissance qui paraissait invincible?

Quand le général Sherman conçut, il y a deux mois, le projet hardi, téméraire en apparence, mais en réalité facile, de percer le cœur de la confédération et de s'y ouvrir un chemin jusqu'à la mer, il s'éleva beaucoup de prophètes qui prédirent que ce serait son tombeau : Hood devait lui couper la retraite; son armée devait périr en détail dans les montagnes de la Georgie; il allait se mettre dans la gueule du lion. Les sceptiques hochaient la tête et souriaient de pitié. Plusieurs ne voulaient pas croire [illegible] dessein véritable, et les journaux de Richmond mesuraient avec ironie les 300 milles qui séparent Atlanta des côtes de l'Océan. Il partit cependant, coupant ses communications, ses vivres, détruisant tout sur ses derrières, laissant à l'armée de Hood le pays libre et dévasté, et pendant six semaines on ne sut que par de vagues rumeurs, par des rapports venus de l'ennemi, le hasardeux progrès de l'expédition. Tout à coup la nouvelle éclate : Sherman est sur la côte; il donne la main à la flotte, il prend le fort Mac-Allister, il assiége Savannah. Dans cette longue et triomphante *anabase*,

comparable ou du moins comparée à celle des dix mille, le nouveau Xénophon n'avait pas rencontré de résistance sérieuse, ni perdu plus de quelques centaines de ses 60,000 vétérans. Il est vrai que la Georgie, fort différente de l'Asie-Mineure, offrait aux conquérans une abondante hospitalité. Au lieu des sentiers impraticables, des montagnes neigeuses, des déserts glacés, où les dix mille se frayèrent passage, Sherman avait devant lui un pays agricole riche encore, des chemins de fer, des routes de planches, et un beau ciel sur des champs de riz et de maïs. Au lieu des peuplades barbares et inhospitalières qui harcelèrent la phalange affamée et réduite, il avait à soumettre des populations sans défense, d'où la conscription avait enlevé tous les hommes valides, des milices exténuées à qui le gouvernement de Richmond ne pouvait envoyer pour tout secours que le nom et l'épée de Beauregard. Il y avait bien l'armée de Hood qui avait cru le ramener à sa poursuite en menaçant le Tennessee. Sherman, en effet, feignit de le suivre pour le laisser engagé avec Thomas dans une lutte qui absorbait toutes ses forces. A demi victorieux à Franklin, mais écrasé à Charleville par Thomas, Hood perd soixante canons, 8,000 prisonniers, et la moitié de son effectif. Les chemins de fer sont coupés, les rivières débordées sur ses derrières, et, tandis que sa cavalerie se fait battre au Kentucky, celle de l'ennemi harasse ses troupes dispersées et fugitives. Hood a essuyé un vrai désastre.

Cependant Sherman continuait sa marche triomphale et ses dévastations. On n'épargna pas une plantation, pas un village, pas un troupeau de bœufs ni de moutons. Le coton fut brûlé, les chevaux saisis, les étables et les basses-cours massacrées pour subvenir à la profusion inséparable du pillage. Ainsi l'armée de Sherman vécut, comme on dit en langue américaine, *splendidement*, laissant sur sa trace l'incendie et la famine. A peine quelques milices mal organisées, quelques bandes de cavalerie l'attaquèrent. Une seule place, Savannah, ceinte de rizières inondées qui formaient une sorte de lac à l'entour, une seule armée, celle de Hardee, forte d'environ 13,000 hommes, pouvaient lui opposer quelque résistance. On échangea des boulets et des bombes; mais après trois jours de siége, quand les *Yankees* eurent poussé jusqu'aux murailles quelques ouvrages grossiers, Hardee mit le feu à l'arsenal, aux poudrières, détruisit la petite marine ancrée dans le port, et traversa la rivière avec 12,000 hommes sous la protection d'une batterie flottante qu'il fit sauter ensuite. Huit cents hommes dispersés dans les avant-postes furent faits prisonniers. Douze locomotives, trois bateaux à vapeur, 32,000 balles de coton furent pris et sauvés de l'incendie. Enfin la municipalité de la ville alla elle-même se rendre au général Sherman, se confiant à la générosité de

« l'ennemi magnanime » qu'on appelait hier le vil Yankee. En même temps Gillem, avec un corps de cavalerie légère, envahit le Mississipi, l'Alabama, coupe le chemin de fer d'*Ohio and Mobile*, et culbute tout ce qui résiste. Enfin une *expédition monstre*, de longue main préparée, s'avance contre Wilmington, le dernier port de la confédération et l'entrepôt de son commerce clandestin avec l'île anglaise de Nassau.

Les journaux de Richmond se consolent par de vaines bravades : « Savannah est prise; la grande perte! Savannah n'est pas la confédération ni même la Georgie, ce n'est rien que Savannah, un repaire de Juifs et de *Yankees* qu'on aurait dû brûler en le quittant, mais dont il faut presque s'applaudir d'être débarrassé. » — La confédération, disent-ils, n'a rien perdu de ses ressources inépuisables : plus elle se resserre, plus elle devient invincible! — Mais Charleston tombera bientôt devant Sherman, Wilmington aussi va tomber, et bien que la presse rebelle essaie de se consoler d'avance de la chute prévue de Richmond en disant qu'après tout Richmond n'est que Richmond, une ville dont la perte n'enveloppe en rien les destinées du pays, qu'au contraire les armées seront plus fortes lorsqu'elles n'auront plus cette charge et cet embarras des villes à défendre, — je me demande ce qui restera de la confédération du sud quand la Virginie, la Georgie, les Carolines, l'Alabama, auront fait leur soumission, si ce n'est les déserts et les forêts marécageuses de la Floride. Les rebelles, en effet, y seront inexpugnables; ils pourront y éterniser la résistance jusqu'à ce que la fièvre jaune les moissonne et les donne en pâture aux alligators de ces marais. Mieux vaut faire comme le sénateur Foote, du Tennessee, et prendre les devans de la déroute.

Aussi voyez la belle discorde qui se met à Richmond dans le congrès et le gouvernement! D'abord M. Foote, jadis le partisan acharné de la sécession et le virulent adversaire de M. Seward dans le sénat des États-Unis, donne sa démission après un discours audacieux pour les temps, où il accuse hardiment et appelle par son nom le despotisme du président confédéré. Il se plaint de la suspension des lois, de l'impuissance du congrès, de l'universelle servilité qui encourage la dictature. « Je ne veux pas, dit-il, être un législateur enchaîné, » et il s'en va, prophétisant un prochain coup d'état militaire qui détruira jusqu'à l'ombre des anciennes libertés publiques. De son côté, le gouverneur Brown se retranche dans les droits de la Georgie, se plaint qu'on emploie à défendre Richmond les hommes qui auraient chassé Sherman de son pays. De toutes parts les propositions de paix s'élèvent dans les législatures d'état, et, quoique mises partout *sur la table* par une majorité plus crain-

tive et plus docile que confiante, elles montrent le progrès rapide de l'opposition pacifique. Après s'être révoltés au nom des *states rights*, nous verrons les hommes du sud briser au nom des mêmes droits leur nationalité prétendue impérissable.

Comme toujours dans les maux sans remède, l'on rejette sur le gouvernement tout le poids des désastres. Le président Davis est si menacé que la presse même de Richmond, cette servante dévouée dont il a si souvent expurgé les rangs et choisi les guides, se divise et se retourne en partie contre lui. Le pauvre dictateur est obligé de faire augmenter son traitement : 25,000 dollars en papier confédéré ne suffisent pas à la vie matérielle dans un pays où un dindon coûte 100 dollars. Là-dessus l'*Examiner* et le *Whig* le dénoncent avec une colère et une liberté de langage qui pourraient bien leur être fatales. La presse devient plus factieuse à mesure qu'il fait plus d'efforts pour la bâillonner. L'absolutisme de l'ancien régime étouffait la pensée, et se croyait d'autant plus fort qu'il était plus silencieux. La civilisation moderne a changé tout cela : le journalisme est devenu la cheville ouvrière des gouvernemens paternels. Le président confédéré, homme de progrès et de science, voudrait bien nous emprunter ce régime que le monde nous envie et faire de tous les journaux des officines administratives. Il n'a pas tenu à lui que le congrès ne votât l'institution d'une presse militante et patriotique, chargée de faire la police des opinions, et que les rédacteurs de journaux, gens privilégiés, exemptés de la conscription comme les juges ou les prêtres, ne tinssent officiellement de sa main l'écritoire, la plume et le papier; mais il y a sans doute dans la race américaine je ne sais quelle barbarie native qui repousse la discipline. M. Davis a beau saisir les presses, expédier à l'armée les écrivains indociles : toujours l'opposition se relève, toujours cette mauvaise herbe étouffe le bon grain qu'il a semé, si bien qu'aujourd'hui on le dit près de jeter la pelle et la pioche, et de livrer son champ, pour une dernière moisson, à la faux guerrière du général Lee.

Telle paraît être la seule issue de ce chaos, la dernière crise de cette lugubre agonie. Quand la guerre pousse un peuple dans la dictature, il faut qu'il en descende jusqu'au bout la pente. Les plus timides deviennent alors les plus violens : faute de savoir reculer à temps, ils se jettent dans un fanatisme aveugle et désespéré. Ceux même qui maudissent le mal dans ses conséquences n'osent pas en voir la cause et le remède. Si leur territoire est déchiré, leurs armées détruites, leurs finances vingt fois ruinées, ce n'est point parce qu'ils ont persisté dans une guerre insensée, c'est parce que « Hood a remplacé Johnston au Tennessee, » parce que Davis a voulu diriger la campagne, parce « qu'il affame les troupes » en

arrachant au congrès quelques tonneaux de viande pour sa table et quelques bottes de foin pour ses chevaux. Lui-même, le prudent sénateur Foote, qui sort de la maison avant qu'elle ne tombe, ne dénonce dans son discours d'adieu que le mauvais gouvernement de Davis. Il invoque le despotisme en le maudissant.

Cependant le congrès de Richmond, assailli de motions pacifiques, les repousse avec indignation. A sa licence effrénée contre les personnes, la presse mêle encore des protestations de loyalisme rebelle. « La confédération, Dieu merci, n'est pas vaincue! Deux fois elle a semblé mourante, et deux fois elle s'est relevée par un secours merveilleux de la Providence. Qu'elle y compte encore, la fortune lui réserve quelque miraculeuse occasion de salut. — Que seulement on en finisse avec Davis et sa tyrannie imbécile, et l'indépendance du sud est assurée. Plutôt périr d'ailleurs, plutôt accepter le patronage d'une nation européenne et s'abaisser au rang de colonie que de devenir les esclaves des nègres et les vassaux des *Yankees!* »

28 décembre.

L'affaire canadienne vient de valoir aux États-Unis l'inauguration du système jusqu'alors inconnu des passe-ports. M. Seward, dans son ordonnance, indique bien que la mesure doit être temporaire et mise particulièrement en vigueur sur la frontière du nord; il n'en est pas moins curieux de voir ce pays d'indépendance, de franchise illimitée, adopter une à une toutes les vieilles entraves discréditées de l'Europe, — douanes, passes militaires, passe-ports civils, police secrète, — et s'y soumettre avec une docilité dont nous n'avons pas nous-mêmes l'idée.

L'astre de M. Seward pâlit toujours, et en revanche celui des radicaux culmine. Quand l'auront-ils détrôné, et que gagnera-t-on à passer entre leurs mains? Je pense qu'il vaudrait mieux garder M. Seward jusqu'à la fin de la guerre, et que la politique des Wendell Phillips ne serait bonne aujourd'hui qu'à prolonger et à ranimer la rébellion. Ces hommes qui proclament d'avance ce que l'avenir accomplira sont bons pour imprimer aux événemens le souffle de leurs idées, mais non pour tenir de leur main raide et brutale le gouvernail fragile de la politique exécutive. Quant au président, il joue toujours le même jeu. On s'en aperçoit au langage plus doux que tient sur son compte l'abolitionisme militant et extrême dont M. Wendell Phillips est l'organe, et qui reste par système à l'écart du gouvernement. Il y a un mois, M. Phillips ne parlait encore de M. Lincoln que comme d'un adversaire subjugué et réduit contre son vouloir à servir la bonne cause. Aujourd'hui, dans un grand discours prononcé à *Cooper's Institute* contre le projet d'émancipation du général Banks (système ingénieux qui n'ôte de

l'esclavage que le mot en faisant de tous les hommes noirs, de ceux même qui étaient déjà libres avant l'acte d'émancipation du président, les serfs et les bêtes de somme du gouvernement des États-Unis), le même orateur commence par rendre un hommage éclatant à Abraham Lincoln, « le premier des honnêtes gens du pays, » sauf ensuite à le traiter avec un sans-façon mêlé d'ironie qui montre que la politique ne peut obtenir de cet esprit dédaigneux et absolu que de maigres et hautaines concessions; mais Wendell Phillips n'est dans le parti que la vigie placée au haut du mât pour crier terre, et ceux qui mettent la main à la manœuvre ont de bien autres ménagemens. L'accord est si parfait entre eux et la présidence qu'on a pu parler du général Fremont comme du successeur probable de M. Dayton à Paris. Le général dit à qui veut l'entendre qu'on lui a deux fois offert l'ambassade, et que deux fois il l'a refusée, ce qui donnerait à croire qu'après l'avoir désirée il s'est aperçu qu'on ne la lui donnera pas. Du reste, il n'est pas le seul qui se voie condamné à être désintéressé malgré lui et à se retrancher fièrement dans la grandeur d'âme. J'en sais un autre qui grille d'envie d'obtenir cette place, mais qui se console en disant qu'il est trop bon démocrate pour se laisser séduire aux faveurs d'un gouvernement corrompu.

Toujours est-il que les radicaux disposent déjà des ambassades; si, comme on le pense, ils gratifient de cette vacance M. Fessenden ou M. Everett, c'est que leurs chefs n'ont pas voulu du gâteau pour eux-mêmes. Sans croire beaucoup peut-être à leur parfaite sagesse, je pense qu'ils peuvent rendre un grand service au pays en votant des lois au lieu de chercher des expédiens. Leur influence révolutionnaire ne peut manquer d'augmenter l'importance et l'autorité de la législature. Du jour où le congrès aura pris la suprématie incontestée à laquelle il aspire, la direction des partis parlementaires deviendra l'échelon du gouvernement, et le ministère ne sera plus qu'une délégation des assemblées. On dit beaucoup que l'ancien mécanisme du gouvernement est incompatible avec ce nouveau pouvoir, et que ni indépendance locale, ni constitution souveraine, ni système judiciaire régulateur ne peuvent subsister en face de cette souveraineté des chambres. Je n'en comprends pas, quant à moi, la raison; il me semble logique que le pouvoir exécutif, agrandi dans ses attributions, soit diminué dans son indépendance, et qu'on lui mette un double mors en déliant ses entraves.

31 décembre.

La grande expédition de Wilmington a complétement échoué. Porter commandait la flotte, Butler l'armée de débarquement; ni

l'un ni l'autre n'avait le commandement suprême : ils se querellèrent aussitôt partis. Arrivés devant le fort Fisher, ils l'ont bombardé pendant vingt-quatre heures : on a tiré, je crois, vingt mille coups de canon; puis le général Weitzel, descendu à terre avec 3,000 hommes, s'avança en reconnaissance jusqu'au pied de la forteresse, qu'une grêle de bombes fédérales tenait silencieuse et enfermée hermétiquement comme une tortue dans sa cuirasse. Quelques soldats sont montés sur le parapet : l'un d'eux est entré dans le fort et y a tué un aide-de-camp, dont il a ramené le cheval. C'était le moment d'un coup de main, ou bien l'entreprise même était insensée. Le général Weitzel voulait donner l'assaut; mais les deux chefs étaient jaloux l'un de l'autre. Butler enfin manqua d'audace; sans même quitter son navire, il envoya l'ordre à ses troupes de se rembarquer, puis il s'en retourna sans vergogne à son camp de la rivière James. Cependant Porter, resté seul, exhalait sa rage par un bombardement furieux et inutile, il écrivait à Butler une lettre presque outrageante; mais à quoi bon? A qui Butler avait-il désobéi? La flotte persiste à brûler sa poudre : que de millions envolés en fumée! On croirait que l'expérience des dernières années a dû instruire les Américains et leur apprendre qu'à la guerre au moins il faut une discipline et un maître. Le général Grant semble dans cette affaire n'avoir pas eu plus de prévoyance et d'initiative qu'un soliveau. On l'a appelé le *boucher* Grant; on pourrait, après cette expédition plus ruineuse en poudre qu'en hommes, l'appeler l'*artificier*.

J'ai vu hier soir l'amiral Farragut chez M. Bancroft, le célèbre historien de la révolution des États-Unis. M. Bancroft est un vieillard raide, jaune, sec, maigre, avec des cheveux blancs, et dont l'apparence générale ne peut se traduire que par le mot anglais *tough*. Ce n'est peut-être pas un esprit très brillant; mais ceux qui le connaissent me disent que rarement ils ont vu d'intelligence aussi active, aussi laborieuse, de mémoire aussi solide et de compréhension aussi universelle. Avec ses soixante-dix et tant d'années, on le voit tous les soirs dans le monde, gai, causant, d'humeur encore jeune; il dicte tous les jours de longues improvisations et lit tout ce qui peut paraître dans l'ancien monde et dans le nouveau. Science, littérature, histoire, philologie, ethnologie, on peut lui parler de tout; on le trouve toujours au courant et informé des idées nouvelles.

Quant à l'amiral Farragut, il parle peu : c'est un homme simple, dont la figure plaît par un front large et carré, un regard franc et énergique, une expression modeste et bienveillante. Il dit que Wilmington est à peu près imprenable par mer à cause des bas-fonds, qui ne permettent pas l'entrée de la rivière du cap Fear aux vais-

seaux de guerre lourdement armés; les coureurs de blocus, ces bâtimens minces et légers, peuvent seuls y passer à l'aise. On ne peut même pas bloquer toutes les embouchures. Au plus fort du feu, quatre *blockade-runners* pénétraient dans l'estuaire par des chenaux détournés. L'amiral croit pourtant que Wilmington tombera, mais à son tour, quand Sherman, remontant vers le nord et balayant l'ennemi du littoral, aura pris Charleston, et viendra fermer avec Grant le cercle de fer qui enlace Richmond. Là sera écrasée la dernière armée de la rébellion. Quant aux états de l'extrême sud, branches déjà séparées du tronc, ils tomberont comme des membres sans tête.

Les journaux de Richmond annoncent que l'armée de Lee est grosse d'un grand événement, et qu'elle va frapper un coup qui étonnera le monde. Elle semble en vérité s'étirer les membres et se secouer les épaules, comme un lutteur qui se prépare à quelque grand exercice musculaire. Les malheureux journalistes du sud sont depuis quelque temps si prodigues de charlatanisme que je crois bien que cette montagne accouchera d'une souris. On soupçonne que ce grand mouvement stratégique pourrait bien être l'évacuation de Richmond, où l'on ne trouve plus à vivre, et le déménagement du quartier-général de la rébellion, armée, président, gouvernement et gazettes officielles, à Danville, contrée plus riche et plus épargnée par la guerre. C'est le lièvre blessé qui se retire de gîte en gîte jusqu'à ce que les chiens le dévorent.

La fin de l'année ramène invariablement le déluge des statistiques. Les journaux constatent que l'année 1864 a été plus fertile que toute autre en accidens de chemins de fer. Les comptes tenus par le *Herald* donnent environ 500 tués sur place et au moins 2,000 blessés. Le total en paraît énorme, et je ne prétends pas dire que les chemins de fer américains soient sans reproche. Cependant, si vous considérez la multitude des voyageurs et l'immensité des distances, vous trouverez que la proportion des déchets n'est pas encore trop effrayante.

Vous voulez savoir la population des États-Unis en général et en détail celle des grandes villes? Vous en demandez plus que les Américains n'en peuvent apprendre. Croyez-vous que la statistique soit régulière et scientifique aux États-Unis comme chez nous? Où prenez-vous ces agens présens partout d'une administration centralisée? Où prenez-vous ces recensemens exacts, consciencieux? Où prenez-vous même, en Amérique, les registres de l'état civil (1)?

(1) Les registres des décès et des naissances doivent être tenus par les *clergymen* des diverses communions et régularisés par le juge de paix. Ce dernier délivre aussi des actes de notoriété fondés sur la déclaration des témoins. Ce système imparfait donne lieu souvent à de grands désordres.

Songez un peu au désordre des administrations locales, à leur négligence, à leur manque d'unité; songez aussi aux étonnantes fluctuations de la marée humaine qui envahit le sol du Nouveau-Monde. Parmi les bienfaits du *self-government*, il ne faut pas compter la statistique, science éminemment administrative, et qui ne peut fleurir que sous la cloche d'une centralisation hermétique. Allez en Chine ou en France, si vous voulez de belles additions symétriques et de beaux chiffres ronds. En Amérique, on fait de temps en temps (1), pour constater le progrès accompli, un recensement par à peu près, comme on jette la sonde sur un sable mouvant, ou comme on mesure, dans une mer troublée, la vitesse d'un vaisseau poussé à pleines voiles: mais les additions ne sont pas encore faites, ni les résultats rendus publics, que déjà l'inondation en a dépassé le niveau. Pour aujourd'hui et pour quelques années encore, on vit sur le recensement de 1860; mais quatre ou cinq ans pour l'Amérique, c'est un demi-siècle pour la France. C'est plus même qu'un demi-siècle, car si l'ensemble de la population n'a pas beaucoup augmenté peut-être, de grandes masses du moins s'y sont déplacées, et des villes, des contrées entières peuvent être sorties des solitudes.

Encore un mot : le système des passe-ports exaspère les deux frontières. Les Américains le pratiquent avec la dureté impitoyable de tous les gens qui sortent du régime de la liberté. Les passans quotidiens, les fermiers du pays, les conducteurs de chemins de fer, jusqu'à un enfant surpris sur la rive canadienne par la législation nouvelle, ont dû acheter des passe-ports. Les consuls américains, contre toute justice, les font payer en or et profitent du change. L'homme habitué à la liberté est le plus terrible de tous les instrumens de despotisme. Je suppose l'Amérique sous les lois françaises, et je frémis de l'oppression qu'elle en saurait tirer. Il faut un long usage du despotisme pour apprendre à en allonger la chaîne.

Dimanche 1er janvier 1865.

C'est demain le jour du grand coup de feu, le dimanche étant toujours consacré à l'immobilité et à l'ennui. Demain, toutes les femmes restent chez elles, parées de leurs plus beaux atours, et les hommes courent, comme des chevaux de fiacre, apportant, selon le degré de leur intimité, bonbons, bouquets, bijoux, ou leur seule présence et ce salut consacré : *a happy new year!* pendant du salut de Noël : *merry Christmas!* Partout des goûters ou *luncheons* attendent les visiteurs affairés, qui de dix heures du matin à sept heures du soir n'ont nul repos avant d'avoir fait leurs trois

(1) Les recensemens généraux ont lieu aux États-Unis tous les dix ans.

cents complimens de bonne année. Les femmes trônent en reines, couvertes comme des reliques de tous les joyaux de leur écrin. Et nul n'est dispensé de venir plier le genou devant elles : le grand-père infirme se fait traîner jusque chez sa petite-fille ; le père de famille va boire à la ronde les innombrables verres de vin de la bonne année, tandis qu'un millier d'étrangers viennent s'asseoir en procession à son foyer. Vous voyez que le jour de l'an n'est pas, comme chez nous, et comme en Angleterre le jour de Noël, une fête de famille; c'est le *thanksgiving day* qui occupe cette place dans la vie américaine. Le jour de l'an est au contraire celui où l'on entasse toutes les politesses qu'on n'aura pas le temps ni la patience de faire durant l'année. Il appartenait bien à ces Américains utilitaires de dévouer ainsi une journée aux obligations du monde, et d'en faire une tâche sérieuse, un devoir impérieux et formel, afin de pouvoir vaquer le reste du temps à leurs affaires et à leurs plaisirs.

Pour moi, nouveau dans la société de New-York, j'en serai quitte pour environ vingt-cinq visites et vingt-cinq verres de sherry, que je trouverai moyen, bien entendu, d'escamoter adroitement. Celui qui a dit des Américains qu'ils étaient sobres ne les a vus qu'à la surface. S'ils boivent tant d'eau glacée dans les chemins de fer, c'est faute de mieux, et parce que le *whiskey*, les *bitters*, les *punchs*, les *cocktails* et *drinks* de toute nature ont allumé en eux un feu insatiable et inextinguible. Tous leurs grands et petits hommes, depuis Webster jusqu'à Douglas, ont besoin de cet ingrédient pour entretenir en eux la combustion vitale. Le général Grant, avant sa fortune, était connu dans l'Illinois pour un buveur émérite. Douglas, le *petit géant* de l'ouest, ne débuvait jamais. Les hommes de l'ouest en sont venus à ce point de solidité virile que les liqueurs, comme à Mithridate les poisons, ne leur font plus aucun mal, et que leur intelligence n'emprunte à l'élément alcoolique que sa violence, sans se laisser d'ailleurs ni ébranler ni obscurcir. Cette faculté, comme toutes nos facultés morales ou physiques, grandit avec l'usage, si bien que tel homme qui buvait modestement dans sa jeunesse se distingue dans son âge mûr, et peut espérer atteindre dans sa vieillesse au plus glorieux point de l'ivrognerie. M. Webster, qui d'ailleurs paraît avoir eu toute sorte de vices, a eu deux périodes dans son existence, marquées l'une par l'usage du vin, l'autre par celui de l'eau-de-vie. On dit : M. Webster avant qu'il eût perdu le goût du vin, comme on dit : Raphaël avant la Fornarine, et ceux même qui vénèrent sa mémoire ne croient pas la souiller en avouant ces petites faiblesses.

On dit aussi, — ce n'est pas moi qui parle, — que beaucoup de femmes ont un goût décidé pour la boisson économique de l'avenir, et qu'en liberté elles délaissent les vins fins de France ou d'Espagne

pour ce fameux *Bourbon-whiskey* dont un brave Yankee demandait à un prince français de lui envoyer quelques bouteilles, pensant sans doute que les Bourbons étaient une famille enrichie par la fabrication de ce breuvage. J'ai bien vu l'autre jour en chemin de fer, première classe, un *gentleman* irlandais tirer de sa poche une bouteille d'eau-de-vie et en servir de grandes rasades à sa voisine, après quoi l'un et l'autre se sont mis à chiquer amicalement; mais, Dieu merci, ce ne sont pas là les manières des salons. Les traces de rusticité que j'y relève encore s'y voilent et s'y déguisent sous les modes européennes, dont une foule d'Américains francisés, anglicisés ou cosmopolites donnent le ton à ceux qui ont grandi et vécu à l'ombre du City-Exchange ou de leur bureau enfumé de *Wall*, *Beaver* ou *Pearl-street*.

Ce n'en est pas moins une société d'attrait médiocre pour un homme d'habitudes paisibles, ami des petits comités et des causeries du coin du feu. C'est un tourbillon plutôt qu'un monde, et le ralentissement que la guerre civile, les deuils privés des familles, la diminution aussi des fortunes, ont mis à ses amusemens ne les a rendus ni moins futiles ni plus intellectuels. La foule y est légère, bruyante, pleine de *snobbisme* et de vanité, prête à saluer humblement les gens qui se font valoir, mais très dédaigneuse de ceux qui n'affichent pas de prétentions ridicules. Le mot d'ordre est que New-York est le lieu le plus agréable du monde, et il faut se confondre en admirations pour ne pas être vu de mauvais œil. Voyons pourtant quels sont les élémens de ce monde si content de lui.

Les hommes, pour la plupart, vivent dans les affaires depuis leur enfance; à peine âgés de quatorze ans, la finance les a dévorés, et l'on cite avec admiration, comme une rareté, ceux qui ont reçu ce qu'on appelle une *collegiate education*. Les femmes, livrées à elles-mêmes dès leur enfance, commencent de bonne heure cette recherche d'un mari qui les absorbe tout entières, et qui, surtout dans un pareil monde, exige plus de futilité, de falbalas et de charlatanisme extérieur que de culture et de valeur sérieuse. Ce ne sont point des sensitives, de poétiques rêveuses, de sentimentales moralistes, ni d'insouciantes chercheuses d'aventures; ce sont des gens d'affaires calculateurs qui empruntent à la société où elles vivent un esprit positif et mercantile. Ces petites folles raisonnables, dont l'appareil extravagant rappelle celui de nos lionnes, jettent l'hameçon non pas pour le plaisir même de la pêche, mais pour le bénéfice. Êtes-vous à marier, un essaim tourbillonnera de lui-même autour de vous. Semblez-vous au contraire de prise improbable et difficile, vous marchez dans un désert. Toutes ces demoiselles (et vous ne rencontrez nulle part que des demoiselles : le reste du monde fé-

minin semble enterré d'avance dans le tombeau de la vie domestique), toutes ces demoiselles ont deux ou trois cavaliers à leurs trousses, et n'ont pas envie d'abandonner un *tiens* pour deux *tu l'auras*. On n'est pas admis dans le cercle intime à moins qu'on ne veuille prendre soi-même une part active au jeu. Il faut, pour se plaire dans le monde de New-York, pour ne pas s'y promener comme dans une foule étrangère, s'attacher volontairement à un char ou, pour employer une métaphore plus réaliste, à un cotillon quelconque. Alors vous ne le quittez plus; vous le menez au parc, vous le conduisez dans le monde et l'en reconduisez, vous passez partout à sa suite comme un meuble indispensable, — jeu glissant et d'où vous pouvez sortir, suivant votre habileté et vos scrupules, voleur ou volé.

Ajoutez la fatigue, l'incommodité de ne pouvoir s'asseoir, puisque les femmes elles-mêmes restent debout, le vacarme enfin d'une conversation soutenue, non pas à demi-voix et discrètement comme chez nous, mais à pleins poumons et avec des éclats de voix plus dignes d'un *meeting* populaire que d'une soirée élégante, et vous concevrez pourquoi les bals américains me déplaisent. Les efforts qu'il faut faire, les cris qu'il faut y pousser pour être entendu, le retentissement dans un petit espace de deux cents voix déployées ébranleraient des nerfs accoutumés au feu de la mousqueterie ou au grondement continu des cent soixante-quinze bombes par minute lancées l'autre jour inutilement sur Fort-Fisher.

Ce monde tumultueux ne me trouve guère à son goût. J'aime mieux ne fréquenter qu'un petit nombre de maisons amies et de personnes distinguées, mais un peu sérieuses, qui me témoignent une bienveillance dont je voudrais pouvoir profiter plus souvent. Miss ***, une des *belles* de New-York, du reste une intelligente et gentille personne, m'a dit que le bruit courait que j'étais *very wise*, et que j'avais une vieille tête sur de jeunes épaules. Un *sage* de mon espèce ne saurait avoir part aux amusemens de ces joyeux écervelés, dont le grand plaisir, la grande affaire est *sleigh-riding*, c'est-à-dire d'aller en traîneau en gaie compagnie et de s'en retourner le soir, à fond de train, dans Fifth-Avenue, en faisant retentir les échos de leurs cris. Je n'en suis pas moins en ce moment le plus dissipé des hommes : c'est à peine si j'ai pu garder une soirée pour aller entendre, dans *Hamlet*, ce fameux acteur Booth dont on fait tant de bruit.

3 janvier.

J'ai fait hier près de quarante visites. Le juge R..., un homme d'autrefois, qui appartient à la vieille aristocratie hollandaise de la colonie, a voulu me présenter lui-même dans une foule de maisons

nouvelles. Le soir je marchais encore, et je commençais à trouver fastidieuse cette course au clocher de douze heures. J'ai cependant pu distinguer les deux sociétés très diverses qui se partagent le monde de New-York. L'une, assez restreinte et parfois un peu fière, a des allures dignes, sérieuses et légèrement surannées : c'est celle des anciens *knickerbockers*, descendans de la vieille bourgeoisie hollandaise, accrue des vieilles familles anglaises établies dans le pays avant la révolution de l'indépendance et d'un certain nombre de familles récentes, mais à qui de vastes possessions ou de grandes richesses solidement assises tiennent lieu d'ancienneté. Cette espèce d'aristocratie territoriale possède encore, surtout dans la contrée qui avoisine les rives de l'Hudson, de vieux manoirs, de grandes habitations de campagne et des terres presque princières dont le nombre va diminuant tous les jours. Elle vit à New-York dans de vastes hôtels à la mode anglaise, ornés avec un luxe sévère et garnis presque tous d'une galerie de tableaux, bons ou mauvais, comme dans les palais italiens. Elle a gardé un certain orgueil de race. Un jour, chez une dame de mes amies, un Anglais de bonne compagnie s'étant avisé de me dire, non sans quelque dédain : « Vous savez qu'en Amérique on n'a pas d'ancêtres, » tout le monde cria haro sur l'impertinent. « Pas d'ancêtres! dites-vous; nous en avons autant que vous-mêmes. » Et ce n'était pas, je vous assure, fierté plébéienne offensée. Les mêmes gens faisaient la moue en me parlant d'un parvenu célèbre que pourtant ils recevaient chez eux.

L'autre société, bien plus nombreuse et souvent mêlée à l'autre, est celle des financiers et des gens d'affaires. On voit souvent chez eux un luxe de mauvais aloi. Tout en aimant les choses solides, ils ont du goût pour tout ce qui brille. Une dame *** s'obstine à m'appeler *le comte* malgré l'exhibition de ma carte très bourgeoise. Dans une maison historiée de Fifth-Avenue, Mme X..., une Écossaise d'assez basse extraction, femme d'un certain propriétaire et rédacteur en chef d'un des grands journaux de New-York, qui est aussi une des puissances politiques et financières du pays, trônait chamarrée au fond d'un appartement somptueux, avec de brillantes corbeilles de fleurs à sa droite, un buffet surchargé de cristaux, de vermeil et de plats truffés à sa gauche. La profusion des vins et des viandes, l'accumulation des dorures et des corniches, les peinturlures criardes, toute la décoration lourde, gauche et *parvenue* de ses salons était d'accord avec l'extérieur fastueux de cette personne étrange, aux yeux hardis, à la parole intarissable et vulgaire, aux bras et au cou enchaînés de pierreries. Cependant il y défilait une procession d'hommes politiques et de chefs militaires qui venaient rendre leurs hommages intéressés au démon directeur

du journal, et payer leur tribut de flatterie au Moloch infatué de la presse américaine. La dame du logis faisait retentir bien haut les noms de ses amis, le général D..., l'amiral F..., et tant d'autres qui ne dédaignaient pas d'y placer leurs égards à fonds perdus, mais à gros intérêts d'éloges imprimés. Il y a des divinités que le monde encense de peur d'en pâtir. X..., qui pour être un homme sans principes n'est pas un homme sans génie, a imaginé de publier une sorte de petit journal des théâtres où sont racontés tous les cancans de la ville, et qui lui sert de clé pour ouvrir à sa femme les portes de la bonne société; mais, comme toujours, on murmure, on lève les épaules dès qu'ils ont le dos tourné.

Une autre maison de fraîche date est celle de M. Z..., ancien aubergiste, ancien directeur d'un grand hôtel de New-York qui porte encore son nom. Un soir j'entre dans une maison riche et sévère, dont le luxe exagéré ne gâtait pas l'harmonie. Je trouve là deux dames fort élégantes, de manières gracieuses et d'entretien charmant. L'une d'elles se met à chanter avec une voix peu puissante, peu passionnée, mais avec tout l'art qu'ont pu lui donner les leçons des meilleurs maîtres. Ces dames parlent français, ont longtemps vécu en Europe. La porte s'ouvre, et un vieillard un peu chancelant sur ses jambes goutteuses entre en s'appuyant sur une canne : habit noir, perruque du dernier bon ton, favoris teints à la Palmerston; dans l'ensemble, l'air grave, courtois et un peu nul d'un vieux *nobleman* anglais alourdi par les années. En sortant, j'apprends que ce nabab a commencé par tenir une petite pension bourgeoise, et que sa femme, sa belle-sœur ont été l'une et l'autre *factory-girls*, simples ouvrières, à Lowell, dans le Massachusetts. On est allé à l'étranger laver dans les eaux du *grand monde* la tache originelle, et il est probable qu'on y retournera pour fuir les souvenirs importuns de ces humbles commencemens. Ces fortunes et ces métamorphoses sont plus fréquentes en Amérique que partout ailleurs. Grâce à l'éducation universelle et au sentiment général d'égalité qui y règne, on s'élève sans peine, sans combat; on passe sans effort d'un milieu dans un autre. Il n'y a pas entre les nés et les parvenus cette ligne infranchissable, cet obstacle qu'oppose l'éducation première. Les femmes (comme c'est d'ailleurs par tout pays leur privilége) ont une flexibilité prodigieuse. Prenez une fille de ferme, et poussez-la dans un monde élevé; vous en faites une dame en quelques mois.

En revanche, il y a parmi les hommes des exemples de rusticité obstinée, qui sont d'autant plus haïssables que nul ne s'en offense, et qu'ils traversent le monde comme une écurie, le chapeau sur la tête, les mains dans les poches et en gros souliers. On dit que l'or le plus neuf est le plus brillant. En général il a beau faire, il ne

ressemble jamais qu'à du clinquant mis sur du plomb vil et pesant. Cet homme qui fait bonne figure aperçu de loin dans sa loge à l'opéra ou dans sa voiture au parc, tenant en main le fouet de sa profession primitive et les rênes de quatre chevaux fringans, ne sera, quand vous le verrez de près, qu'un rustre indécrottable, à peine descendu du siége de l'omnibus où il a commencé sa fortune. Vous le rencontrez, vous le saluez poliment, et bientôt vous vous détournez, las de dépenser la politesse même la plus économe sur cette terre brute et ingrate. Regardez un peu ses vêtemens, et vous le jugerez tout de suite : il est habillé grossièrement et se tient lourdement, comme un manœuvre, car le costume est une partie des manières, et la tournure, le langage se conforment toujours à la nature. Cet homme est M. Y..., qui a fait sa fortune dans les spéculations les plus véreuses, et qui semble lié de grande amitié avec de parfaits *gentlemen* aux façons prévenantes et gracieuses. Y... semble infatué de lui-même, et bien que des scrupuleux, qu'on regarde ici comme des dédaigneux surannés, refusent de le connaître, sa prétention est acceptée du grand nombre. Et voyez le préjugé (car la société américaine n'en est pas plus exempte qu'une autre), M. Z..., qui est un galant homme et un homme du monde, se voit opposer tous les jours son ancienne profession d'aubergiste. Celui-ci, s'étant enrichi dans les tripots, a conquis ses titres de noblesse, et, tout manant qu'il est demeuré, entre de plain-pied dans l'aristocratie des spéculateurs. Quel dommage qu'on ne fasse pas de barons en Amérique !

4 janvier.

Hier soir, à un bal somptueux où nous nous sentions un peu étrangers l'un et l'autre, mon ami M. *** m'entretenait de son prochain départ pour la Chine aussi froidement que s'il se fût agi d'aller de New-York à Philadelphie ou à Boston. Il y a dix ans, M. ***, qui appartient à une famille opulente et distinguée de la ville, fut envoyé, tout jeune encore, représenter à Hong-Kong une maison de commerce importante; il venait l'année dernière, en congé de six mois, renouer connaissance avec son pays oublié et revoir les visages nouveaux de sa famille et de ses amis. Il retourne maintenant à son poste et ne sait pas trop s'il en reviendra jamais. Il y a peu de familles à New-York qui n'aient quelqu'un de leurs membres, je ne dis pas errant en voyageur dans quelque lointaine partie du monde, mais transplanté à demeure aux antipodes et devenu presque étranger à son pays. Ces épreuves s'acceptent avec une sagesse et un sang-froid incroyables. Vous savez l'histoire de ce père américain dont le fils, arrivant d'Australie, frappa inopinément à sa porte : il le reçut poliment, s'informa de sa santé,

lui offrit un siége, et finit par l'inviter à dîner. — La famille américaine ressemble un peu à une couvée de moineaux : les petits s'en échappent dès qu'ils ont des plumes pour s'envoler et des ongles pour se défendre; ils oublient le nid maternel, et souvent les parens eux-mêmes ne les connaissent plus. Ils ont eu la peine de les protéger dans leur faiblesse première; mais, une fois cette tâche accomplie, leurs droits et leurs devoirs finissent en même temps. C'est la loi de la nature dans toute sa crudité naïve : l'association de la famille ne dure que tout juste autant qu'elle est indispensable à ses membres.

En revanche, si les parens donnent peu, ils exigent moins encore. La puissance paternelle n'a jamais été une loi bien rigoureuse dans la famille américaine, ni la docilité filiale une de ses plus grandes vertus. Les parens ne font rien non plus pour retenir l'autorité qui leur échappe, ni pour garder dans sa coquille l'oiseau emprisonné. Au contraire ils prennent plaisir à développer en lui l'instinct précoce de la liberté; ils ont hâte de l'émanciper, soit qu'ils aiment à être débarrassés de bonne heure d'une charge importune, soit qu'il leur répugne d'exercer longtemps une espèce de royauté domestique, et qu'ils respectent outre mesure l'esprit d'indépendance dont ils sont possédés eux-mêmes. Le fait est que nulle part les enfans ne sont aussi libres, aussi hardis, aussi *enfans terribles* qu'en Amérique. Dans les lieux publics, en chemin de fer, vous les voyez courir, crier à tue-tête, grimper sur vos genoux, jouer avec vos breloques, épeler dans le livre que vous tenez à la main, vous parler familièrement sans que personne les rabroue. On ne les accable pas de ces discours, de ces préceptes, de ces belles leçons morales dont nous sommes si prodigues, et qui glissent à peu près comme de l'eau sur du verre. Ce n'est pas à dire pourtant qu'on emploie contre eux les moyens de conviction énergiques qui s'appellent la raison du plus fort : les Américains ont de tout temps réservé cela pour leurs nègres, race incorrigible et bestiale à qui l'on ne parle qu'à coups de bâton. Quant à leurs enfans et à leurs chevaux, ils les ont toujours traités avec douceur, comme des êtres intelligens et raisonnables en qui il fallait bien se garder d'éveiller l'instinct de la révolte. Ils comptent, pour former leur raison, sur l'expérience plutôt que sur les châtimens; au lieu de les tenir pieds et poings liés jusqu'à l'âge d'homme, ils les laissent de bonne heure se heurter eux-mêmes aux choses. C'est cette éducation libre qui mûrit les Américains et développe en eux la raison pratique à un âge où chez nous elle sommeille encore sous les rêves et les illusions de l'adolescence. Chez nous, l'éducation intellectuelle précède l'éducation morale; c'est le contraire ici. A douze ans, l'éducation morale des jeunes filles américaines est

considérée comme faite : elles vont et viennent librement, souvent seules; leurs idées pratiques semblent toutes formées, et l'usage veut même qu'elles soient déjà initiées à toutes les réalités de la vie. On ne les conduit pas par la main comme des aveugles, en leur ordonnant d'avoir toujours les yeux baissés, pour leur découvrir un jour brusquement l'horizon de la vie. On ne leur déguise rien de ce qu'il faut bien qu'elles apprennent, puisqu'elles doivent être seules maîtresses de leur destinée. Aussi la choisissent-elles sans illusion et sans ivresse, et quand viennent les dégoûts ou les épreuves, il faut bien qu'elles les supportent sans murmure, puisqu'elles ne peuvent accuser qu'elles-mêmes de leurs erreurs et de leurs déceptions.

Quant aux hommes, elle ne leur est pas moins salutaire, cette rude école de l'expérience et de la liberté. Sitôt qu'ils commencent à penser, les voilà aux prises avec les nécessités positives de la vie; les affaires, les intérêts, les travaux assidus de la profession qu'ils ont prise les absorbent, les façonnent, les marquent d'une empreinte un peu grossière peut-être, mais les sauvent en même temps de ces agitations maladives des âmes inoccupées qui énervent le caractère et rendent l'esprit stérile. Ils n'ont pas encore vingt ans, et à l'âge où, chez nous, les jeunes hommes cherchent leur voie, tourmentent la muse indocile, ou bien nagent dans les vagues rêveries d'une philosophie apocalyptique, ils songent à s'établir, à prendre femme, à fonder pour leur compte une maison de banque ou de commerce, à quitter l'hospitalité provisoire du toit paternel.

Que devient pourtant la famille? Elle dure tant que le même foyer la tient réunie; mais elle se relâche dès qu'elle se disperse, car elle n'a point pour se maintenir le lien des héritages et des intérêts communs. Vous savez qu'en Amérique la liberté des testamens est illimitée; la seule restriction que les lois y mettent est en faveur, non des enfans, mais des femmes. Dans l'état de New-York, où, sauf stipulation contraire du contrat de mariage, tous leurs biens meubles tombent dans le domaine commun, elles succèdent de droit à un tiers des biens immeubles du mari. Ailleurs, dans l'Illinois si je ne me trompe, elles gardent tous leurs biens et leur administration indépendante. Toujours est-il que le droit de la femme prime celui des enfans; sauf la réserve accordée à la femme, le père fait de sa fortune tel emploi qu'il lui plaît : il peut déshériter ses enfans sans qu'ils aient le droit de se plaindre, et souvent il ne leur laisse qu'une moindre part de son héritage. Plus souvent il en avantage un seul au détriment des autres; il laisse par exemple le gros de sa fortune, soit à l'aîné, soit à l'un quelconque de ses fils, et vous savez qu'au Massachusetts les propriétés foncières ne se divisent presque jamais : l'aîné prend la terre, les cadets entrent dans le commerce,

dans l'industrie, dans les affaires, ou bien vont dans l'ouest se faire un patrimoine à eux. Le père de famille peut même établir une véritable substitution en faveur de l'aîné de sa race, limitée, il est vrai, à la seconde génération seulement et n'obligeant légalement que son héritier immédiat. Ainsi la loi américaine est aux antipodes de la loi française. Liberté des testamens, inégalité permise des partages, substitution même dans une certaine mesure, tout ce que la démocratie française condamne comme d'odieux vestiges de l'oppression féodale, la démocratie américaine l'autorise et le couvre du nom de la liberté. Ici encore, en matière de testamens et d'héritages, c'est toujours la même question qui se présente : laquelle des deux est la vraie démocratie, de celle que le goût de la liberté domine, ou de celle qui sacrifie la liberté même à un amour insatiable de l'égalité?

Nous nous vantons volontiers en France d'être un des peuples les plus démocratiques du monde, si ce n'est le modèle même de la parfaite démocratie. Et pourtant, à y regarder de près, malgré le code civil, les principes de 89, l'admissibilité de tous aux emplois, voire le suffrage universel, nous n'avons guère répudié que de nom la tradition morale de l'ancienne monarchie. A la caste nobiliaire, déjà fortement battue en brèche au siècle dernier par les classes moyennes, s'est substituée la classe administrative et bourgeoise. Elle croit, par l'égalité des partages, avoir à jamais aboli l'esprit d'aristocratie de l'ancien régime, et elle n'a fait en réalité que le rendre populaire, le répandre, pour ainsi dire, dans tout le corps du peuple. Quel est le vice que nous reprochons, par exemple, à l'aristocratie anglaise? C'est d'élever des prédestinés de la fortune qui n'ont rien à demander à leur travail, c'est d'entretenir en eux l'esprit d'oisiveté, l'égoïsme et l'orgueil. — Franchement est-ce que tous nos fils de familles bourgeoises, héritiers de trois mille livres de rente, ne sont pas de petits aristocrates manqués? Est-ce que l'oisiveté des bourgeois de province, qui moisissent dans les petites villes et ne connaissent d'autre emploi de leur vie que de tondre leurs métayers ou d'aller au café risquer le pain de leurs familles, est-ce que cette oisiveté misérable n'est pas un vice aristocratique? Et quand nos jeunes gens, qu'on envoie dans les villes apprendre une profession libérale, se croient permis de ne rien faire, sous prétexte qu'ils ont le droit de dissiper d'avance leur part de l'héritage paternel, ne trouvez-vous pas qu'ils se donnent, à leur façon, des airs d'aristocrates et de marquis?

Dira-t-on qu'il y a une union plus tendre entre le fils et le père quand la loi leur impose des droits et des devoirs mutuels? Cela même est encore douteux : je les vois bien devant la loi marcher unis et inséparables, mais comme deux prisonniers liés à la même

chaîne, non pas comme des amis qui se donnent la main. A supposer même que l'intérêt soit au fond le vrai mobile des affections humaines, croyez-vous qu'un fils respecte mieux son père, s'il le regarde comme un débiteur forcé que s'il n'en doit rien attendre, et s'il lui est tout au plus permis d'espérer de la tendresse paternelle ce que la loi ne lui a point donné? Dans la famille française, le père n'est trop souvent aux yeux du fils que le dépositaire provisoire de son bien, l'homme d'affaires qui pour le moment règle ses comptes et qui bientôt devra les lui rendre. J'aime encore mieux la famille américaine, où le fils n'attend rien du père à moins qu'il ne l'ait mérité.

En Angleterre, pour un aristocrate, le droit d'aînesse fait vingt hommes de labeur et d'entreprise qui enrichissent leur pays. Les aînés eux-mêmes sont les protecteurs nés de la famille; dans le rang élevé qu'ils occupent, l'opinion les oblige à faire un noble emploi de leur fortune et de leurs loisirs, et l'on ne peut certes pas dire qu'ils soient inutiles à leur pays. En France, nous avons à leur place vingt aristocrates râpés, qui vivent maigrement de leurs rentes et croiraient déroger en gagnant leur vie. Ils encombrent les antichambres du pouvoir et mendient l'aumône d'une petite place. On a raison de dire que l'administration est l'aristocratie de la France. A tout le moins, on y contracte tout le formalisme mesquin et tous les préjugés vaniteux des aristocraties. Il y a longtemps d'ailleurs que l'orgueil de ce qu'on appelait chez nous l'aristocratie était fondé non plus sur le sentiment de la force et de l'indépendance individuelle, mais sur l'esprit de cour, c'est-à-dire sur l'esprit d'antichambre; la noblesse française n'était plus, révérence parler, qu'une domesticité élégante et privilégiée. La faveur en était la reine : elle l'est encore aujourd'hui. Elle était fière de sa livrée et de sa vie oisive : voyez de quel air un fonctionnaire toise un simple mortel, avec quel mépris superbe le chien de garde de la fable, l'*honnête homme* du XVIIe siècle, toujours vivant parmi nous, apostrophe le pauvre loup sauvage et affamé.

De même qu'autrefois on ne concevait pas de félicité plus grande que de servir la personne du roi, nous ne connaissons pas de plus grand honneur que d'être les instrumens de l'autorité. Nous aimons à nous appuyer sur elle, à en obtenir des priviléges, à nous distinguer des taillables pour faire partie des taillans, à prendre des airs de gouvernement, à entrer en un mot dans le nombre des élus. Et comme ce nombre est immense aujourd'hui, comme tout le monde a l'ambition d'y être, comme aussi la division et la modicité des fortunes en font une nécessité, il arrive que l'administration, ses candidats et ses invalides composent à peu près tout le peuple.

Bien des gens qui ont le nécessaire et pour ainsi dire le matériel de la vie, juste assez pour s'accoutumer à brouter leur pré sans travail, ont pourtant grand besoin d'un traitement qui les mette à l'aise. Ceux qui ont une fois participé aux grandeurs craignent de s'humilier en travaillant. Qu'y a-t-il donc de changé dans nos mœurs? Rien, sinon le théâtre où nous déployons nos petitesses. Nous avons renversé l'appareil extérieur de l'aristocratie; mais nous n'avons fait que multiplier ses ridicules et disséminer ses vices.

Prenons exemple de l'Amérique. Là du moins les hommes se font eux-mêmes, s'en honorent et ne sont estimés qu'à cette condition. Sans appui, sans privilége, sans espoir de sinécure ni de fortune acquise, ils ont appris à envisager sans crainte les luttes de la vie. Ils honorent le travail comme nous honorons l'oisiveté. Les jeunes gens les plus riches doivent prendre un métier : ils entrent dans le commerce, dans l'industrie ou dans le barreau, sans nécessité, sans vocation, seulement pour obéir à l'opinion publique. Tout Américain se fait gloire de savoir gagner tout seul avec sa propre vie celle de sa femme et de ses enfans : vous lui feriez injure, si vous en doutiez. Tour à tour avocat ou charpentier, journaliste ou négociant, maître d'école ou ministre, garçon tailleur ou président des États-Unis, il est partout à sa place et ne se plaindra jamais de sa condition. Voilà la vraie démocratie, celle qui fait des hommes libres et des citoyens : la nôtre fait des hommes qui aiment l'égalité par jalousie, mais dont la faiblesse envieuse a peur de la liberté.

5 janvier.

On a ce matin des nouvelles curieuses de Savannah. Le gouvernement des États-Unis y est revenu comme dans son domaine; l'agent des postes, l'agent du trésor y ont immédiatement repris leurs fonctions. Les messageries Adams sont rentrées dans le bureau qu'elles occupaient avant la guerre et ont enregistré en quatre jours 300,000 dollars de marchandises. On dirait, tant le retour du passé paraît facile, que le temps écoulé n'a pas marqué sa trace. Les habitans acceptent sans arrière-pensée la suprématie de l'Union. La fortune de la guerre, en les faisant tomber aux mains de l'ennemi, les dispense de continuer plus longtemps l'hypocrisie du patriotisme confédéré. Ils demandent à reprendre leur ancien commerce, à soulager leurs pauvres, à conserver leur gouvernement municipal, et le général Sherman, respectant tous leurs droits, ne leur enlevant que la liberté momentanée de la presse (pourquoi? je n'en sais rien, car quel mal peut-elle lui faire?), leur offre même, s'ils trouvent son joug insupportable, de les faire transporter aux lignes ennemies. Un *meeting* général des citoyens, convoqué par le maire Arnold,

affirme unanimement leur volonté de demeurer fidèles. Leurs résolutions, comparées aux diatribes insensées que publiaient peu de jours auparavant les journaux de la ville, montrent bien tout ce qu'il y a de faux courage et de bravade officielle dans l'arrogante attitude des confédérés.

« Considérant que, par la fortune de la guerre et la reddition de la ville, Savannah rentre sous l'autorité des États-Unis..., nous, peuple de Savannah, en assemblée générale, avons résolu :

« Que nous acceptons notre position, et, suivant les termes du président des États-Unis, voulons obtenir la paix en déposant les armes et en nous soumettant au gouvernement national sous l'empire de la constitution, laissant d'ailleurs toute question indécise au pacifique jugement des lois, des négociations et des votes.....

« Que d'ailleurs *nous ne prenons point le rôle d'une ville conquise qui demande merci à son vainqueur,* mais que nous réclamons les immunités et les priviléges énoncés dans la proclamation et le message du président des États-Unis et dans la législation du congrès relative à notre situation présente,—et qu'en retour d'*une stricte observance des lois des États-Unis* nous demandons pour nos personnes et nos biens la protection que ces lois nous accordent.....

« Que nous requérons avec respect son excellence le gouverneur de convoquer *une convention du peuple de la Georgie* pour décider s'il entend que la guerre continue *entre les deux sections de notre pays.* »

Tels sont les hommes que l'on représente comme prêts à mourir plutôt que de céder à l'abomination d'une union nouvelle avec les *Yankees!* De son côté, le peuple du nord leur tend une main secourable : il veut les soumettre, et non les humilier. Le général Sherman nourrit les habitans affamés de Savannah. La municipalité envoie à New-York le colonel Allen acheter des vivres et des vêtemens payables en riz, sous la garantie de la ville de Savannah. La chambre de commerce de New-York refuse tout paiement et ouvre d'elle-même une souscription; Boston déjà organise des *meetings;* partout on veut contribuer à cette charité fraternelle. Ce pardon généreux est en même temps une politique habile : la cité reconquise, à mesure qu'elle reprendra vie, deviendra comme un foyer d'unionisme. La vieille rivalité de Charleston et de Savannah pourra être utilement exploitée. Quand son port sera rouvert, quand son commerce refleurira, quand de toutes parts les produits agricoles du sud afflueront sur ses marchés, Savannah s'applaudira d'avoir changé de maîtres et verra avec joie la jalousie de sa rivale ruinée. La Georgie suivra l'exemple de sa métropole commerciale, et le gouverneur Brown se décidera enfin à mériter les accusations qu'on ne lui épargne pas à Richmond.

On lui reprochait récemment, dans le congrès rebelle, d'avoir

exempté du service militaire 15,000 hommes qui seraient d'un bon service à Richmond. Brown répond très fièrement que, s'il a un reproche à se faire, c'est d'avoir trop cédé aux exigences du despotisme militaire et trop laissé fouler aux pieds les lois de son état. Si la Georgie, au lieu d'envoyer le ban et l'arrière-ban de sa population mâle au secours de la Virginie, avait fermé l'oreille aux appels du président, Sherman ne l'aurait pas envahie, dévastée et à demi conquise. Il convient mal aux législateurs de Richmond de se plaindre de la Georgie après l'avoir dépouillée de son dernier homme et livrée sans défense à l'ennemi. Elle a envoyé cinquante régimens périr sur de lointains champs de bataille, et ces 15,000 hommes qu'on lui reproche d'avoir gardés pour elle, qui à présent sont toute sa milice, se composent de vieillards et d'enfans. La loi n'enrôle que les hommes valides de seize à cinquante ans. Il y en a 800 à peine qui aient l'âge du service, et ceux-là sont des prêtres, des juges, des fonctionnaires de l'état, indispensables au gouvernement de leur pays et légalement exemptés. La Georgie ne souffrira pas qu'on détruise son gouvernement, qu'on enrôle ses législateurs, qu'on ferme ses cours de justice; elle s'est armée pour le maintien de ses libertés, et elle saura bien les défendre.

Telles sont les deux factions qui se disputent les restes mutilés de la confédération rebelle. On peut, en l'étreignant d'une main puissante, brider le pays pour une dernière bataille, et prolonger une lutte inutile au prix d'un effort gigantesque. La Virginie n'a pas, à la vérité, 600 hommes blancs désarmés; mais il lui reste ses nègres à immoler. Le gouvernement ne paie qu'un cinquième des réquisitions qu'il extorque : il lui reste à ne rien payer du tout. Le commerce hasardeux du blocus a enrichi quelques négocians : on songe à confisquer leurs navires, à monopoliser leur commerce, à en accaparer les profits. Alors, avec les noirs saisis et enrôlés malgré leurs maîtres, on frapperait un grand coup sur le Maryland, sur la Pensylvanie, peut-être sur Washington, après quoi, si l'on échouait, il faudrait se rendre, se faire tuer ou mourir de faim. Voilà ce qu'on attend du général Lee; d'autres aiment mieux voir en lui le pacificateur réservé par la Providence. On sait que « le vieux Virginien » n'a été entraîné dans l'insurrection que par un sentiment de fidélité chevaleresque et de patriotisme égaré. Aura-t-il à présent le courage de s'avouer vaincu? En tout cas, la ruine des rebelles est proche. « Jamais, dit Burke, une nationalité n'a été soumise, » et les sudistes s'encouragent en invoquant cette pensée; mais il s'agit de savoir s'ils ont eu le temps de fonder une nation. Je sais bien qu'aujourd'hui les nationalités sont à la mode et qu'avec ce mot sonore on a réponse à tout. L'esclavage est sans doute une institution bien odieuse; mais que voulez-vous? l'escla-

vage est une cause nationale! Il n'en faut pas davantage pour embarrasser la grande multitude des esprits qui se nourrissent de mots sans idées.

Admettons, je le veux bien, qu'une nationalité soit une chose inviolable lorsqu'elle a ses racines lointaines dans l'histoire; au moins lui faut-il le temps de se former : elle ne s'improvise pas en quatre ans. On dit, non sans raison, que celle des États-Unis se forme encore, et Davis, qui prétend en avoir fait une, en sent déjà le faisceau se briser dans ses mains. La *reconstruction* est loin d'être aussi difficile qu'on se l'est figuré. Il y a sans doute entre les deux sociétés des différences profondes d'intérêts et de coutumes : il y en a moins, à tout prendre, qu'entre le Gascon et le Flamand, l'Alsacien et le Breton, ou les peuples de la Haute et de la Basse-Italie. Ce sont des intérêts matériels et des passions sociales qui les ont désunies : l'esclavage, en un mot, était le seul obstacle à l'Union. Cet obstacle une fois levé, le même intérêt qui les a désunies les rapproche; leur antagonisme doit finir avec la matière même de leur dispute. Pour le peuple américain provoqué, la guerre était le seul parti possible, le seul qui convînt à sa dignité et lui donnât le droit de se dire une nation; mais c'est une question de savoir si, même sans la guerre, l'unité nationale n'aurait pas triomphé. La politique des amis du sud, qui conseillaient hypocritement la tolérance du fait accompli, aurait bien pu à la fin tourner contre eux. C'est ce que prédisait M. Pendleton le jour où il adjurait l'assemblée de dire tendrement adieu aux états rebelles et d'attendre que, comme l'enfant prodigue, ils revinssent au bercail. Sa prophétie était moins fausse qu'il ne le croyait lui-même, car si une confédération maîtresse de l'ouest, maîtresse du Maryland, de Washington, du Kentucky, resserrant les anciens États-Unis entre le Mississipi, les grands lacs et la *ligne de Mason et Dixon*, eût bientôt absorbé les états du nord, une rébellion bloquée entre l'Océan, le Mississipi et la ligne indécise du Potomac eût bientôt dépéri. Supposez une paix durable, les relations rétablies, le mélange inévitable de ces populations de même race, et leur parenté naturelle aurait promptement repris ses droits.

Les violences même de cette guerre n'ont pu creuser entre les combattans l'abîme d'une haine nationale; au contraire elles en détruisent la cause matérielle, sans inspirer, quoi qu'on en dise, aux révoltés cette force morale incalculable qui relève les peuples terrassés. Il se découvre parmi les rebelles beaucoup d'unionistes cachés, pour qui la conquête est une délivrance. Combien de prisonniers se sont échappés du sud par la secrète assistance de ces amis inconnus! Le général Sherman a trouvé dans Savannah nombre d'officiers fédéraux hébergés et recélés par les familles. Les

montagnes de la Caroline du nord abritent tout un peuple de déserteurs et de conscrits réfractaires. C'est en vain que les fanatiques débitent des fables puériles : — les Yankees brûlent les enfans, outragent les femmes. Sherman, comme Pharaon, a donné l'ordre exprès d'égorger tous les mâles. — Ces folies ont le crédit qu'elles méritent, et la rébellion s'éteint partout où l'armée victorieuse a passé.

Comme toutes les guerres civiles où la passion plutôt que l'obéissance a poussé les hommes, cette lutte a été implacable et féroce. Le caractère américain et sa brutalité proverbiale m'en expliquent suffisamment les excès. Nous-mêmes, il n'y a pas cent ans encore, nous avons éprouvé à quelles extrémités criminelles une guerre civile et sociale peut pousser un peuple dont on vante l'humanité. Nos massacres de la Vendée, nos noyades de la Bretagne, nos mitraillades et nos échafauds n'ont pas empêché pourtant qu'au fond nous ne fussions un même peuple, exaspéré un jour contre lui-même par les convulsions d'une grande métamorphose, et que, sauf une poignée d'émigrés morts en exil, la France au lendemain de la révolution ne se soit retrouvée tout entière et aussi unie que par le passé. Les guerres civiles ensanglantent, démembrent, mais ne détruisent jamais : plus cruelles, elles sont aussi plus vite oubliées. La nationalité anglaise n'a-t-elle pas résisté à des siècles de guerre civile? L'Italie, si longtemps disparue du nombre des nations, ne recouvre-t-elle pas aujourd'hui, comme par miracle, l'unité et la vie? Je crois plus que jamais à l'unité naturelle des États-Unis; je les crois géographiquement, moralement et politiquement indivisibles. Comme les nouveaux territoires, les états du sud se repeupleront après la guerre d'habitans venus de toutes les parties de l'Union; les hommes libres du nord apporteront leurs bras et leurs capitaux sur la terre conquise à l'esclavage, et « l'éternelle antipathie » de ces deux races prétendues hostiles se dissipera avec la fumée des incendies et des canonnades.

On raconte qu'en entrant à Milledgeville 300 soldats se sont assemblés au *state-house* pour *reconstruire* à leur façon l'état de Georgie. Ils nommèrent une législature, un gouverneur, un ministère, et jusqu'à des députés au congrès. Des résolutions furent votées : on proclama unanimement que la sécession était *a damned piece of nonsense*, après quoi l'assemblée se dispersa, ayant rendu un état à l'Union. Le gouverneur était de l'Ohio, le ministre d'état du New-Hampshire; les sénateurs, l'un d'Illinois, l'autre de New-York : tous les états étaient représentés dans cet abrégé de gouvernement. Cette mascarade est l'image vraie de la restauration qui suivra la conquête.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LES

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

I. *Rapports de la Commission des Caisses d'épargne* et *du conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels*, novembre 1865. — II. *The law relating to industrial and provident Societies* (25 and 26 Vict. cap. 87), by W. Tidd Pratt, esq., 1862. — III. *Rules of the Rochdale Equitable Pioneers' Society limited*, Rochdale 1864. — IV. *Rules of the North of England cooperative wholesale industrial and provident Society limited*, Manchester 1864. — V. *Rules of the Manchester and Salford equitable cooperative Society limited*, Manchester 1864. — VI. *Rules of the Leeds industrial cooperative flour and provision Society limited*, Leeds 1863. — VII. *Report of the Registrar of friendly Societies in England*, 18 july 1864. — VIII. *La vraie Mine d'or de l'ouvrier*, traité de W. Chambers, traduit par Francesco Vigano, Paris 1865.

C'est toujours un droit de s'associer, c'est presque toujours un bonheur, c'est souvent un devoir. Vivre, c'est lutter. Il n'est pas absolument vrai de dire que la lutte soit surtout difficile aux faibles, car pour apprécier la difficulté on doit tenir compte également de la force du lutteur et de celle de l'obstacle. C'est une grande pensée de la sagesse antique que plus un homme s'élève, plus il a de devoirs : ce qui revient à dire qu'il a besoin d'une plus grande force, ayant plus d'obstacles à vaincre. Grands ou petits, nous sommes tous trop faibles pour nos devoirs. On dit que nous avons besoin les uns des autres pour supporter la vie : cela est vrai à cause de nos souffrances; nous avons encore plus besoin les uns des autres, à cause de notre faiblesse, pour opérer le progrès, pour triompher de l'obstacle. Nous pouvons être soldats ou généraux suivant ce que nous valons; mais nous sommes tous dans une armée. Le mot de l'humanité est association.

Le sentiment de la faiblesse de l'humanité a poussé les réformateurs à compter avant tout sur l'association, et le goût de domination qui se remarque chez presque tous les a conduits à imposer cette nouvelle forme à l'activité humaine, au lieu de se borner à la conseiller. L'association ainsi présentée a paru aux esprits inattentifs un instrument d'oppression : son but est au contraire de développer la valeur individuelle et l'esprit d'initiative.

Aujourd'hui les partisans les plus décidés de l'association la veulent libre, indépendante, autonome ; ils n'acceptent ni maîtres ni protecteurs. Ils croient qu'il ne leur faut pour réussir que de l'honnêteté, de l'intelligence, de la persévérance. Dans le parti contraire, on a cessé de considérer l'association comme une menace et de la honnir comme un fléau; tout au plus persiste-t-on à traiter de chimères les bienfaits promis en son nom. Sur ce pied-là, on peut discuter. Il y a loin de cette compassion protectrice et bienveillante à la haine qu'on avait pour elle il y a vingt ans, et même il y a quinze ans. Si l'association avait accompli dès cette époque, en Allemagne et en Angleterre, les merveilles que nous y voyons de nos jours, il n'est pas très sûr qu'on aurait pu les raconter en France impunément. Il y avait alors deux mondes, — l'un où il fallait à tout prix être socialiste, l'autre où il fallait à tout prix être ennemi des socialistes. C'est déjà un heureux progrès de pouvoir dire honnêtement et simplement ce qu'on pense sans pour cela faire acte de courage.

Le mouvement coopératif comprend trois parties : l'économie, l'épargne et l'affranchissement. Il va sans dire que les grands problèmes sociaux sont ceux qui roulent sur la nécessité et la possibilité de l'affranchissement. Nous ne parlerons ici que de l'économie et de l'épargne en ajoutant ce seul mot, que, si l'affranchissement est jamais possible, l'épargne en est le chemin unique et nécessaire.

I.

On épargne pour obtenir avec une moindre somme d'argent la même quantité de bien-être, pour se garantir contre les tristes éventualités du chômage, de la maladie et de la vieillesse, ou enfin pour échapper au salariat. L'épargne, sous sa première forme, s'appelle plus volontiers l'économie.

L'économie est recommandée, même aux riches, comme une des formes de la sagesse. Elle est un devoir étroit pour les pauvres, qui ôtent aux besoins de leur famille l'argent que leur coûtent leurs plaisirs quand ils en prennent, ou celui qu'ils perdent par une mauvaise organisation de leurs dépenses nécessaires. Ce devoir

est dur à remplir; c'est la pratique même du stoïcisme. Nous admirons dans les livres l'histoire des vertus stoïques sans penser que nous vivons au milieu d'hommes et de femmes qui les exercent, et qui, ne possédant rien et gagnant peu, trouvent tout naturel de conformer leurs dépenses à leurs recettes, et n'ont pas même la pensée d'échapper par la faute à la souffrance. Ni l'économiste ni le moraliste ne feront jamais assez l'éloge de ces volontés fermes et simples. Si la volonté est l'essence même de l'homme, souvenons-nous qu'elle agit de deux façons, — pour pousser et pour retenir. Pousser, marcher, prospérer, n'est pas plus difficile que résister, demeurer. La foule ne le voit pas; elle réserve ses transports pour l'action, pour l'audace heureuse, et (disons le mot juste et douloureux) pour le succès. C'est qu'elle comprend aisément les effets qui lui remplissent les yeux, et n'a pas assez de pénétration pour apprécier une force au repos, pour la saisir dans son fond. La même faiblesse d'esprit nous porte à juger la grandeur de la cause par la grandeur de l'effet, quoique rien ne soit moins légitime quand la cause est une volonté. Vouloir est plus beau que pouvoir. Il entre de l'orgueil dans la vertu d'un homme qui se sacrifie devant une armée : ces regards fixés sur lui, la peur de la honte, la noble ambition de la gloire, lui rendent l'héroïsme presque facile. Ce n'est peut-être après tout qu'un héros de parade, tandis que le soldat qui meurt obscurément à son poste, sûr que son nom meurt avec lui, n'est soutenu que par sa propre force; il est grand, pour ainsi dire, à lui tout seul.

. . . . . Sapiens sibique imperiosus
Quem neque pauperies, neque mors, neque vincula terrent,
Responsare cupidinibus, contemnere honores
Fortis (1).....

Le plaisir d'admirer, qui est si grand, est toujours à côté de nous, si nous savions nous dépouiller de nos préjugés et sentir la beauté morale, même quand elle est simple. Cet ouvrier travaille tous les jours dix heures par jour à un métier dangereux et fatigant, il gagne un bon salaire, il pourrait s'asseoir sur le bord de la route, approcher la gourde de ses lèvres sans honte et sans reproche; mais non. Parce qu'il veut instruire ses enfans et qu'il a constamment le fier souci de son indépendance, il se refuse tout, travaille sans relâche, risque sa santé et sa vie pour amasser une somme, une faible somme. Qu'elle est faible en effet! qu'elle tient dans un petit espace! Pas une banque, si ce n'est celle du pauvre, ne daignerait la recevoir. Il n'y a rien dans cet argent, ni pouvoir, ni luxe, ni bien-être : il y a le sentiment paternel et le cœur de

(1) Horace, liv. II, sat. VII, v. 83.

l'homme libre. Voilà l'économie, une vertu, si nous la comprenions, souvent plus grande que l'austérité fastueuse de Caton.

Hélas! l'économie, comme toutes nos vertus, est côtoyée par un vice. Elle n'est d'ailleurs qu'un palliatif tant qu'elle ne se transforme pas, car il ne suffit pas de savoir subordonner la dépense à la recette; il faut prévoir le jour où la dépense fera défaut, prévoir le chômage, la maladie, la vieillessse. Il faut aussi, quand on laisse une famille après soi, prévoir la mort. L'économie doit donc s'achever et se compléter par l'épargne. L'épargne est le seul générateur de la richesse qui soit à la portée du pauvre; il commence par celui-là et rencontre d'autres moyens chemin faisant. Il y a possibilité d'épargner toutes les fois qu'il y a un écart entre la recette et le strict nécessaire.

Le nécessaire, dans la rigoureuse acception du mot, est la plus faible somme qu'on puisse dépenser pour faire subsister un homme sans l'exposer à une maladie immédiate ou à la mort. Ce mot « le nécessaire » a dans la langue courante une grande élasticité, et il en est de même du mot « richesse, » parce que toute différence entre le nécessaire et la recette peut être transformée en richesse au moyen de l'épargne. Le nécessaire, dans le sens que lui donne la langue usuelle, varie avec les conditions et les usages établis. Il n'est pas le même pour un homme du monde ou pour un ouvrier, pour un ouvrier d'élite ou pour un manœuvre. Cela n'implique du reste aucune inégalité politique ou sociale; ce n'est pas un principe, ce n'est pas une règle : c'est un fait. Un fonctionnaire ne pourrait pas, quand il le voudrait, sortir en blouse. Il y a une quantité de gens très pauvres, plus pauvres que la plupart des ouvriers, pour lesquels une mise décente et par conséquent assez coûteuse fait partie du nécessaire. Ce sont là des différences dans le nécessaire qui tiennent aux détails de l'organisation sociale; d'autres tiennent à la nature même. Par exemple, une nourriture substantielle est plus ou moins nécessaire suivant la nature des tempéramens et celle des occupations ordinaires. Non-seulement le nécessaire varie avec les classes, mais il varie avec le temps pour chaque classe, et c'est même cela qui constitue essentiellement le progrès. Ainsi en France une chaussure complète fait à présent partie du nécessaire pour un ouvrier des campagnes, et ce n'est pas depuis longtemps. Nos conseils de salubrité, qui pourtant usent bien mollement de leurs droits, ne laisseraient pas subsister une heure les taudis dont les artisans se contentaient il y a un siècle. Le nécessaire dont nous parlons n'est pas ce nécessaire mobile et dont l'appréciation d'ailleurs dépend en grande partie de l'énergie des caractères : c'est ce que nous pourrions appeler le nécessaire absolu, c'est-à-dire, pour répéter la définition, « la somme qui re-

présente en nourriture, vêtement et logement, tout ce qui est indispensable sous peine de mort. » L'épargne peut commencer au moment précis où finit le nécessaire ainsi entendu et restreint.

Maintenant suffit-il d'une volonté puissante pour se renfermer et se contenir dans ces terribles limites? Il faut en outre un stimulant; il faut que ce sacrifice soit imposé par le devoir, c'est-à-dire par une nécessité visible et immédiate, ou qu'il soit payé. L'ascète, qui se condamne rarement à une vie aussi dure, est payé d'un prix infini, s'il va au ciel comme il l'espère. Quand il s'agit de pensées terrestres et de devoirs humains, il est juste que le bénéfice compense la peine. Il est impossible que le patient ne se demande pas quelle somme il accumulera dans un an, dans dix ans, combien de jours de vie cette somme représentera en cas de chômage, quelle éducation elle assurera aux enfans. Il est même impossible qu'il ne se dise pas que, quand on se réduit volontairement, comme il le fait dès à présent et pour toujours, à un morceau de pain, on a bien peu de chances d'en manquer dans la maladie ou dans la vieillesse, que la société, fût-elle sans entrailles, reculera devant un déni de secours qui serait un homicide, et qu'enfin un ouvrier infirme qui ne demande que ce morceau de pain est assuré de l'obtenir, soit de la charité privée, soit de la charité officielle ou légale. Si donc il se condamne au « nécessaire » pour toute la vie, ce n'est point par prévoyance, c'est par fierté; c'est pour se soutenir jusqu'au bout par ses propres forces et ne jamais dépendre de personne. L'épargne ainsi exercée ne peut être qu'une exception, même dans une société féconde en caractères. Si même, franchissant plusieurs degrés et accommodant notre hypothèse à notre taille, nous nous représentons par la pensée un ouvrier chargé de famille, vivant au jour le jour de son salaire, ne souffrant à la vérité ni du froid, ni de la faim, mais se refusant impitoyablement tout superflu, pouvons-nous espérer qu'il se condamne à des privations de surcroît pour amasser à force de peines une réserve dérisoire? L'épargne dans ces conditions, et sans motifs suffisans d'épargne, n'est pas seulement une utopie, c'est une folie.

L'idée est donc venue de rendre l'épargne attrayante en la faisant fructueuse. Il suffisait, pour cela, de donner aux prolétaires par la mutualité les bénéfices d'accumulation et de crédit qui n'appartiennent qu'aux riches. Comme le crédit mutuel était encore, pour ainsi dire, inconnu, et qu'on n'en comprenait ni la nature ni la portée, l'état donna sa garantie, et les caisses d'épargne furent créées.

La première fut fondée à Paris en 1818; le nombre s'en multiplia assez lentement. Elles donnèrent lieu à plusieurs lois, dont la dernière remonte au 7 mai 1853. Un rapport du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, inséré au *Moniteur*

universel le 3 mai 1865, donne les résultats suivans pour l'exercice 1864. Il y avait en France, au 31 décembre 1864, 492 caisses d'épargne et 430 succursales. La fortune des caisses d'épargne, en y comprenant la dotation, la réserve, les dons et legs, les *boni* de toute sorte, s'élevait à 12,688,420 fr. 36 cent. pour 1,554,151 livrets. Les intérêts payés aux déposans, après avoir atteint le chiffre de 5 pour 100 en 1848, sont maintenant réduits à 4 pour 100, et personne ne peut avoir sur la caisse un crédit de plus de 1,000 fr. On a pensé, non sans quelque raison, que cette restriction ne gênerait personne : un ouvrier doit beaucoup travailler et beaucoup se priver pour amasser avec le secours des caisses d'épargne une somme de 1,000 fr. Il est presque vrai de dire que le plus grand service rendu par cette institution philanthropique a été un service de l'ordre moral. L'habitude prise de se contenir et de modérer ses dépenses est un bénéfice bien autrement important que l'acquisition de 30 ou 40 francs de revenu. Les caisses d'épargne ont d'ailleurs l'immense mérite d'avoir conduit à la mutualité, comme la mutualité a conduit à la coopération.

Les caisses de retraite pour la vieillesse, créées par la loi du 18 juin 1850, sont une extension importante de la législation des caisses d'épargne, puisqu'elles permettent de s'assurer, au moyen de versemens annuels, une rente dont le maximum peut, en vertu d'une loi postérieure (1), s'élever jusqu'à 750 fr. La loi a sagement permis aux déposans de stipuler le remboursement à leur décès du montant des sommes versées; de cette manière, ils améliorent leur propre position sans déshériter leur famille. Elle a décidé dans le même esprit que les versemens faits pendant le mariage par l'un des deux conjoints profiteraient séparément à chacun d'eux par moitié. C'est surtout quand il s'agit de mutualité qu'on ne doit jamais perdre de vue les règles de la morale.

Personne ne pourrait assigner une date à la création des sociétés de secours mutuels. Sous l'ancien régime, les corporations étaient de véritables sociétés de secours mutuels, avec accompagnement de lois pénales et de priviléges, et les confréries d'ouvriers, nées du besoin de s'unir contre les patrons, avaient pour but ostensible la nécessité de secourir les malades et les orphelins. Plusieurs des sociétés modernes se rattachent à ces confréries par une filiation non interrompue, et l'on cite à Lille une *société de malades* qui remonte à 1580. Les sociétés de secours mutuels n'en sont pas moins en réalité une création de notre temps. A partir de la loi du 15 juillet 1850, la mutualité a pris sous cette forme une importance inattendue. 5,027 sociétés, 714,345 membres, 36,624,622 fr. 77 cent. de

(1) 7 juillet 1856, art. Ier.

fortune, voilà les chiffres attribués à l'exercice 1864 par un rapport inséré au *Moniteur* du 22 novembre 1865. L'augmentation de la fortune des sociétés de secours mutuels est due en grande partie à l'introduction de membres honoraires, c'est-à-dire, pour parler nettement, de patrons qui concourent aux charges sans participer aux bénéfices. Les membres honoraires, pour toute la France, sont au nombre de 85,559. Ce chiffre élevé de donateurs a permis d'abroger la disposition de la loi de 1850 qui défendait aux sociétés de promettre des pensions de retraite. Il est vrai qu'en revanche la présence de ces membres non participans sur la liste des associations leur ôte presque complétement le caractère de mutualité. L'institution se trouve mélangée de mutualité et de patronage, et c'est là, pour tous ceux qui se préoccupent du côté moral des institutions, un fait éminemment regrettable.

Mais ce n'est pas le seul reproche que nous ayons à faire à la loi de 1850 et au décret de 1852. Toute cette législation abonde en dispositions restrictives. En 1850, on limitait le nombre des membres, pour chaque société, à 2,000; en 1852, on limite à 500 le nombre des participans. En 1850, on décidait que le maire ou un adjoint par lui délégué aurait toujours le droit d'assister à toute séance et de présider la séance quand il y assisterait; on va plus loin encore en 1852 : on fait nommer le président par le pouvoir exécutif. On semble craindre que l'institution ne réussisse trop, le maximum de l'encaisse est fixé à 3,000 francs. Pourquoi ces entraves? pourquoi ces frayeurs? Beaucoup de citoyens qui entreraient de grand cœur dans la mutualité renoncent à se laisser imposer un chef. On veut bien donner, on le souhaite même : on veut pourtant donner à sa guise, contrôler par soi-même ou par ses délégués l'emploi de son argent, et on n'aime pas à subir l'ennui d'être dirigé et gouverné par cela seul qu'on est généreux. Est-ce une peine dont on a voulu punir les gens de cœur? A-t-on cru que, si 500 ouvriers ou patrons se réunissaient pour se secourir mutuellement en cas de maladie, ils allaient, par la force des choses, se transformer en mauvais citoyens? Cette somme de 3,000 francs indivise entre 500 associés a-t-elle paru menaçante pour la solidité du gouvernement? Une telle pusillanimité est étrange dans un pays où, Dieu merci, les sociétés anonymes jouissent d'une certaine liberté et peuvent posséder un peu plus de 1,000 écus. Serait-ce qu'on n'est pas redoutable pour l'ordre quand on construit 2,000 kilomètres de chemins de fer, et qu'on le devient tout à coup quand on donne des remèdes à un malade et du pain à sa famille?

Ces reproches tiennent à des imperfections légales qu'il est facile de faire disparaître avec un peu de bonne volonté et sans déployer trop de courage civil. Un plus grand malheur, c'est que les sociétés

de secours mutuels, qui interviennent si utilement dans les maladies, ne peuvent rien pour une infirmité prolongée, pour la vieillesse, pour les orphelins. Ainsi l'économie livrée à elle-même est admirable et impuissante; l'épargne secondée par les pouvoirs publics est une belle institution dont on ne saurait trop louer les auteurs et qu'on ne saurait trop recommander à défaut d'une autre, mais elle n'est que le commencement du bien. Son grand mérite, qui n'est pas celui qu'on cherchait, a été de faire soupçonner la puissance de la mutualité. Et la mutualité, ce n'est pas la société de secours mutuels, c'est-à-dire l'ancienne *société de malades* améliorée et perfectionnée, c'est l'union légale et pacifique de toutes les petites forces pour en faire une grande. C'est ce qu'on appelait autrefois en France l'association et ce qu'on appelle aujourd'hui d'un nom nouveau qui ne change rien à l'affaire, — la coopération.

II.

La théorie coopérative, appliquée à l'organisation de l'économie dans les dépenses et de l'épargne par le moyen de cette économie, n'est autre chose que l'élimination de tout intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Il y a quelques années, différentes sectes demandaient l'élimination radicale et absolue du marchand: il n'est plus question de cela, on ne demande aujourd'hui qu'à se passer d'intermédiaires dans certains cas particuliers où l'on croit cette modification à la fois possible et utile. Tout le monde saisit du premier coup d'œil la profonde différence entre ces deux conclusions; elles reposent cependant sur les mêmes prémisses, mais très mal appliquées par les ennemis du commerce et très bien comprises au contraire par les amis de la coopération.

Les marchands, — disait-on il y a trente ans, et même il y a quarante ans, — sont des intermédiaires inutiles entre le producteur et le consommateur. Le producteur et le consommateur sont rarement en rapports directs, non qu'il leur soit difficile de s'entendre, mais parce que le marchand s'interpose afin de les cacher, pour ainsi dire, l'un à l'autre. Le producteur vend son produit au marchand, et c'est aussi chez le marchand que le consommateur va le chercher. Cet intermédiaire, qui par lui-même ne produit rien, vit cependant de sa profession; ses bénéfices consistent dans la différence entre le prix d'achat et le prix de vente. Il est clair que, si le producteur, au lieu de vendre au marchand, vendait au consommateur, il vendrait un peu plus cher, et que, si le consommateur achetait au producteur au lieu d'acheter au marchand, il achèterait un peu meilleur marché. Donc le marchand vit à la fois

aux dépens du producteur et aux dépens du consommateur, et on réaliserait des deux côtés une économie en le supprimant.

L'état d'ailleurs, obligé de chercher des prétextes de fiscalité, en trouve un particulièrement commode dans l'existence de cet intermédiaire. Après avoir frappé le producteur d'un impôt, il atteint le marchand, soit par l'impôt d'octroi et de douane, soit par l'impôt des patentes, de telle sorte que, quand l'objet entre dans la consommation en sortant des entrepôts du marchand, il supporte, outre le bénéfice de celui-ci, la charge d'un double et triple impôt.

Enfin le marchand peut être trompé par le producteur; il peut voir la denrée ou le produit manufacturé dépérir entre ses mains; il peut être obligé de le garder longtemps et perdre ainsi l'intérêt du prix de la marchandise, celui de sa patente, de ses magasins et de tous ses frais en personnel, manutention, éclairage et publicité. Il peut s'être trompé dans ses prévisions d'écoulement, être évincé par une concurrence, ruiné par une faillite, mal payé par les acheteurs. Toutes ces chances défavorables s'apprécient, se chiffrent, se répartissent sur le contenu entier du magasin, et doivent être en définitive supportées par l'acheteur, chargé de faire vivre le commerçant et de l'indemniser de ses sottises.

On concluait de tout cela, il y a vingt ans, qu'il fallait supprimer le marchand, — conclusion par trop facile, ou pour mieux dire par trop naïve, — comme si le marchand n'était pas à la fois un banquier, une messagerie, une réserve et un agent de production; un banquier pour le producteur, qui a besoin d'écouler en gros ses produits; une messagerie, chargée de transporter la marchandise de l'endroit où elle est créée à l'endroit où elle est demandée; une réserve, où le consommateur est toujours sûr de trouver à point nommé ce qu'il lui faut, sans subir les délais d'une recherche personnelle, sans être obligé de payer trop tôt et de garder trop longtemps; enfin un agent de production, si le marchand déploie l'habileté spéciale du commerce, qui consiste à deviner les besoins, quelquefois à les faire naître et à imaginer des produits spéciaux pour les satisfaire. Non, il n'est ni possible, ni souhaitable de supprimer un tel intermédiaire; mais il y a une grande différence entre rêver cette suppression, comme le faisaient plusieurs écoles socialistes, ou supprimer en effet pour certaines personnes placées dans des conditions particulières, et spécialement pour des ouvriers habitant le même quartier, ayant les mêmes habitudes et les mêmes besoins, un intermédiaire qui leur rend peu de services et frappe une dîme sur toutes leurs dépenses.

Il est même à remarquer que les ouvriers sont d'ordinaire en rapport avec de petits marchands. Or les petits marchands sont eux-mêmes dans une position analogue à celle de leur clientèle;

ils ne peuvent acheter à propos ni par grandes quantités, ni solder immédiatement leurs achats, ni amortir les frais généraux en les répandant sur de nombreuses opérations. Ils n'ont sur la place qu'un crédit restreint. Leurs marchandises, pour tous ces motifs, leur coûtent plus cher, et ils sont obligés d'en tenir les prix plus élevés, de telle sorte que l'acheteur pauvre souffre de sa pauvreté et de la pauvreté relative de ses fournisseurs. Comment les petites maisons à petits crédits et à petites clientèles peuvent-elles se soutenir en présence de l'accaparement du commerce par les grands capitaux? Et comment les ouvriers vont-ils en général s'approvisionner dans des maisons où ils trouvent moins de choix et des prix moins favorables? Cela s'explique par la routine, par une certaine familiarité qui s'établit, grâce à la communauté des idées et des intérêts, entre personnes du même monde, et surtout par la grande et incomparable raison de la vente à petites mesures et des avances. Ce dernier point est également triste pour le vendeur et pour l'acquéreur, pour ce dernier surtout, qui, en achetant de petites quantités, paie pour ses consommations une plus grande redevance, et qui, en obtenant un crédit qu'il faut également payer, car tout se paie, abdique sa liberté et jusqu'à un certain point la direction de sa propre dépense. Il est évident qu'une association de consommation, si elle est possible, est pour l'ouvrier une diminution notable de dépenses, ou, ce qui revient au même, une augmentation notable de richesse.

En effet, l'association est un grand marchand, quoiqu'elle vende à de petits acheteurs, et un grand capitaliste, quoiqu'elle soit formée par des prolétaires. Elle fait ses approvisionnemens en gros et elle les paie comptant, double raison pour les payer moins cher. Elle est exonérée de tous les frais de luxe, c'est tout au plus si elle s'accorde le comfortable; tout le monde, depuis le directeur jusqu'aux commis de vente, vit en ouvrier, en porte le costume et en garde les habitudes. Elle n'a pas besoin d'affiches ni de réclames dans les journaux; enfin elle est exempte de la plupart des exigences fiscales. Connaissant à fond les besoins de sa clientèle, dont le nombre est d'ailleurs à peu près invariable, elle fait ses achats à bon escient et n'est exposée ni aux erreurs de mévente ni aux longs emmagasinages. A tous ces titres, elle peut livrer ses marchandises à bien meilleur marché. En s'obligeant très strictement à ne vendre qu'au comptant, elle supprime une des plus grandes chances de perte, et fait contracter à ses acheteurs une habitude également précieuse au double point de vue de l'économie et de la morale. Il n'y a donc pas de doute sur les services que peut rendre une association de consommation, si elle est possible; mais est-elle possible? On a voulu le contester, et voici comment.

On pourra dire qu'elle n'est pas possible, si on démontre qu'elle n'est pas utile, car alors à quoi bon tant de peine? Et comment peut-elle être utile? Évidemment en donnant un bénéfice à répartir. Sur quel bénéfice compte-t-elle? Sur celui du marchand. Or ce bénéfice, elle ne peut l'avoir, d'abord parce qu'elle n'est pas un marchand, ensuite parce qu'elle sera ruinée par la concurrence.

Elle croit sans doute être un marchand, c'est là son erreur. Elle se dit : Je ferai telles ou telles économies que le marchand ne fait pas, donc j'aurai son bénéfice et quelque chose de plus; mais elle oublie que tous les marchands ne font pas de bénéfices. Quelques-uns se ruinent, et beaucoup végètent. C'est le petit nombre qui réussit, et à quelle condition? A la condition d'oser. Précisément c'est ce qu'elle ne veut et ne peut pas faire. Le marchand qui réussit est stimulé par la crainte de la faillite et l'envie démesurée de la fortune. Il travaille, il intrigue, il imagine; tout lui est bon de ce qui est honnête. L'intérêt personnel surexcité double, triple, décuple ses forces. Il joue le plus souvent, car il y a des spéculations qui peuvent être assimilées au jeu. Il ferait beau voir, dit-on, un ouvrier transformé en gérant de société aux prises avec cette âme souple, intelligente, passionnée, rusée, infatigable, qu'on appelle un commerçant.

La réponse est que le commerce n'est un jeu que pour les commerçans sans scrupule, que la société coopérative ne sera pas la première maison calme, consciencieuse, demandant le succès à la persévérance et à l'honnêteté, que dans une telle société tous les membres sont intéressés au succès, que le directeur ou gérant y est intéressé plus que tous les autres, qu'il n'est ni vrai ni honorable de ne pas admettre d'autre stimulant que l'intérêt, et de tenir pour rien le sentiment du devoir, qu'il n'y a pas d'habileté qui puisse compenser les deux grands avantages des associations, c'est-à-dire l'élimination de toutes les mauvaises chances et la suppression de tous les frais de publicité, qu'une telle certitude dans la double opération d'acheter et de vendre est mille fois préférable à cette concurrence acharnée et furieuse qui se traduit pour les uns en ruine, pour les autres en bénéfices scandaleux, et pour les consommateurs en accroissement de dépenses.

On nous menace aussi de la concurrence; mais de laquelle? Si c'est la concurrence des anciens marchands, ils ne peuvent lutter contre nous qu'en abaissant leurs prix au niveau des nôtres, ou plutôt, car cela ne suffirait pas, en distribuant, comme nous le faisons, leurs bénéfices à leurs acheteurs. Et s'ils le font, où donc est la difficulté? Ils nous tuent comme société; mais tenons-nous à être une société? Si les marchands se chargent de la peine à notre place

et nous assurent les mêmes avantages, la coopération qui les y aura contraints ne sera-t-elle point par cela même triomphante? Croit-on qu'à défaut de marchands nous allons avoir à lutter contre une autre société de coopération? Oh! la rare imagination! Pourquoi lutterions-nous, si personne chez nous n'a un intérêt distinct de celui de tout le monde? Quand même notre société dépasserait nos espérances, s'il s'en fonde une à côté qui soit aussi solide et plus avantageuse, nous passons à elle aussitôt en vertu du principe même qui nous faisait être. Quelle erreur de nous parler de concurrence, à nous qui ne naissons que pour l'intérêt général et ne pouvons prospérer que par lui! C'est, après une révolution, juger le monde nouveau par les principes du vieux monde. La concurrence peut être bonne entre marchands; elle est impossible entre les sociétés, parce qu'elle s'éteint nécessairement par une fusion le jour même où elle se produit. Ainsi ces objections sont des chimères. Le bénéfice est certain, les sociétés sont utiles; donc elles sont possibles.

Nous avouons cependant avec empressement qu'une association de consommation ne peut pas prospérer partout, et qu'elle ne prospérera nulle part, si elle n'est conçue sur des bases très sérieuses. Si les marchands à qui elle doit succéder se contentaient d'un faible bénéfice et vendaient des denrées de bonne qualité, si la population à laquelle elle s'adresse est trop mobile pour qu'on puisse prévoir la vente avec quelque certitude, trop disséminée pour permettre un service régulier et peu coûteux, si en outre la société n'a pas le fonds de roulement nécessaire pour procéder dans ses achats à la façon des grands marchands et profiter des bonnes occasions, alors qu'elle se garde bien d'ouvrir ses magasins : elle ne rendrait aucun service et courrait infailliblement à sa ruine. Beaucoup de marchands qui commencent dans des conditions défavorables ne demandent qu'à vivre d'abord, et comptent pour réussir sur quelque chance imprévue; mais ce n'est pas le cas de l'association coopérative, heureusement pour elle : elle doit acheter et vendre à coup sûr et toujours au comptant. Elle ne doit donc commencer que si elle est sûre de durer, et ne peut rendre de services qu'à cette condition.

III.

Ici se présente la question la plus importante au point de vue pratique, car de la solution qu'on lui donnera dépend tout l'avenir des sociétés coopératives de consommation. Les sociétés vendront-elles seulement à leurs associés? vendront-elles au public?

Supposons qu'elles vendent seulement à leurs associés : elles peuvent vivre ainsi à la rigueur, cela ne fait guère de doute. Si les

directeurs sont très habiles et très réservés, s'ils réduisent les achats dans les limites de la vente à peu près assurée et la vente elle-même dans les limites que leur fonds social leur prescrit, si d'un autre côté les associés habitent très près les uns des autres, vivent de la même façon, paient comptant, s'abstiennent d'entraver par des exigences hors de propos et par des querelles l'action de l'administration, il ne paraît en vérité nullement impossible que l'association puisse durer ainsi quelque temps et même apporter une certaine amélioration dans la situation des sociétaires. Avouons pourtant que ce sont des conditions bien multiples, dont plusieurs semblent assez difficiles à réaliser, et qu'en mettant tout au mieux, la société ainsi constituée ne fera que végéter, n'amassera aucun bénéfice et ne sera jamais sûre du lendemain. Sera-ce bien la peine de se mettre en mouvement et de risquer une tentative qui ne peut échouer sans quelques inconvéniens, pour arriver à ce chétif résultat? Et si c'est là tout, ne vaut-il pas mieux s'en tenir aux anciennes façons et compter pour la bonne tenue des ménages sur l'habileté et l'honnêteté des ménagères? C'est l'avis des partisans les plus décidés de la coopération, et il n'y a pas un *manager* d'association anglaise qui ne déclare que, si on ne vend pas au public, tout ce qui peut arriver de mieux à la société, c'est de ne faire ni bien ni mal.

Prenons maintenant l'hypothèse inverse, et voyons quel sera le sort de la compagnie, si elle vend au public. Avant tout, il faut, sous peine de ruine, qu'elle ait la sagesse de choisir sa clientèle, c'est-à-dire de n'acheter elle-même que les denrées ordinairement consommées par les ouvriers. Elle court à sa ruine, si elle se lance dans les spéculations; elle y perd sa sécurité, son utilité, sa raison d'être, son importance sociale. Ce danger n'est pas à craindre, car les sociétés savent qu'en se fourvoyant sur le marché des fournitures destinées aux riches, elles y rencontreraient la concurrence des grands capitaux et des capacités spéciales. Il faudrait bien peu connaître l'esprit des ouvriers pour ignorer qu'ils ne seront même pas tentés, et que par goût autant que par prudence ils ne chercheront pas de relations ailleurs que dans leur classe. Vendre au public, pour les sociétés coopératives, signifie donc seulement vendre aux ouvriers non-associés ou aux personnes vivant à la façon des ouvriers.

Ainsi les sociétés étendront leur clientèle sans la changer, cela veut dire qu'elles conserveront leurs avantages et en acquerront de nouveaux. Leurs avantages sont d'acheter en gros comme les plus fortes maisons, d'avoir une clientèle certaine (les associés), et une clientèle homogène (les ouvriers). Les bénéfices sont donc infaillibles, et il suffit d'en faire part aux acquéreurs pour les attirer.

Non pas sans doute à tous les acquéreurs indistinctement. Quel-

ques sociétés poussent la générosité jusqu'à ce point. Le plus grand nombre se contente de faire bonne mesure et de fournir de bonnes marchandises, réservant aux seuls associés le droit de se partager les dividendes; mais à ce compte qui ne voudra être associé, surtout s'il suffit d'obtenir son affiliation sans bourse délier, ou en ne payant qu'un droit d'entrée insignifiant, et de compléter ensuite son apport social à l'aide de ses dividendes? Cette combinaison est peut-être la seule au monde qui fournisse un moyen honnête d'amasser de l'argent sans risque et sans travail. Les ouvriers non-associés se promettront de le devenir, et en attendant ils se fourniront aux magasins coopératifs. Ils les choisiront aussi de préférence par esprit de corps, et parce qu'ils compteront avec raison sur leur exacte probité. La vente au public avec participation immédiate des nouveaux associés aux bénéfices de la vente peut donc être considérée comme un excellent moyen de propagande qui dispense de tous les autres, notamment des grands étalages, des magasins splendides, de l'affichage et de la publicité dans les journaux.

Cette participation des acquéreurs aux bénéfices sera d'autant plus utile à la société qu'elle se fera par grosses sommes, c'est-à-dire par distributions semestrielles ou trimestrielles, au lieu de se faire tout simplement au jour le jour et à mesure de la vente. On comprend en effet que si la société, qui achète au prix du gros, vend en détail au prix de revient, elle fait directement et immédiatement cadeau à chaque acheteur du bénéfice du marchand. Il est clair que, si elle agit ainsi, elle écrasera toutes les concurrences, car aucun marchand ne s'amusera à donner son temps et à courir des risques pour ne rien gagner; mais la société elle-même, que gagnera-t-elle à rechercher, en vendant aux non-associés, une clientèle plus étendue, si elle distribue immédiatement son bénéfice? Elle ne gagnera que d'opérer sur de plus grandes quantités. Et que gagneront les cliens? Une économie sur les dépenses de chaque jour, c'est-à-dire un peu plus de bien-être, voilà tout. C'est quelque chose, surtout pour les familles malaisées, mais c'est une amélioration plutôt qu'une transformation. Si au contraire la vente se fait aux prix courans du commerce avec distribution trimestrielle des bénéfices entre les acquéreurs au prorata de leurs achats dans le magasin, la société ne retient pas plus d'argent, les acquéreurs n'en reçoivent pas plus de leur côté, et pourtant tout est changé par le simple fait que les bénéfices, au lieu d'être abandonnés par la compagnie au fur et à mesure de la vente, ont été retenus pendant un trimestre, capitalisés et distribués à la fois de manière à former une somme relativement importante. Rien de plus simple que le moyen d'exécution, car il consiste à donner au chaland, en même temps que la marchandise, un jeton

sans valeur intrinsèque portant inscrit le chiffre auquel se monte l'emplette qu'il vient de faire. La société, par ce moyen, est à la fois un fournisseur vendant de bonnes denrées et l'instrument le plus actif qui ait encore été imaginé jusqu'à présent de la création de la richesse par l'épargne.

En effet, pour épargner par les moyens ordinaires, il faut d'abord se priver, puis persévérer. Se priver est bien dur, persévérer est bien difficile. La volonté continuée est le triomphe de la volonté, très peu d'hommes en sont capables. Ici l'épargne se fait toute seule; il ne faut ni privation ni persévérance. Il n'y a pas de privation, puisque l'épargne a son origine dans l'achat même des denrées nécessaires; il n'y a pas de persévérance, puisque l'argent, au lieu de tomber à mesure dans la main du bénéficiaire, s'accumule pour lui, pendant trois ou six mois, selon les statuts, dans la caisse de la société. Il est vrai que, le moment venu, le chaland peut ramasser ses jetons et se présenter au guichet de la compagnie pour y recevoir sa part proportionnelle dans les bénéfices, à moins toutefois que les statuts n'aient subordonné l'exercice de ce droit, pour chaque membre, au paiement intégral du montant de sa souscription; mais, même dans ce cas, il ne s'agit que d'un retard, et tout associé a le droit de se faire payer par trimestre. Or c'est là précisément, à l'occasion de ce droit, qu'intervient l'élément moral. Autre chose est un bénéfice de 10 centimes perçu tous les jours, autre chose un bénéfice de 9 francs perçu au bout de trois mois. Il ne faudra qu'un acte de volonté pour économiser les 9 francs; il en faudra quatre-vingt-dix pour économiser les 10 centimes pendant trois mois. L'intelligence est complice de la volonté pour négliger les petites épargnes. On se dit : Que ferais-je d'une économie de 10 centimes? Il est impossible de plus mal raisonner et très difficile de ne pas faire ce raisonnement pitoyable. Ce sophisme, qui n'a de place dans aucun traité de logique, est bien connu de tous ceux qui ont l'expérience de la pauvreté pour l'avoir étudiée ou pour l'avoir soufferte. On l'appelle en langue vulgaire « le coulage. » Un moraliste, un économiste qui ne tiendrait pas compte du « coulage » n'est pas digne de dresser le budget d'une petite bourse.

Le chaland du magasin coopératif se trouve donc tout à coup, sans s'être privé de rien et sans avoir pris aucune peine, possesseur d'une somme relativement importante. Il peut la réclamer, c'est son droit; s'il est sage, il la laissera à la société coopérative à titre de commandite. Il a mille bonnes raisons pour le faire : d'abord c'est, comme on dit, « de l'argent trouvé, » de l'argent qui ne lui a rien coûté à gagner. Ensuite il n'a pas même besoin, pour le placer, de faire une démarche. Cela compte aussi parmi les motifs qui déterminent ou arrêtent cette cause si mobile qu'on appelle

la volonté humaine. Combien de bonnes résolutions se sont évanouies dans le trajet entre la maison et le bureau de la caisse d'épargne! Quelquefois même ce n'est pas une simple défaillance de la volonté, c'est la pensée du temps qu'il faudra perdre pour placer une si petite somme. Quant au bénéfice trimestriel de la société coopérative, il n'y a ni démarche, ni formalité, ni perte de temps pour le placer; il suffit de dire au commis : Je le laisse. Ces trois mots ont le pouvoir merveilleux de transformer l'ouvrier en capitaliste, — un petit capitaliste sans doute. Cependant ce petit capital, si facilement gagné et si facilement placé, est en outre merveilleusement placé : presque toutes les compagnies servent un intérêt de 5 pour 100 sur la commandite, 1 fr. de plus que la caisse d'épargne; elles donnent, comme la caisse d'épargne, la faculté de retirer à volonté; elles donnent en outre, aussitôt qu'on a rempli les conditions statutaires, le titre et les droits d'associé, c'est-à-dire des moyens de contrôle et la possibilité d'arriver par voie d'élection à prendre soi-même une part active dans la direction des affaires. Le chaland, qui dès lors est un déposant en même temps qu'un associé, commence le second trimestre dans une situation excellente, puisqu'aux 5 pour 100 assurés au capital transformé en commandite viennent s'adjoindre les bénéfices réalisés chaque jour, en quelque sorte sans y penser, par les acquisitions faites au magasin coopératif. Que pendant une année seulement il nourrisse son capital par l'abandon successif des bénéfices trimestriels, et la cause de l'économie contre la prodigalité sera gagnée. Il faudra maintenant que la société prenne des précautions contre lui, qu'elle limite le maximum de sa commandite pour qu'il ne se laisse pas entraîner à devenir millionnaire; il faudra qu'elle se souvienne qu'elle est instituée non pour faire des riches, mais pour supprimer les pauvres.

Elle profite elle-même au moins autant que ses cliens de ce système d'accumulation des bénéfices trimestriels. Ce n'est pas en vérité parce qu'en multipliant à la fois les commanditaires et les consommateurs ce système donne à la société une base plus solide et une sphère d'action plus étendue : non, c'est parce que, de simple méthode économique et de simple caisse d'épargne, elle devient un instrument d'amélioration morale et sociale, un générateur très puissant d'épargne et de richesse. Plusieurs des sociétés de coopération anglaises commencent leurs règlemens par cette formule bizarre, qui d'abord fait sourire, et qui à la réflexion paraît sensée et même profonde : « le but de la compagnie est d'élever la condition morale et sociale des adhérens en recueillant parmi eux des souscriptions volontaires pour acheter en commun les épiceries, le pain, les vêtemens, etc. » C'est qu'en effet en vendant des épiceries aux associés et aux non-associés, les *stores* coopératifs leur vendent par

surcroît ou plutôt leur donnent la sécurité et l'indépendance. Du moment que leur action n'est pas enfermée et étouffée dans le cercle étroit des associés et qu'ils peuvent appeler à eux le public sous la double forme d'acheteurs et de nouveaux commanditaires, ils exercent une influence vraiment moralisatrice. Ce magasin, qui ressemble à tous les autres, avec plus de propreté et moins de luxe, a la prétention d'enseigner la morale, et il n'a pas tort. Il en viendra à bout, pourvu qu'on ne le force pas de moraliser à huis clos. Entre l'association restreinte à ses propres membres et l'association vendant au public, il y a toute la différence qui sépare un simple rouage d'économie domestique d'un instrument de rénovation sociale.

Quand on parlait ainsi il y a vingt ans, il s'élevait de toutes parts un concert de lamentations. Il fallait être fou pour associer tant de misères entre elles, — pour compter qu'une fois réunies elles allaient devenir une richesse; la première leçon de l'arithmétique et la première leçon du bon sens, c'est que rien ajouté à rien ne peut pas produire quelque chose. Ce raisonnement serait admirable, si la proposition qui lui sert de base était exacte. Les ouvriers qui s'associent ne possèdent rien, cela est vrai; ils ne peuvent retrancher de leurs dépenses qu'une somme infiniment petite, une obole, cela est encore vrai; cette somme, quand même ils l'épargneraient chaque semaine pendant des années, ne suffirait pas à les arracher à la misère, cela est manifestement, douloureusement vrai. Cependant toutes ces oboles impuissantes forment, une fois réunies, un tout formidable, une richesse, et cette richesse, comme toute richesse accumulée, engendre des richesses nouvelles qui, se répartissant alors sur les misérables d'hier, les transforment sans miracle, et par la puissance de la loi éternelle de l'économie politique, en autant de modestes capitalistes. Ce n'est pas en vérité être très fort sur l'arithmétique que d'ignorer la puissance d'un coefficient. Quand l'état a eu besoin d'emprunter un demi-milliard, et que les banquiers n'ont pas été assez riches pour le lui donner, qu'a-t-il fait? Il l'a fort habilement demandé aux pauvres, qui le lui ont donné aussitôt. Voilà l'histoire de la coopération, ou plutôt voilà le commencement de son histoire.

Mais comme il y a encore aujourd'hui des railleurs et des incrédules qui ne se laisseraient jamais convaincre par un raisonnement, il vaut mieux les conduire à Rochdale et leur dire : Regardez!

IV.

Rochdale est une ville du comté de Lancastre, située sur la Roch, à 17 kilomètres nord de Manchester, et dont l'industrie consiste

surtout en fabriques de draps, flanelles, fils et tissus de coton. C'est une de ces villes sans monumens, sans promenades, sans places publiques, même sans rues propres et régulières; c'est une agglomération de fabriques réunies presque au hasard et de maisons d'ouvriers, d'un aspect triste et monotone, groupées autour des fabriques. Elle n'est du reste remarquable ni par le nombre de ses habitans, ni par sa richesse; elle doit uniquement sa renommée, qui s'accroît tous les jours, à ses trois grandes sociétés coopératives. La première en date et en importance est une société de consommation fondée en 1844, à la suite d'une grève des tisserands en laine, par quelques ouvriers qui eurent recours à ce moyen pour s'affranchir de ce qu'ils appelaient la tyrannie du capital. Ils étaient pauvres, quelques-uns même étaient misérables. Cependant ils n'aspiraient alors à rien moins qu'à supprimer le marchand et le capital, à substituer la justice à la concurrence dans la fixation du prix de main-d'œuvre. Une expérience durement payée a depuis modifié leurs idées et remplacé des utopies généreuses par un sens pratique d'une portée vraiment admirable. Ils n'ont gardé de leur début qu'une foi énergique dans l'excellence de leur œuvre, une volonté persévérante, un sentiment profond de la justice. Ils n'étaient alors que quarante et ne purent mettre en commun qu'une somme de 28 livres (708 fr. 16 c.). Ils prirent le nom des *équitables pionniers de Rochdale*. Leur société fut d'abord inscrite comme société amicale (*friendly society*); mais le parlement ayant, en 1852, porté une loi qui donnait de plus grandes facilités aux sociétés coopératives (*industrial and provident societies*), ils résolurent, le 23 octobre 1854, de profiter des avantages de la législation nouvelle et se firent inscrire comme *société industrielle*. Leurs commencemens furent difficiles; ils les ont racontés eux-mêmes dans leur *Almanach pour* 1860. C'est dans leur almanach qu'ils publient chaque année autour du calendrier d'utiles conseils, des renseignemens précis sur la marche de leurs affaires, et quelquefois, comme en 1860, une courte notice sur leur passé et sur leurs espérances. « Il y a déjà quinze ans, disaient-ils en 1860, que quelques pauvres ouvriers de Rochdale pensèrent qu'il pouvait être possible d'améliorer leur condition en s'unissant pour acheter en gros les objets nécessaires à l'entretien de leurs familles. Cette idée bien simple rencontra beaucoup de difficultés dans la pratique. La première de toutes et la plus grave venait de l'extrême misère des fondateurs, qu'une récente grève avait privés de toutes leurs ressources et qui presque tous avaient été obligés de s'endetter. Les souvenirs de diverses sociétés coopératives promptement tombées en déconfiture jetaient de la défaveur sur la société nouvelle. Les boutiquiers, menacés dans leurs intérêts, ne tarissaient pas en sinis-

tres pronostics, et, ce qui était plus grave, les ménagères, attachées aux anciens magasins où elles avaient leurs habitudes et où elles trouvaient du crédit, ne voulaient pas les quitter pour les magasins coopératifs, dont la première règle était de vendre toujours au comptant. »

Les *équitables pionniers* n'opposèrent à ces difficultés et à ces railleries que leur probité et leur activité. On disait en 1844 qu'une charrette à bras aurait suffi pour emporter toutes leurs marchandises, et cela était à peu près vrai. Ils ne vendaient alors que des épiceries, de la farine, du beurre, du gruau d'avoine. La boutique (il n'y en avait qu'une, dans une ruelle) était ouverte seulement les samedis soir et tenue sans rétribution par des associés de bonne volonté. Plusieurs des fondateurs, raillés par leurs voisins, sollicités par leurs ménagères, embarrassés peut-être par l'obligation de payer une cotisation toutes les semaines, se décourageaient et s'en allaient. Il ne resta que des hommes fortement trempés, que ne put ébranler même l'abandon de leurs amis, et qui ne tardèrent pas à se voir récompensés par le succès. Le fonds social s'était déjà élevé de 28 livres à 400, quand la caisse d'épargne de Rochdale, quoique fondée et soutenue par des capitalistes, vint à manquer. Ce fut là pour les tièdes une occasion de se retourner vers la caisse populaire, où ils trouvaient sécurité et solidité, sans compter le bonheur de se sentir entre ouvriers, de faire eux-mêmes leurs affaires et de n'avoir d'obligation à personne. Dans l'espace d'un an, le capital du magasin tripla. Les affaires furent augmentées en proportion. On ouvrit de nouvelles salles de vente, on eut des employés salariés, ce qui permit de vendre tous les jours et à toute heure de la journée. Au commerce d'épicerie et à celui de farine, toujours très important en Angleterre, où le pain se fait presque partout dans les ménages, on adjoignit successivement une boucherie et une fabrique de vêtemens et de chaussures. En 1845, lors du premier inventaire, le nombre des membres était de 74, le capital de 181 livres, et le bénéfice se montait à 32 livres sur 710 liv. d'affaires. Cinq ans après, en 1860, on faisait 152,063 livres d'affaires (près de 4 millions de francs), et on réalisait un bénéfice de 15,906 liv. Le 20 décembre 1864, la société comptait 4,747 membres, elle avait un capital de 55,221 liv. 9 sh. 3 pence; elle avait dans le courant de l'année acheté pour 151,221 livres 10 shillings 2 1/2 pence, et vendu pour 174,937 liv. 1 sh. 10 pence, et ses bénéfices de toute nature s'élevaient à 22,717 liv. 12 sh. 6 pence, c'est-à-dire à 567,940 fr. 60 centimes. Dans un rapport daté du 21 mars 1865, le comité de direction avertit les associés qu'après avoir prélevé sur les bénéfices du trimestre une somme de 221 liv.

11 sh. 8 1/2 pence pour le fonds de réserve et 124 livres 13 sh. 10 1/2 pence pour ce que les sociétés coopératives appellent *educational department*, il restait à répartir un dividende de 2 sh. 5 pence (3 francs) par livre, c'est-à-dire 12 fr. pour 100 fr. (48 pour 100), si la même prospérité se soutenait pendant toute l'année.

Il semble en vérité que de pareils faits parlent assez haut. Nous n'en concluons pas que toutes les sociétés de consommation doivent partout produire le même résultat; mais nous demandons qu'en présence d'un succès aussi incontestable et aussi complet on cesse de regarder la coopération comme une utopie. On disait autrefois en logique : *ab actu ad posse valet consecutio*, ce qui veut dire en bon français que la meilleure manière de prouver qu'on peut faire une chose, c'est de la faire. Eh bien! voilà une société coopérative fondée, il y a vingt et un ans, par quarante tisserands ne possédant entre eux qu'une somme de 28 liv.; elle a maintenant 4,747 membres et un capital qui s'élève à 1,380,539 fr. 25 c. Nous demandons à tout esprit sérieux si ce n'est pas là une démonstration irréfutable.

On dit : C'est une expérience qui a réussi à Rochdale, et qui ne réussirait pas ailleurs; mais la société de Manchester et Salford réussit admirablement. Dira-t-on que le succès n'est possible qu'à Rochdale et à Manchester? Alors nous invoquerons la société d'Oldham, qui distribue cette année à ses acheteurs 34 fr. 40 c. pour 100 fr. Il faudra donc que l'on dise aussi que la société d'Oldham est une exception, comme celles de Rochdale, de Manchester et Salford. N'est-ce pas exagérer jusqu'au ridicule la manie du scepticisme? Et pourquoi le système coopératif réussirait-il à Rochdale plutôt qu'ailleurs? Qu'on en dise la raison. Il n'y en a pas, et il ne peut pas y en avoir. Oldham est une petite ville, Rochdale une assez grande ville, et Manchester une très grande ville. Elles n'ont d'ailleurs rien de particulier; ce sont des villes manufacturières qui ressemblent de très près à toutes les villes manufacturières. On peut en dire autant de Leeds, dont la société coopérative, fondée en octobre 1846 (*flour and provision society*), ne le cède pas en importance à la société des *équitables pionniers* de Rochdale. La vérité est que ces sociétés et un très grand nombre d'autres ont réussi parce qu'elles ont été bien dirigées et bien organisées. Le chancelier des sociétés amicales (*registrar of friendly societies*) pour l'Angleterre et le pays de Galles seulement a examiné les règles de 1,054 sociétés nouvelles dans le cours de l'année 1863. Sur ce nombre, il y a sans doute beaucoup de sociétés de bienfaisances et de secours mutuels (les sociétés de crédit, *loan societies*, font l'objet d'un rapport séparé); mais il y a aussi beaucoup de sociétés de consommation proprement dites (*for the purchase of coals*

or other necessaries). On peut dire sans exagération qu'il s'en forme de tous côtés, et que celles qui succombent, car il y en a, quoique ce soit de beaucoup la minorité, échouent par leur propre faute.

Ceux qui fondent inconsidérément des sociétés de coopération avant d'avoir les premiers capitaux nécessaires, comptant sur des donations qui ne viennent jamais ou sur des emprunts toujours difficiles et le plus souvent ruineux, ceux qui établissent leurs magasins dans des quartiers où les ouvriers sont rares et disséminés, où le commerce de détail, dirigé avec économie et intelligence, tient ses prix de vente très rapprochés du prix d'achat, ceux enfin qui, prenant leurs désirs pour une vocation, se chargent d'une mission pour laquelle l'expérience, la capacité et l'énergie leur font défaut, ceux-là commettent la triple faute de se ruiner d'abord, de ruiner les associés qui ont eu confiance en eux, et de fournir des argumens aux ennemis de la cause, car, il faut bien qu'on le sache, tout est bon pour combattre une idée nouvelle. Les éclatans succès de Rochdale et de Leeds ont beau porter jusqu'à l'évidence la démonstration du principe; une faillite, trop explicable d'ailleurs, qu'on verra à côté de soi fera plus d'effet sur des esprits prévenus que les plus solides raisons et les plus irréfutables exemples.

Il importe donc, pour toute sorte d'excellens motifs, de ne rien précipiter, de bien mesurer ses forces et de bien profiter des expériences faites. La société de Rochdale doit son succès en premier lieu à la sagesse et à la persévérance de ses fondateurs, en second lieu à l'excellence de son règlement. Ce règlement ne contient pourtant rien de bien nouveau, rien surtout de bien inattendu; il suffira d'indiquer les dispositions principales.

Pour être membre de la société, il faut être propriétaire de cinq actions d'une livre chacune, formant une somme totale de 125 fr. Cependant on n'est pas obligé de payer une si grosse somme en entrant dans l'association; il suffit de s'engager pour cinq actions, de payer immédiatement 1 shilling d'entrée qui n'est jamais rendu et qui sert à augmenter le capital social, un autre shilling qui est porté au compte du nouveau membre, et 3 pence au moins par semaine ou 3 shillings et 3 pence par trimestre, jusqu'à concurrence de 125 francs. C'est à peu près ce qu'il en coûte en France pour faire partie d'une société de secours mutuel avec cette différence que dans les sociétés de secours mutuel il faut payer sa cotisation tant qu'on fait partie de la société, tandis qu'un *équitable pionnier* cesse d'être astreint à payer la sienne aussitôt qu'il possède dans la société un capital de 125 francs. Notons encore que, sa qualité de membre lui donnant droit immédiatement à toucher des dividendes au prorata de ses achats, il peut payer ses cinq actions

sans bourse délier. Il suffit de payer le premier jour l'énorme capital de 2 shillings (2 fr. 50 c.) dont la moitié n'est jamais rendue. Quiconque peut faire ce sacrifice est apte à devenir membre de la société et sûr de devenir propriétaire de cinq actions avec le temps.

Il faut pourtant quelques formalités pour entrer dans l'association. Le nom du candidat est affiché dans la salle des séances trois jours avant l'assemblée générale, qui peut prononcer l'admission ou la refuser. Cette affiche doit être signée de deux membres. Une fois admis, on ne peut plus se retirer sans le consentement du comité avant d'avoir entièrement acquitté le prix de ses cinq actions. Les actions ne sont pas transférables par vente, mais elles peuvent être recueillies par succession. Dans ce dernier cas, la société conserve le droit d'exclure le nouveau titulaire en lui remboursant le capital et les intérêts. Enfin elle peut prononcer l'exclusion d'un membre en assemblée générale. On voit que toutes les précautions sont prises pour que la société soit bien composée et demeure toujours maîtresse de son personnel.

Aussitôt qu'un membre est admis, il a droit de voter dans toutes les réunions. On ne vote pas par actions, mais par tête, ce qui maintient l'égalité. Cependant, pour des raisons faciles à comprendre, personne ne peut être élu membre du comité, s'il ne fait partie de la société depuis six mois, ni président, s'il n'est membre du comité. Il faudrait plusieurs années pour acquitter le montant des cinq actions, si l'on ne comptait pour cela que les 3 pence de cotisation payés par semaine; mais il n'en est presque jamais ainsi, on abandonne presque toujours, pour avancer sa libération, les bénéfices trimestriels réalisés sur les achats de denrées. De son côté, la société s'interdit de restituer à ses membres tout ou partie des sommes inscrites à leur crédit, jusqu'au moment où les cinq actions sont intégralement payées. Une fois que le membre est au pair, il peut retirer à volonté toute somme qui n'excède pas 2 livres 10 pence, et les sommes plus élevées en prévenant plusieurs semaines d'avance. Le comité de direction est par ce moyen à l'abri de toute surprise; il connaît avec certitude l'état de sa caisse et peut échelonner ses paiemens au mieux des intérêts de la société.

Le gouvernement est tout à fait démocratique. Le comité d'administration est élu pour un an par l'assemblée générale. Il se compose d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, de trois conseillers élus dans l'assemblée générale du mois de janvier et de cinq autres élus dans l'assemblée générale du mois de juillet. Tous ces officiers sont immédiatement rééligibles. Ils ont les pouvoirs administratifs les plus étendus; il leur faut l'autorisation de l'assemblée générale pour contracter des emprunts ou pour opérer des

placemens de fonds. Leurs comptes sont vérifiés à chaque trimestre par des censeurs ou auditeurs des comptes (*auditors*) élus comme eux par le suffrage universel des membres.

Les bénéfices réalisés sont employés de la façon suivante : on prélève d'abord les frais d'administration, ensuite les intérêts dus aux prêteurs s'il y en a, puis tant pour cent afin de compenser la dépréciation subie par la fortune sociale, qui ne doit jamais descendre, puis encore les intérêts dus au capital souscrit, intérêts qui ne doivent jamais dépasser 5 pour 100. On fait avec le surplus les dépenses autorisées par le règlement, accroissement du fonds de roulement, achat de marchandises, placemens. Ce qui reste après tout cela subit encore un prélèvement de 2 1/2 en faveur de l'*educational department*, et ce n'est qu'à la suite de cette dernière soustraction qu'on répartit aux actionnaires le reliquat des bénéfices au prorata de leurs acquisitions pendant le trimestre. On aura une juste idée de l'importance des bénéfices de la société, si l'on se souvient qu'après avoir pourvu à tous les services et même au paiement des actions, aux dépenses d'approvisionnement, on distribue encore des dividendes dont se contenteraient les sociétés de capitalistes les plus prospères.

Il a fallu prévoir le cas où le comité d'administration se trouverait trop riche. Il peut alors payer les dettes de la société, si elle en a, augmenter le fonds de réserve, ou, ce qui revient à peu près au même, réduire proportionnellement le nombre des actions en commençant par rembourser les membres qui en possèdent le plus. Les dettes ne sont jamais contractées pour les affaires courantes, la loi fondamentale de toute société coopérative étant d'acheter et de vendre expressément au comptant.

Telles sont les règles principales qui ont assuré le succès des *équitables pionniers* de Rochdale. Les autres sociétés anglaises qui ont réussi se rapprochent plus ou moins du type que nous venons d'esquisser. Toutes considèrent comme absolument indispensable de vendre aux non-associés. C'est là en quelque sorte un point de l'évangile coopératif en Angleterre. Nous reconnaîtrons volontiers qu'il ne suffit pas d'avoir des règles bien faites ; il faut avant tout avoir des hommes. Il a fallu aux fondateurs de la première société une grande foi pour commencer, un grand courage pour persévérer, un grand bon sens pour reconnaître leurs erreurs, une véritable capacité d'hommes d'affaires pour acheter et placer à propos, une prudence consommée pour écarter toutes les discussions sociales et politiques, toutes les subtilités de sectaires qui auraient jeté la désunion parmi eux, une grande sagesse pour être restés purement et simplement ouvriers après avoir conquis l'aisance et même la célébrité. C'est que les *équitables pionniers* de Rochdale

sont des hommes en effet, et peut-être le plus grand service que la coopération puisse rendre est-il de faire des hommes.

Ceci nous amène à dire un mot de ce que dans les sociétés anglaises on appelle *educational department*, non pas que les livres et les cours publics valent à nos yeux l'enseignement qui résulte de la pratique des affaires, les leçons que les coopérateurs donnent et reçoivent tour à tour dans leurs assemblées trimestrielles et dans leurs comités; mais ils rendent un service d'un autre genre, qui concourt puissamment à transformer les ouvriers et à élever le niveau intellectuel et moral des ateliers. Indépendamment des *improvement societies* et des *mecanics institutes* qui ont leur vie propre, les sociétés coopératives ont leur *educational department*, dont le budget est toujours considéré par elles comme une dépense de premier ordre qui doit être soldée avant tout partage de dividendes. Cette dépense est fixée par la plupart des règlemens à 2 1/2 pour 100. Un comité spécial est chargé d'en diriger l'emploi. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, de fonder des écoles pour les enfans des associés; l'éducation dont les sociétaires se préoccupent est l'éducation des sociétaires eux-mêmes. Comme la plupart des statuts déclarent dans leur premier ou dans leur second article que « cette société est fondée pour procurer l'avancement intellectuel et moral des ouvriers, » en ajoutant, il est vrai, qu'elle procurera cet avancement « en facilitant l'acquisition à prix réduits des épiceries, du charbon et de la farine, » il ne faut pas s'étonner de les voir invariablement constituer une sorte de club littéraire, comprenant une bibliothèque, un salon de lecture pour les journaux, assez souvent des conférences publiques, et presque toujours des réunions périodiques où l'on sert du thé, où l'on chante, où l'on danse, mais où l'on fait aussi des discours. Plusieurs de nos associations françaises ont aussi leurs fêtes, et quelques-unes, mais en très petit nombre, ont leur bibliothèque. La société d'approvisionnement de Manchester ouvre sa *library* au public. Celle de Rochdale n'est accessible qu'aux associés, et comprend déjà sept mille volumes. On y trouve une quantité remarquable de journaux. La liste en est affichée dans le *reading-room*, et, pour faciliter le choix des lecteurs, le nom de chaque journal est suivi d'une qualification dont voici la curieuse nomenclature : — *liberal*, — *conservative*, — *independent*, — *neutral*, — *religious*, — *democratic*, — *light*. Voilà de l'éclectisme sincère et sans prétention. L'inspection des registres du bibliothécaire donne les résultats suivans : on demande : 1° des romans (surtout Bulwer), 2° des livres d'histoire, 3° des pièces de théâtre (surtout Shakspeare). Enfin la bibliothèque contient ordinairement les meilleurs livres de toutes les sectes religieuses. Ils sont là côte à côte sur les rayons, et ceux qui les lisent

ne deviennent pas les ennemis de leurs associés d'une autre secte.

Nous avons parlé surtout de la société de Rochdale, parce qu'elle est la première en date, ce qui n'est pas un mince honneur. Il ne faut pas oublier que presque toutes les villes manufacturières du Lancashire et du Yorkshire ont leurs *stores* coopératifs avec des institutions analogues.

Il y a aussi des associations de consommation en France, et même depuis longtemps. Nous avions, bien avant la révolution de 1848, la société de Grenoble, fondée par M. Frédéric Taulier : société fortement conçue, capable de rendre de grands services, mais qui s'est volontairement renfermée dans la question d'économie domestique. Le mouvement coopératif a fait naître plusieurs sociétés : deux à Paris, qui ne datent que d'hier. L'une a son siége à Passy, l'autre rue de Montmorency, n° 36. Lyon en compte 16 ou 18, dont quelques-unes très prospères. Lyon semble fait à souhait pour la coopération, il y a là beaucoup de fraternité, beaucoup de sens, beaucoup d'énergie; mais quoi? dix-huit sociétés, même pour une grande ville, c'est peut-être dix-sept de trop! Aucune de ces 18 sociétés ne fondera un moulin et une filature de coton, comme la société unique de Rochdale. Il y a des sociétés de consommation à Pau, à Pouilly-sur-Loire, à Montereau, à Saint-Étienne, à Elbeuf, à Alger, à Guebwiller, à Dieuze. Il y en a une très importante au Havre, une à Marseille, moitié société de consommation, moitié société de crédit mutuel, la *Société provençale d'approvisionnement, de consommation et de crédit*, une autre à Mulhouse, qui n'a point de magasins spéciaux, et qui s'est assuré par des traités avec les fournisseurs des remises de 5, 6 et 7 pour 100. La société de Mulhouse perçoit directement ces remises et les capitalise au profit des acquéreurs qui font partie de l'association. C'est à peu près, par des moyens différens, le même mécanisme qu'en Angleterre. Cependant jusqu'ici la plupart de nos sociétés coopératives ont été créées uniquement pour faciliter l'économie; elles sont un but : Rochdale est un moyen. Ne les dédaignons pas pourtant; le tout est de commencer. Puisque les ouvriers français visent surtout aux sociétés de production, qu'ils n'oublient pas qu'il leur faut d'abord un capital, qu'il faut le demander à l'épargne, et que l'épargne ne peut se faire utilement que par les sociétés de consommation taillées sur le patron de Rochdale. Qu'ils n'oublient pas surtout une chose : ce sera notre dernier mot. Toute réforme doit commencer par la réforme morale, toute association doit être fraternelle. C'est une grande gloire pour une institution de ne pouvoir vivre et se développer qu'à force de probité, de générosité et de courage.

JULES SIMON.

LA

MARQUISE DE CIREIX

I.

En pleine Vendée, sur les bords de la Loire, s'élevait en 1815 le château de Cireix. C'était une de ces élégantes constructions de Mansart qui accusent en architecture et au point de vue historique la transformation des châtelains du moyen âge en courtisans du grand roi. Ce n'est plus la vraie demeure seigneuriale, encore à demi bâtie pour la défense et les retours offensifs d'une garnison de serviteurs et de partisans; c'est une belle maison aux abords faciles, tout ouverte au soleil, et dont le corps de logis principal, percé de larges fenêtres, se reliait à angles droits aux deux pavillons carrés qui le débordaient. Un profond fossé, couronné d'une balustrade de pierre, s'étendait à l'entour, et l'écusson de famille, délicatement sculpté, surmontait la porte d'entrée. Des deux façades du château de Cireix, l'une donnait sur des massifs et des pelouses qui descendaient en pente douce jusqu'à la Loire, l'autre sur une vaste cour d'honneur plantée à ses confins de chênes et d'acacias énormes. Ces arbres, livrés à eux-mêmes, enchevêtraient leurs ramures dans un puissant désordre, et, ombrageant le fossé, les étendaient presque jusqu'aux murailles. Entre les pavés disjoints de la cour, une herbe fine et drue, mêlée çà et là de quelques orties, croissait à sa guise. La grille qui ouvrait sur la grande route était une merveille de serrurerie; mais les arabesques et les fers de lance dorés disparaissaient sous la rouille. Aussi, quoique le château fût dans une des plus riantes situations de cette belle contrée, l'aspect en était sombre et triste. On y sentait de la part de ses maîtres comme un abandon volontaire; sauf les cris et le mouvement de deux enfans, un petit garçon et une petite fille qui jouaient et cou-

raient dans cette grande maison avec l'insouciance de leur âge, on n'y entendait jamais aucun bruit. Il est vrai que leur mère, la marquise de Cireix, menait la vie la plus sévère et la plus retirée. Le marquis ne comptait plus. Il était à peine âgé de trente-cinq ans; mais, frappé d'aliénation mentale peu de temps après son mariage, il était devenu tout à fait idiot. Dans la journée, les rares visiteurs qui venaient au château ou les gens de service l'apercevaient vêtu de noir avec un grand col blanc, invariablement assis sur un haut tabouret derrière une des fenêtres du salon. De temps à autre, il poussait des grognemens ou faisait des grimaces. Il y avait devant lui une table chargée d'images qu'il découpait; s'interrompait-il dans ce travail machinal, c'était pour jouer avec une chaîne d'acier et une petite clé qu'il portait au cou, et qu'il gardait obstinément, même quand on le changeait de vêtemens. Il semblait adresser de longs discours à ces deux objets, mais ses efforts pour parler n'aboutissaient qu'à joindre les unes aux autres, d'un ton larmoyant ou sentencieux, des syllabes incohérentes. Son existence, purement animale, nécessitait des soins répugnans que la marquise lui rendait toujours elle-même avec un froid dévouement. Elle surveillait l'éducation de ses enfans, confiés à un précepteur, et s'occupait d'eux souvent, mais sans vive tendresse. A vingt-huit ans, la marquise de Cireix était très belle, d'une beauté altière, immobile et pour ainsi dire pétrifiée. D'une taille élevée et majestueuse, mais d'une démarche un peu raide, elle avait un visage pâle dont aucun sentiment n'altérait l'admirable pureté de lignes. Ses yeux noirs, qui eussent été prompts à lancer des flammes, conservaient une expression hautaine et calme. Elle parlait peu, ne souriait jamais. Ses manières étaient d'une grâce noble et correcte, son ajustement sans recherche comme sans négligence : elle s'habillait; rien de plus, rien de moins. Quoiqu'elle répandît sa fortune sur les pauvres, elle n'accomplissait que strictement ses devoirs religieux. Elle n'eût point voulu donner un mauvais exemple. Le bon curé du petit village de Cireix avait essayé de sonder, pour la ranimer au besoin, cette foi qui lui semblait tiède; mais la marquise l'avait reçu avec un visage si cruellement énigmatique qu'il s'était bien gardé d'y revenir. — Dieu l'a frappée, disait-il parfois, il la touchera peut-être. — Certes le malheur de la marquise était assez grand, sa jeunesse, indéfiniment attachée à un cadavre vivant, était un désastre assez complet, pour expliquer et justifier son attitude austère et sourdement révoltée. Toutefois, parmi la noblesse des environs et dans la ville d'Angers, quand on s'entretenait de Mme de Cireix, on attribuait le douloureux isolement qu'elle s'imposait à une cause plus intime et plus grave. On parlait d'une af-

fection de jeune fille brisée soudainement et sans retour; on s'appuyait pour cette supposition sur un événement qui s'était passé dix ans auparavant au château de Cireix, et qui avait eu dans le pays un certain retentissement. En dehors des commentaires et des amplifications auxquels il avait donné lieu, voici le fait tel qu'on le racontait.

M. de Cireix, le beau-père de la marquise, après avoir épousé les idées libérales et philosophiques de la révolution à ses débuts, avait à la mort du roi Louis XVI émigré en Angleterre avec sa famille. Il avait emmené en même temps un de ses serviteurs, Joseph Cornier, qui l'avait autrefois suivi en Amérique et lui était entièrement dévoué. Le marquis prit part à l'expédition de Quiberon, où Cornier l'accompagnait. A l'issue de cette malheureuse affaire, il venait d'être recueilli par les embarcations anglaises lorsqu'il s'aperçut que Cornier n'était point avec lui. Ce brave homme, après s'être battu comme un lion pour protéger l'embarquement de son maître, était encore à terre. Le marquis le vit se jeter à la mer et nager vigoureusement de son côté. Il pria l'officier qui commandait la chaloupe de s'arrêter quelques instans; celui-ci était pressé et n'y voulut pas consentir. Il répondit même qu'il attendrait peut-être le marquis de Cireix, mais qu'il n'en pouvait faire autant pour son domestique. Cette réponse indigna M. de Cireix, qui d'un beau sang-froid répondit à l'officier qu'en ce cas il le forcerait d'attendre. En effet, il se lança délibérément à l'eau, rejoignit Cornier et le ramena vers la chaloupe. Tous deux furent ainsi sauvés. Ce dévouement réciproque unit plus étroitement encore le maître et le serviteur. Cornier, qui était marié, avait un fils du même âge que celui du marquis et son frère de lait. M. de Cireix prit cet enfant en affection, l'éleva comme son propre fils, et lui donna les mêmes professeurs. Adrien Cornier, doué des plus heureuses dispositions, se montra digne de cet intérêt. Très intimement lié, sauf une nuance de respectueux dévouement, avec le jeune Charles de Cireix, il devint son inséparable compagnon de plaisirs et d'études. Il l'aimait d'ailleurs tendrement et aurait donné sa vie pour lui, comme son père se fût fait tuer pour le marquis. En 1802, M. de Cireix rentra en France et parvint à s'y faire rendre son château et ses biens. Il n'avait point à s'occuper de l'avenir de son fils : Charles vivrait en gentilhomme sur ses terres et attendrait des temps meilleurs; mais le marquis songea au sort d'Adrien, que sa naissance n'obligeait pas à garder à ses maîtres légitimes une fidélité absolue. Il eût été fâcheux que les rares aptitudes et l'intelligence du jeune homme fussent perdues, surtout à une époque où la société se renouvelait et où la plus brillante fortune était à la portée de tout homme de cœur. D'après la volonté du marquis, Adrien fut envoyé

à Paris pour se préparer à l'école polytechnique. Pendant que son père restaurait Cireix, Charles alla également à Paris, libre de son temps et de son argent, pour y renouer des relations de famille et se former au spectacle des hommes et des choses. Aux vacances, les deux jeunes gens, alors âgés de vingt ans, revinrent à Cireix. Adrien avait subi ses examens; il était admis. A sa grâce naturelle, à son élégance, à la distinction de ses manières, on l'eût pris pour le vrai frère de Charles. Ils trouvèrent Cireix très animé. Le marquis, heureux de se revoir chez lui, recevait nombreuse société en l'honneur d'une de ses parentes, la baronne de Kfili, et de sa fille Émilie, à qui il avait offert l'hospitalité. Mme de Kfili, revenue en France un peu sur la foi des traités, était en instance pour recouvrer ses terres et n'y avait point encore réussi. Par bonté de cœur, le marquis cherchait à la distraire, car, bien qu'âgée de près de cinquante ans, la baronne aimait beaucoup le monde et le plaisir. Aussi n'étaient-ce chaque jour que chasses, dîners et fêtes.

Les personnes qui avaient été reçues à Cireix se souvenaient très bien de la cour respectueuse, mais vive, qu'Adrien faisait à la belle Émilie et de l'accueil favorable que rencontraient ses assiduités. Un mariage aurait-il eu lieu? Peut-être, si la baronne de Kfili fût restée pauvre et si la carrière d'Adrien se fût sérieusement dessinée; c'est ce que personne ne pouvait savoir. L'on entrevoyait déjà cependant par d'illustres exemples la possibilité de ces unions qui, vingt ans plus tôt, eussent paru inadmissibles. Au surplus, c'étaient là, quand on parlait de Mme de Cireix, des suppositions faites après coup, car, à l'époque où les jeunes gens montraient l'un pour l'autre une sympathie visible, nul ne se fût hasardé à rien prédire. On se rappelait aussi que la crainte de rester sans fortune était la préoccupation constante de la baronne. Elle disait à qui voulait l'entendre que, si on lui faisait l'injustice de ne pas lui restituer ses biens, elle n'avait pas un sou vaillant. Elle possédait en revanche une magnifique parure en diamans qu'elle montrait volontiers, mais qu'elle avait conservée dans les plus dures nécessités et dont elle ne se déferait jamais, car c'était un présent et un souvenir du roi Louis XV. A quelle occasion la lui avait-il donnée? C'est ce qu'il n'était guère facile de démêler. La baronne, qui ne se décidait point à franchir la cinquantaine, était frivole un jour et dévote le lendemain. Ce lendemain-là, elle disait bien haut que le roi, dont elle avait repoussé les avances, lui avait offert cette parure comme un hommage à sa vertu; mais la veille cette farouche vertu, si fort affirmée, s'était trop complu, pour qu'on y ajoutât foi sans réserve, à l'évocation des joies et des enivrans triomphes de Versailles. Ces diamans de la baronne étaient tellement connus au château qu'un beau jour ils disparurent. Grand émoi. On les chercha

inutilement pendant que la baronne jetait les hauts cris. Le marquis, désolé, n'ayant point de soupçons précis, prit le parti de s'adresser à la justice, qui fit une descente au château. Charles y était sans Adrien, qui était parti depuis deux jours pour Paris. L'absence d'Adrien fut remarquée, mais le marquis se porta garant de l'innocence du jeune homme et ne permit pas qu'on l'accusât. Adrien revint en pleine nuit quelques jours après, et dès son arrivée eut un entretien avec Charles. Ce qui se passa entre les deux amis, nul ne le sut; mais le lendemain matin, en présence de la famille et des serviteurs assemblés sur sa demande, Adrien se déclara coupable. Il avait emporté les diamans et les avait vendus à un homme dont il donna l'adresse. Quant au prix de la vente, il refusa de dire à quoi il l'avait dissipé, et laissa seulement entendre que c'était pour une femme. Le marquis, au milieu de la stupeur générale, chassa honteusement de chez lui l'indigne enfant. Toutefois, voulant éviter, s'il était possible, de le perdre entièrement, il assoupit l'affaire, racheta les diamans et les rendit à la baronne. Peu de temps après, celle-ci recouvra ses biens et consentit avec joie à la demande que lui fit le marquis de la main d'Émilie pour Charles.

Le jeune homme, à ce qu'il paraît, aimait en secret et passionnément sa cousine. Émilie se laissa marier. Cette union ne devait pas être heureuse; elle fut presque aussitôt suivie d'un double deuil, avant même que l'étrange maladie de Charles se déclarât. Dans une épidémie régnante, le marquis fut emporté par une fièvre typhoïde, et Joseph Cornier, si terriblement frappé dans son fils, mourut, dit-on, de chagrin. Ce qui étonna tout le monde, c'est que ce vieux serviteur, modèle d'honneur et de probité, ne prononça jamais contre son fils un mot de blâme ou de reproche; on prétendait même qu'à son lit de mort, dans une sorte d'hallucination, il avait cru le voir près de lui et avait étendu ses deux mains comme pour le bénir. Quant à Adrien, on ne l'avait pas revu, et on n'avait jamais eu de ses nouvelles.

Quoi qu'il en fût de ces causes diverses auxquelles on pouvait attribuer le chagrin concentré de Mme de Cireix, elle était pour tous l'objet d'une pitié émue et d'un grand respect; mais on la voyait peu. Le château de Cireix était si triste qu'on n'y faisait guère que les visites obligées de cérémonie. La vie habituelle s'y écoulait dans une régularité morne et se restreignait à un très petit cercle de personnes. En dehors de la marquise, c'étaient d'abord le précepteur, un Anglais flegmatique qui s'occupait tout uniment de ses fonctions, puis le médecin et le curé de Cireix, qui venaient assez souvent, et que par politesse on retenait à dîner. Ces deux braves gens, à demi campagnards, n'étaient point fâchés de s'asseoir à

une table mieux servie que la leur; ils s'accommodaient de la taciturnité de la marquise, et ne se formalisaient pas de recevoir à peine une réponse d'elle. Ils jouaient avec les enfans, plaisantaient parfois le précepteur, échangeaient après le dîner quelques phrases, toujours les mêmes, avec la marquise, et regagnaient leur village de compagnie. Pourtant, au moment où commence ce récit, le château était un peu plus animé que de coutume. La baronne de Kfili, qui venait rarement, car elle ne trouvait pas le séjour divertissant, y avait fui, dès le mois de juin 1815, les prochaines et menaçantes commotions guerrières de la capitale. Il est vrai que le précepteur l'avait quitté pour rentrer tout à fait en Angleterre, où il avait recueilli un petit héritage; mais son absence, au lieu de produire un vide, offrait un aliment à la conversation : il s'agissait de le remplacer, et cette question se débattait chaque soir. Enfin les nouvelles politiques, si nombreuses et si graves, remuaient ce petit momde comme le reste de la France. La baronne de Kfili était naturellement une ardente royaliste; cependant, comme elle aimait beaucoup à causer, elle tolérait la discussion. Alors le médecin, à qui sans cela le respect eût fermé la bouche, prenait la défense des vaincus et s'indignait de l'acharnement avec lequel le gouvernement du roi les poursuivait. Le curé, assez embarrassé par son caractère de prêtre, qui le posait à la fois en soutien du trône et de l'autel et en protecteur des opprimés, allait d'un adversaire à l'autre avec d'onctueuses paroles de conciliation. Quoiqu'il n'eût affaire qu'à l'excellente baronne, il y avait quelque courage au docteur à soutenir son opinion, car il parlait à voix haute, et en ce temps-là les murs avaient des oreilles. La marquise, silencieuse, ne se mêlait pas à ces discussions. Elle était implacable dans son royalisme. Tout châtiment, si dur qu'il fût, lui paraissait juste, surtout s'il était infligé à quelqu'un de ces audacieux soldats de fortune qui, après avoir grandi avec Napoléon et l'avoir suivi jusqu'au bout de sa carrière, avaient osé préparer son retour de l'exil.

Parmi les événemens politiques, il en était un qui intéressait particulièrement la contrée : c'était le licenciement de l'armée de la Loire. Décrété depuis trois semaines, il s'opérait graduellement. Chaque jour, de la grille qui donnait sur la grande route, on voyait défiler le matériel et les hommes. Le matériel, qui rentrait aux arsenaux, artillerie et fourgons, était conduit par de jeunes soldats de la dernière levée, imberbes, aux vêtemens neufs, qui n'avaient pas même eu le temps d'aller sur les champs de bataille. Ceux-là venaient de l'intérieur et n'étaient point licenciés. On les gardait sous les drapeaux comme incapables encore d'inspirer des inquiétudes aux alliés ou aux Bourbons. Les autres, les licenciés, s'en

allaient isolément ou par bandes. Vieux soldats, quelques-uns blessés, l'uniforme déchiré, sans armes, ils avaient un aspect humilié, farouche, héroïque. Bien que le cœur du pays eût dû battre à l'unisson du leur, ils n'inspiraient ni compassion ni enthousiasme. Pour les Vendéens purs, qui n'avaient jamais cessé de voir des ennemis dans les bleus, cela se comprenait à la rigueur. Le bas peuple les insultait parfois : ils ne répondaient pas, et, détournant la tête avec dédain, continuaient leur route; mais, chose plus étrange, le sentiment public leur paraissait contraire, et l'on eût dit qu'il les rendait responsables des malheurs de la France. Sur quelques-uns, leur vue produisait de l'étonnement. Le mot de *brigands de la Loire* semblait vrai. L'empire était tombé depuis quelques jours à peine, et des siècles s'étaient écoulés depuis sa chute! On sentait qu'on en avait sans retour fini avec la guerre. On était soulagé d'un poids immense, et on pensait à tout autre chose. Ces hommes de combat et d'aventures inouies, ces séides obscurs et sublimes d'un règne évanoui, apparaissaient comme les revenans d'un autre âge. On les considérait avec stupeur, presque avec effroi. Si pourtant ces vieilles bandes allaient se réveiller, qu'arriverait-il encore? La guerre. Quand ils étaient hors de vue, on respirait. Eux-mêmes étaient tristes et fatigués, ils n'avaient plus la foi et se dispersaient d'un pas lourd à chaque angle du chemin.

Un jour du mois de septembre, à cinq heures du soir, une petite pluie fine avait forcé les femmes à rentrer au salon. Le médecin et le curé les avaient suivies. Les enfans seuls étaient restés près de la grille, au bord de la route. Ils s'amusaient à voir les fourgons et les soldats. Dans le salon, la vieille baronne, à un coin de la cheminée, se pelotonnait dans sa bergère et se chauffait à de belles flambées de sarment. De temps en temps, elle faisait bouffer ses jupes, comme si elle eût encore porté des paniers. En face d'elle, la marquise regardait le feu et réfléchissait. Les deux hommes ne disaient mot. Le marquis, juché sur son tabouret, découpait ses images. Tout à coup la porte s'ouvrit, et les enfans, avec une mine effarée, coururent à leur mère. — Maman, dit Roger, il y a un soldat qui vient de tomber la tête contre la grille.

— Il est ivre sans doute, fit la marquise. Demeurez ici tous les deux.

— Mais, dit à son tour Estelle, il est étendu tout pâle, et le sang coule.

La marquise ne répondit rien. — Ma chère, observa la baronne, il ne faut pas être plus royaliste que le roi. Cet homme est peut-être grièvement blessé.

Le médecin et le curé s'étaient déjà levés, mais ils attendaient la

permission de la marquise. — Je ne vous empêche pas d'aller voir, dit-elle. On peut même le déposer quelque part dans les communs.

Le docteur et l'abbé allèrent à la grille. Là, en effet, ils trouvèrent étendu à terre un homme enveloppé d'une longue capote de soldat. Sa tête avait frappé contre un barreau, et le trou était assez profond. Il portait en outre le bras gauche en écharpe, ce qui expliquait sa chute quand le vertige l'avait pris, le vertige non de l'ivresse, mais de la fatigue et du besoin, comme le disaient clairement son visage amaigri et ses traits tirés. Le médecin, aidé du prêtre, transporta le blessé non point aux communs, où rien n'eût été disposé pour le recevoir, mais dans une des chambres du château. Là ils le mirent sur un lit, le déshabillèrent et le pansèrent. Lorsqu'ils eurent lavé le sang et la boue qui couvraient le visage du blessé, ils furent surpris de son expression de noblesse et d'intelligence. Le linge était d'une finesse que n'a point celui des soldats; les mains, belles, nerveuses, sans callosités, étaient les vraies mains de l'homme qui commande. Cet homme sortit alors de son évanouissement et regarda autour de lui. — Où suis-je donc? dit-il.

— Chez Mme la marquise de Cireix, lui répondit l'abbé. Sans doute une seconde faiblesse le prit, car il devint très pâle et ferma les yeux. Sans y songer, le docteur lui avait mis la main sur le cœur, qui battait très vite. — Ah! fit-il, voilà qui est singulier. Ce n'est pas une défaillance, c'est une émotion.

Une légère rougeur colora en effet la figure de l'inconnu, qui rouvrit les yeux et voulut parler. — Non, dit le médecin, tenez-vous en repos et dormez, si vous pouvez. L'abbé, restez pour soigner monsieur jusqu'à ce que je revienne.

Il fit un signe à l'abbé comme pour lui recommander la discrétion et la prudence, et descendit au salon.

— Eh bien? demanda la baronne de Kfili pendant qu'Estelle et Roger accouraient vers le docteur.

— C'est, dit-il, un homme à bout de forces. Il est tombé quand il n'a plus pu marcher. Sa blessure à la tête n'a rien de dangereux, et dans quelques jours il sera remis. Ce qui me paraît plus grave, c'est, par le temps qui court, sa situation sociale. A diverses remarques que nous avons faites l'abbé et moi, ce doit être quelque officier compromis qui s'est déguisé en soldat pour échapper plus facilement aux poursuites.

La marquise, qui écoutait, fit un geste d'indifférence.

— Vous ne voudriez pourtant pas, madame la marquise, qu'il fût arrêté dans votre château?

Elle leva la tête vivement. — On ne trahit personne à Cireix,

dit-elle, et mes serviteurs sont sûrs. Tant que votre protégé sera ici, vous pouvez être tranquille, docteur.

Elle mit aux derniers mots une intonation douce, presque caressante. Cela lui arrivait parfois quand elle craignait ou se reprochait d'avoir blessé quelqu'un. Ces retours de grâce et de bonté chez cette femme hautaine et sévère lui ramenaient tous les cœurs. Dans ces momens-là, le timbre de sa voix, sympathique et vibrant, faisait tressaillir. On devinait en elle comme une autre femme d'un charme irrésistible, ensevelie sous les malheurs et le chagrin.

Cependant on eût pu croire que l'idiot s'intéressait à ce qui se passait, car il donnait sur son tabouret des marques inusitées d'agitation.

— Mais qu'a donc le marquis? demanda la baronne. Voyez cela, docteur.

Le docteur s'approcha du pauvre homme, lui tâta le pouls et l'examina quelques instans. — Il n'a rien, répondit-il, ou plutôt on dirait qu'il est content.

II.

Quelques jours plus tard, comme l'avait annoncé le docteur, le malade fut sur pied. Ces quelques jours s'étaient écoulés très tranquillement. Les serviteurs du château, qui d'ailleurs n'étaient qu'au nombre de trois, avaient été mis dans la confidence et s'étaient relayés auprès de l'inconnu pour le veiller tant qu'il en avait été besoin ou pour le soigner. L'abbé Muron et M. Piard, afin de ne point exciter les soupçons, avaient eu la précaution de ne venir au château qu'à l'heure habituelle. Naturellement, pendant ses visites, le docteur étudiait son malade. Celui-ci n'avait point hésité à lui dire qu'il était non point soldat, mais officier à l'armée de la Loire et compromis comme un des compagnons de Labédoyère. Il s'appelait Debrès. C'était un homme doux, timide en apparence et sujet à de singulières absences : il s'absorbait parfois en de si profondes rêveries qu'il ne s'apercevait point de l'entrée du docteur, du reste très instruit, s'exprimant avec élégance, ayant sur toutes choses des aperçus pleins de finesse et de bon sens, enjoué par instans, le plus souvent mélancolique. M. Piard et l'abbé s'étaient fort attachés à lui. Les enfans, de leur côté, se familiarisaient avec le proscrit, dont l'entrée au château avait été le grand événement de leur vie. Il se faisait brusque avec eux et un peu soldat pour leur plaire, mais il leur portait une sorte de tendresse craintive. A ses premières sorties, il s'était rencontré avec la baronne de Kfili et l'avait séduite par ses façons respectueuses et sa bonne grâce. — C'est étonnant, disait-elle, comme ce roturier sent son gentilhomme! Si ce nom de

Debrès est réellement le sien, il doit tout au moins avoir approché la noblesse. — Quant à Mme de Cireix, elle ne l'avait point vu, ni voulu le voir. Une ou deux fois seulement, par simple politesse, elle avait demandé au docteur des nouvelles de son malade. On eût dit que la présence de cet homme sous son toit lui était à charge et qu'elle la supportait impatiemment. Elle était quelque peu changée, avec des vivacités d'humeur et de paroles dont elle souffrait et s'irritait la première; il lui venait des rougeurs et des tressaillemens subits. Elle ne savait à quoi attribuer ce malaise. Elle éprouvait de l'ennui de dérober à la justice du roi un traître que son malheur même ne pouvait rendre intéressant, car ce malheur était le châtiment de sa rébellion et de sa déloyauté. L'espèce d'engouement dont elle le voyait l'objet lui semblait ridicule. Elle lui était hostile d'instinct; peut-être le devinait-il, car jamais il ne parlait d'elle, et, s'il l'avait fait remercier par le docteur de l'hospitalité qu'elle lui avait donnée, il n'avait point osé solliciter la faveur de l'en remercier lui-même. C'était sans doute cette répugnance occulte qu'il sentait peser sur lui qui le rendait par accès inquiet et agité. Quoiqu'il allât de mieux en mieux, le docteur lui trouvait de la fièvre. Une après-midi, il le surprit revêtu de sa capote de soldat, son bâton à la main, prêt à partir, d'ailleurs indécis et exalté tout à la fois. Le docteur lui fit comprendre tous les dangers de ce brusque départ; le proscrit se laissa convaincre et consentit à rester jusqu'au lendemain. Très effrayé de la résolution de l'officier, le docteur alla en faire part aussitôt à l'abbé et à la baronne. Il y eut entre eux trois une longue conférence à laquelle les enfans furent presque admis. On y décida que le meilleur moyen de soustraire le capitaine Debrès à tout danger était de le garder au château dans une position qu'il pût accepter et qui ne parût point étrange. Il n'avait pour cela qu'à prendre la place vacante du précepteur. Roger et Estelle sautèrent de joie. Le château était isolé; on y pouvait arriver par la grande route sans traverser le village : nul ne s'étonnerait de la présence du nouveau-venu, surtout en le voyant en fonction. Cette décision prise, il fallait la faire agréer à la marquise, et cela ne semblait aisé à personne. Il fut pourtant convenu qu'on profiterait du dîner pour parler à Mme de Cireix.

Le dîner vint; mais ce soir-là Mme de Cireix était plus glaciale que de coutume. On en était au dessert que ni l'abbé, ni M. Piard, ni même la baronne ne s'étaient encore aventurés à dire un mot. Le hasard les aida. Un domestique apporta les journaux. Le docteur en prit un et le parcourut. — Ah! dit-il, on est toujours bien sévère. Et il lut : « Labédoyère, les frères Faucher, Mouton-Duvernet, Chartran, vont, en même temps que le maréchal Ney devant la cour

des pairs, être traduits devant des conseils de guerre. Leur condamnation à mort ne paraît pas douteuse. »

Ces paroles, tombant au milieu du silence et des secrètes préoccupations de chacun, eurent un effet lugubre. L'organisation impressionnable des enfans le subit plus vivement, et Roger s'écria : — Moi, je ne veux pas qu'on condamne à mort mon bon ami Debrès. — La petite Estelle se prit à sangloter.

— Ah! fit la marquise comme réveillée en sursaut, c'est votre bon ami à présent? — Et elle regarda sévèrement ses deux enfans.

— Madame la marquise, dit M. Piard, le capitaine Debrès ne vous gênera pas longtemps. Son intention est de partir.

— Eh bien! qu'il parte, je ne le retiens pas.

Elle sentit que ce qu'elle disait était mal. — D'ailleurs c'est ce qu'il peut faire de mieux puisqu'il est guéri. Tant qu'il était malade et couché, il ne courait aucun risque. Maintenant qu'il sort et que, par la faute ou l'imprudence de quelqu'un de ses amis, fit-elle en appuyant sur le mot, on saura bientôt qu'il est ici, j'aime mieux qu'il ne soit pas arrêté à Cireix.

— Il le sera si près du château, dit encore M. Piard, qu'on apprendra bien vite qu'il y a reçu l'hospitalité.

— Où voulez-vous en venir? dit nettement la marquise.

Le bon abbé Muron prit la parole. — Madame, le malheureux que Dieu nous envoie doit nous être sacré jusqu'au bout. Il ne suffit pas de l'abriter une heure et de réparer ses forces; il ne faut pas le laisser sortir de la maison quand ses ennemis l'attendent au dehors.

La fière marquise regarda l'abbé d'un œil irrité; mais l'humble prêtre soutint ce regard. Il y avait dans son attitude et dans son visage une énergie vaillante et naïve. Comme tous les hommes timides auxquels il en coûte un peu d'accomplir un devoir, il était ému et avait le regard brillant. La marquise baissa les yeux, elle comprenait qu'elle avait tort. Sa forte et généreuse nature réagit en un moment; elle se demandait compte de ses répugnances, d'ailleurs toutes gratuites, contre un homme qu'elle ne connaissait pas. Si elle obéissait à des préjugés d'opinion, ces préjugés avaient une petitesse indigne d'elle. Cédait-elle à des pressentimens? Lesquels alors? Elle-même n'aurait su que répondre. Elle se rendit. — Alors, dit-elle, vous avez sans doute quelque projet?

— Oui, dit la baronne, et elle lui expliqua comment, jusqu'au jour où tout danger de poursuites serait passé, le capitaine Debrès devrait rester le précepteur des enfans.

La marquise écoutait. Elle lut sur tous les visages une telle unanimité de désir et de conviction qu'elle s'étonna plus encore de l'é-

loignement que lui inspirait l'inconnu. Décidément il y aurait eu puérilité de sa part à ne pas céder. — Soit, dit-elle, je le veux bien.

On la remercia vivement, et le docteur courut annoncer la bonne nouvelle au proscrit. Celui-ci reçut M. Piard avec un visible mélange d'anxiété et de joie. La joie fut la plus forte, et bientôt presque expansive, ce qui surprit un peu le docteur. — Cet homme-là, dit-il à l'abbé, doit être brave sur un champ de bataille, mais il s'émeut outre mesure dans les circonstances ordinaires de la vie. Les militaires n'ont pas le courage civil.

— Parce que, riposta l'abbé encore fier de ses paroles à la marquise, ils sont les instrumens de la colère et non de la justice de Dieu.

Les deux amis éprouvèrent le petit plaisir de se sentir supérieurs à leur protégé. Par cela même, ils ne l'en aimèrent que davantage. La présentation du capitaine à la marquise et son entrée en fonction ne devaient avoir lieu que le lendemain. Il fallait en effet lui apporter des habits bourgeois convenables, et le docteur se chargea de ce soin. Quand il les eut revêtus, et bien que ce fussent des vêtemens d'emprunt, l'officier, qui avait rasé ses moustaches et dont les cheveux coupés courts autrefois avaient quelque peu repoussé, eut tout à fait l'air d'un homme du monde. M. Piard, quelques minutes avant l'heure du dîner, l'introduisit au salon. Cette grande pièce n'était alors éclairée que par les dernières clartés du jour et la lueur du foyer. Tandis que la marquise se soulevait très légèrement à l'approche du capitaine, l'idiot s'agita sur son tabouret et jeta des cris gutturaux. — Fi donc, monsieur le marquis! dit la baronne. vous avez l'air d'aboyer aux nouveaux visages. — La vieille dame d'ordinaire ne traitait pas fort doucement son gendre, ce qui était du reste explicable chez la mère de Mme de Cireix. L'idiot vit qu'on s'adressait à lui et se tut. Pendant ce temps, la marquise traçait très brièvement ses devoirs au précepteur. Il n'avait qu'à surveiller les enfans à la promenade et à leur continuer les leçons qu'ils avaient commencées. Cela suffirait, ses fonctions, comme il le savait, ne devant point durer. Le capitaine ne fit que s'incliner sans répondre. On passa bientôt dans la salle à manger. Alors, à la lumière que projetait la lampe, Mme de Cireix put distinguer les traits de l'officier. Les autres convives, qui le trouvaient changé sous son costume, le regardaient aussi avec curiosité. On lui eût donné de trente-cinq à quarante ans, peut-être plus. Il eût été assez difficile de lui assigner un âge précis, car son visage était jeune et vieux tout à la fois. Des chagrins et des fatigues pouvaient en avoir creusé les rides, mais souvent il s'illuminait d'un sourire, et l'expression en

devenait charmante, presque juvénile. Il y avait de l'énergie dans ses traits; son front était haut et méditatif, son œil vif et pur, mais sérieux. Le nez aquilin aux ailes mobiles, la bouche finement découpée avec des dents éblouissantes, révélaient une organisation délicate et passionnée. Cet homme si bien doué n'avait pas été heureux. Cela se devinait vite, et l'on s'intéressait malgré soi aux secrets malheurs qui l'avaient pu frapper et qu'il supportait avec une force d'âme bienveillante et sensible. Ses amis voulurent le faire valoir auprès de la marquise. Il fut aimable, mais d'une excessive réserve. Il paraissait chercher à se faire pardonner sa présence. Ce sentiment devait être puissant chez lui, car en parlant il avait dans la voix ce tremblement involontaire qui, mieux que le trouble du visage, décèle les agitations de l'âme. Mme de Cireix le considéra plusieurs fois avec une attention lente et soutenue. Elle touchait à peine aux mets qu'on lui présentait, répondait par monosyllabes, s'il lui fallait parler, et reprenait son examen. Cette attitude froide et hautaine amena une contrainte générale. De retour au salon, et après quelques phrases échangées et de longs silences chacun se retira. La marquise resta seule, le coude appuyé sur la cheminée, la tête dans sa main. Soudain elle se redressa et dit d'une voix sourde : — Si c'était lui ! — Elle se fit à elle-même un geste de dénégation et haussa les épaules. — Allons donc! c'est une folie. — Puis, sans transition, une soudaine colère faisant explosion en elle, elle s'écria : — Et si c'était lui, quelle audace!

Elle s'avança d'un pas, la narine gonflée, les yeux étincelans et fixés sur la porte qu'il venait de franchir, prête peut-être à le chasser de cette maison. Elle s'arrêta presque aussitôt. — Non, se dit-elle, je ne suis pas assez sûre encore. — Et, se maîtrisant avec une rare puissance, elle sonna tranquillement sa femme de chambre.

Le lendemain soir, elle ne doutait plus. L'homme qu'elle cherchait à reconnaître s'était trahi vingt fois : il s'était troublé sous son regard, avait balbutié quand elle l'interrogeait, rougi et pâli sans cause. Qu'allait-elle faire? La protection qu'elle lui avait accordée était si récente, que pour sa propre dignité elle hésitait à la lui retirer. Le château de Cireix ne pouvait, ne devait être qu'un lieu d'asile. Elle se résigna dans sa pensée à laisser le proscrit profiter d'un délai qu'elle se réservait d'abréger le plus possible.

Quant à l'officier, lui non plus ne pouvait se faire illusion. Il se voyait faible et désarmé devant une ennemie toute-puissante. Mme de Cireix assistait parfois aux leçons de ses enfans, mais elle avait entièrement cessé de lui adresser la parole. Un soir, au sujet des bruits du jour, elle le regarda fixement. — C'est heureux, dit-elle; il paraît que l'amnistie est plus que probable. — Ces paroles, que

les assistans prirent pour une félicitation polie, étaient pour lui trop claires. Le ton, le regard, les expliquaient assez. Cela signifiait: — Pourquoi ne partez-vous pas? Voilà pourtant une occasion. — Il courba la tête. Pourquoi ne partait-il pas en effet? Est-ce donc qu'il aimait la marquise? Peut-être. Si malheureux qu'il fût dans cette maison, de quelques secrets outrages qu'il y fût abreuvé, il y goûtait les âcres jouissances de cette douleur et de cette honte auxquelles il se condamnait de parti-pris. Quand la marquise ne le voyait pas, il la suivait d'un long regard. Il se repaissait avec d'amères délices de cet indélébile chagrin qu'elle portait gravé sur ses traits. Si réellement il en avait été cause, ne pouvait-il se dire avec un immense orgueil que la terrible blessure était toujours saignante? Une sorte de vertige l'avait saisi. Il n'espérait rien, ne réfléchissait plus; il s'abandonnait, comme en un rêve, aux débordantes émotions de son cœur. Il ne savait qu'une chose : c'est qu'il voulait rester auprès de la marquise, et qu'il y resterait jusqu'à ce qu'elle le chassât.

Le silence de l'officier, son obstination à ne pas comprendre le sens des paroles qu'elle lui avait dites, étonnèrent Mme de Cireix. Était-ce la crainte du danger qui le retenait au château? Tremblait-il pour sa vie? Après tout, c'était digne de cet homme qu'elle avait connu lâche et vil. Il n'avait pas changé. Elle ne voulut même plus apercevoir l'officier; elle se renferma chez elle et ne donna plus à sa famille que le temps strictement nécessaire pour soigner ses enfans et son mari.

Estelle et Roger prenaient leurs leçons dans le grand salon du rez-de-chaussée. On s'y tenait d'ailleurs presque toujours, car on était à portée du marquis de Cireix, qui eût crié, si on l'eût mis autre part. Une après-midi, les enfans, emmenés par la baronne, jouaient au jardin pendant que leur précepteur rangeait les cahiers et les livres. Le médecin et l'abbé n'étaient pas encore au château, et la marquise n'avait point paru de la journée. L'officier était non-seulement triste, mais découragé. La séquestration que s'infligeait la marquise était le coup le plus rude qu'il eût reçu. Ainsi donc il ne la voyait déjà plus. Taciturne et rêveur, il se disait qu'il lui fallait partir et ne pouvait s'y résoudre. Il s'aperçut alors qu'il se trouvait seul avec l'idiot. C'était la première fois que cela lui arrivait. Après avoir jeté les yeux autour de lui avec une curiosité inquiète, il s'approcha du marquis. Celui-ci découpait ses images. L'officier s'assit auprès de lui et le regarda. De son côté, l'idiot s'interrompit et fixa sur l'étranger ses yeux ternes. Ils restèrent ainsi quelques minutes. A mesure que cette muette contemplation se prolongeait, la poitrine de l'officier se soulevait plus violemment,

et le marquis, les sourcils froncés, semblait vouloir ressaisir quelques lueurs de sa raison et de sa mémoire. Tout un passé, étrange, sinistre et doux, se levait entre ces deux hommes, indécis et obscur pour l'un, tracé pour l'autre en traits de feu. Enfin l'officier sentit un sanglot lui monter à la gorge et ses yeux se noyer de pleurs. Dans un attendrissement subit, il prit à deux mains la tête de l'idiot et la couvrit avec emportement de baisers à plusieurs reprises. L'idiot eut d'abord peur, mais les bêtes elles-mêmes ne se trompent pas à une caresse. Le pauvre être tressaillit jusque dans les entrailles. Une caresse! Il y avait si longtemps qu'il n'en avait reçu! Il se prit à pleurer, à rire, à pousser des cris inarticulés. Il se frôlait contre l'officier, lui manifestant, comme un chien à son maître, sa reconnaissance et sa joie. L'exaltation du proscrit s'en accrut. Cette émotion souveraine, peut-être comprimée pendant des années de douleur, ne s'arrêtait plus dans son expansion. Il s'en effraya, craignit de devenir insensé lui-même, et, s'éloignant, pâle, à bout de forces, se laissa tomber sur un canapé.

A ce moment, la marquise et le docteur entrèrent. Le médecin courut au marquis, vit la direction de son regard, l'expression à demi vivante de sa physionomie et s'écria : — Mais, capitaine, venez donc; c'est vous qu'il appelle; c'est à vous qu'il en veut.

Et pendant que l'officier s'avançait d'un pas chancelant : — C'est extraordinaire, madame, continuait le docteur. Je n'ai jamais vu le marquis dans cet état. Il est impossible qu'il revienne à la raison. Si cependant quelqu'un au monde pouvait le guérir, ce serait M. Debrès. — Mais le charme était rompu. Glacé par la présence de la marquise, l'officier, pour animer ce corps inerte de son âme et de sa pensée, n'avait plus ni l'émotion du cœur ni le don des larmes. Les mains du marquis se refroidirent, son visage rentra dans ses lignes heurtées et pendantes. Il se dégagea, s'entrelaça les doigts et se dandina en grommelant. La marquise, attentive jusqu'à ce moment, se détourna avec un accablant sourire. L'officier comprit ce sourire. Dans la scène qui venait de se passer, Mme de Cireix n'avait vu qu'une manœuvre vulgaire à l'aide de laquelle il avait cherché à exciter sa curiosité et à se donner de l'importance. Une pensée plus haute cependant, une pensée noble et généreuse l'empêcha de remarquer les dédains de la marquise. L'idiot, grâce à lui, pouvait recouvrer sa raison. Il le rendrait à sa femme tel qu'elle l'avait connu. Qui sait? Elle l'avait aimé peut-être et ne pleurait que cet amour perdu; il le lui ferait retrouver, et ce serait là sa vengeance. Cette résolution, prompte et ardente, lui ouvrit des horizons nouveaux. Il avait désormais une tâche à poursuivre, un devoir à remplir. Le docteur ne lui avait-il pas dit

qu'il était le seul homme dont le marquis pût attendre sa guérison?

M. Piard examinait alors le marquis de Cireix, qui était retombé dans son état d'imbécillité. — Non, dit-il, on ne doit point se leurrer; la guérison n'est pas possible.

— Et pourquoi? demanda vivement Debrès.

— Parce qu'il est non pas fou, mais idiot. La folie n'est que la perversion des facultés, tandis que l'idiotisme en est l'anéantissement. On ne ressuscite point ce qui est mort.

Le capitaine se fit expliquer médicalement l'état réel du marquis. Il voulait savoir à quoi s'en tenir et ne point agir à l'aventure. Il interrogea donc M. Piard sur les causes probables qui avaient amené le mal. Le docteur lui dit que le marquis, même après son mariage, avait eu une jeunesse fort orageuse, et que, autant qu'on en pouvait juger, il ne s'était abandonné à ces excès que pour échapper à de secrets et cruels chagrins; ce qui semblait à bon droit étrange, ajouta le docteur, puisqu'il avait une femme belle et charmante. Ces dernières paroles du docteur remuèrent l'officier. Il pouvait se faire que le marquis n'eût point été aimé de sa femme. Et s'il n'avait point été aimé, c'est qu'un autre amour n'avait peut-être point cessé de vivre au cœur de Mme de Cireix. A cette pensée, il tressaillit d'une joie ardente et craintive; puis, comprenant trop bien ce que l'aversion d'une telle femme devait faire souffrir, il se sentit pris d'un redoublement d'affection et de pitié pour ce pauvre être qu'il avait devant lui. Se berçant de rêves et d'espérances, il dit au docteur : Si difficile qu'il soit de tenter la guérison, j'essaierai pourtant.

Les jours suivans en effet, il se mit à l'œuvre. Afin de ne point être dérangé, il avait voulu qu'on le laissât seul avec le marquis. Il passait avec lui des heures entières, sollicitant le plus léger retour à la vie intellectuelle. Tout fut inutile. Il constata bientôt que, incomplétement servie par ses organes ou frappée elle-même dans ses sources vives indépendantes de la matière, une intelligence anéantie peut se relever jusqu'à l'instinct, mais que l'instinct ne saurait dépasser les obscures limites qui lui sont assignées. Le marquis le reconnaissait quand il entrait, cela se voyait à son regard, qui brillait une seconde; mais ce regard n'était qu'un éclair dans une nuit complète. Nulle lueur ne l'avait précédé, nulle lueur ne le suivait. Parfois l'idiot ne s'apercevait même pas de sa présence, parfois aussi on le voyait imiter certains gestes que lui faisait l'officier, rire et s'amuser avec lui; mais, s'il y avait là quelque effort de mémoire couronné de succès, il n'y avait point d'association d'idées.

Ces résultats néanmoins, si vains qu'il les jugeât, apparaissaient

comme très réels aux hôtes du château. Pour eux, le semblant de vie qu'il avait communiqué au marquis était merveilleux. Tous, par bienveillance pour l'officier, songèrent à organiser une sorte de petite séance où le marquis et le capitaine seraient appelés à jouer un rôle. La marquise ne pourrait alors s'empêcher d'être juste pour l'homme qui s'efforçait de lui rendre son mari. Cela s'était comploté à l'insu du capitaine, et un soir il fut tout surpris de voir Mme de Cireix assise dans un fauteuil, avec ses hôtes et ses enfans auprès d'elle, comme dans l'attente d'une expérience. On ne lui cacha pas d'ailleurs ce qu'on désirait de lui. Un sentiment de répugnance extrême envahit l'officier. Ce qu'on demandait lui sembla impie et cruel; mais personne ne partageait l'espèce de pudeur morale qui l'arrêtait. Depuis trop longtemps, le marquis n'était qu'une *habitude* dans la maison. On avait affaire à un automate, et non pas à un être humain et raisonnable. De plus un vif attrait de curiosité, mélangé d'intérêt et d'espoir, poussait les amis du capitaine. Mme de Cireix, ironique et cependant inquiète, attendait. L'officier devinait en elle, s'il refusait, le parti-pris du dédain et de l'insulte. Ne le regardait-elle pas déjà comme un imposteur? Puis sa présence même à cette scène confirmait la décevante et constante pensée qui le brûlait. Elle ne devait pas avoir aimé le marquis, puisqu'elle était là, car l'épreuve à laquelle on soumettait cet infortuné l'eût indignée comme il s'en indignait lui-même. Enfin elle serait peut-être touchée de l'œuvre persévérante et dévouée à laquelle il se livrait. Il fit taire ses scrupules et obéit. Malheureusement cette fois encore il ne retrouva pas l'influence puissante dont il avait disposé en un moment d'émotion inattendue et suprême; il ne put obtenir la manifestation de ces puérils résultats que sa tendresse continue et patiente produisait chaque jour. Le marquis, insensible, ne se douta même pas que l'officier s'occupât de lui. — Monsieur, dit froidement Mme de Cireix en se levant, ne fatiguez pas davantage le marquis et ne vous fatiguez point vous-même. — Puis elle sortit.

III.

Le lendemain soir, la marquise descendit à l'heure du dîner et se mit à table. La baronne, enchantée de voir sa fille, se montra très gaie, et Mme de Cireix, qui se départit un peu de sa raideur, l'encouragea dans cette disposition d'esprit. En sortant de table, la vieille dame en était au règne de Louis XV et racontait ses triomphes de toilette et de coquetterie. Elle en arriva bientôt aux fameux diamans donnés par sa majesté. — Tenez, monsieur Debrès,

dit-elle, il faut que je vous les fasse voir. Moi, j'ai toujours du plaisir à les regarder, et je suis sûre que vous les trouverez très beaux. Mariette, ma fille, continua-t-elle en s'adressant à la femme de chambre qui arrangeait le feu, va me les chercher. Ils sont, tu sais, dans mon petit salon. Voilà, poursuivit-elle quand la femme de chambre fut partie, ce que je n'eusse pas fait autrefois. J'aurais eu trop peur d'induire quelqu'un en tentation. Il est vrai qu'on me les avait volés une fois, et comme j'étais pauvre alors, mes craintes étaient bien naturelles. Elles ne le seraient plus maintenant. On ne prend jamais rien aux riches.

Mariette apporta les diamans, qui sortirent de leur écrin et passèrent de main en main. Chacun les admira. La marquise observait gravement l'officier; il soupesa la parure d'une main ferme et dit avec calme qu'elle était réellement fort belle. Quand les diamans furent remis dans leur boîte, la vieille baronne s'attrista. — C'est tout ce qui me reste de ce pauvre passé, dit-elle.

Elle parut chercher Mariette, ne la vit pas, et se tournant vers l'officier : — Monsieur Debrès, ayez donc la complaisance de les reporter chez moi. Vous les mettrez sur le premier meuble venu.

Il se disposait à obéir quand la marquise l'arrêta d'un geste. — Pardon ! fit-elle. Il ne faut pas déranger monsieur pour cela. — Elle sonna. Mariette rentra.

— Donnez-les à cette fille, ma mère, ils seront beaucoup mieux dans ses mains que dans celles de monsieur.

Mme de Cireix le croyait-elle donc capable de les voler? Tout le monde se regarda. La baronne mit la main au-dessus de ses yeux pour mieux voir l'officier, non pas qu'elle le soupçonnât, mais afin de juger plus exactement l'impression qu'avait produite sur lui l'inconcevable antipathie de la marquise. Le proscrit resta calme. Il arrêta seulement sur Mme de Cireix un regard froid et menaçant. Il y eut un silence. On partit. Quand la baronne, après avoir embrassé sa fille, se fut retirée, l'officier, qui avait jusque-là feuilleté un livre et fait semblant de lire, se leva résolûment. — Madame, dit-il à la marquise, qui était restée debout près de la cheminée, vous m'avez parfaitement reconnu.

Elle ne répondit pas.

— Je suis, poursuivit-il, Adrien Cornier, le fils de votre ancien domestique, le compagnon et l'ami de votre mari, l'homme que vous avez aimé.

Mme de Cireix se haussa de toute sa taille avec un frisson d'indignation et de mépris.

— Vous m'avez aimé, reprit-il, j'en suis sûr. J'ai pour garans de votre amour d'autrefois la haine implacable que vous m'avez gar-

dée, le deuil et l'austérité de votre vie, l'incurable chagrin que votre cœur voudrait nier, mais que vos traits dénoncent.

Le visage de l'officier resplendissait. Ce n'était plus cet homme doux, timide, presque craintif, qui depuis un mois, se faisant humble et petit, se laissait frapper sans résistance. C'était l'homme de la lutte et du commandement, étranger à toute hésitation comme à toute faiblesse et dans le plein essor de sa puissance et de sa volonté.

La marquise, frémissante, mais domptée, concentrait ses forces pour accabler son adversaire.

— Et si vous avez cessé de m'aimer, poursuivit Adrien, c'est que je me suis accusé devant vous et devant tous d'avoir volé ces mêmes diamans que tout à l'heure encore vous avez paru craindre que je n'emportasse. Eh bien! madame, dit-il en baissant le ton et avec une simplicité pleine de noblesse, ces diamans, je ne les ai pas volés.

Elle le toisa des pieds à la tête et se prit à ricaner.

Adrien alla lentement vers l'idiot. — Pardonne-moi, Charles, dit-il, ce que je souffre est vraiment au-dessus de mes forces. Pourquoi m'a-t-elle accablé à ce point? Est-ce donc ma faute si je suis ici? J'avais bien reconnu sa demeure. Je voulais passer outre, mais la fatigue m'a vaincu, et je suis tombé tout sanglant sur le seuil. On m'a soigné, on m'a guéri. Quand j'ai dit que j'allais partir, on m'a retenu. Hélas! mon cœur trop débile me retenait aussi. Elle aurait dû me prendre en pitié, et je n'aurais pas à cette heure, dans un honteux combat, à discuter mon honneur avec elle.

Il se retourna vers la marquise. — Pardon, madame, lui dit-il, c'est à lui que je parle, non à vous. La douleur m'égare, et je n'ai certes pas le droit de vous parler d'un amour qui vous importe peu. J'ai tout autre chose à vous dire.

Mme de Cireix s'assit et se croisa les bras, impassible et résignée en apparence, mais attendant avec une haineuse et violente curiosité les révélations sans doute mensongères que cet homme lui promettait.

— Madame, dit Adrien, il y a douze ans, j'étais au château de Cireix comme j'y suis aujourd'hui. Seulement j'étais jeune; j'avais la confiance et l'espoir. Charles était moins mon camarade que mon ami, moins mon ami que mon frère. Le marquis de Cireix me traitait presque comme son fils. J'avais dans mon avenir je ne sais quelle foi enthousiaste et aveugle. Ne m'en veuillez pas de vous rappeler cette époque, j'ai besoin de le faire pour vous expliquer comment je vous ai aimée dès que je vous ai vue, et comment j'ai pu croire qu'une union entre nous ne serait pas impossible. L'am-

bition et le succès m'eussent rendu grand et riche. La tendresse du marquis me laissait croire que je pourrais ne pas être indigne de vous. Vous-même ne vous montriez pas contraire à mes vœux et ne me rejetiez pas dans l'ombre. Je pouvais croire que j'étais aimé. C'est alors, en plein bonheur, que je fus frappé. Charles et moi, nous arrivions de Paris. Pendant que j'y préparais ma carrière, il y vivait dans des plaisirs trop faciles, et parfois je l'en avais amicalement grondé. En le voyant à Cireix, où je le savais à l'abri de tout danger, mes inquiétudes avaient cessé. Un jour il me prit à part. — Adrien, me dit-il, j'ai une confidence à te faire et un service à te demander. Quand j'étais à Paris, j'ai joué sur parole une somme considérable et je l'ai perdue. J'ai obtenu de mon adversaire un délai de trois semaines, mais ce délai expire dans quelques jours. Naturellement il m'a fallu faire face à l'échéance. Je n'ai pas osé avouer cette aventure à mon père, qui, tout dernièrement, m'a fait des remontrances assez sévères sur ma conduite; mais j'ai tout dit à Mme de Kfili, et elle m'a autorisé à engager momentanément ses diamans. Un peu plus tard, je m'ouvrirai de tout ceci au marquis, et il paiera. Pour le moment, il ne me permettrait pas d'aller à Paris; il faut donc que tu partes à ma place. Tu porteras les diamans chez un prêteur, dont j'ai l'adresse; tu toucheras la somme et la donneras à qui de droit.

Je l'écoutai très ému. Il me semblait étrange que la baronne se fût dessaisie de ces diamans auxquels elle tenait tant; mais je n'eus pas un seul instant l'idée de soupçonner Charles. Je partis néanmoins avec une tristesse profonde. On m'eût dit que j'allais être séparé de vous pour toujours, que, à mon chagrin et à mes angoisses, je n'en eusse point été surpris. Je m'acquittai de ma commission le plus rapidement possible. Je revins courant la poste, à franc étrier, dévorant l'espace. J'avais une hâte folle d'être au château et le pressentiment d'un malheur que je voulais devancer à tout prix. Je me figurais que, moi une fois là, si ce malheur n'était pas encore venu, il n'oserait venir. J'arrivai au milieu de la nuit. Tout le monde dormait, excepté Charles, chez qui je vis de la lumière. Je montai. Je le trouvai assis sur son lit, pâle, défait, dans un trouble extrême.—Eh bien! lui dis-je, tout est terminé.—Ah! me répondit-il, il s'agit bien de cela! Je ne t'ai pas dit la vérité, Adrien. Ces diamans, Mme de Kfili ne me les avait pas donnés, je les lui avais... Il hésita. — Pris? lui dis-je avec une sueur froide. — Oui, répondit-il. On s'est aperçu de la disparition de l'écrin, et mon père s'est adressé à la justice. Comme tu étais absent, les soupçons se sont dirigés sur toi.—Mon premier mouvement fut le plus fort.—Et tu n'as rien dit! m'écriai-je. — Rien, fit-il en baissant les yeux. Ces gens de police

m'observaient, et leurs regards ne me quittaient point. Demain peut-être ils m'accuseront. Et moi, je ne puis avouer, à mon père surtout, que j'ai volé... — Tandis que moi, n'est-ce pas?... dis-je en balbutiant. Je n'achevai pas. Il ne répondait rien. Je m'élançai hors de la chambre, et pendant une heure je courus au hasard dans le parc, la tête en feu, me heurtant aux arbres, fuyant vos fenêtres et y revenant sans cesse. Vous dormiez, vous rêviez à une fête, à un bal, à moi peut-être... Et moi, fou de douleur, je me préparais à vous dire un éternel adieu. J'allai enfin chez mon père. Je le réveillai brusquement. Quand il me vit, il s'effraya. — Père, lui dis-je, il faut que tu saches ce qui se passe. — Je le lui racontai. — Et maintenant que dois-je faire? lui dis-je en terminant. — Tu le sais, Adrien, puisque tu me le demandes. — Je m'agenouillai auprès de son lit et j'éclatai en sanglots. — Le maître, reprit-il, a risqué sa vie pour sauver son serviteur. Le fils du maître ne peut être infâme tant que le fils du serviteur est là pour lui sacrifier son honneur. — Je regardai mon père. Il était livide. Ses cheveux gris et rares me parurent dressés sur sa tête. Son œil avait un éclat extraordinaire, et sa main droite s'étendait vers moi. Je saisis cette main et la baisai. — Va, mon enfant, me dit-il, fais ton devoir. — Et le lendemain matin, madame, devant vous, devant tous, car j'avais voulu qu'il en fût ainsi et que la honte, étant publique, fût mieux prouvée, je me suis accusé d'avoir volé les diamans. Et je vous ai vue pâlir et détourner les yeux, et Charles a chancelé, et le marquis m'a chassé comme un misérable, et mon pauvre père lui-même, jouant ce jour-là seul, car depuis il n'en a pas eu le courage, une horrible comédie, ne m'a pas fait un geste d'adieu...

Adrien s'arrêta un moment et se retourna, voulant cacher peut-être les larmes qu'il jugeait indigne de lui montrer. Quant à la marquise, elle ne tenait plus ses bras croisés sur sa poitrine. Les mains crispées aux têtes de sphinx de son fauteuil, le corps en avant, elle écoutait l'officier avec une défiance excessive, mais aussi avec un intérêt qu'elle était impuissante à dissimuler. Il reprit :

— Alors, à tout hasard, madame, j'ai été aux armées. Là, mieux que partout ailleurs, je pouvais rencontrer l'oubli et la mort. La mort n'a pas voulu de moi. Je n'avais qu'une pensée au cœur, la vôtre; qu'un regret, celui de m'être volontairement et sans réhabilitation possible déshonoré à vos yeux. J'avais changé de nom pour prendre celui de ma mère. Celui-là, dont on eût pu se souvenir, je l'ai changé tout récemment encore en entrant sous votre toit. Inutile mensonge, pour vous du moins! Vous m'avez reconnu. Alors j'ai vu dans toute son étendue le malheur qui vous avait frappée, que

je connaissais déjà en partie. Au retour de chaque campagne, mon premier soin était de m'informer de vous. J'ai su ainsi que Charles vous avait épousée. J'ai deviné qu'il vous aimait, et c'est pourquoi je lui ai pardonné. Il ne pouvait pas, il ne devait pas, lui votre allié par le sang, se couvrir de honte comme je l'ai fait. J'ai appris ensuite les désordres où il s'était jeté après son mariage et dans lesquels il cherchait sans doute à étourdir ses regrets, ses remords peut-être. Il y a laissé sa raison. Maintenant, madame, que sa folie me rend ma liberté vis-à-vis de lui, maintenant que je pars demain et que je ne vous reverrai probablement jamais, dites-moi, je vous en supplie, que vous me croyez quand je vous jure que je suis innocent.

Il tendait les mains vers la marquise et ployait le genou.

— Monsieur, répondit froidement Mme de Cireix, vous spéculez sur la maladie du marquis !

Adrien se releva et regarda dans le salon avec égarement; puis, avisant l'idiot, il courut à lui, et, le couvrant de son regard enflammé, l'enveloppant de son souffle, il s'écria : — Oh! mon Dieu, faites un miracle, comme vous avez failli en faire un l'autre jour! Permettez qu'il me reconnaisse pour ce que j'étais, que je le ressuscite, ne fût-ce qu'une seconde. Déliez-lui la langue, ouvrez-lui les yeux. Qu'il puisse attester la vérité!

Mais l'idiot, sans doute ennuyé qu'on ne le couchât pas, se remua impatiemment, et se mit à geindre d'un ton stupide et plaintif.

— Ah! s'écria la marquise, n'essayez plus ces jongleries: vous voyez bien qu'il ne peut rien dire, et que vous êtes sûr de son silence.

—Vous avez raison, dit Adrien, le sort me condamne; mais vous, vous n'êtes point digne d'être aimée. Adieu, madame, je sais ce qu'il me reste à faire.

Et, d'un pas ferme, la tête haute, il sortit de cette chambre où la marquise demeura tremblante en face de l'idiot, qui, secouant la tête de droite à gauche et sur un rhythme monotone, continuait à se lamenter.

IV.

Adrien était parti, et cependant Mme de Cireix subissait encore l'impression de sa parole ardente et triste. Une inconcevable émotion la dominait. Des sensations douces et cruelles, depuis si longtemps oubliées qu'elle n'en aurait jamais cru le retour possible, se réveillaient en elle. Elle s'indignait et ne pouvait les chasser. Cet

homme avait-il dit vrai ou n'était-il qu'un imposteur? C'était alors un bien redoutable comédien ; il fallait se garder de lui; toutefois elle ne pouvait faire que dans ce soldat, en même temps énergique et désolé, qui tour à tour l'avait suppliée et bravée, elle ne retrouvât quelques traits de ce jeune homme naïf et fier, charmant et vainqueur, qu'elle avait aimé jadis. Elle se complut un instant, et malgré elle, à ces souvenirs; c'était la première fois qu'elle les accueillait. S'il avait dit vrai pourtant! si ses dernières paroles n'étaient pas une vaine menace! Elle tressaillit et prêta l'oreille. Il lui semblait à chaque moment qu'elle allait entendre une détonation, que l'officier n'était rentré chez lui que pour se tuer. Elle l'eût voulu, elle le désirait presque. Comme au bout d'une heure aucun bruit n'avait troublé le silence de la maison, elle se rassura et plissa ses lèvres avec dédain. Où donc avait-elle pris qu'un tel homme eût l'idée de se tuer? Elle était folle; elle se coucha, dormit peu et fut debout d'assez grand matin. Quoi qu'elle en eût, elle ne croyait pas que l'officier se bornât à partir; quant à rester désormais au château, c'était impossible. La marquise avait ouvert sa fenêtre et regardait vaguement dans le parc. Une belle matinée d'automne venait de commencer; un léger brouillard flottait dans l'atmosphère, mais sous les rayons du soleil étincelait aux feuilles des arbres la rosée de la nuit; d'agrestes senteurs se dégageaient des bois. Mme de Cireix aspira cet air frais et pur qui la calmait; tout à coup elle aperçut d'assez loin Adrien traversant une allée. Il marchait d'une allure vive et facile qui n'était point du tout celle du précepteur des derniers jours. Cela lui parut étrange, et elle se cacha quelque peu derrière ses rideaux pour l'observer sans être vue. Le jardinier du château travaillait au bord du chemin qu'il suivait, Adrien l'accosta, lui dit quelques mots en lui remettant une lettre et continua sa promenade du côté de la Loire. L'homme laissa là sa bêche, entra aux communs et en sortit bientôt avec sa veste, son chapeau et un bâton ferré. Il allait évidemment faire une commission pour l'officier. La marquise descendit dans la cour et rejoignit le jardinier au moment où il franchissait la grille. — Où allez-vous, Jean? lui dit-elle.

— Madame la marquise, je vais porter à la ville une lettre de M. Debrès.

— Montrez-la-moi.

Le jardinier la lui donna; elle était adressée au procureur du roi.

— Et vous ne trouvez pas surprenant que M. Debrès, dans la position où il est, écrive au procureur du roi? Il est bien imprudent.

Le jardinier fut tout étonné; la marquise n'avait pas l'habitude de causer avec ses gens, encore moins de leur demander leur avis. Cependant il répondit : — Madame la marquise a raison; c'est drôle à lui tout de même.

— Jean, reprit Mme de Cireix, vous pouvez rester au château jusqu'à nouvel ordre; je garde la lettre. Il faut que je parle de cela à M. Debrès.

Elle remonta dans sa chambre avec un incroyable battement de cœur. Là, elle retourna la lettre entre ses mains. Ce papier la brûlait. Que contenait-il? Certes l'officier se livrait, mais de quelle façon? Dénonçait-il sa retraite au château de Cireix? Elle ne lui en reconnaissait pas le droit. Une rougeur fébrile colora ses joues; un mouvement d'orgueil offensé se joignit à sa curiosité passionnée. Elle rompit le cachet presque sans s'en apercevoir, et lut :

« Monsieur,

« Je sais qu'on recherche activement le général comte Adrien Berthelot, un des principaux membres de l'ancien comité bonapartiste de Paris. Je suis le général. On me trouvera au château de Cireix, dont la châtelaine m'a recueilli tout sanglant sur la route. La marquise ignore d'ailleurs mon nom et ma qualité; elle n'a fait qu'accomplir un simple acte d'humanité. Si vous preniez la peine de venir vous-même à Cireix et que je n'y fusse pas, ayez la bonté de m'attendre, je ne tarderai pas à rentrer. Vous me pardonnerez de n'avoir pas abrégé une charmante promenade que je fais en ce moment sur les bords de la Loire. Au reste, vous trouverez dans ma chambre, entre la doublure et le drap de ma capote de soldat, les pièces qui établissent mon identité. »

Ce nom de Berthelot troubla au dernier point la marquise. Vingt fois elle l'avait vu dans les bulletins militaires de l'empire. Elle y avait fait attention alors, non point parce que c'était le nom de la mère d'Adrien, — elle ignorait de pareils détails, — mais parce que le nom d'Adrien s'y joignait par hasard et qu'elle avait songé à ce que cet homme avait pu devenir. N'était-ce point là une nouvelle imposture? N'avait-il pas volé ces papiers comme il avait volé les diamans? La malheureuse femme doutait de tout, de lui et d'elle-même. Elle voulait savoir la vérité, et, sans réfléchir à l'étrangeté de sa démarche, elle courut, emportant la lettre, à la chambre d'Adrien. La longue capote bleue était en évidence sur une chaise. La marquise la prit; elle trouva dans la doublure, parmi plusieurs papiers, la feuille de route délivrée au général et signée par lui. Elle compara la signature à celle de la lettre; elles étaient identiques.

Mme de Cireix poussa un soupir de soulagement. C'eût été aussi trop d'infamie; puis elle s'assit, car ses jambes se dérobaient sous elle. Ainsi c'était bien lui. Elle se souvint alors de ce qu'elle avait lu à diverses époques sur ce jeune officier, signalé par des traits d'audace inouis, le plus brave entre les braves. Comment tant de grandeur d'âme et de vertus vaillantes s'unissaient-elles à tant de bassesse? Son sein gonflé se soulevait, de longs frissons parcouraient tout son corps. Ne découvrant point d'évidentes raisons de croire à l'innocence du général, elle s'acharnait à sa terrible conviction de dix ans et se disait qu'il était coupable. Cependant le temps s'écoulait, et Mme de Cireix demeurait assise sur la chaise de paille, tenant sur ses genoux ce vêtement de soldat, les papiers et la lettre entre ses mains tremblantes, les regardant et ne les voyant pas.

En ce moment la porte de la chambre s'ouvrit, et le général entra. Il s'arrêta pâlissant sur le seuil. Au bout d'un instant, Mme de Cireix l'aperçut. Elle se leva et ne trahit aucun trouble.

— Vous ici, madame, vous! dit Adrien d'une voix sourde et toute vibrante d'émotion. Qu'êtes-vous venue y faire?

— Vous le voyez, répondit-elle; j'ai eu quelques soupçons de vos desseins. Le général Berthelot peut se livrer, si bon lui semble, à la justice du roi, je ne lui reconnais pas le droit de se faire arrêter chez moi.

Les traits du général s'altérèrent. Il avait été assez fou pour croire à un mouvement de pitié chez la marquise. En face de cette tranquillité froide, il sentit la colère et l'indignation s'allumer dans ses veines. — Le droit! dit-il. Et c'est vous qui l'invoquez! Eh bien! ce droit que vous ne me reconnaissez pas, je le prends. Il y a dix ans, j'ai été chassé de ce château comme un misérable. J'en suis sorti pour aller à l'inconnu, à la honte peut-être; on m'y saisira aujourd'hui, mais pour me conduire à la mort.

— Et moi, je ne veux pas que ce château vous soit deux fois fatal, je ne le veux pas, général!

Elle appuya sur ce dernier mot et y mit une intonation singulière. Il y avait encore de la dureté, mais aussi une certaine douceur, un commencement de défaite. Le général saisit cette nuance; sa colère fit place à une surprise mêlée d'attendrissement. Cette femme hautaine lui était donc moins rude!

— Vous croyez au moins, reprit-il amèrement, que ce titre est le mien? J'aurais pu aussi l'inventer pour m'en parer!

— Non, dit-elle en rougissant un peu et en lui montrant les papiers, j'ai eu la preuve qu'il vous appartient.

— C'est vrai, fit-il avec une ironie triste, il vous faut des preuves.

Qu'on ne puisse vous en donner, et vous ne croyez plus à rien. Si aujourd'hui je vous jurais comme hier soir que je suis innocent. vous ne me croiriez pas davantage.

La marquise hésita. Elle était oppressée et paraissait souffrir. Elle se domina pourtant. — Je crois, répondit-elle, que vous avez réparé par toute une vie de belles actions un moment d'égarement ou d'erreur.

— Et c'est là tout ce que vous croyez?

— Laissons cela, général, et ne me demandez maintenant pas plus que ce que je vous dis.

— Vous pourriez donc me croire un jour? s'écria-t-il.

— Ah! tant pis pour vous, répondit-elle d'un ton véhément et courroucé, vous me pressez trop. Non, jamais je ne croirai qu'un honnête homme consente à se flétrir lui-même d'une accusation infâme.

— Hélas, reprit tristement le général, en ce temps-là, pour mon père et pour moi-même, l'honneur, ce n'était qu'un aveugle dévouement à votre famille.

Les tumultueux sentimens qui s'agitaient en elle avaient accablé Mme de Cireix. Elle se laissa tomber sur une chaise et se cacha le visage dans ses mains; mais les larmes ne jaillirent point de ses yeux. Cette âme forte, aux convictions absolues et rigides, était ébranlée, non vaincue. Son désordre ne se trahissait que par la prostration physique et l'abandon de cette fierté qui lui était si chère, et avec laquelle jusque-là elle n'eût jamais imaginé de compromis possible. Elle discutait avec cet homme et daignait lui répondre. Il n'était plus en son pouvoir de le chasser de sa présence ou de sortir elle-même.

Quand le général la vit ainsi, il s'approcha doucement, et de cette voix dont l'éloquence entraînante est puisée aux sources mêmes du cœur, il lui dit : — Madame, je vous aime si profondément aujourd'hui que je doute presque de vous avoir autant aimée autrefois. Mon affection, mes désirs vers vous étaient alors un rêve si brillant qu'il m'éblouissait. Qu'étais-je en effet? Un enfant du peuple élevé en grand seigneur par un caprice de la fortune et la bonté de ses maîtres. Quand mon père, ce droit et inflexible vieillard, m'a dit : « Adrien, fais ton devoir, » j'ai été précipité du haut de mes chimères dans la réalité. Je me suis vu tel que j'étais, non plus libre, non plus l'homme que je pouvais devenir et que je suis devenu, mais l'humble serviteur de cette famille et taillable par elle, car elle avait sur moi le droit du bienfait et du malheur. J'étais foudroyé sous mon abaissement. Je me suis épouvanté d'avoir osé lever les yeux jusqu'à une fille noble. J'étais le fils de mon

père, et, comme il eût fait, j'ai agi. Voilà toute l'explication de ma conduite, la seule, la vraie.

Mme de Cireix ne répondait pas. Elle pleurait. — Ah! s'écria le général avec transport, vous me croyez enfin.

— Je n'en sais rien, dit-elle avec un sanglot. Je le voudrais. Je ne puis pas encore. Que n'ai-je, continua-t-elle d'une voix basse, plus lente, en montrant les papiers tombés à terre, une preuve comme celle-là!

Le général fut frappé de l'accent de la marquise. Il la regarda. Tous deux restèrent quelques secondes silencieux. Avaient-ils donc une pensée commune qu'ils n'osaient se confier? — Vous parlez de preuve, dit enfin le général. Il y en a peut-être une.

— Laquelle?

— Avez-vous remarqué cette clé pendue à une chaîne d'acier que Charles porte toujours à son cou et à laquelle il parle dans sa folie?

— Si j'ai remarqué cela!

— Une clé dont il ne se dessaisit jamais, n'est-ce pas?

— Jamais on n'a pu la lui ôter.

— Et savez-vous ce qu'elle ouvre?

— Oui, un tiroir de son secrétaire.

— C'est bien cela. Je le connais, moi, ce tiroir. Charles y serrait ses lettres. La preuve est là peut-être.

— Peut-être.

— Il faudrait qu'il nous donnât la clé.

— Oui, il le faudrait... Il vous la donnera peut-être, à vous.

— Essayons.

Elle l'arrêta. — Et si vous n'obteniez rien de lui? Si vous n'aviez point sur lui cette influence que vous n'avez que par instans?

— Oh non! répondit Adrien. Si je n'ai rien pu sur lui quand vous étiez là, c'est que votre présence me remplissait de crainte et de doute, c'est que je vous savais hostile. Maintenant au contraire que vous ne serez plus près de moi en ennemie, je réussirai; je le veux, je le sens.

Ils descendirent précipitamment au salon, sombres, muets, surexcités, unis par une complicité tacite et sachant mal faire, car, si réellement il y avait un secret là où ils le cherchaient, ils allaient tenter par la ruse, au besoin même par la force, de le ravir à un être sans défense.

Le marquis était à sa place ordinaire. Sa femme se posta derrière lui afin de n'en être point vue, car elle savait qu'elle lui faisait peur. Adrien l'aborda de face. L'idiot reçut le général avec des grognemens de plaisir. C'était de bon augure. Adrien se mit à

jouer avec lui comme avec un enfant, à lui sourire, à lui faire de petits gestes gais et badins. L'idiot s'amusait et ripostait de son mieux. Au bout de quelques instans, le général prit la clé entre ses doigts, la fit sauter, la reprit. Le marquis ne résistait pas, mais il surveillait les moindres mouvemens de son ami. C'était, à tout prendre, une horrible chose. Cet homme de guerre, brave et bon, grimaçait, l'angoisse au cœur, la sueur au front. La marquise, le visage altéré, se penchait au-dessus de son mari. L'idiot seul semblait doué de raison. Quant au général, il jouait mal son rôle. Il n'inspirait pas confiance au marquis. Un moment, Adrien posa ses mains près de la petite clé de chaque côté de la chaîne afin de l'enlever prestement. Aussitôt le marquis y appuya également ses mains, un peu plus haut, l'une à droite, l'autre à gauche, tout près de son cou, contre lequel il maintenait ainsi une partie des anneaux. Il fallait en finir ou recommencer. Recommencer, c'était impossible. Le général ne s'en fût pas senti le courage. Il éleva la chaîne en l'air avec une sorte d'insistance suppliante. Le marquis grondait sourdement et ne cédait pas.

— Enlevez-la-lui, s'écria la marquise.

A ces mots, aiguillon terrible qui ne lui permettait plus d'hésiter, le général, debout, dominant de toute sa taille le marquis assis sur son tabouret, donna de bas en haut une rude et violente secousse à la chaîne; mais le marquis, de ses deux mains qu'il rapprocha l'une de l'autre, s'y cramponna avec une telle énergie qu'il fut presque soulevé de son siége. La lutte se continua quelques secondes. La chaîne eût pu casser, mais l'acier était de bonne trempe et tint bon. Enfin et tout d'un coup l'idiot se mit à pousser des cris si rauques et si sauvages, qui avaient si peu de la voix humaine que le général et la marquise s'épouvantèrent. Mme de Cireix défaillante s'appuya au mur, Adrien lâcha prise, et tous deux s'entre-regardèrent avec effarement.

V.

Tout le monde accourut aux cris du marquis. Mme de Cireix et le général, reprenant leurs esprits, prétendirent que cette attaque s'était déclarée sans cause. On alla en toute hâte prévenir le docteur. En arrivant, il trouva le marquis dans d'effroyables crises qui se succédaient à de courts intervalles. Il n'y vit heureusement qu'un phénomène ordinaire à ce genre de maladie. Toutefois l'état du marquis était fort grave. On le coucha, et il fallut le veiller jour et nuit. Mme de Cireix voulut d'abord garder seule son mari; mais le soir même, accablée par tant d'émotions, elle tomba malade et

s'alita. Le général prit alors sa place au chevet de Charles. Pendant huit jours, il ne bougea point d'auprès de lui, ne dormant pas, mangeant à peine, l'étreignant durant ses accès pour qu'il ne se brisât point les membres et, l'accès terminé, s'efforçant avec un soin pieux et repentant de ramener le calme dans cette pauvre âme toute hantée de terreurs et de visions. Il y réussit peu à peu. Souvent, il est vrai, le marquis, tenant ses deux mains sur sa chaîne, regardait le général d'un œil effrayé; mais il y avait entre ces deux hommes une sympathie latente si réelle et si douce qu'elle triompha de la rancune et des défiances de l'idiot. A la façon de l'animal, il comprit que la main qui l'avait blessé le voulait guérir, et il ne s'y opposa point. Les crises s'éloignèrent graduellement, et le matin du huitième jour M. Piard annonça que le marquis était hors de danger.

Ce matin-là, Mme de Cireix, convalescente elle-même, se rencontra près du lit de son mari avec le général. — Vous avez été plus vaillant que moi, lui dit-elle, et vous l'avez sauvé. Merci.

— Il le fallait bien, répondit Adrien. Je lui avais fait tant de mal!

Le marquis dormait paisiblement, ses deux bras étendus le long de son corps. En lui soulevant quelque peu la tête avec précaution, ils eussent pu facilement s'emparer de la chaîne. Cette pensée leur vint naturellement à tous deux, mais ils auraient eu horreur de la mettre à exécution.

— Nous ne recommencerons jamais, n'est-ce pas, mon ami? fit la marquise.

— Oh! non, jamais, répondit Adrien.

— Maintenant, général, j'ai été injuste et cruelle envers vous. Pardonnez-moi. Je tiens pour vrai tout ce que vous m'avez dit. Il ne faut pas que vous songiez à partir tant qu'il y aura quelque péril à le faire, et même, s'il n'y en avait plus, je désire que vous demeuriez, au moins un certain temps.

Elle lui tendit sa main, que le général baisa.

Le changement de Mme de Cireix à l'égard du général fut promptement remarqué. Il était dû sans doute à l'infatigable dévouement de l'officier pendant la maladie du marquis; mais on l'attribua aussi à ses éminentes qualités, qu'une femme supérieure comme la marquise n'avait pu méconnaître plus longtemps. Ce qu'on remarqua également, ce fut la nouvelle physionomie de l'officier, l'aisance de son maintien, la joie intime et profonde qui, malgré ses efforts pour la maîtriser, se révélait par le rayonnement des traits, la franchise du sourire, la limpidité du regard. Libre de la contrainte douloureuse qui pesait sur lui, ce n'était plus le même homme. Il avait singulièrement grandi en noblesse, en autorité. Les enfans eux-mêmes s'en étaient aperçus. La baronne, M. Piard,

l'abbé Muron n'étaient pas éloignés de croire qu'il ne fût d'un grade et d'une position bien plus élevés que ceux qu'il s'était donnés. Aussi ne furent-ils qu'à demi surpris quand la marquise leur fit confidence du titre et du grade d'Adrien. Cette confidence, dans les projets de Mme de Cireix, s'adressait surtout à la baronne. Il s'agissait de la décider à partir pour Paris, où, grâce à ses relations avec la noblesse la plus en faveur, elle pourrait obtenir la grâce du général Berthelot et peut-être sa réintégration dans les cadres de l'armée. L'excellente dame se prêta volontiers à ces vues, car elle aimait le général. Elle partit donc, et aussitôt à Paris se mit en campagne; mais il lui fallait se conduire avec beaucoup de prudence : ses démarches étaient forcément pleines de diplomatie et n'aboutissaient pas vite. Elle donnait de ses nouvelles tous les huit jours, et au bout de deux mois, tout en espérant un résultat heureux, elle ne pouvait encore l'annoncer.

Pour la marquise et le général, ces deux mois s'écoulèrent en plein bonheur. Ils ne se disaient point qu'ils s'aimaient et vivaient dans une secrète entente de cœur et de pensée qui croissait chaque jour. Ils ne retrouvaient plus leurs naïves impressions d'autrefois, mais découvraient avec délices l'un chez l'autre et savouraient dans sa plénitude cette délicatesse exquise des sentimens généreux particulière aux nobles natures, et que les luttes de la vie peuvent seules développer et mûrir. Le véritable amour n'est-il pas d'ailleurs plutôt fait de mélancolie que d'enthousiasme? Respectueuse et discrète chez le général, bienveillante et douce chez la marquise, leur affection était également profonde. Mme de Cireix subissait de plus en plus l'ascendant de cet homme supérieur et ne s'en défendait pas.

Le sombre château avait, lui aussi, changé d'aspect; les arbres élagués n'éborgnaient plus les fenêtres de leurs branches; la grille, dont les dorures avaient été délivrées de la rouille, tournait facilement sur ses gonds; c'était désormais l'élégante entrée d'une demeure seigneuriale. La cour d'honneur, débarrassée de ses herbes parasites et sablée sur les côtés, offrait un pavé sonore où roulait chaque après-midi une voiture légère et où retentissaient les pas des chevaux de selle. Le général, invoquant la santé des enfans et les distractions nécessaires à leur âge, avait décidé Mme de Cireix à une sortie quotidienne. Pendant qu'il l'escortait à cheval avec Estelle et Roger, la fière marquise, enfoncée dans un coin de sa calèche, avait des frémissemens d'orgueil et de tendresse. Avec une coquetterie remplie d'art et de tact, elle avait insensiblement modifié sa toilette. Sans se parer encore, elle était bien loin de ces uniformes et tristes vêtemens qui semblaient la vêtir d'un deuil

éternel. Une fleur, un ruban, un bijou accusait chez elle le réveil de la femme. Ses traits, que n'immobilisait plus un chagrin constant, s'étaient détendus.

Un beau jour, la baronne arriva. Elle avait voulu apporter ses nouvelles. Le général Berthelot était non-seulement gracié et rappelé au service actif, mais nommé au commandement de la subdivision militaire d'un département voisin. — Maintenant, général, lui dit la vieille dame, n'allez pas retomber dans le jacobinisme. J'ai répondu au roi de votre fidélité. D'ailleurs, ajouta-t-elle avec un peu de l'indulgente malice de son jeune âge, la marquise est nourrie de bons principes, et vous voyez que, pour plus de sécurité, je vous ai placé près d'elle.

Quelque temps après, le général se rendait à son poste. Il était bien entendu qu'il viendrait chaque mois passer à Cireix les quelques momens qu'il pourrait dérober au service. Ces jours-là étaient de grands jours au château. On en parlait à l'avance et on se réunissait pour l'instant de l'arrivée. Le général faisait son entrée avec une exactitude militaire dans une berline de poste attelée de quatre chevaux tout ruisselans de sueur. Il saluait la marquise, et tous deux, en se serrant la main, pouvaient savoir à quel point ils étaient heureux; puis les enfans, les hôtes du château s'empressaient autour du comte. Il embrassait Estelle et Roger, donnait de cordiales poignées de main à M. Piard et à l'abbé. Ensuite il allait dire bonjour au marquis de Cireix, qui l'avait aperçu par la fenêtre et qui prenait sa part de la joie commune. Fort triste lors du premier départ du général, au point qu'on avait été inquiet pour sa santé, puis ayant vu revenir son ami, il avait fini par apprécier le temps qui s'écoulait entre ces retours périodiques. Tout au plus donnait-il certains signes de malaise lorsque la visite se trouvait différée de quelques jours. Du reste il se portait très bien, et le docteur pensait qu'il mourrait vieux.

Plusieurs années se succédèrent ainsi. Jamais plus il n'avait été question entre eux du fatal secret. La marquise y pensait-elle? Quelquefois. A moins qu'une conviction absolue, entretenue dix ans par la haine et le désespoir, ne soit mise à néant par des faits irréfutables, on ne passe pas sans d'involontaires et cruelles réserves à la conviction contraire. En dépit des élans de cœur qui nous emportent, de l'éloquence de sentimens qui nous persuade, de la générosité du caractère qui s'indigne, il est des instans funestes où l'habitude du passé nous ressaisit de sa froide étreinte. De loin en loin la marquise doutait. Elle voulait en vain se soustraire au doute; il la poursuivait et ne la quittait plus. Il est vrai que, lorsque le général était là, elle respirait. Cette physionomie si ouverte et si

franche, ces yeux brillans, cette voix assurée, ne pouvaient mentir: il n'était pas coupable; mais, lui parti, le doute revenait. Lasse de le fuir, elle essayait de le conjurer et n'y réussissait pas mieux. Elle se reportait à la scène terrible de la clé. Quel délire les avait donc alors entraînés? Certes la preuve qu'ils cherchaient eût pu se trouver dans ce tiroir; mais y était-elle? Et, s'ils ne l'eussent pas rencontrée, où en seraient-ils, elle et lui? Où en serait ce bonheur qu'elle empoisonnait à plaisir, et qui cependant lui était si cher?

Vers la fin de 1820 se dénoua un singulier procès. Cogniard, un ancien forçat, fut condamné à mort. Quoique commencée depuis longtemps, l'affaire avait traîné en longueur. Il avait fallu confronter l'accusé avec des compagnons de chaîne difficiles à trouver; puis le pourvoi et le recours en grâce avaient pris du temps. D'ailleurs l'histoire de cet homme était extraordinaire. Envoyé très jeune au bagne pour meurtre et pour vol, il s'était évadé au bout de quelques années et avait gagné l'Espagne. Là, dans une gorge déserte, ayant rencontré un officier français, le comte de Sainte-Hélène, il l'avait assassiné. Le hasard faisant qu'il ressemblât à sa victime, il avait imaginé de se donner pour le comte. A l'aide des papiers du mort, de quelques lettres jointes aux papiers et du contenu desquelles il s'était pénétré, grâce surtout à une incroyable audace et à un rare esprit d'intrigue, il réussit à jouer son rôle. En 1815 et pendant les années qui suivirent, des circonstances favorables et son royalisme exalté le portèrent à un grade élevé. Il se parait hardiment de son titre de comte; il était devenu lieutenant-général. Malheureusement pour lui, dans une revue qu'il passait en présence du roi, deux de ses camarades d'autrefois le reconnurent. Ne voulant ou ne pouvant point satisfaire aux demandes insatiables de ces deux hommes, il fut peu de temps après dénoncé par eux. Sa fortune s'était brisée à ce vulgaire écueil. Quoique cette aventure eût fait grand bruit dans toute la France, on ne s'en était que fort peu entretenu au château de Cireix. Ce n'est pas que le docteur ou l'abbé n'en eût parlé; mais, que le général fût ou non présent, la marquise avait toujours laissé tomber ou détourné la conversation. C'était concevable. Quelle que fût la distance du comte Berthelot au comte de Sainte-Hélène, il y avait, meurtre à part, dans les destinées de ces deux hommes de saisissantes et redoutables analogies. Le jour où les feuilles du temps annoncèrent l'exécution de Cogniard, le général et la vieille baronne étaient au château. Mme de Kfili était loquace, et, bien qu'on ne lui donnât pas la réplique, elle s'étendit sur l'événement et sur les étonnantes péripéties de l'époque où l'on vivait. — Eh bien! dit-elle, vous ne savez pas ce que j'ai toujours pensé à l'endroit de ce procès? — Et

elle fit une pause comme pour bien s'assurer de l'attention des convives. Le général et la marquise eurent un pressentiment sinistre; ils échangèrent un coup d'œil plein d'anxiété.

— C'est, reprit la baronne, que ce fameux comte de Sainte-Hélène pourrait bien être le garçon qui m'a autrefois volé mes diamans.

Le général essaya de porter son verre à ses lèvres pour cacher son émotion, mais sa main tremblait tellement qu'il le posa sur la table.

— Quelle idée vous avez là, ma mère! balbutia la marquise.

— Mais pas si étrange, ma fille. Ce garçon, je m'en souviens, était bien de sa personne, avec de l'entregent et de l'usage. Il était capable d'arriver à tout.

Mme de Cireix devint si pâle qu'on s'empressa autour d'elle. Elle prétexta une indisposition et se retira. Le général se mit bientôt à sa recherche et la rencontra couchée à demi sur un banc du parc, le visage dans ses mains et comprimant ses sanglots. Il la fit lever. — Après les six ans que nous venons de passer ensemble, lui dit-il, vous doutez encore que je sois innocent et vous en avez toujours douté. C'est malgré vous, je le sais, mais c'est ainsi.

— Eh bien! oui, répondit-elle, je doute; mais ce n'est pas ma faute, et je vous en demande pardon à deux genoux.

Elle allait s'agenouiller lorsqu'il l'attira vers lui et la serra sur son cœur. — Oui, fit-il avec une indicible tristesse, vous êtes de ceux qui ont besoin de voir et de toucher pour croire. Hélas! puisse Dieu ne jamais vous punir!

Il la ramena au château, et rien, par la suite, ne parut changé dans leur manière d'être. Le général revenait chaque mois comme à son ordinaire; seulement il était sombre ou d'une gaîté bruyante et factice. Il cherchait à ne point penser. Mme de Cireix, craintive et soumise, redoutant de l'avoir à jamais offensé, se hasardait à peine à lever les yeux sur lui. C'en était fait de ces joies douces et timides, confiantes pourtant, qui les avaient si longtemps bercés. Ils s'aimaient follement et ne savaient plus même se le laisser deviner. Un jour, quelques mois plus tard, ils venaient de faire une longue promenade, préoccupés et silencieux. Le général semblait avoir reçu quelque nouvelle dont il hésitait à informer la marquise, et Mme de Cireix n'osait le questionner.—Mon amie, dit-il enfin, nous sommes malheureux tous deux; il faut nous séparer.

— Ah! s'écria-t-elle avec des larmes dans la voix, c'est bien ce que j'avais prévu.

— Il le faut, reprit-il. Au moins nous ne souffrirons pas l'un par l'autre, mais par des circonstances indépendantes de notre volonté,

et nous puiserons dans l'absence les forces nécessaires, vous pour obtenir la foi qui vous manque, moi le courage que je n'ai plus. D'ailleurs, continua-t-il en s'efforçant de sourire, nous ne nous quitterons pas pour longtemps.

— Où allez-vous donc?

— En Espagne. La guerre est décidée, et la campagne ne tardera pas à s'ouvrir. Comme je connais le pays, on m'a proposé de partir en avant, et j'ai accepté.

— Et si vous étiez tué? dit-elle en pâlissant.

— Est-ce qu'on est tué! fit le général en haussant les épaules. Si c'était comme autrefois, je ne dis pas, quoique j'aie fait cinq ans la guerre en Espagne sans attraper une égratignure; mais aujourd'hui on ne se battra même pas : ce sera une simple promenade militaire.

— Partez donc, dit la marquise. Aussi bien, vous avez peut-être raison; mais soyez prudent et revenez vite. Et surtout, murmura-t-elle, surtout que Dieu me protége!

VI.

La guerre d'Espagne ne devait commencer réellement qu'au printemps de 1823; mais le général était parti plus d'une année à l'avance avec une mission presque diplomatique, tant pour se rendre compte de l'état des esprits que pour étudier les ressources du pays. Pendant cette année, les craintes de Mme de Cireix pour l'homme qu'elle aimait ne pouvaient être sérieuses. La guerre n'était pas encore déclarée. La marquise eut bientôt d'ailleurs dans la santé de son mari un sujet d'inquiétudes très graves. Depuis le jour où le général avait été recueilli au château et pendant les années qui avaient suivi, la vie si incomplète du marquis s'était éclairée de quelques lueurs, non de raison, mais de sentiment. Il s'apercevait de l'arrivée et du départ de son ami, supputait la durée de ses absences, et, selon le cas, manifestait à sa façon sa joie ou son chagrin. Quand le général fut parti et qu'au bout d'un mois il ne le vit pas revenir, il donna des signes d'extrême agitation. Les mois suivans, cette agitation devint douloureuse et dégénéra enfin en une tristesse morne et concentrée. La seule affection que le marquis pût comprendre, et sur laquelle il s'était habitué à compter, lui faisait défaut. L'idiot dépérissait visiblement, quoique avec lenteur. Il n'avait pas de crise, car sans doute le chagrin qui le minait consumait ses forces au jour le jour; il en vint à refuser ses alimens, ne s'occupa plus de ses images et demeura immobile sur son tabouret, regardant toujours par la fenêtre, jetant de loin en loin un petit

cri plaintif et les mains si obstinément fermées que les ongles lui entraient dans la chair. On avait beaucoup de peine à les lui ouvrir pour laver les plaies, et il geignait alors comme un enfant. Tout le monde le soignait, et Mme de Cireix était la première à son poste. On ne put bientôt plus se faire illusion sur sa fin prochaine, et en effet un matin du milieu de l'été de 1823 on le trouva mort dans son lit. Pendant qu'on s'attristait ou qu'on pleurait autour de lui, Mme de Cireix, les yeux secs, réprimait mal une impatience fébrile. Quand on l'ensevelit, elle s'empara de la chaîne en acier et de la petite clé qu'il portait au cou, puis le lendemain, tandis que se faisaient les funérailles, elle profita de ce que le château était désert pour aller dans la chambre de son mari. Elle avait voulu être seule afin qu'à ce moment suprême où son sort se déciderait, nul ne pût lire dans son âme ou sur ses traits. Elle ouvrit le tiroir d'une main tremblante. D'abord elle n'aperçut rien, et il lui parut vide. La marquise se sentit défaillir. Elle amena violemment le tiroir à elle. Alors, tout au fond, elle vit une lettre et se jeta dessus. Il y avait sur une grande enveloppe : « A n'ouvrir qu'après ma mort. » On lisait plus bas : « A Mme la marquise de Cireix. » Ce devait être cela. Elle décacheta la lettre.

« Madame, écrivait Charles, je vous aime, et vous ne m'aimez pas. Je crois que le chagrin et d'affreux remords qui me tourmentent abrégeront ma vie. J'écris ceci pour que vous rendiez justice après ma mort au malheureux que vous aimiez sans doute et qui s'est sacrifié pour moi. Adrien est innocent du vol dont il s'est accusé. » Venait ensuite un récit conforme de point en point à celui que le général avait fait à la marquise. Mme de Cireix ne douta plus. Elle avait entre les mains cette preuve évidente, palpable, qu'elle avait si longtemps demandée. Il se fit en elle un grand apaisement. Elle goûta toutes les joies triomphantes de la certitude, et pour la première fois son cœur altier, dévoré jusque-là de tant d'inquiétudes, put battre sans crainte. L'homme qui l'aimait était digne d'elle. Quant au marquis, elle n'eut pas pour lui un instant de pitié. Loin de là, elle ressentit de la haine. N'était-il pas l'auteur de tout le mal et ne le réparait-il pas lâchement, comme il l'avait commis, au seul moment de sa mort, après avoir infligé vingt ans de douleur à ses victimes? Aussi, quand on avertit Mme de Cireix que les personnes qui avaient accompagné le marquis à sa dernière demeure voulaient lui présenter leurs complimens de condoléance, elle refusa de les recevoir. Elle eût mal dissimulé devant eux le peu de regrets qu'elle éprouvait. Elle se trahit même devant ses enfans. Ils vinrent, tout remués encore par la cérémonie, se jeter en pleurant dans ses bras; mais elle les ac-

cueillit avec indifférence et se hâta de les quitter pour écrire au général.

L'armée française, après de faciles succès, traversait alors l'Espagne pour aller assiéger Cadix, où les cortès et le roi Ferdinand VII, qu'elles retenaient captif, s'étaient réfugiés. La ville ne pouvait tarder à être prise. La marquise, après avoir informé le général de la mort de Charles et de ce qui avait suivi, le pressait de revenir. Elle écrivait avec la fièvre; elle avait peur. Elle redoutait pour lui les dangers de l'assaut. Il en avait assez fait dans sa vie comme soldat. Elle ne composait même pas avec les exigences de sa réputation militaire. Il fallait qu'il revînt, coûte que coûte. Sans lui dévoiler entièrement, par une sorte de convenance, les projets qu'elle formait pour leur bonheur à venir, elle les lui laissait entrevoir. — Cette lettre écrite et envoyée, elle se sentit plus calme et reprit dès le lendemain sa vie habituelle avec une paix et une sorte d'enjouement qu'on ne lui avait jamais vus. Cependant la réponse ne venait pas. Elle avait reçu deux lettres du général, mais antérieures à celle qu'elle lui avait écrite. Elle commença de s'inquiéter; bientôt elle ne put même plus cacher son trouble à ses vieux amis le docteur et l'abbé. Une fois, au mois de septembre, le docteur, un peu alarmé de son état d'excitation nerveuse, lui conseillait de se soigner. — Ah! lui répondit-elle, quand je pense qu'il y a huit ans à pareil jour il est tombé tout sanglant contre cette grille! — Il y avait chez cette femme, jusque-là si ferme et d'un caractère si viril, une tardive et puissante explosion de tendresse et de séve. De son côté, l'abbé Muron s'effrayait. La religion condamne ces manifestations trop vives et ce tumulte de l'âme. — Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. Jamais je n'ai été plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté!

Cependant le temps s'écoulait. On était à la fin d'octobre, et l'armée avait dû attaquer les hauteurs du Trocadero, qui défendent Cadix. D'un jour à l'autre, on s'attendait à la prise ou à la reddition de la ville. La marquise n'avait point reçu de réponse du général. Elle était à bout de patience, et de sombres pressentimens l'assiégeaient. Une après-midi, selon son habitude, elle était allée sur la route attendre le courrier: elle aperçut M. Piard et l'abbé Muron, et il lui sembla qu'à sa vue tous deux s'étaient un instant arrêtés comme en suspens. Ils étaient trop loin pour qu'elle pût lire sur leur physionomie; mais leur contenance lui parut accablée, leur démarche hâtive et lente à la fois. L'abbé tenait des papiers à la main. A coup sûr, c'étaient des nouvelles; mais lesquelles? Elle voulut aller au-devant d'eux et n'en eut pas la force. Quand ils ne furent plus qu'à quelques pas, elle devina un malheur.

— Madame, dit l'abbé, le général m'a écrit. Il est blessé grièvement, très grièvement.

— Ah! s'écria-t-elle, il est mort.

Le prêtre et le médecin ne répondirent que par leur silence.

— Mais, reprit doucement l'abbé, avec ma lettre il y en a une pour vous. La voici.

La marquise, toute défaillante, la prit, l'ouvrit et la lut à demi-voix, de sorte que les deux hommes purent entendre.

« Mon amie, disait le général, je viens d'être mortellement blessé. Lorsque je ne serai plus, cette lettre partira. Je l'adresse à notre bon abbé, afin que la nouvelle de ma mort, vous arrivant par lui, vous soit moins pénible. Ayez du courage. Je meurs heureux, car je sais enfin que je suis aimé de vous et qu'à vos yeux j'ai le droit de l'être. Votre lettre a couru partout après moi. Je ne l'ai reçue que quelques heures avant l'attaque. Je l'avais sur mon cœur quand j'ai été frappé. Aussi mon bonheur était trop grand, et tout bonheur se paie. Pleurez-moi et ne m'oubliez pas. Je vous aime tant! Adieu, je ne puis plus écrire. »

Mme de Cireix laissa tomber ses bras, pencha la tête, et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues.

— Madame la marquise, fit l'abbé, soyez chrétienne. Ayez l'espérance, ayez la foi.

— Ah! répondit-elle avec une amertume navrante, vous avez raison, l'abbé. C'est la foi qui m'a toujours manqué. Docteur, reprit-elle en se tournant vers M. Piard, donnez-moi le bras. Je ne pourrais peut-être pas rentrer seule chez moi. Et venez demain matin, j'ai un service à vous demander.

Elle ne vit pas ses enfans et s'enferma dans sa chambre. Le lendemain matin, à l'heure du déjeuner, Estelle et Roger, M. Piard et l'abbé attendaient la marquise avec une anxiété cruelle. Quand elle entra, ils furent saisis de stupeur; Mme de Cireix avait repris ses vêtemens noirs et sa glaciale impassibilité d'autrefois. Elle s'assit, adressa quelques mots à chacun, mangea même un peu. Personne ne parla du général. En se levant de table, la marquise retint Estelle et Roger. — Mes enfans, leur dit-elle, vous êtes assez grands pour ne point demeurer plus longtemps à Cireix; le séjour d'ailleurs vous en serait mauvais. Vous partirez donc aujourd'hui même pour Paris, où M. Piard veut bien vous conduire, et vous y vivrez auprès de votre grand'mère.

Les jeunes gens se turent et s'inclinèrent en signe d'obéissance.

A quatre heures du soir, une berline de poste, toute disposée pour le voyage, s'arrêtait à la grille; Estelle et Roger prirent congé de leur mère. La marquise embrassa Estelle. — Ma fille, lui dit-

elle, vous êtes en âge de vous établir, et j'écris en ce sens à la baronne. Du reste vous êtes tout à fait libre; mais, si j'ai un conseil à vous donner, n'épousez que l'homme que vous aimerez.

Roger lui baisait alors la main. — Quant à vous, monsieur le marquis, fit-elle, tâchez d'être un loyal gentilhomme.

Le jeune homme offensé se redressa brusquement; mais il vit un tel éclair dans l'œil de sa mère qu'il n'osa dire un mot.

La berline partit. Quand elle eut disparu à l'angle de la route, la marquise jeta autour d'elle un morne regard. — Seule, seule au monde! dit-elle. Je n'ai eu qu'une affection dans ma vie, et je l'ai perdue par ma faute; mais du moins, pauvre et cher Adrien, je resterai avec ton souvenir, dont rien ne me distraira, aux lieux où nous nous sommes aimés, où nous aurions pu nous tant aimer.

A partir de cette époque, Mme de Cireix vécut dans l'isolement le plus complet; elle ne reçut même plus l'abbé Muron ni le docteur Piard. De temps en temps ils venaient demander de ses nouvelles; alors elle les faisait remercier de l'intérêt qu'ils voulaient bien lui porter. Une fois par an seulement, Estelle et Roger, accompagnés de la vieille baronne de Kfili, toujours ingambe, venaient présenter leurs devoirs à leur mère. La visite était courte, la marquise et ses enfans l'abrégeaient d'un accord tacite.

La baronne s'affligeait, il est vrai, de voir sa fille dans un pareil état de réclusion et de tristesse; mais elle avait peur de mourir dès qu'elle s'ennuyait, et elle s'ennuyait horriblement à Cireix. Elle partait donc au plus vite. Quant au château, il était d'une apparence encore plus désolée qu'autrefois. Ce deuil des choses plaisait à la marquise; il était en harmonie avec celui de son cœur. Pendant la belle saison, en automne surtout, elle se promenait souvent sous les arbres touffus de la cour d'honneur, devant la grille. Si quelque voyageur étranger au pays passait alors sur la route, il s'arrêtait tout surpris à la vue de cette femme de haute taille, aux vêtemens noirs, aux traits durs, à la pâleur éclatante, et, avisant quelque paysan, lui demandait qui elle était. — C'est la grande marquise, lui répondait-on.

HENRI RIVIÈRE.

DE

L'INSTRUCTION DU PEUPLE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

II.

L'INTERVENTION DE L'ÉTAT DANS L'ENSEIGNEMENT.

L'ANGLETERRE ET LES COLONIES ANGLAISES.

On a vu au prix de quels sacrifices d'argent et de quels efforts persévérans, éclairés, unanimes, les États-Unis sont parvenus à organiser un bon enseignement pour le peuple (1). Il faut maintenant observer l'instruction populaire dans les autres sociétés qui représentent la civilisation moderne, et l'on doit s'attendre à l'y trouver établie sous des formes bien différentes. Ici une première objection se présente, qu'il importe d'indiquer, de discuter même avant d'aborder ce nouveau côté du sujet. Est-il juste, est-il utile que les pouvoirs publics, agissant au moyen de l'impôt, — état ou commune, pouvoir central ou administration locale, — interviennent dans l'instruction? A cette question deux groupes d'hommes dont le nombre, il faut l'avouer, tend à s'accroître depuis quelque temps ont nettement répondu que cette intervention n'était pas seulement inutile, qu'elle était nuisible. Ce sont d'une part des économistes *à outrance* qui croient résoudre tous les problèmes d'orga-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1865.

nisation sociale par le monotone refrain du *laissez faire;* d'autre part, des catholiques rétrogrades qui ne voient de salut pour la société que dans une soumission complète à l'église, et que l'on s'habitue à nommer cléricaux. Les premiers, considérant la société comme émancipée et l'individu comme majeur, repoussent tout ce qui peut contrarier l'action, selon eux souveraine, de la concurrence; les seconds regardent l'état comme incapable de professer des doctrines, puisqu'il n'a et ne peut avoir, selon eux, ni certitude, ni religion, ni science. Quelque spécieuses que paraissent ces objections des libéraux extrêmes et des catholiques théocrates, on peut y répondre et on y a souvent répondu.

La mission essentielle de l'état est, il est vrai, de faire respecter la justice, c'est-à-dire de garantir à chacun la jouissance libre, entière de ses droits; mais lorsqu'on prétend que l'état n'a rien à enseigner parce qu'il n'a pas de doctrines, on se trompe. Tout état repose sur certaines doctrines, et de fait il les enseigne dans chacun de ses actes. Le législateur promulgue-t-il une constitution, il formule par cela même une théorie de droit constitutionnel, et cette théorie, il la rend obligatoire. Décrète-t-il un code pénal, il ne le peut faire sans distinguer le bien du mal et sans proclamer des doctrines morales, puisqu'il établit une échelle de peines graduée d'après la perversité des violations de ces lois morales. Rédige-t-il un code civil, il tranche les questions les plus délicates touchant la propriété, l'hérédité, les obligations, la durée des droits, la prescription. Dans ce cas encore, il enseigne; il fait plus, il force chacun à respecter son enseignement et à le mettre en pratique. La société humaine s'appuie donc sur un certain nombre de principes considérés comme incontestables et appliqués comme tels. Ces principes forment la base de la législation civile, pénale et politique. L'état les affirme dans ses assemblées, dans ses tribunaux, jusque sur l'échafaud même, et le seul lieu où il ne pourrait les enseigner, ce serait l'école! L'état n'est pas infaillible sans doute, mais en résulte-t-il qu'il ne doive ni légiférer ni punir? Il peut se tromper sur la notion de la propriété : doit-il amnistier le vol? La polygamie n'a pas toujours été et n'est pas encore partout un crime : on n'en frappe pas moins le bigame. Quoique sujet à l'erreur, le législateur édicte la loi et en impose le respect, parce qu'il faut bien que l'ordre social subsiste. C'est en vain qu'on le conteste : tant qu'il y aura parmi les hommes un pouvoir, ce pouvoir proclamera des doctrines, et, qui plus est, il les appliquera.

Qu'on resserre la mission de l'état dans les bornes les plus étroites, toujours accordera-t-on qu'il doit au moins protéger les personnes et les propriétés. Or quel danger les menace plus que l'ignorance

grossière des classes inférieures, d'où naissent le désordre, la misère et le crime? Pour assurer le maintien de l'ordre et le respect du droit, il faut donc répandre les lumières. Supprimez l'école, il ne reste plus comme moyen d'ordre que la prison et l'échafaud. Si l'état n'instruit plus, il faut qu'il effraie. On n'a que le choix entre le bourreau et le maître d'école. Jadis l'état n'employait que le premier; bientôt peut-être il n'emploiera plus que le second. Eh quoi! la société aurait le droit de punir celui qui viole ses lois, et elle n'aurait point celui de les enseigner, de les faire comprendre à tous? Elle pourrait payer certains fonctionnaires pour condamner et poursuivre ceux qui portent atteinte à ses institutions, et il lui serait interdit d'en payer d'autres pour expliquer quelles elles sont? Obligée d'entretenir des gendarmes, il lui serait défendu de rétribuer des instituteurs? Non, ce serait trop absurde : comme l'a dit Macaulay en un mot qui résume tout ce débat, celui qui a le droit de pendre a le droit d'enseigner.

Le rapport de cause à effet qui relie l'ignorance à la criminalité est maintenant un fait démontré par les chiffres exacts de la statistique. A mesure que l'enseignement a fait des progrès dans un pays, le nombre des délits a diminué (1); donc tout l'argent employé à bâtir des écoles sera épargné à bâtir des prisons. Mais une fois ce point établi que l'état a le droit d'enseigner et qu'il en a la capacité, il n'en résulte pas encore qu'il soit opportun et nécessaire qu'il enseigne, car on peut prétendre que la liberté et l'initiative individuelle fourniront une instruction meilleure que l'enseignement officiel. C'est donc ce second point qu'il faut examiner maintenant, et comme il s'agit ici d'une question de fait, c'est par l'examen des faits qu'il faudra la décider.

(1) L'intéressant rapport de M. Duruy sur l'instruction primaire en France donne à ce sujet des chiffres concluans. Ainsi le nombre total des accusés pour crime âgés de moins de vingt et un ans, qui avait diminué seulement de 235 de la période décennale 1828-1836 à la période décennale 1838-1847, a décru de 4,152, c'est-à-dire presque dix-huit fois plus, de la période 1838-1847 à la période 1853-1862. En 1847, on comptait 115 jeunes gens de moins de seize ans traduits en cour d'assises; en 1862, il n'y en eut que 44. En Allemagne, en Prusse, à mesure que l'enseignement s'améliore et se répand, le nombre des crimes diminue. Dans les prisons de Vaud, de Neufchatel, de Zurich, il y a 1 ou 2 détenus; souvent elles sont vides. Dans le pays de Bade, où depuis trente ans on a beaucoup fait pour l'instruction du peuple, de 1854 à 1861 le nombre des prisonniers est tombé de 1,426 à 691; aussi supprime-t-on des prisons. La Bavière, tristement fameuse par le nombre des naissances illégitimes, en voit enfin diminuer le chiffre humiliant.

I.

M. Guizot a résumé en quelques mots décisifs l'expérience du passé à ce sujet: « Jamais, dit-il, dans un grand pays, un grand changement, une amélioration considérable dans le système de l'éducation nationale n'a été l'œuvre de l'industrie particulière. Il y faut un détachement de tout intérêt personnel, une élévation de vues, un ensemble, une permanence d'action qu'elle ne saurait atteindre. » Rien n'est plus vrai, et la nécessité de l'intervention de l'état n'est pas près de finir. Tant qu'il y aura d'un côté des hommes assez grossiers pour ne désirer l'instruction ni pour eux ni pour leurs enfans, et de l'autre des hommes qui croient avoir intérêt à prolonger l'ignorance pour cacher les abus dont ils vivent, les efforts des particuliers seront absolument insuffisans. — Mais, disent les représentans des églises établies en France, en Angleterre, en Italie et partout, ce que ne peuvent faire les individus, nous le ferons. Nous constituons des corps puissans et durables; notre influence sur le peuple est grande, et les ressources dont nous disposons sont en proportion. Nous avons la permanence, l'élévation des vues, le détachement de l'intérêt individuel. Nos doctrines sont consacrées par la vénération séculaire des nations; nous leur apportons à la fois les connaissances profanes et l'instruction religieuse, des lumières pour faire son chemin en ce monde et son salut dans l'autre. Notre enseignement est une garantie contre l'immoralité et les révolutions : formés par nous, les hommes sont plus vertueux et plus dociles; les gouverner devient facile, et leur bonheur est assuré. Avec la non-intervention de l'état et la liberté, l'instruction sera mise à la portée de tous; ce sera notre œuvre, nous en répondons.

A propos de ces discours sans cesse répétés, nous ne ferons pas ici le procès aux églises établies, nous ne leur demanderons pas si, en invoquant aujourd'hui la liberté, elles n'ont pas pour but de préparer les âmes à subir leur despotisme. Il s'agit seulement de voir si en effet, en l'absence de l'intervention des pouvoirs publics, elles ont réussi à organiser pour le peuple des moyens d'instruction suffisans et à l'éclairer.

Autrefois ce régime de non-intervention qu'on nous vante aujourd'hui était en vigueur : l'état ne s'occupait point de l'enseignement du peuple par la raison très simple qu'il croyait inutile et même dangereux de l'instruire, non sans motif peut-être. L'église était seule chargée de dissiper les ténèbres épaisses qui pesaient sur la classe inférieure. Or pour y parvenir qu'a-t-elle fait? Dans

un des chapitres de son beau livre de *l'École*, M. Jules Simon en a fait le compte, et il a montré combien l'ignorance était générale : un ouvrier, un paysan, un soldat même qui sût lire était une rare exception. L'état représenté par Charlemagne avait ouvert des écoles; elles tombèrent sous la féodalité, et pendant mille ans l'église a fait bien peu d'efforts pour les rouvrir. Voilà donc une expérience dix fois séculaire. Est-elle assez longue pour être concluante? Non, dit-on; cette expérience faite sous l'ancien régime ne prouve rien, car alors nul ne pensait qu'il fût nécessaire d'instruire ces animaux grattant la terre dont parle La Bruyère. On ne peut reprocher à l'église de n'avoir pas donné d'enseignement à ceux qu'on croyait voués à une inévitable et salutaire ignorance. Soit, admettons cette excuse; transportons-nous donc à l'époque actuelle et dans un pays où l'église a toujours été maîtresse absolue et où une enquête récente a pu faire apprécier à leur juste valeur les résultats obtenus.

Dans le royaume de Naples, les anciens gouvernemens avaient livré l'instruction de tous les degrés à la direction souveraine du clergé. Les membres de la commission supérieure de l'enseignement étaient des dignitaires de l'église ou des personnes affiliées à quelque congrégation religieuse. L'instruction secondaire était aux mains des jésuites, et c'étaient les ordres monastiques qui fournissaient presque tous les maîtres aux écoles primaires. Si maintenant nous recherchons dans un excellent rapport du ministre du royaume d'Italie, M. Natoli, quels fruits avaient donnés les travaux et les efforts des corporations religieuses, voici ce que nous trouvons. Dans les Deux-Siciles, la moyenne des personnes sachant lire et écrire ne s'élevait pas à 1 sur 10! Dans la Basilicate, sur 1,000 habitans, 912 étaient complétement illettrés. Dans les autres provinces, les Calabres, les Abruzzes, la Sicile, la proportion était de 900 sur 1,000. Chez les femmes, l'ignorance était la règle générale : à peine 2 sur 100 savaient lire et écrire, et encore comment le savaient-elles? Ce chiffre est effrayant quand on songe que les femmes de la bourgeoisie sont comprises dans le calcul, et on peut en conclure que dans les campagnes on ne rencontrait pas une femme du peuple ayant reçu les premières notions de l'instruction élémentaire. Quand on a sondé ainsi jusqu'au fond l'étendue de cette opaque ignorance, on ne s'étonne plus que ces provinces si favorisées de la nature, douées d'un sol fertile et du plus beau climat, habitées par une race intelligente, soient pauvres, et que la seule industrie prospère y ait été celle du brigandage. L'homme sans instruction est un puissant agent de désordre et un détestable instrument de production. Imprévoyant, incapable de se procurer de l'aisance par un

travail bien conduit, il est toujours prêt à quitter l'outil ou la bêche pour prendre le fusil et à exploiter la grande route plutôt que la terre.

L'histoire de l'enseignement primaire au Portugal nous offre un exemple plus décisif encore. Dans ce pays, comme chez les autres nations catholiques, l'église seule était jadis chargée d'instruire le peuple. Or au XVIIIe siècle, quand le ministre Pombal, éclairé sur les besoins de la société nouvelle, voulut se rendre compte de l'état de l'instruction populaire, il trouva une ignorance profonde et générale. En 1772, il forma le projet de doter chaque commune d'une école; il en fit ouvrir immédiatement 400, et il établit même sur le vin et l'eau-de-vie un impôt spécial appelé *subside littéraire*, faisant ainsi, par une combinaison originale et juste, contribuer les consommateurs de spiritueux au progrès des lumières, afin que le vice payât lui-même le remède qui devait l'extirper. L'impôt demeura, comme toujours et partout, mais les écoles qu'avait ouvertes Pombal disparurent après sa chute. En 1807, on comptait dans les écoles primaires 24,000 élèves seulement; après les désastreuses guerres de l'empire et la réaction absolutiste et cléricale qui les suivit, ce chiffre se réduisit à 8,000, ce qui signifie qu'il y avait 3 élèves par 1,000 habitans : autant dire que l'enseignement primaire était réduit à rien. Voilà donc le magnifique résultat obtenu par l'initiative individuelle combinée avec les efforts du clergé et des ordres religieux! Après le triomphe des idées libérales en 1834 et l'établissement du régime constitutionnel, la législature portugaise comprit qu'il était urgent de s'occuper de l'instruction publique. Une loi fut votée en 1836, successivement amendée et complétée par les lois et arrêtés du 20 septembre 1844, 20 décembre 1850 et 1er janvier 1851. Par une réaction qu'expliquent les abus du passé, l'école a été complétement soustraite à l'influence de l'église. La sécularisation a été radicale. Le prêtre n'entre dans l'école ni pour l'inspecter ni même pour y donner l'instruction religieuse. Grâce à l'intervention de l'état, le nombre des élèves s'accrut rapidement. En 1855, le chiffre des écoles primaires s'élevait en tout à 1,319, dont 1,189 entretenues par l'état, 33 par les communes et 48 par des particuliers ou des associations charitables. Le nombre des élèves était de 36,465, dont 1,906 filles, pour 3,844,000 âmes. Ce sont là encore, il faut bien l'avouer, des résultats désolans, car cela ne fait qu'une école par trois paroisses d'une superficie moyenne de 74 kilomètres carrés et par 3,000 habitans, et un écolier par 85 habitans. Cette situation déplorable tient à diverses causes dont les trois principales sont l'apathie invétérée et héréditaire des habitans, la place trop petite faite à l'initiative

des administrations locales et l'opposition du clergé à une organisation d'où il est exclu. Sans examiner ce point, un fait du moins est certain : tant que l'église a été seule chargée de l'instruction populaire, celle-ci a été littéralement nulle, et si elle ne fait pas plus de progrès depuis que l'état s'en occupe, c'est par suite surtout de l'hostilité du clergé. Lorsqu'il a été le maître absolu, il n'a rien fait, et maintenant qu'il a cessé de l'être, il empêche les autres de faire mieux que lui.

Mais les adversaires de l'intervention de l'état en matière d'instruction ne se rendront peut-être pas encore. Le royaume de Naples, diront certains d'entre eux, est un pays catholique. Or le clergé, de qui dépendait l'enseignement, n'avait aucun intérêt à le répandre. Pourvu que le peuple allât à la messe, à la communion et obéît au curé, celui-ci se déclarait satisfait. La lecture était à ses yeux une science sans utilité et non sans danger, car elle conduit souvent à l'hérésie : la réforme est née en même temps que l'imprimerie. D'ailleurs à Naples, sur cette terre classique du despotisme, l'initiative de l'individu étant nulle, la liberté ne pouvait porter ses fruits ordinaires, et quant au Portugal, les conditions de l'épreuve n'étaient guère plus favorables. Soit encore. Prenons donc le pays par excellence de la liberté et de l'initiative individuelle, l'Angleterre.

Voici une nation où la richesse abonde et où les particuliers sont habitués à de grands sacrifices pour des objets d'intérêt général, où différentes communions se disputent l'empire des âmes, et où chacune d'elles a intérêt à fonder des écoles pour s'en emparer. Le protestantisme, mettant la Bible entre les mains des fidèles, fait de la lecture une nécessité pour tous. Depuis longtemps, il s'est établi des associations puissantes et rivales pour rétribuer des instituteurs et répandre l'instruction dans le peuple. Par conséquent, ce pays remplissait mieux qu'aucun autre toutes les conditions propres à faire réussir le régime de non-intervention qu'on préconise. Or ici encore l'expérience a été malheureuse, et l'initiative des individus, fortifiée par l'association sous toutes ses formes, s'est montrée impuissante à procurer au peuple les moyens de s'instruire. Au moment où l'état s'est vu forcé d'intervenir, les enquêtes officielles ont montré que l'enseignement était détestable et l'ignorance extrême.

La première enquête, faite en 1803, constata une situation déplorable. L'on ne trouva que 1 enfant fréquentant les écoles sur 1,712 habitans. L'état s'était abstenu, l'église anglicane au XVIIIe siècle s'était très peu occupée d'éclairer le peuple, et les classes riches n'avaient pas encore compris que contribuer à amé-

liorer le sort des classes inférieures est un de leurs devoirs. Une nouvelle enquête ouverte en 1818 ne révéla guère de progrès. Les grandes guerres continentales avaient absorbé toutes les ressources et toute l'attention du pays. C'était beaucoup déjà cependant que d'essayer de voir clair dans une question qui ailleurs ne préoccupait point encore beaucoup les hommes d'état. En 1833, nouvelle enquête; cette fois on découvrit une certaine amélioration. Environ 13 pour 100 des enfans allaient à l'école, mais celle-ci était généralement plus que médiocre, et le nombre des élèves qui y apprenaient à lire et à écrire couramment était très restreint. Enfin en 1833 le parti de la réforme, à la tête duquel se trouvaient lord Brougham et John Russell, parvint à faire adopter par le parlement le principe si passionnément contesté de l'intervention de l'état en matière d'enseignement primaire. Une somme de 20,000 livres sterling fut votée afin de venir en aide à la construction des bâtimens d'école. Pour ne point irriter encore plus les rivalités religieuses déjà si excitées sur cette question, on répartit également le travail entre les deux grandes sociétés d'éducation, la *National Society* et la *British and foreign Society*. Depuis 1833, les subsides accordés par le gouvernement ont été sans cesse en augmentant, et ils s'élèvent maintenant à 20 millions de francs par an; néanmoins les résultats sont encore loin d'être satisfaisans. Voici en quels termes M. Stuart Mill appréciait, il y a quelques années, la situation de l'enseignement primaire dans son pays : « L'instruction donnée en Angleterre au moyen des souscriptions volontaires a été tellement discutée en ces derniers temps qu'il est inutile d'en faire la critique détaillée. Je dirai seulement que, comme quantité, elle est et sera longtemps encore insuffisante, tandis qu'en qualité, quoiqu'il y ait tendance à l'amélioration, elle n'est jamais bonne que par accident et en général si mauvaise qu'elle n'a guère de l'instruction que le nom. » La tendance à l'amélioration dont parle M. Stuart Mill date du jour de l'intervention de l'état et a été en proportion de celle-ci. Tout ce qui concerne cette intervention a été réglé par la loi de 1847, amendée en 1862. Aujourd'hui toute école qui dépend de l'une des principales communions obtient un subside, à la condition qu'elle se soumette à l'inspection officielle et qu'elle offre des garanties suffisantes de capacité chez l'instituteur, de moralité et d'instruction chez les élèves. Les grandes sociétés d'écoles, la société de l'église établie (*National Society*), la société britannique et étrangère (*British and foreign Society*), la société wesleyenne (*Wesleyan education Committee*) et la société catholique continuent à entretenir la plupart des établissemens d'instruction primaire; mais, s'étant soumises à l'inspection officielle, elles prennent part

aux subsides de l'état dans la proportion de 8 shillings par an et par enfant qui a satisfait à l'examen et qui a fréquenté régulièrement l'école. Les institutions fondées par les particuliers ont les mêmes droits en se soumettant aux mêmes obligations.

Autrefois l'Angleterre manquait d'établissemens pour former des instituteurs capables de remplir convenablement leur importante mission. Il n'y avait que deux écoles normales dignes de ce nom, celles de Battersea et de Borough-Road (1), et encore ont-elles langui aussi longtemps qu'elles n'ont eu à compter que sur les contributions volontaires. Il existe aujourd'hui 34 écoles normales en Angleterre et dans le pays de Galles. Le subside parlementaire couvre 60 pour 100 des frais, et c'est grâce à ce secours que la plupart se sont fondées et se soutiennent (2). Au centre siége le conseil privé de l'éducation, constitué en vertu d'une patente royale en 1839. Ce conseil ne peut agir sur les établissemens privés et contribuer au développement de l'instruction que par les subsides qu'il accorde pour aider à construire des écoles et à payer ou encourager les maîtres. Les inspecteurs, qu'il nomme de concert avec les autorités ecclésiastiques des différentes communions, lui permettent de contrôler l'emploi des fonds qu'il accorde et de constater les progrès accomplis, mais non de diriger ou d'améliorer l'enseignement. Le seul moyen de contrainte dont il dispose est le retrait de son concours pécuniaire. Pour chaque école qu'il admet à participer au subside parlementaire, il faut un contrat dont les conditions sont librement débattues entre les fondateurs et le conseil. L'état agit donc par voie de bienfaits, non par voie d'autorité. Il intervient comme un philanthrope opulent qui conseille et secourt, non comme un souverain qui commande et impose.

On le voit, le système anglais constitue une transaction entre celui qui confie l'organisation de l'enseignement primaire aux pouvoirs publics et celui qui l'abandonne complétement à l'initiative des particuliers. Le parlement n'a pu aller plus loin, parce qu'il s'est trouvé arrêté par la jalousie des sectes dissidentes et par les appréhensions de l'église établie. La plupart des hommes qui s'occupent spécialement de cette question en Angleterre reconnaissent cependant que

(1) Pour tout ce qui concerne l'organisation de l'enseignement primaire en Angleterre, outre les travaux de M. Rendu, on peut consulter le livre plus récent de M. Reyntiens (1864), où tous les faits sont exposés avec une grande impartialité et d'après les documens officiels.

(2) Les catholiques eux-mêmes, qui ailleurs combattent l'intervention de l'état, la déclarent nécessaire en Angleterre. « Nous devons au concours de l'état, disait naguère le cardinal Wiseman, la possibilité de former de bons maîtres et l'organisation des écoles normales dont nous avons un si grand besoin. »

l'instruction du peuple laisse encore beaucoup à désirer malgré le million de livres sterling que le gouvernement y consacre chaque année. Nos cotons et nos machines, disent-ils, défient toute concurrence, tant pour leur qualité que pour leur bas prix; au contraire notre enseignement primaire n'est remarquable que par son imperfection et par sa cherté. La Prusse fait trois fois plus de bien avec une dépense trois fois moindre. Comme dans une question de fait il faut entendre les témoignages des gens compétens et bien informés, on nous permettra d'invoquer ici celui de sir J. Pakington, ancien ministre de la marine, et l'un des hommes d'état qui s'est le plus occupé de l'amélioration de l'instruction populaire. « Pendant longtemps, disait-il récemment dans un *meeting*, nous avons négligé l'éducation du peuple, oubliant que la prospérité durable de ce grand empire dépend surtout du développement moral et intellectuel des masses. Il en est résulté que l'Angleterre a été devancée par d'autres pays. Oui, nous nous sommes laissé dépasser par plusieurs nations de l'Europe, par les États-Unis d'Amérique et même par quelques-unes de nos colonies, qui ont eu la sagesse de comprendre que les institutions libérales venues d'Angleterre ne produiraient tous leurs fruits que par le concours d'un peuple éclairé et moral. »

Dans ces dernières années, un progrès réel a été accompli. En mars 1858, on estimait que 1,750,000 enfans seulement fréquentaient une école quelconque, ce qui faisait environ 1 élève sur 11 habitans. Le nombre des enfans, entre 8 et 15 ans, devant être à peu près de 4,500,000, on en trouvait 2,750,000 qui ne recevaient point d'instruction. En 1861, lors de la dernière grande enquête, il y avait en Angleterre et dans le pays de Galles, non compris l'Écosse et l'Irlande, 58,975 établissemens d'instruction avec 2,536,462 élèves, ce qui fait environ 1 élève par 8 habitans, ou moitié moins qu'aux États-Unis, et environ autant qu'en France. On estime que l'instruction élémentaire d'un enfant coûte par an 30 shillings (1), ce qui ferait une dépense totale pour l'enseignement élémentaire d'environ 80 millions de francs; sur cette somme, les différentes sociétés d'école fournissent un peu plus de 25 millions, le gouvernement 20 millions, et les rétributions scolaires couvrent le reste. Cette dépense est très grande pour 2,536,462 élèves et 20 millions d'habitans, car la France, avec plus de 37 millions d'habitans, ne débourse en tout que 58 millions de fr. pour 4,336,368 élèves. Quant aux résultats définitifs, qu'on peut juger à peu près par le nombre d'adultes sachant lire et écrire, ils sont tout aussi peu sa-

(1) Voyez le livre d'un savant économiste mort récemment, M. M.-W. Senior, *Suggestions on popular education*.

tisfaisans en Angleterre qu'en France : les relevés faits dans les paroisses montrent que plus du tiers des conjoints sont complétement illettrés, et les différentes enquêtes ont révélé parfois un tel degré d'ignorance qu'on trouverait difficilement ailleurs des exemples aussi affligeans.

Les vices du système anglais sont nombreux, et on ne les conteste plus depuis que la dernière enquête de 1858-1861 les a mis en pleine lumière. Le bureau central de l'enseignement, obligé de faire des contrats particuliers et d'entretenir des rapports administratifs avec six ou sept mille directions d'école, est surchargé de travail et ne peut exercer une influence suffisante sur les progrès de l'instruction. Le subside parlementaire se répartit d'une manière extrêmement inégale et souvent en raison inverse des besoins. Un district entier manquerait d'école, l'état ne pourrait rien pour diminuer le mal, car il n'a nulle initiative : il ne peut venir en aide qu'aux établissemens déjà existans. Il s'ensuit que les subsides qu'il accorde se répandent extrêmement peu dans les campagnes. Les localités aux besoins desquelles l'initiative privée a déjà pourvu reçoivent beaucoup, celles où tout est à créer ne reçoivent rien (1). Comme les écoles sont dirigées par les ministres des cultes et que l'enseignement religieux y occupe une très grande place, chaque secte est obligée d'entretenir des maîtres et d'organiser une institution à son usage. Or il arrive toujours que, dans telle ou telle localité, le nombre des dissidens est trop restreint pour en faire les frais. Les enfans sont ainsi privés d'instruction ou n'en reçoivent qu'une très médiocre. Si l'état devait accorder ses subsides à toutes les paroisses en proportion de leur population et de leurs besoins, on estime que la dépense totale s'élèverait à 100 millions de francs au moins. Sans doute ce sacrifice, quelque énorme qu'il puisse paraître, serait loin d'être exorbitant, puisqu'il n'atteindrait pas encore ce que les états les plus jeunes de l'Union américaine consacrent à l'instruction primaire; mais à ce prix même il est reconnu qu'on n'arriverait pas à des résultats satisfaisans : c'est le système tout entier qui devrait être modifié.

Certains faits ont pu à cet égard faire illusion. Ainsi les ou-

(1) Voici quelques chiffres empruntés à l'enquête de 1861 et qui donneront une idée de l'imperfection du système anglais. Dans le diocèse d'Oxford, il n'y a que 24 paroisses sur 339 dont les écoles pauvres jouissent d'un subside de l'état. Dans d'autres comtés, on trouve la proportion suivante : dans l'Herefordshire et dans le Somerset, 1 sur 280; dans le Devonshire, 2 sur 245; dans le Dorset, 10 sur 179; dans la Cornouaille, 1 sur 71. Sir John Pakington cite 4 paroisses pauvres de Londres qui, avec une population de 138,900 âmes, ne reçoivent qu'un subside de 12 liv. st., tandis que 4 paroisses riches, ne comptant que 50,000 habitans, obtiennent de l'état 3,908 liv. st.

vriers des grandes villes ont relativement un développement intellectuel remarquable. Plusieurs causes y ont contribué. Ils touchent de forts salaires, et la jouissance d'une certaine aisance fait naître le désir de s'instruire. La race est énergique, active, douée d'une grande spontanéité et d'une remarquable aptitude pour l'association. De là sont nées ces institutions de tout genre : sociétés de secours mutuels, sociétés coopératives, sociétés de lecture, clubs et réunions, qui ont tant fait pour répandre les lumières parmi le peuple. En outre les moyens de s'instruire abondent. Les manufacturiers généreux et bien inspirés, les sectes rivales, les négocians enrichis ouvrent à l'envi des écoles. Malheureusement à côté des localités favorisées où l'instruction est très répandue, il en est d'autres où règne une ignorance dont on ne peut se faire une idée. La récente enquête sur le travail des enfans a révélé à ce sujet des faits si affligeans que l'Angleterre entière en a frémi de honte et de remords, comme à la vue d'un mal caché qui aurait déshonoré cette société si brillante et si prospère, et de toutes parts a retenti le mot *réforme*. Ce mot du reste, même en une matière si délicate, ne devrait effrayer personne, car pour améliorer le régime existant l'Angleterre ne devrait rien emprunter à l'étranger; il lui suffirait de prendre à l'Écosse et à l'Irlande ce qui s'est fait de bon dans ces deux pays.

II.

L'organisation de l'enseignement primaire en Écosse remonte, je crois, plus haut que partout ailleurs. Elle date d'un acte de Jacques VI portant que dans chaque paroisse il sera établi une école publique avec un maître capable d'enseigner, le tout aux frais des paroissiens, proportionnellement à leur nombre et à leur richesse. Le principe fondamental était posé; l'instruction du peuple était proclamée un service public auquel chacun est tenu de concourir par l'impôt. Un acte du parlement de 1696 compléta le système et régla tous les points d'application. L'école est soumise à l'église presbytérienne, religion d'état de l'Écosse. Le minimum du salaire de l'instituteur est fixé; les propriétaires sont tenus de se réunir pour voter les fonds nécessaires, et s'ils ne le font pas, les commissaires répartiteurs des taxes lèveront d'office l'impôt scolaire. C'est à cet acte si simple dans sa forme que l'Écosse dut sa civilisation et sa prospérité. La nature ne l'avait point comblée de ses faveurs. Un sol rude, granitique et pauvre, un climat si froid et si humide que les fruits n'y mûrissent guère et que l'avoine est la prin-

cipale céréale et le fond de la nourriture de ses sauvages habitans, des tribus farouches, ignorantes, superstitieuses, sans cesse en guerre les unes contre les autres, vivant de pillage aux dépens des populations pacifiques et industrieuses des terres basses, tel était le peuple écossais jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Cent ans après, tout est changé. Sur ce sol ingrat, fécondé maintenant par le travail le plus intelligent, on trouve une nation morale, prospère, religieuse, tolérante, éclairée, et très supérieure sous ce rapport aux Anglais, — qui jadis méprisaient leurs barbares voisins, — les égalant dans le commerce et l'industrie, les surpassant dans l'agriculture. « Partout où un Écossais se trouve placé, remarque M. Biot dans son curieux livre sur l'enseignement primaire en Écosse, l'instruction qu'il a reçue dans les écoles paroissiales donne à son esprit un tour particulier d'observation, et lui permet de s'étendre fort au-delà du cercle d'objets qui occupe l'attention des personnes de ces mêmes classes qui n'ont point été ainsi élevées. » On parlait à Londres de l'Écossais du XVIIe siècle comme des Esquimaux, dit Macaulay. L'Écossais du XVIIIe siècle fut considéré, non plus avec mépris, mais avec envie. On se plaignait que partout il l'emportait sur les autres. Mêlé aux Anglais et aux Irlandais, il s'élève au-dessus d'eux, disait-on, comme l'huile surnage au-dessus de l'eau. D'où venait cette prodigieuse transformation? De l'influence de l'école presbytérienne, obligatoirement soutenue par l'argent de la commune. C'est sans contredit un des plus mémorables exemples de l'action qu'exerce la diffusion des lumières sur la moralité et le bien-être des nations.

Si c'est à l'Écosse que l'Angleterre doit emprunter le principe de l'école communale, c'est à l'Irlande qu'elle doit prendre celui de l'école laïque. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'Irlande avait été plongée dans une ignorance complète. La raison principale en était facile à découvrir. La très grande majorité des habitans était catholique, et un statut de Guillaume III interdisait à tout catholique le droit d'enseigner. En 1781, ce statut fut aboli, et en 1793 le parlement irlandais encouragea directement l'enseignement populaire par des subsides. Il se fonda dès lors un assez grand nombre d'écoles mixtes où les enfans des protestans et des catholiques, assis sur les mêmes bancs pour apprendre à lire et à écrire, recevaient ensuite l'instruction religieuse des ministres de leur culte respectif. La grande enquête ouverte en 1806, et dont le rapport ne parut qu'en 1812, démontra qu'une éducation indépendante des sectes et commune à tous pourrait seule réussir. Les protestans, qui avaient la richesse et le pouvoir, n'auraient pas voulu soutenir de leur argent des écoles catholiques, et les catholiques, qui formaient préci-

sément le peuple qu'on désirait instruire, n'auraient pas voulu fréquenter les écoles protestantes.

Une puissante association s'était fondée, en 1811, sous le nom de société de Kildare, dans la pensée de répandre l'instruction en dehors de tout esprit de secte et de propagande. Le comité directeur était composé de 21 anglicans, de 4 quakers, de 2 presbytériens et de 2 catholiques. Il avait adopté pour principe de ne se guider ni dans le choix des maîtres ni dans l'admission des élèves par aucune considération dogmatique. Pendant les heures de classe, on lisait l'Écriture sainte, mais sans aucun commentaire. Tout livre portant la moindre empreinte de controverse religieuse était strictement interdit. C'était un admirable exemple de tolérance sur cette terre d'Irlande si souvent ravagée et ensanglantée par les haines furieuses des sectes rivales.

Ce fut à la société de Kildare que l'état confia le soin de distribuer des subsides. Le succès fut d'abord très grand. De 1817 à 1825, on organisa 1,490 écoles fréquentées par plus de 100,000 élèves; mais le succès même ne tarda pas à soulever l'animosité de la fraction la plus fanatique des deux communions. Les anglicans étaient mécontens de voir l'égalité établie entre eux et les ministres du culte catholique. Les ultramontains auraient voulu détruire l'enseignement national au profit des corporations religieuses; les catholiques modérés au contraire comprenaient très bien que, sans le secours de l'état, il était impossible de répandre les lumières dans ces comtés pauvres qui n'auraient jamais pu entretenir les instituteurs dont ils avaient un si urgent besoin. Après des discussions violentes et prolongées, les catholiques des deux partis se décidèrent à en appeler à l'autorité infaillible aux décisions de laquelle tous deux faisaient profession d'obéir. Le pape Grégoire XVI répondit en 1841 par une lettre que la *propagande* adressa aux évêques d'Irlande. Cette réponse mérite attention, car elle montre que, même dans une question aussi grave que celle de l'enseignement primaire, Rome se décide à transiger quand elle croit y trouver son intérêt (1). Le pape ne condamne pas l'école laïque, il exige

(1) Un membre catholique du parlement anglais nommé par l'Irlande, M. O'Hagan, démontrait dans les termes suivans la nécessité du système actuel pour ses coreligionnaires : « Les frères de la doctrine chrétienne, quelque grand que soit leur dévouement, ne peuvent fournir assez d'instituteurs pour les énormes besoins de l'enseignement. Il faut choisir entre un système d'instruction indépendant des cultes ou une union intime avec les sectes; or ce dernier régime serait impossible en Irlande, car il fait dépendre les subsides de l'état du montant des contributions particulières. Qui donc, connaissant la misère du peuple dans ce pays, voudrait en voir l'adoption? Les conséquences d'une semblable réforme seraient désastreuses. Les protestans irlandais, qui possèdent la richesse et les terres, seraient largement subsidiés par l'état, et ils fonderaient dans

même qu'on n'y enseigne point du tout la religion, de sorte que le principe moderne de la sécularisation de l'enseignement primaire donné par l'état, que l'église combat ailleurs comme une monstruosité, est accepté par elle en Irlande comme en Hollande, c'est-à-dire là où, le pouvoir étant protestant, elle ne peut espérer régner en souveraine.

L'approbation du souverain pontife assura le succès de l'enseignement national. Les prêtres permirent à leurs paroissiens d'envoyer leurs enfans dans les écoles mixtes, et beaucoup d'écoles catholiques, dont les ressources étaient insuffisantes, se sécularisèrent, se soumirent aux règlemens généraux, et obtinrent des subsides. Bientôt les locaux et les bâtimens manquèrent, tant était grand l'empressement à recevoir une instruction naguère encore condamnée du haut de la chaire. Le progrès fut rapide et constant. En 1833, on comptait 789 écoles et 107,000 élèves; en 1843, 2,912 écoles et 355,000 élèves; en 1853, 5,023 écoles et 550,000 élèves; enfin, en janvier 1863, 6,010 écoles et 811,973 élèves. De janvier 1861 jusqu'en 1863, plus de 520 écoles, dont 287 écoles catholiques, s'étaient soumises à la législature nationale. On peut donc affirmer qu'en Irlande l'école laïque soutenue par les subsides de l'état a pleinement réussi et ne donne lieu à aucune plainte de la part des parens, car leurs sentimens religieux ne sont pas froissés par un enseignement indépendant et du gouvernement et des sectes.

C'est à lord Stanley (depuis lord Derby) que l'Irlande doit en grande partie la généralisation d'un système qui a couvert d'écoles ce pays qui n'en avait que de rares et de misérables, et il est honorable pour le chef du parti conservateur et ultra-anglican d'avoir contribué si efficacement à répandre l'instruction parmi ces populations catholiques vouées à une misère héréditaire et à une ignorance qui semblait sans remède. Une loi de 1861 est venue confirmer la charte de 1845, qui avait constitué le comité directeur en personne civile; elle a codifié les règlemens antérieurs et déterminé les mesures d'application, l'instruction religieuse, l'emploi des livres, l'inspection. Le salaire des instituteurs varie entre 600 et 1,300 francs, et celui des institutrices entre 1,050 et 400 francs. Tout le monde est satisfait du régime actuel, et peu à peu les lumières se répandent.

L'expérience de l'Australie n'est pas moins instructive que celle de l'Irlande, et montre clairement la voie que l'Angleterre devrait suivre pour améliorer son enseignement primaire. Le système adopté naguère encore en Australie était le système anglais de l'in-

chaque paroisse une école destinée à faire des prosélytes, bien supérieure en ressources aux nôtres et par conséquent plus attrayante pour les pauvres. »

struction donnée par les sectes (*denominational system*). L'état accordait aux ministres des différens cultes des subsides pour l'entretien des écoles dont ils conservaient la direction. Le local était bâti sur les terres de l'église et le maître nommé par les pasteurs. Le bureau de l'instruction (*board of education*) n'avait que le droit d'inspecter et celui de refuser ses secours. Ce système présentait dans la jeune colonie les mêmes inconvéniens que dans la mère-patrie : il coûtait énormément et ne donnait que des résultats insuffisans. Dans les localités nouvelles et encore faiblement peuplées s'établissaient des ministres de différentes confessions, qui s'empressaient d'ouvrir une école et de demander un subside. Celui-ci était généralement accordé, mais néanmoins les ressources étaient trop minimes. Là où on aurait pu établir une bonne école, ouverte aux enfans de tous les cultes, cinq ou six élèves végétaient dans un pauvre local avec un maître incapable. La colonie de Victoria votait annuellement 120,000 livres sterling ou 3 millions de francs pour l'enseignement primaire, somme considérable eu égard au chiffre de la population, car c'est comme si, proportion gardée, l'Angleterre dépensait 200 millions de francs pour le même objet, et cependant tous les besoins n'étaient pas satisfaits, par suite de l'inégalité de la répartition.

Convaincue des vices du système, la législature, tout en maintenant les anciens subsides aux écoles de secte, établit une organisation semblable à celle de l'Irlande, basée sur le principe d'écoles nationales ouvertes à tous et soumises à une inspection régulière. Le nouveau régime eut beaucoup de succès. Déjà en 1861 le *national-board*, le bureau des écoles nationales, absorbait 50,343 liv. sterl. et le bureau des écoles des sectes, *denominational board*, 105,000 liv. sterl. On arriva enfin à des résolutions plus radicales. La loi de l'instruction publique de 1862 (*educational act*) supprime les deux anciens bureaux (*boards*) chargés de la distribution des subsides et les fond en un seul, organisé d'après le système irlandais. Quatre heures par jour sont consacrées à l'instruction laïque, tandis que l'instruction religieuse est remise au ministre du culte auquel chaque enfant appartient. Le salaire des maîtres s'élève de 100 à 300 livres sterl., et la rétribution des élèves (*fee*), qui est de 1 ou 2 shillings par semaine, double à peu près leur revenu. L'enseignement est obligatoire. Ces mesures sont excellentes; elles prouvent que ces jeunes sociétés qui se développent si rapidement à nos antipodes comprennent aussi bien que les États-Unis et mieux que nous la nécessité de l'enseignement populaire.

III.

Si, après avoir constaté l'insuffisance du système volontaire anglais, on veut se convaincre encore davantage de la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics en matière d'instruction primaire, il faut étudier l'état de cette instruction dans une colonie anglaise où l'on peut voir se développer librement deux races très différentes, les Anglo-Saxons et les Français, je veux parler du Canada. Avant l'organisation de l'enseignement par voie législative, les campagnes étaient plongées dans une ignorance absolue. Les deux villes principales, Québec et Montréal, avaient seules quelques établissemens où les enfans des classes aisées venaient puiser les connaissances élémentaires, trop vite oubliées. Un voyageur, Talbot, après avoir parcouru à cette époque le Haut-Canada, déclare n'avoir vu, pendant cinq ans de séjour, que deux personnes tenant un livre à la main; il est vrai, ajoute-t-il, que les livres y sont aussi rares que les pommes sur les montagnes de la zone polaire. Dans le Bas-Canada, habité par les Français, savoir lire et écrire était un talent si rare que plus d'un membre du parlement ne le possédait pas. Un journal de Québec proposait de fonder une école d'adultes pour communiquer aux législateurs ces connaissances indispensables. L'un des gouverneurs de ce temps, lord Durham, s'étonnait, en arrivant dans la colonie, qu'on n'eût rien fait pour l'instruction des classes inférieures. Enfin dans le Haut-Canada la législature intervint en 1841 et 1843 pour établir un système général d'enseignement primaire soutenu par les subsides de l'état et des communes. Nous trouvons ici encore un de ces hommes qui, comme MM. Barnard et Horace Mann aux États-Unis, consacrent une indomptable énergie et un esprit élevé et juste, appuyé sur de vastes connaissances administratives, à l'œuvre de l'éducation nationale. Le révérend docteur Ryerson, après avoir étudié avec soin les institutions scolaires de l'Europe et de l'Amérique, publia un rapport sur l'instruction primaire dans le Haut-Canada, dont les conclusions furent ratifiées par le parlement. Il emprunta à l'Allemagne ses écoles normales, à l'Irlande son système d'instruction religieuse, aux États-Unis le principe fécond que l'enseignement du peuple est un service public auquel il faut pourvoir par l'impôt, et l'on arriva ainsi à établir une organisation dont les Canadiens sont fiers, et à juste titre, à en juger par les rapides progrès qu'elle a provoqués.

Chaque commune (*township*) est divisée en sections d'une étendue

suffisante pour soutenir une école. Dans chaque section, les électeurs nomment une commission de trois membres (*trustees*) constituée en personne civile sur qui repose la propriété de l'école et de tous les biens et revenus qui peuvent lui appartenir. Ce comité nomme l'instituteur, surveille l'enseignement, lève les taxes votées à cet effet par les contribuables, et en réalité dirige tout le service sous la condition obligatoire que l'école sera ouverte pendant au moins six mois de l'année. Un fonds composé d'un subside parlementaire et d'une somme égale levée sur les biens-fonds dans chaque commune est distribué entre toutes les sections en proportion du nombre d'élèves qui fréquentent l'école publique.

Les écoles sont visitées deux fois chaque semaine par des inspecteurs que nomme le conseil du comté et qui sont tenus de donner annuellement une conférence dans chaque section, de manière à faire pénétrer ainsi partout un reflet d'une vie intellectuelle plus élevée. Réunis en *commission*, ils examinent les candidats instituteurs et leur délivrent le diplôme. La direction supérieure appartient à une autorité centrale divisée en deux branches : le pouvoir exécutif, confié à un surintendant général (*chief superintendent of education*), et le pouvoir législatif, exercé par le grand conseil de l'instruction publique. Les fonctions du surintendant sont très importantes. Il paie directement tous les subsides et il décide toutes les questions litigieuses que soulève l'application de la loi. C'est à lui que sont adressés tous les rapports des comités locaux, qu'il résume dans le rapport général soumis chaque année au parlement. Nous trouvons ici un principe d'administration emprunté à l'Angleterre et qu'il faut noter. Les Anglais confient souvent à un seul fonctionnaire la direction complète d'un service avec le droit de nommer directement tous ses subordonnés. Dans les tribunaux, au lieu d'une cour composée de cinq magistrats, un seul juge siége et décide. Quand il s'agit d'éclairer un débat, ils font volontiers appel aux lumières des corps délibérans ou des comités consultatifs; mais dès qu'il s'agit d'administrer, de juger, ils préfèrent s'en rapporter aux décisions d'un seul, parce qu'ainsi la responsabilité du bien et du mal s'attache à une personne nettement déterminée, et quand le public a lieu de se plaindre, il sait à qui il doit s'en prendre. La responsabilité collective est une très faible garantie de bonne administration, tandis que la responsabilité individuelle en est une excellente. D'ailleurs un chef de service capable choisira beaucoup mieux ses employés que le ministre, pour deux raisons : d'abord parce qu'il sait mieux les conditions que doivent réunir ceux qu'il doit nommer, ensuite parce qu'il a un intérêt direct à ne pas faire de mauvais choix, attendu qu'il en porterait la peine et devant l'o-

pinion publique, qui le contrôle, et devant le pouvoir suprême, dont il dépend.

La question de l'enseignement religieux dans les écoles a reçu ici une solution qui mérite d'être signalée parce qu'elle tient le milieu entre le système irlandais et le système américain. Ce n'est point tout à fait la sécularisation radicale comme aux États-Unis, et cependant la liberté de conscience est scrupuleusement respectée. Dans aucune école, les enfans ne sont tenus de lire ou d'entendre lire des extraits d'un livre religieux quelconque ou de s'associer à une pratique de dévotion, quelle qu'elle soit, sans le consentement de leurs parens. L'instituteur ne peut s'occuper de l'instruction religieuse avec les élèves qui veulent y participer qu'en dehors des heures de classe; mais s'il doit éviter de parler des dogmes d'une secte particulière, il est tenu cependant d'inculquer aux élèves les principes généraux de la morale et de la religion naturelle. Il ne sera pas superflu de citer, au sujet de cette importante matière, les termes mêmes dont s'est servi le conseil supérieur de l'instruction publique. « Le système adopté en Irlande doit servir de modèle pour le Haut-Canada. Là, ainsi que le constate la commission de l'éducation nationale irlandaise, on s'efforce partout d'imprimer fortement dans les âmes des jeunes enfans la conviction de la nécessité de la religion; on cultive pratiquement le sens moral, on fait aimer Dieu, on éveille le sentiment d'une piété sincère, mais toujours en évitant de parler des dissidences qui caractérisent les différentes communions. Ici nos instituteurs devront agir dans le même sens. Joignant l'exemple au précepte, ils auront pour idéal la piété, la justice, le saint amour de la vérité. Ils stimuleront le patriotisme, le dévouement à l'humanité, la bienveillance universelle. Ils se rappelleront que la sobriété, l'activité, la frugalité, la chasteté, la modération, sont des vertus aussi nécessaires à la conservation de la liberté des peuples qu'à l'ornement de la vie sociale. Enfin, autant que l'intelligence de leurs élèves le permettra, ils leur feront comprendre la destination de l'homme et les obligations qui en résultent, et ils prépareront ainsi leur bonheur futur en fécondant leurs bons instincts et en leur inspirant de l'horreur pour toute espèce de mal moral. » Ce système emprunté à la loi du Massachusetts paraît bon. Confier à l'instituteur laïque l'enseignement des vérités morales et religieuses auxquelles l'homme peut s'élever par la seule force de la raison et réserver au prêtre les dogmes qui reposent sur la révélation, tel est le moyen adopté pour assurer d'une part l'indépendance de l'état, d'autre part le respect de la liberté de conscience.

Le parlement canadien et les sections scolaires n'ont pas reculé

devant les dépenses qu'exigeait le développement de l'instruction. Tandis qu'en 1850 on ne consacrait à l'enseignement primaire que 102,619 livres sterling, on donnait pour le même objet 194,420 livres sterling en 1856. En moins de six ans, la somme était doublée. Le sacrifice s'élevait presque au niveau de ceux que s'imposent les États-Unis. Pour une population de 953,225 âmes, il était d'environ 5 francs par tête. Comprenant l'importance décisive qui s'attache à former de bons instituteurs, la législature vota 625,000 francs (25,000 livres sterling) pour construire à Toronto une école normale que l'intelligent gouverneur du Canada, lord Elgin, ouvrit solennellement, à la satisfaction générale, le 24 novembre 1852. En 1856, le nombre des instituteurs s'élevait à 2,622 avec un salaire annuel variant de 1,500 à 8,000 fr., et 1,067 institutrices avec un salaire de 1,250 à 3,000 francs. Le chiffre des enfans fréquentant les écoles primaires montait en tout à 251,145, dont 113,725 filles, ce qui donne 1 élève par 7 habitans. Depuis 1857, les progrès ont été rapides, surtout la qualité de l'enseignement s'est notablement améliorée sous l'impulsion et par les bons exemples des instituteurs sortis de l'école normale de Toronto.

Comme complément de l'école primaire, on a établi à peu près partout des bibliothèques populaires dans le genre de celles des États-Unis. Il ne suffit pas en effet d'apprendre à lire aux enfans, il faut encore leur inspirer le goût de la lecture et mettre à leur portée des livres attrayans et instructifs. C'est ce que l'on a commencé à comprendre depuis quelque temps en France et en Belgique, où de différens côtés on a fait les plus louables efforts pour doter les communes de ces utiles institutions. Dans le Haut-Canada, pays d'origine anglo-saxonne, où par suite on ne fait guère appel à l'intervention de l'état, on n'a pas craint d'y avoir recours pour favoriser la création des bibliothèques populaires, tant on est convaincu de leur utilité. Il est intéressant de voir comment le pouvoir central et les administrations locales ont combiné leur concours, parce qu'on pourrait peut-être trouver ici un exemple utile à suivre. Un fonds spécial a été constitué, le *public library fund*, et les communes votent aussi une taxe pour l'acquisition de livres. Le conseil supérieur de l'instruction publique a publié un catalogue de plus de 6,000 ouvrages qu'il peut se procurer à prix réduit, parce qu'il en prend un grand nombre. Le comité d'école ou le conseil communal envoie la liste des livres qu'il désire acquérir en y ajoutant le prix, et il reçoit, outre les ouvrages demandés, d'autres volumes pour une valeur égale. L'état intervient ainsi pour moitié dans la création de l'institution, et le conseil supérieur, plus éclairé que les autorités locales, peut l'enrichir de livres que celles-ci n'au-

raient point songé à réclamer. Une salle est appropriée à la bibliothèque populaire, souvent dans l'école, et l'instituteur en est le conservateur. Il a de cette façon sous la main les moyens de continuer à s'instruire, ressource qui fait presque toujours défaut aux maîtres dans les campagnes, et il peut aussi continuer de diriger la culture intellectuelle de ses anciens élèves par les livres qu'il leur prête et leur recommande. Les bibliothèques sont le complément indispensable des écoles, et partout en Europe, à l'exemple des États-Unis et du Canada, particuliers, communes et états devraient rivaliser d'efforts et de sacrifices pour en créer.

L'organisation de l'instruction populaire dans le Bas-Canada offre peut-être plus d'intérêt que celle du Haut-Canada, parce qu'elle montre comment un pays très arriéré sous ce rapport peut d'un seul bond et en très peu d'années se mettre presqu'au niveau des nations les plus avancées. Cette étude présente encore un autre enseignement; elle permet de voir de quelle façon, au milieu d'une population d'origine française, on est parvenu à résoudre un problème qu'on déclare insoluble en France même, en ayant à la fois des administrations locales indépendantes et un service efficace de l'instruction, c'est-à-dire en décentralisant sans désorganiser.

La loi organique de l'enseignement primaire dans le Bas-Canada date de 1847; elle a été amendée à différentes reprises par des actes subséquens. En voici les principales dispositions.

Le premier lundi de juillet, chaque année, dans chaque commune, les propriétaires de biens fonds et « les habitans tenant feu et lieu » se réunissent en assemblée générale pour élire un comité d'école composé de cinq membres. Ce comité forme un corps moral, une fondation jouissant de tous les droits d'une personne civile, possédant les biens de l'école et ayant le droit d'agir en justice et de s'y défendre. Ses pouvoirs sont très étendus; il veille à l'entretien des bâtimens, nomme ou destitue les instituteurs, lève directement les taxes destinées à subvenir aux frais de l'enseignement, poursuit devant le juge de paix les contribuables récalcitrans et fait exécuter ses jugemens par saisie et vente des meubles et immeubles du défendeur condamné. Les commissaires élus sont tenus, sous peine d'amende, de remplir leurs fonctions, qui sont considérées comme un devoir civique. — Voilà donc la base de tout le système, une institution solidement assise et vigoureusement armée pour l'action. Elle a tous les droits de l'individu et une durée perpétuelle. Le grand mérite de la fondation est qu'elle survit aux décisions variables des majorités, chose essentielle dans un état démocratique où tout est sans cesse remis en question par les fréquens renouvellemens qu'amène l'élection. La fondation favorise aussi et appelle les

sacrifices des particuliers pour des œuvres d'utilité générale. Les personnes dont la bienfaisance est éclairée seront disposées à enrichir l'école de leurs dons, parce qu'elles savent que la commune en profitera seule. Peu d'hommes feront un legs ou une donation en faveur de la nation, parce qu'il semble que c'est apporter une goutte d'eau à l'océan. Il y en aura davantage qui donneront à l'école du voisinage, parce qu'ils la connaissent, qu'ils en apprécient l'avantage, et qu'avec peu d'argent on obtient un grand résultat. Faire du bien à ses semblables n'est point chose facile quand on veut éviter d'affaiblir en eux le ressort salutaire de la responsabilité : or donner à l'école est un moyen qui ne présente point de danger, car instruire l'enfant, c'est préparer l'homme à se suffire. Les fondations, il est vrai, constituées comme elles l'ont toujours été en Europe, offrent un grand danger et donnent lieu à d'inévitables abus. Gérées par des administrateurs spéciaux que le fondateur désigne une fois pour toutes ou par des commissions qui se recrutent elles-mêmes, elles échappent au contrôle indispensable de l'opinion publique, végètent dans la routine, cessent de répondre aux besoins nouveaux, et, obstinément attachées aux traditions du passé, se transforment en foyers d'opposition à tout progrès, à toute réforme. Elles provoquent ainsi l'animadversion violente des générations nouvelles et elles la méritent. Il ne reste plus alors qu'à les supprimer comme les nations européennes ont supprimé les corporations religieuses, ou à les modifier profondément comme l'Angleterre a entrepris de le faire pour ses fondations d'enseignement, — dont la dernière enquête de 1861 a révélé les nombreux et intolérables abus. Au Canada, comme aux États-Unis, on est parvenu à éviter ces dangers par une mesure bien simple. On a confié la nomination des administrateurs des fondations scolaires au suffrage des citoyens. De cette façon, on combine la stabilité des institutions du passé avec la mobilité que réclament les transformations des sociétés modernes. On assure la perpétuité de l'école sans la livrer à l'empire de l'esprit rétrograde, et l'on est certain qu'elle répondra toujours aux besoins du présent.

En matière d'enseignement, la loi organique canadienne ne s'est pas fiée complétement à l'initiative des communes; elle arme le pouvoir central contre leur inertie, parce qu'il s'agit d'un service d'intérêt général. Si les électeurs négligent de choisir des commissaires d'école, le gouvernement les nomme d'office à la requête du surintendant de l'instruction, et ces commissaires ont le droit de taxer les contribuables comme s'ils avaient été élus par eux.

Comment réunir les fonds nécessaires à l'enseignement public? C'est là un point capital qui a été réglé au Canada avec beaucoup

de sagesse et de fermeté. Chaque année, le parlement vote pour l'instruction primaire un subside, qui est réparti par le surintendant et son conseil entre toutes les communes suivant leurs besoins, et celles-ci sont obligées de prélever sur la propriété foncière une taxe égale au subside qui leur est attribué. Les chefs de famille sont tenus aussi de payer une rétribution mensuelle pendant les huit mois de l'année scolaire pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école, qu'il s'y rende ou non. Cette rétribution ne peut dépasser 2 shillings par mois et par enfant. Les indigens en sont naturellement exempts. En outre les commissaires des écoles peuvent faire prélever telle somme additionnelle qu'ils jugent nécessaire : ainsi l'a décidé un amendement de 1856, qui confie au comité local un pouvoir que n'a pas le souverain : lever des impôts non votés par les chambres, car on a voulu armer d'un privilége énergique ceux qui sont chargés de faire avancer l'instruction. Du reste la garantie contre tout excès se trouve dans le renouvellement fréquent des membres du comité élus par les contribuables. Ceux-ci sont-ils mécontens, ils n'ont qu'à choisir d'autres délégués. L'autonomie de la commune est ici soumise aux décisions de l'autorité centrale, parce que les communes où l'ignorance est le plus générale seraient précisément celles qui, livrées à elles-mêmes, s'imposeraient le moins de sacrifices pour l'instruction. L'autorité centrale des écoles, mieux à même que personne de connaître les besoins de chaque localité, mesure ses secours à cette échelle, et oblige en même temps la commune de faire autant que l'état; mais le service une fois assuré, c'est le comité local qui décide de tout souverainement et sous sa responsabilité. Il lève l'impôt et l'emploie sans devoir en rendre compte à d'autres qu'à ceux qui l'ont payé. On retrouve ici ce principe d'administration si efficace aux États-Unis, c'est-à-dire des comités spéciaux investis de pouvoirs très étendus, mais qui dépendent directement des électeurs. L'autorité centrale trace à l'autorité locale la limite de ses obligations, et cette dernière est libre et souveraine dans tout ce qui concerne l'application. C'est faire à chacun sa juste part. Au centre, on est mieux placé pour saisir l'ensemble du service, et dans les localités pour en diriger les détails.

La loi n'a point énuméré les matières obligatoirement enseignées dans les écoles primaires : ce point si important est abandonné à la décision des comités; mais, conformément à la tradition ancienne, l'instruction religieuse se donne dans l'école, qui devient ainsi confessionnelle. Restait à pourvoir aux besoins des dissidens. Voici le singulier expédient adopté par le législateur. L'article 26 de la loi de 1846 porte que la minorité dissidente a le droit de si-

gnifier par écrit au comité de la majorité qu'elle n'approuve point l'instruction donnée, et qu'elle a choisi trois syndics ou commissaires pour élever une autre école. Du moment que la minorité réunit vingt enfans en âge de fréquenter les classes, c'est-à-dire entre cinq et quinze ans, elle constitue un district scolaire. Elle a droit à un subside proportionnel, et les syndics élus lèvent directement la taxe par tête d'enfant et la cotisation sur la propriété de leurs électeurs, qui sont alors dispensés de payer entre les mains du comité de la majorité. Ce système offre des inconvéniens manifestes. Il éparpille singulièrement les ressources, et il sacrifie les droits des dissidens dispersés. Il ressemble à celui qui était en vigueur en Australie et auquel on a renoncé au grand avantage des contribuables et de l'enseignement.

Dans le Bas-Canada comme dans le Haut-Canada, on a bien compris que le point capital, sans lequel rien n'est fait, est de former de bons maîtres. Trois écoles normales ont été organisées : l'une à Montréal, celle de Mac-Gill, anglaise et protestante; une seconde, aussi à Montréal, française et catholique, portant le nom de l'intrépide navigateur qui découvrit le Canada en 1534, Jacques Cartier; enfin une troisième à Québec, aussi française et catholique, celle de Laval. La création et l'entretien de trois établissemens au lieu d'un seul entraînent une plus grande dépense, mais ils offrent l'avantage d'attirer un plus grand nombre d'élèves et de répandre les bonnes méthodes d'enseignement dans les différentes parties du peuple. Depuis leur ouverture, en 1850, jusqu'en 1864, ces établissemens ont été fréquentés par 1,557 élèves, dont 575 ont obtenu un diplôme. Ce dernier chiffre ferait supposer peu d'aptitude chez les candidats ou beaucoup de sévérité chez les examinateurs. Sous l'influence active et éclairée du surintendant actuel de l'enseignement public, M. O.-P. Chauveau (1), des mesures excellentes ont été adoptées pour stimuler le zèle et favoriser l'instruction des instituteurs. On a organisé des associations et des conférences où ils se réunissent de temps à autre pour discuter des questions pédagogiques et pour s'initier aux nouvelles méthodes. Ils y présentent des travaux écrits qui sont soumis à une discussion publique et dont

(1) On ne peut assez louer le dévouement de ces hommes à qui tout un peuple doit les moyens de s'instruire. M. Chauveau a été pendant treize ans député de Québec et pendant deux ans secrétaire provincial, c'est-à-dire ministre de l'intérieur. Orateur éloquent et jurisconsulte distingué, il a renoncé et au barreau et à la vie parlementaire pour se consacrer entièrement à son œuvre civilisatrice, l'organisation de l'enseignement primaire. M. Alphonse Le Roy, professeur à l'université de Liége, a bien fait ressortir tous les services rendus par cet homme de bien dans un travail intéressant publié en France il y a quelques années.

les meilleurs sont ensuite publiés dans un recueil, le *Journal de l'Instruction publique*, rédigé par le surintendant, M. P. Chauveau, et envoyé gratuitement à tous les maîtres d'école. Ces réunions font le plus grand bien. Les instituteurs, arrachés pour quelques jours à leur rude et uniforme tâche, y retrempent leur courage au contact de leurs confrères et de leurs supérieurs, et y puisent une provision d'idées nouvelles et d'aspirations vers le progrès. Des récompenses ont été accordées aussi à ceux qui tiennent le mieux leur classe et font faire le plus de progrès à leurs élèves. La publication du rapport général annuel tel qu'il a été rédigé l'an dernier forme encore un stimulant des plus énergiques. Ce document intéressant contient en effet les rapports particuliers de tous les inspecteurs, qui rendent compte de la façon dont l'instruction est donnée dans chaque district scolaire et souvent dans chaque école. Les lacunes, les négligences sont dénoncées sans pitié, les services rendus signalés avec éloge, et la publicité complète est ainsi la peine la plus sévère pour les uns, la récompense la plus efficace pour les autres. A ce propos, on peut signaler encore une excellente coutume des administrations de l'autre côté de l'Atlantique. Tandis qu'en Europe les rapports ne sont publiés d'ordinaire qu'assez longtemps après l'époque à laquelle ils se rapportent, en Amérique on les livre au public chaque année avec toutes les données de l'année précédente. Ce n'est pas le statisticien seul qui a lieu de se réjouir de ces procédés expéditifs. Les autorités scolaires et le public, instruits de la situation actuelle des choses, peuvent immédiatement porter remède aux abus et introduire à temps les réformes nécessaires.

Les progrès accomplis depuis l'introduction de la loi nouvelle sont vraiment remarquables, surtout dans les dix dernières années. En 1853, on comptait 2,352 institutions de tout genre avec 108,284 élèves, et les contributions locales pour l'enseignement montaient à 165,845 dollars. En 1864, il y avait 3,604 écoles avec 196,739 élèves, et les taxes locales s'élevaient à 593,964 dollars ou plus de 3 millions de francs; à cette somme il faut ajouter le montant du subside de l'état, soit 112,158 dollars ou 583,000 francs. D'après un calcul fait en 1863, le nombre des enfans entre cinq et quinze ans accomplis aurait été de 304,429, et comme il y avait dans les différents établissemens d'éducation 193,131 élèves, on serait arrivé à ce résultat, que 60 pour 100 des enfans en âge d'apprendre les fréquentaient. Le rapport du nombre des élèves à la population totale, qui était de 1,156,000, donnait le chiffre de 16 pour 100; en d'autres termes, il y avait 1 écolier sur 6 habitans. Cette proportion, déjà très satisfaisante pour un état européen, est encore loin

cependant des relevés faits aux États-Unis, où certains états arrivent, nous l'avons vu, au rapport de 1 élève sur 3 habitans. Toutefois, quand on se rappelle le niveau inférieur d'où le Bas-Canada est parti, quand on songe à tous les obstacles que la nature du pays oppose à la fréquentation régulière des écoles, on s'étonne presque des résultats obtenus en si peu de temps, et l'on admire l'activité et la persévérance qu'il a fallu déployer pour les réaliser.

Que l'on compare maintenant les institutions scolaires de l'Angleterre avec celles du Bas-Canada, et nul exemple ne démontrera d'une manière plus décisive la nécessité de l'intervention de l'état en matière d'enseignement. Voyez l'Angleterre : c'est sans contredit le pays le plus riche du monde. Le capital y abonde et s'y accumule pour se déverser sur l'univers entier; chaque année, l'épargne de la nation met à la disposition d'entreprises de tout genre la somme inouie de 2 à 3 milliards de francs. Ce n'est donc point l'argent qui manque. La population est très dense, condition très favorable à la fondation et à la fréquentation régulière des écoles; la bienfaisance privée ne se lasse point de donner, et les sectes rivales s'efforcent d'attirer ces libéralités inépuisables vers l'instruction. Cependant l'Angleterre n'est point parvenue à instruire ses vaillantes populations. Considérez d'autre part le Bas-Canada, ces cent mille arpens de neige dont parlait Voltaire. Le climat est très rude. Quoiqu'il n'y ait de misère nulle part, le pays est relativement pauvre, et le capital manque partout. La population est disséminée en petits groupes, en familles même, éparpillés sur un vaste territoire. La race française, honnête, intelligente, mais dont l'inertie a été longtemps entretenue par les institutions féodales et par une soumission passive au clergé, est loin d'avoir ce ressort, cette fièvre qui pousse sans cesse en avant la race anglo-saxonne. Et pourtant, malgré tous ces désavantages, le Bas-Canada a établi un système d'enseignement primaire dont l'opulente Angleterre envie l'évidente supériorité. Si la colonie pauvre et peu active a réussi dans l'œuvre où a échoué la métropole riche et entreprenante, c'est que l'une a repoussé et que l'autre a admis le principe essentiel de l'intervention de l'état; c'est que celle-ci a adopté l'école communale soutenue par l'impôt et une organisation uniforme pour tout le pays imposée par la loi, et que celle-là, jusqu'à présent, n'en a pas voulu. Au XVIIIe siècle, l'Angleterre a été dépassée sous le rapport de l'instruction populaire par l'Écosse; au XIXe, elle l'est déjà par l'Australie et le Canada.

En présence de tous les faits que nous venons de résumer, à moins de soutenir que dans les sciences politiques l'expérience ne prouve rien, il faudra bien admettre, semble-t-il, que sans l'in-

tervention des pouvoirs publics il est impossible de procurer au peuple des moyens suffisans de s'instruire. Cette intervention doit être de deux sortes : il faut d'abord que la loi établisse un système général d'instruction élémentaire, afin que celle-ci se répande d'une manière uniforme sur tout le territoire et que l'on n'ait pas à constater l'affligeant contraste qu'offrent certaines localités plongées dans une déplorable ignorance à côté d'autres points où les lumières sont très répandues. Il faut en second lieu que l'état intervienne pour une part dans les dépenses de l'enseignement, parce qu'il est nécessaire et juste que les districts riches viennent en aide aux districts pauvres, attendu qu'il s'agit d'un service d'intérêt général. Toutefois il n'est pas bon que l'état paie tout; l'exemple du Portugal semble prouver que, quand les administrations locales n'ont pas une part suffisante dans la direction et dans l'entretien de l'école, elles deviennent indifférentes au succès de l'instruction populaire. Dans tout ce qui intéresse celle-ci, il faut faire concourir les autorités communales et les autorités centrales, surtout quand ce sont des autorités spécialement scolaires.

Qu'on le remarque bien d'ailleurs, l'intervention des pouvoirs publics n'est nulle part plus efficace et moins fâcheuse que dans l'instruction, plus efficace, car en peu d'années et avec des sacrifices relativement peu lourds, une bonne loi sur l'enseignement suffit pour répandre partout les connaissances élémentaires et pour transformer une nation; moins fâcheuse, car elle a pour effet de fournir aux citoyens les moyens de se suffire par leurs propres efforts. En toute autre matière, l'intervention de l'état tue ou amortit l'initiative des particuliers; ici, au contraire, elle la stimule et la fait naître, car là où l'homme privé de lumières demeurera inerte faute de voir qu'ainsi il se nuit à lui-même, l'homme instruit agira parce qu'il comprendra que c'est le seul moyen d'améliorer sa condition. Voulez-vous restreindre les attributions de l'état et préparer même son abdication, instruisez le peuple. Les nations ignorantes sont des mineures : toujours elles retombent sous le régime de la tutelle, tandis que les nations éclairées ne tardent pas à s'en affranchir parce qu'elles peuvent s'en passer.

ÉMILE DE LAVELEYE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1865.

La fin de cette année marquera infailliblement une date dans l'histoire. Elle a donné à ceux qui ont le souci de voir la dignité humaine reprendre ses droits dans le gouvernement des sociétés modernes deux consolations éclatantes par le message du président des États-Unis et par les manifestations qui ont accompagné en Belgique le changement de règne : des faits pareils ouvrent même les yeux à ces habiles qui n'ont pas d'ambition plus fière que de raser la terre, afin de devenir les premiers courtisans du succès prochain. Des symptômes de cette force ne peuvent être trompeurs : ils sont l'aube certaine de l'avenir. Non, l'avenir ne sera point l'abrutissement de la démocratie sous le despotisme; l'avenir appartient à la démocratie échauffée, élevée, ennoblie par les courans de cette électricité morale qui s'appelle la liberté.

Mais avant de considérer les belles perspectives qu'ouvrent sur la morale politique de notre époque les magnifiques déclarations de principes du président Johnson et les honnêtes effusions libérales du peuple belge et de son jeune roi, des intérêts immédiats et par conséquent plus pressans nous réclament. Voici la saison des affaires en politique qui va commencer chez nous et à peu près partout en même temps. Dans tous les pays de l'Europe, les pouvoirs exécutifs sont ou vont se trouver en présence des représentations nationales. En Italie, en Espagne, en Hongrie, en Belgique, les gouvernemens sont déjà en face des chambres; en Angleterre, la vie parlementaire commencera le 1er février; en France et en Prusse, elle s'ouvrira le 15 janvier. Or ce sont avant tout les affaires françaises qui nous préoccupent, et parmi ces affaires il en est une qui se présente avec un tel caractère de gravité et d'urgence, qu'il faut souhaiter qu'elle sorte résolue de la prochaine rencontre de notre gouvernement et de notre chambre des députés : nous voulons parler de la question mexicaine, et c'est de cette

affaire qu'il nous paraît important de préparer le plus tôt possible la complète et décisive élucidation.

L'entreprise du Mexique est grave pour nous de deux façons. Elle est grave par les difficultés inhérentes à la fondation d'un gouvernement monarchique au moyen d'une grande et longue intervention militaire dans une contrée éloignée de deux mille lieues de nos rivages; elle est grave par l'antagonisme d'intérêts et de principes qu'elle peut provoquer entre notre gouvernement et le peuple des États-Unis. Dès l'origine, les esprits sages avaient prévu et déploré les difficultés que notre création d'un empire au Mexique pouvait nous susciter avec la grande république américaine; aujourd'hui ces difficultés existent, elles frappent tous les yeux. Elles ne sont point, nous nous hâtons de le dire, arrivées encore à l'état aigu, et c'est pour cela que nous croyons opportun que le gouvernement et le corps législatif les prennent en considération dès la discussion de l'adresse avec un calme bon sens et un viril esprit de justice.

Un examen approfondi et vraiment politique de la question du Mexique envisagée en elle-même aidera certainement le corps législatif et notre gouvernement à préparer la politique qui doit prévenir à jamais la calamité d'un antagonisme entre la France et les États-Unis. Pour nous guider dans la marche que nous avons à suivre, les raisons prépondérantes sont, grâce à Dieu, les raisons françaises. Même dans la question considérée au point de vue purement français, nous consentirions volontiers, pour notre part, à éliminer du débat plusieurs points essentiels. Nous ne parlerions plus du passé, des motifs accidentels de l'entreprise, des premières fautes diplomatiques et militaires de l'expédition, de ce qu'il y avait peut-être dans le projet primitif de chimérique et de contraire à ce qu'on pourrait appeler notre droit et à notre tradition révolutionnaires, qui répugnent à l'idée d'imposer par la force des armes à un peuple étranger une forme nouvelle de gouvernement; nous renverrions aux limbes les erreurs et les fautes du passé. Nous ne nous occuperions que du présent et de l'avenir. Ici encore nous ne serions ni exigeans ni cruels. Vous avez fait un empereur du Mexique, dirions-nous : eh bien! soit. Cet empereur a inauguré son règne depuis bientôt deux ans; nous ne serons pas curieux : nous ne vous demanderons pas ce qu'il a fait et où il en est. Nous ne vous demanderons pas s'il a acquis la popularité qui lui aurait manqué au début, ou s'il a perdu celle qui l'aurait accueilli à son entrée dans Mexico; nous ne vous demanderons pas s'il s'est livré aux travaux de cabinet plutôt qu'à la véritable action politique, et si vous êtes contens des gros volumes de lois que ce Solon a déjà édictés pendant l'espace écoulé de son règne que lui-même a décoré du nom de période législative; nous ne vous demanderons pas s'il est parvenu à rallier les partis, ou s'il demeure isolé au milieu des factions dédaigneuses et taciturnes; nous ne vous demanderons pas s'il fait bon ménage avec les chefs de service français détachés près de lui. Si

de ce côté il y a des déceptions qu'il eût été pourtant bien naturel de prévoir, ce n'est point nous qui voudrons leur faire violence et les tirer hors du huis clos des épanchemens intimes. Nous aborderons les choses au point de vue le plus actuel, le plus pratique, le plus simple. Combien d'hommes employons-nous au Mexique? Que nous coûtent-ils chaque année? Combien de temps pouvons-nous continuer au profit d'une idée fausse ou d'une idée juste, mais si excentrique à la sphère de nos intérêts, une semblable subvention annuelle en hommes et en argent? Nous voulons bien que nos 30,000 hommes ne vous coûtent que le pied de paix de France, avec les frais de transport, et que le surplus soit à la charge du Mexique: c'est encore, sans compter le sang versé et les ravages des maladies, de 40 à 50 millions par an. Mais les frais extraordinaires de guerre, est-ce bien le Mexique qui est destiné à les supporter? On connaît les ressources du Mexique, on connaît son budget. Le gouvernement mexicain dépense chaque année 40 millions de piastres, et son revenu ordinaire ne s'élève pas à la moitié de cette somme. Il y a donc chaque année un déficit d'au moins 100 millions de francs. Le pauvre empereur Maximilien ne possède point les moyens de trésorerie connus en Europe; il n'y a pour lui qu'une façon de remplir son déficit annuel d'une centaine de millions: il faut qu'il emprunte cette somme sur émission de titres soumis à un amortissement rapide. Ces titres, il ne peut les placer qu'en France sous l'appât d'un système d'énormes loteries qui est la corruption même du crédit, et sous le patronage manifeste de notre administration financière. Nous n'avons donc point seulement à dépenser 40 ou 50 millions par an aux frais du trésor public pour entretenir cette aventure mexicaine; il faut encore que l'établissement de l'empereur Maximilien, sous peine de périr de famine et d'anémie foudroyante, trouve encore à prélever sur les capitaux français, sous forme d'emprunt, 100 millions effectifs par an. La question qui est donc posée en ce moment au gouvernement et à la chambre est celle-ci: pendant combien d'années voudra-t-on persévérer dans cette étourderie gigantesque et déjà trop prolongée? Par quel chiffre d'années se figure-t-on qu'on pourra multiplier les 50 millions que le Mexique coûte au trésor et les 100 millions qu'il emprunte au capital français? Mais d'une part les partisans de l'occupation du Mexique par la France prétendent, avec raison suivant nous, que, pour que notre œuvre ait quelque chance vraisemblable de réussite, il faut que nous restions au Mexique jusqu'à ce que nous y ayons frappé à notre effigie une génération nouvelle; il faut que nous attendions que ceux que nous avons trouvés enfans dans ce pays y soient devenus des hommes. D'un autre côté, les emprunts mexicains qui ont été placés jusqu'à présent ont été pris par le public avec une arrière-pensée à laquelle il nous paraîtrait difficile et même peu juste de donner un démenti catégorique. Les souscripteurs de ces emprunts se sont dit: Après tout, nous secondons une entreprise de notre gouvernement; si cette en-

treprise ne réussit pas, si le Mexique devient mauvais débiteur, il est impossible que nous n'obtenions point de notre gouvernement une indemnité raisonnable. Et quelle est la chambre qui ne sera pas trop heureuse de liquider l'affaire mexicaine en augmentant de quelques millions au profit des porteurs de bons de Maximilien le service de la dette publique le jour où le gouvernement lui annoncera cette bonne nouvelle, cette nouvelle qui fera pousser à la France un si allègre soupir de satisfaction, à savoir que l'on renonce à l'expérience mexicaine, et que nos bons soldats vont être rappelés au pays natal?

On le voit, il n'est pas possible que la France, prenant le parti de regarder en face l'état présent et l'avenir probable des affaires mexicaines, veuille de gaîté de cœur, jouet volontaire du hasard, continuer plus longtemps une pareille extravagance, pour employer un mot dont nous reconnaissons la dureté impolie dans le sens français, mais que nous employons ici avec la signification anglaise, qui qualifie ainsi la prodigalité aveugle qui ne veut ou ne sait point compter. En parlant ainsi, nous ne cédons nullement à une pensée d'opposition : nous obéissons au sentiment du patriotisme le plus désintéressé. Nous sentons que le temps des hésitations, des vagues critiques provoquant de vagues assurances, est passé. Pour employer une expression grossière, l'intérêt le plus élevé, le plus pressant de la France veut que quelqu'un mette enfin les pieds dans le plat. Il s'agit de reconnaître virilement une faute et de la réparer avec une promptitude sensée. Faute avouée est à demi pardonnée; si notre vœu se réalisait, bien loin d'y voir pour l'opposition un sujet d'égoïste triomphe, nous conseillerions plutôt à l'opinion libérale de seconder et d'accueillir par une patriotique indulgence le courage sensé que montrerait le gouvernement en abandonnant la chimère mexicaine. Nous sommes convaincus que les plus dévoués serviteurs de l'empereur n'ont point sur cette affaire une opinion différente de la nôtre; si nous osions aller plus haut et plus loin dans nos hypothèses, nous confesserions qu'il nous est impossible de croire que l'empereur lui-même conserve encore les illusions de 1861 et de 1862. Le chef de l'état ne nous a-t-il point laissé voir ses sentimens intimes sur les lointaines, longues et coûteuses colonisations militaires dans sa brochure sur l'Algérie? Quel utile pendant à cette étude pourrait nous donner l'empereur, s'il lui convenait d'écrire une brochure sur le Mexique! Peut-être l'opinion publique n'a-t-elle point prêté une attention suffisante à la dissertation algérienne; mais on pourrait promettre un beau succès à un écrit impérial qui signalerait avec une précision souveraine les difficultés ou, pour mieux dire, les impossibilités radicales de l'entreprise du Mexique, démontrées déjà par une expérience suffisante.

Nous ne saurions trop insister sur ce que nous avons dit en commençant : nous parlons de la cessation de l'intervention militaire de la France

au Mexique d'un cœur d'autant plus libre que c'est sur des intérêts français et des raisons d'état françaises que s'appuie la nécessité de cette solution. Quand ces intérêts seraient seuls en jeu, le moment serait venu de renoncer à une expérience dont les charges actuelles sont accablantes pour nous, et à laquelle il n'est pas possible d'assigner une autre issue prochaine et satisfaisante. La question d'honneur national est donc dégagée du débat. Notre politique a commis une faute, et qu'y a-t-il de plus honorable à la fois et de plus sensé que de reconnaître une faute commise et de prendre la résolution de n'y point persévérer? Il est certain qu'il y a bien peu de gens dans le monde officiel, supposé même qu'il s'en trouve, qui pensent qu'il y aura encore une armée française au Mexique dans deux ans; il est certain qu'un des organes les plus écoutés de la majorité ne supposait même pas, au commencement de l'avant-dernière session, quand il écrivit son fameux rapport sur les crédits supplémentaires, que nous aurions encore là-bas 25 ou 30,000 hommes à la fin de 1865, et que son impatience, comme celle de ses amis, ne peut qu'avoir été accrue par cette attente; il est certain enfin que la présentation d'un nouvel emprunt mexicain n'est plus possible. Le terme de notre intervention approche donc visiblement, et personne n'a le droit d'intéresser notre honneur à l'ajourner encore. Nous n'avons évidemment contracté aucun devoir de ce genre envers l'empereur Maximilien. Il lui a plu de tenter une aventure où la France s'était engagée; mais la France n'a pu contracter le devoir de lui prêter indéfiniment 30,000 de ses meilleurs soldats : on ne lui a accordé qu'un concours limité au délai d'une expérience temporaire; cette expérience dure depuis deux ans, admettons, si l'on veut, qu'elle soit prolongée d'une année encore : qu'est-ce que ce prince peut exiger de plus? Si au bout de ce temps il ne se croyait point en état de voler de ses propres ailes, cela le regarderait, et nous n'y pourrions rien. Son échec serait encore bien moins coûteux pour lui qu'il ne l'aurait été pour la France.

Ceci posé, nous sommes à l'aise pour parler de l'influence que notre présence au Mexique peut exercer sur nos rapports avec les États-Unis. Nous ne serons contredits par personne dans notre pays, si nous affirmons qu'aucun Français n'a l'idée qu'il valût la peine de fonder un empire mexicain protégé par nous, si nous devions, à ce prix, créer entre les États-Unis et nous une cause durable de défiance et d'antagonisme. Il est également certain qu'aux États-Unis aucun homme sensé ne croit à la possibilité de fonder au Mexique une monarchie même étayée par une intervention européenne. Entre deux nations qui entretiennent de pareils sentimens et de pareilles idées, la question mexicaine ne peut faire naître aucune cause naturelle et nécessaire d'hostilité. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, que par une désastreuse maladresse on se laissât éloigner du fond même des choses et qu'on fît dévier étrangement les questions. Il ne nous est pas malheureusement permis de regarder de telles déviations comme tout à

fait impossibles. Nous en avons un redoutable exemple dans le sort de l'empereur Nicolas et dans les désappointemens terribles que la question d'Orient a donnés à ce potentat. La première infortune de l'empereur Nicolas fut de faire passer les susceptibilités d'un faux amour-propre avant les intérêts pratiques de la politique positive; son plus grand malheur fut d'être perpétuellement trompé par l'optimisme complaisant de sa diplomatie et de ses amis politiques d'Europe. De toutes parts on lui faisait dire que rien de ce qui devait effectivement arriver n'avait chance de se produire. On lui faisait croire qu'une alliance militaire et maritime entre la France et l'Angleterre était une conception monstrueuse et irréalisable; on lui faisait croire que jamais l'Autriche n'oserait lui opposer une abstention hostile. Puis, lorsqu'il dut commencer à s'apercevoir qu'il s'était trompé sur la nature essentielle et nécessaire des choses, son inflexible vanité ne put se résoudre à capituler. Il ne demandait qu'un mot pour consoler son amour-propre et couvrir sa retraite; ce mot à peine intelligible pour les initiés, la conférence de Vienne le lui refusa. Nicolas est tombé victime de la conspiration dont l'orgueil autocratique est naturellement enveloppé par la courtisanerie.

Si nous rappelons cette grande leçon d'hier, c'est que nous avons la confiance qu'elle est encore vivante dans la conscience des contemporains. Cette leçon nous apprend à nous défier de l'amusement du babil diplomatique et de l'affectation des sentences oraculaires et dilatoires dans les affaires qui peuvent mettre aux prises les intérêts et l'honneur de deux grands états. Il n'y a point de temps à perdre quand on est engagé dans de telles affaires: il faut tourner le dos au hasard, dieu des paresseux; il faut aller tout de suite au fond des choses, mesurer le possible et le nécessaire, prendre vite son parti, et, comme on dit vulgairement, avoir à temps le courage de se couper un bras. Si donc à l'endroit des États-Unis nous n'avons rien à sacrifier des vrais intérêts de la France, il faut nous garder de toute illusion sur les intérêts et le caractère nécessaire de la grande république américaine. Le nouveau ministre des États-Unis à Paris, M. Bigelow, dans la réunion des Américains qui a eu lieu au commencement de ce mois à l'occasion du *thanksgiving* national, citait un mot fort juste de M. Drouyn de Lhuys. La première fois que le ministre américain aborda notre ministre des affaires étrangères, il lui avoua son inexpérience dans l'art de la diplomatie. M. Drouyn de Lhuys lui répondit qu'on était toujours assez bon diplomate quand on avait la bonne foi et l'équité de se rendre compte de la situation où sont placés ceux avec qui l'on négocie. Il n'est point de meilleure maxime, et nous en devons faire l'application au gouvernement américain. Nous devons avoir avant tout la bonne foi de reconnaître que les Américains n'ont point été payés pour regarder d'un œil favorable l'origine et le but proclamé de notre expédition mexicaine. D'abord, sans la guerre civile qui semblait

les menacer d'une ruine profonde, jamais le gouvernement français n'eût conçu le dessein de substituer au Mexique un gouvernement monarchique à la forme républicaine. Convenons que, si la France se fût trouvée dans une position semblable, si, souffrant des plus graves embarras intérieurs, il eût plu à l'Autriche, à l'Angleterre, à la Prusse, de profiter de la circonstance pour arranger les affaires d'Italie, d'Espagne ou de Belgique d'une façon contraire à nos traditions et à nos principes, nous ne serions guère tenus de garder d'un tel procédé un souvenir reconnaissant. La célèbre lettre adressée au général Forey accentuait le sens de notre entreprise d'une façon qui ne ménageait guère les susceptibilités ou, si l'on veut, les préjugés des Américains. Il s'agissait pour nous, en un moment où les États-Unis étaient plongés dans une détresse que plusieurs croyaient incurable, d'empêcher la grande république de s'emparer de tout le golfe du Mexique, de dominer de là les Antilles et l'Amérique du Sud, de rendre à la race latine de l'autre côté de l'Océan sa force et son prestige, de garantir la sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne, etc. On doit remarquer en passant que, si tel a été le dessein de l'expédition du Mexique, l'objet principal de cette entreprise est aujourd'hui manqué totalement : les Chiliens et les Péruviens nous montrent le cas qu'ils font du panlatinisme; maltraités par les Latins d'Espagne, c'est du côté des Saxons du Nord-Amérique que se tournent leurs regards fraternels. Quant à l'influence prépondérante du golfe du Mexique, les États-Unis la conservent telle que la nature la leur a donnée, et la sécurité de nos colonies et de celles de l'Espagne a pour garantie, sans compter notre droit et notre puissance, la modération et l'esprit de justice des républicains de l'Amérique, garantie que bien des gens se permettront toujours de préférer à celle qu'aurait pu promettre la fondation au Mexique d'un fragile empire. Cette politique avouée n'est point faite assurément pour gagner les sympathies de l'Amérique à notre expérience mexicaine; mais c'est encore là du passé, et il n'y faut plus revenir. Au cœur du peuple américain, le souvenir des fautes de notre politique officielle durant la guerre civile ont été, nous en sommes sûrs, effacées par les témoignages que l'opinion libérale française, fidèle à ses plus belles traditions et éclairée sur l'avenir par la générosité de sa foi, n'a cessé de donner à la grande cause de l'Union républicaine. Ce qui résulte du moins d'un passé si récent, ce qui résulte surtout des déclarations sobres et fermes du message présidentiel en l'honneur de l'institution républicaine, c'est qu'on ne doit point s'attendre à voir reconnaître par les États-Unis l'empire mexicain. Ce serait une illusion dangereuse de fonder sur l'espoir d'une pareille reconnaissance l'expédient au moyen duquel nous pourrions sortir du Mexique. Pour mettre d'une façon honorable une prompte fin à nos stériles sacrifices, nous avons besoin sans doute d'entrer en une coopération amicale avec le cabinet de Washington. Notre vrai devoir d'honneur serait, en abandonnant le

Mexique, d'y laisser une combinaison de pouvoirs qui permît d'espérer la pacification intérieure du pays. Une telle combinaison ne pourrait présenter des garanties d'efficacité que si elle était patronnée à la fois par la France et la république américaine cordialement unies. C'est à cette union qu'il faudrait travailler sans délai, sans se laisser amuser par des espérances illusoires. Le temps en effet est contre nous et non pour nous dans cette affaire. Avec le temps s'accroissent nos sacrifices et peuvent se développer chez le peuple américain des courans d'opinion dangereux. Se figure-t-on qu'on peut se laisser conduire par un système de temporisation jusqu'aux approches des élections qui auront lieu dans trois ans? L'agitation électorale commence longtemps avant le vote aux États-Unis : supportera-t-on l'idée qu'on n'ait point enlevé avant cette époque aux candidats à la présidence le triste prétexte qui pourrait leur permettre de poser leur *plate-forme* sur la question du Mexique?

En tout cas, il est une chose dont nous n'aurons point à nous repentir; il est aussi une chose que nous demanderons avec confiance au gouvernement. Nous ne nous repentirons jamais, pour ce qui nous concerne, d'avoir poussé trop loin les scrupules de la prévoyance et les conseils de la prudence. Quant au gouvernement, nous l'adjurons de faire autant que possible la lumière sur la question mexicaine. Qu'il ne retienne point d'une main avare les documens officiels, qu'il les communique au contraire à la chambre avec abondance; que nos députés soient mis en état de calculer complétement le prix de revient de l'entreprise mexicaine depuis l'origine jusqu'à l'époque actuelle; qu'on leur fasse connaître dans leur exacte étendue les ressources en hommes, en argent, en crédits, qui sont nécessaires au maintien de l'empire de Maximilien, et au défaut desquelles il ne pourrait plus longtemps subsister. Il serait, ce nous semble aussi, d'une politique sensée et honorable de devancer la publication des correspondances diplomatiques dont la communication a été promise au congrès américain par le président Johnson. A quelque parti qu'on s'arrête, il faut savoir ce que l'on fait. Le pays a le droit de demander qu'on lui mette en main toutes les pièces, afin qu'il puisse se prononcer en connaissance de cause.

Nous sommes contraints, bien malgré nous, à dire un mot des incidens universitaires qui ont été depuis quelques jours et qui n'ont peut-être pas cessé d'être une cause de préoccupation et d'anxiété publique. Les écoles se sont émues des rigueurs dont le conseil académique a frappé quelques étudians à qui l'on reproche d'avoir tenu hors de France, en Belgique, au congrès de Liége, des propos irréligieux et une conduite séditieuse. L'émotion des écoles est devenue une cause d'inquiétude pour l'ordre public. Dans cette situation et avec la législation qui nous régit, il est fort embarrassant d'exprimer une opinion sur les faits qui ont agité notre jeunesse des écoles : on n'aimerait pas à courir le risque de paraître favoriser des doctrines ou des actes semblables à ceux qui sont imputés aux élèves frap-

pés d'exclusion, et l'on craindrait d'irriter l'autorité par une contradiction qui ne serait point opportune. Nous ne pouvons que gémir sur un état de choses qui rend possibles de tels conflits. N'est-il pas étrange que le principe d'autorité, comme on dit chez nous, soit amené à se commettre avec cette gravité et cette sévérité contre des escapades d'écoliers? De pareils chocs nous confondent toujours. Nous en trouvons la cause dans l'excès de notre esprit autoritaire et dans l'organisation, suivant nous défectueuse, de notre université. A quoi bon faire ainsi de l'autorité à tout propos, en toute occasion? Y a-t-il pour des erreurs d'opinion de répression plus juste et plus efficace que les jugemens mêmes de l'opinion publique? Les débauches d'esprit sont-elles un accident si nouveau chez la jeunesse, et ceux à qui l'âge a malheureusement appris leur courte durée ne feraient-ils pas mieux de feindre de ne les point voir, au lieu de les mettre eux-mêmes en évidence par un étalage de sévérité? Dans une société où l'on a vu de la jeunesse à l'âge mûr de si violentes mutations d'idées chez des hommes devenus les plus graves, est-on fondé à prendre si furieusement l'alarme? Les hommes de notre génération ont vu des professeurs qui leur enseignaient le républicanisme devenir des conservateurs sévères et des organes rigides du principe d'autorité. Nous plaignons ceux que ces vicissitudes d'opinion n'ont point rendus indulgens envers la jeunesse; puis, dans l'organisation de notre université, qui n'est point formée en corporation autonome et qui est peuplée de professeurs assimilés à des fonctionnaires, est-il bien facile de tracer ou de découvrir les limites de la discipline académique? Une discipline quelconque, dans les idées naturelles, est quelque chose d'inférieur assurément à la justice nationale. Il est peu aisé de faire comprendre à des étudians, même à des esprits plus mûrs, que la discipline, prenant les formes judiciaires et appliquant une pénalité si grave qu'elle peut aller jusqu'à l'interdiction d'une carrière, ait une juridiction plus vaste que la loi même du pays, et puisse atteindre hors du territoire des délits que la justice ordinaire ne connaît pas. Il y a dans tout cela, ce nous semble, une grande confusion des choses et une excessive précipitation de conduite parmi ceux qui allèguent les intérêts de l'ordre moral et de l'ordre public. La vraie sagesse politique consiste à prévenir ces orages. Un bon moyen serait de réformer notre organisation universitaire et de définir législativement d'une façon claire et intelligible pour tous la discipline académique. Si nos jeunes étudians se trompent dans le jugement qu'ils portent sur les attributions de l'autorité disciplinaire, ils se trompent assurément de bonne foi. L'autorité n'a certes rien à perdre à ménager la bonne foi d'une jeune génération et à lui montrer sa sollicitude par la révision d'une législation mal définie, et qui donne lieu à de si regrettables malentendus.

Nous avons plus de goût à nous occuper des perspectives financières à propos du récent rapport de M. Fould à l'empereur. M. Fould nous semble

poursuivre lentement, mais sans se laisser décourager, le système qu'il a inauguré en entrant au ministère des finances. Ce système a pour objet d'éclaircir notre comptabilité financière et de lui tracer des règles telles qu'il devienne de jour en jour plus difficile de se lancer dans les dépenses aventureuses. M. Fould fait aujourd'hui un pas nouveau dans cette voie en supprimant l'ancienne organisation de l'amortissement et en créant un amortissement restreint sans doute, mais dont les ressources seront efficacement appliquées à l'objet de cette institution. L'ancien amortissement ne fonctionnait plus depuis bien des années; une somme considérable, 127 millions, lui était encore annuellement et nominalement affectée, mais il n'en était pas employé un centime au rachat de la dette. La dotation de l'amortissement était comme une grosse réserve à laquelle les autres services publics allaient puiser, au moyen d'écritures contre-passées, les ressources dont elles avaient besoin pour couvrir leurs crédits extraordinaires et supplémentaires. L'existence de cette réserve était commode pour ceux qui ordonnaient sans trop compter des dépenses pour lesquelles des ressources n'avaient point été prévues d'avance. Cette fiction disparaît de nos budgets. Le budget ordinaire de 1867 est réglé de telle sorte qu'il se solde par un excédant de près de 100 millions, et l'amortissement reçoit une dotation dont une partie, 30 millions au moins, sera employée en achats de rentes. L'excédant du budget ordinaire fournit et limite les ressources et par conséquent les dépenses du budget extraordinaire. Des excédans de cette nature devant se reproduire chaque année, ce sera au gouvernement et à la chambre d'aviser au meilleur emploi qu'il y aura à en faire, ou continuer les travaux publics, ou réduire certains impôts et essayer sur la taxation des expériences financières, comme font les Anglais. La distribution des ressources étant ainsi établie d'une manière permanente, il ne reste pour les dépenses que l'on engageait si facilement autrefois au moyen des crédits supplémentaires que les fonds relativement bornés qui pourraient être rendus disponibles par des virements ou des annulations de crédit. Si désormais dans l'intervalle d'une session à l'autre le pouvoir exécutif voulait engager une dépense considérable non prévue au budget rectificatif de l'exercice, il serait forcé de convoquer extraordinairement le corps législatif. Cette nécessité d'en appeler aux chambres peut devenir un frein très efficace dans notre mécanisme gouvernemental. Ce qui nous frappe et nous intéresse surtout dans les arrangemens de M. Fould, ce sont ces limitations pratiques apportées peu à peu à l'initiative des dépenses, et que l'empereur a le mérite incontestable de s'imposer en quelque sorte à lui-même.

Nous ne nous dissimulons point au surplus que toutes les précautions de comptabilité sont peu de chose en matière de finances publiques auprès de l'influence des institutions générales qui régissent un pays. En temps régulier, c'est à l'efficacité du contrôle parlementaire et au degré d'homo-

généité qui peut exister entre les chefs des divers départemens ministériels que se mesure la prospérité des finances d'un état. A ce point de vue, nous avons bien des progrès à faire. Pourtant, quoique notre système financier soit encore éloigné de la perfection, nous n'aurions guère à nous plaindre, si, au lieu de nous comparer à l'Angleterre, nous nous mettions en parallèle avec la plupart des grands états du continent. Voilà, par exemple, l'Italie, dont la crise ministérielle coïncide avec la révélation plus complète de ses embarras financiers. La nouvelle chambre ne semble point avoir eu un tempérament assez robuste pour supporter la lumière que M. Sella a fait luire sur les déficits italiens, ou pour suivre le sévère et hardi ministre dans les mesures héroïques qu'il avait conçues. Bien que le déficit annuel de l'Italie s'élève à une somme de beaucoup supérieure à 200 millions, il paraît que la situation serait tolérable, si l'on parvenait à créer une augmentation de recette régulière d'une centaine de millions. On subviendrait au reste pendant quelques années au moyen de ressources extraordinaires, telles que des aliénations de domaines et l'appropriation des biens du clergé; mais il y a un bloc de 100 millions de recettes régulières à trouver, ou, ce qui revient au même, 100 millions à rayer dans les dépenses. M. Sella comptait obtenir ces 100 millions de l'impôt sur la mouture, impôt qui à un financier se présente avec l'avantage d'une perception et d'un produit certains, mais impôt tracassier, impopulaire, odieux en lui-même, il faut le dire, et qu'une nation ne pourrait accepter que par un rare effort d'abnégation patriotique. Le nouveau ministre des finances, M. Scialoja, économiste napolitain connu et fort estimé depuis longtemps, apportera-t-il un autre secret que celui de M. Sella? Quant à nous, nous n'en voyons qu'un seul, et il est politique avant d'être financier. C'est la dépense qu'il faut diminuer de 100 millions, et c'est au budget de la guerre qu'il faut demander cette économie. Si deux grandes puissances européennes, la France et l'Angleterre, venaient dire à l'Italie : Nous vous garantissons une trêve de dix ans avec l'Autriche; nous nous engageons à ne pas vous laisser attaquer durant cette période par cette redoutable voisine; nous vous invitons en conséquence à retrancher 100,000 hommes de votre armée pour que vous puissiez retrouver enfin votre aplomb financier; certes si une telle offre leur était faite, les hommes d'état italiens devraient l'accepter sur l'heure et commencer un véritable désarmement. Eh bien! nous nous retournons vers eux et nous leur disons : Qu'avez-vous besoin d'une assurance semblable à celle que nous venons de supposer pour faire vos vraies affaires et prendre une résolution de salut? La trêve, la paix avec l'Autriche, mais c'est la force des choses, c'est tout le poids des intérêts européens qui vous les imposent ou vous les assurent, à l'Autriche aussi bien qu'à vous. Vous signez à l'instant même un traité de commerce avec le Zollverein, croyez-vous que cette alliance des intérêts ne vaut pas mieux pour vous que l'entretien stérile de bien des milliers d'hommes sous vos dra-

peaux? Au nom de Dieu, si vous voulez vivre, ne vous laissez pas envahir par la lèpre du délabrement financier. Il est bon, quand des peuples ont à combattre pour des questions suprêmes de liberté et l'existence, qu'ils ne ménagent pas plus l'or que leur propre sang. La France pendant la révolution, les États-Unis hier même ont donné l'exemple de ces prodigalités héroïques qui sauvent les peuples; mais, quand ces crises suprêmes sont passées, il ne faut pas se laisser dégrader paresseusement et lentement par la misère chronique. Prenez donc un grand parti : rompez avec les routines, ayez le courage d'être modernes, suivez l'exemple que vous donnent les États-Unis, renvoyez cent mille hommes, et attendez d'être devenus riches pour vous donner le luxe d'une grande armée.

L'exemple de l'Espagne devrait être aussi pour l'Italie un avertissement en sens contraire. La session est ouverte en Espagne. La reine a franchi le pas délicat de la rentrée à Madrid. La réception qu'elle a rencontrée dans sa capitale a été froide, quoi qu'en aient dit les télégrammes officiels; mais à l'honneur de la population de Madrid elle n'a point été traversée par les manifestations grossières dont le bruit public avait si longtemps répété l'odieuse menace. Le confesseur favori est revenu près de la reine, mais il faut espérer qu'on n'entendra plus parler des intrigues de camarilla. Il est difficile d'apercevoir encore si, devant un parlement nouveau dépourvu de toute opposition, le cabinet du maréchal O'Donnell trouvera l'occasion de dessiner une politique intéressante. C'est surtout aux questions financières que nous attendons ce cabinet; la reine, dans le discours d'ouverture, a fait allusion à ces questions comme devant être soumises aux chambres durant la session. Nous sommes curieux de voir les solutions que le ministre des finances du maréchal O'Donnell apportera aux problèmes du crédit espagnol. Plus heureux que la reine d'Espagne, l'empereur d'Autriche a eu un beau jour à l'ouverture de la diète hongroise. L'enthousiasme est l'état d'âme qui s'accommode le mieux aux brillantes qualités extérieures des Magyars. L'éclat des costumes, l'élégance des attitudes, les *eljen* donnent aux réunions politiques des Hongrois un charme pittoresque dont il semble que l'on ressente l'effet même à distance. Le roi de Hongrie et les Hongrois ont eu l'air de s'entendre à merveille dans cette première rencontre. Quant à nous, nous n'avons pas caché dès l'origine les vœux que nous formons pour le succès du rapprochement aujourd'hui si solennellement tenté. Ce serait une vraie joie pour les libéraux européens de voir ces races vivantes, intelligentes, généreuses, de Hongrie rentrer enfin dans le mouvement et le bruit des affaires européennes. Il est aussi d'un haut intérêt d'avenir qu'une grande confédération animée de l'esprit moderne se forme le long du Danube, et pour l'organisation de ce système l'accord de François-Joseph et de la Hongrie paraît être le moyen le plus certain et le plus expéditif. L'opposition des Allemands à l'ordre de choses qui se prépare ainsi devient plus sèche et plus raide à mesure

que s'accroissent les chances de la réconciliation de la Hongrie. Cette mauvaise humeur des populations germaniques n'est pas la seule des difficultés qui compliquent le problème que la cour de Vienne cherche à résoudre; nous faisons des vœux pour que les antipathies de races ne se réveillent point contre les Hongrois parmi ces populations d'origine et de langues diverses que le royaume de saint Étienne embrasse dans ses limites.

Nous sommes bien attardés pour rappeler le grand et noble spectacle que le peuple belge et son jeune et libéral souverain viennent de donner au monde. L'attitude du peuple belge, le langage du roi si élevé, si sincère, si pénétré d'honnêteté communicative, n'ont point trompé notre attente et ont réjoui ceux qui savent accueillir les beaux exemples, qu'ils nous viennent des petits peuples ou des grands. La Belgique a dit de toutes les façons, avec une dignité et un élan bien remarquables, qu'elle veut demeurer une nation indépendante, parce qu'elle entend être une nation libre. Nous ne pensions point rencontrer si juste quand naguère nous comparions la position morale de la Belgique par rapport à nous à celle de l'Amérique du Nord vis-à-vis de l'Angleterre. Il y a eu dans la signification généreuse des manifestations belges et la grandeur politique du message du président Jonhson une merveilleuse coïncidence. Par ces actes et par ce langage, il semble que le ton moral de la politique ait été soudainement élevé dans le monde et que la conscience de ceux qui ont gardé leur fidélité à la liberté se soit dilatée avec bonheur. Quelle belle, simple, forte, humaine, virile revendication des principes républicains fondés sur les droits de l'homme dans le message de Johnson! Quelle foi profonde, bien que contenue sous une forme austère, dans l'influence que les institutions américaines doivent exercer sur le développement de l'idéal politique de l'humanité! Et dire que pour avoir ces parties divines de l'art de gouverner il n'est pas nécessaire d'avoir eu des aïeux, qu'on peut parler devant l'histoire cette grande langue de la magistrature suprême quand on a commencé par être un ouvrier tailleur! Quel titre de noblesse pour les démocraties du monde, et quelle promesse consolante pour l'avenir de l'humanité!

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Aux alentours de l'Opéra, l'arrivée à Paris du *maestro* Verdi met en éveil toute sorte de curiosités. Est-ce une partition nouvelle que l'auteur du *Trovatore* et de *Rigoletto* apporte à l'Académie impériale, que le vide menace aussi d'envahir? Quel poème a choisi le compositeur pour sa musique?

quels chanteurs l'interpréteront, et à quelle date? Patience! les choses ne sont point si avancées. L'Opéra, pris de court au sortir de son rêve d'or de *l'Africaine*, se demande s'il ne serait cependant pas bientôt temps de s'occuper un peu du lendemain, et M. Verdi, qui se sent, comme on dit, l'homme de la situation, vient à Paris causer traités; les affaires d'abord, la musique ensuite. Lorsqu'un dramaturge de renom se voit sollicité par un directeur de théâtre, il pose pour condition première la reprise de quelqu'un de ses anciens ouvrages. C'est là aujourd'hui une manière de question préalable fort en vigueur dans toutes les administrations secondaires, et qui même ne laissait pas d'avoir déjà cours en plus haut lieu au temps où Rossini, avant de consentir à écrire une partition toute française, imposait à l'Académie alors royale de musique diverses reprises de son répertoire italien. Maintenant, étant donné le sens très pratique dont le ciel l'a doué, il n'était point à supposer que l'auteur de *Rigoletto* fît autrement que tout le monde. Cet excellent usage de négocier le vieux au moyen du neuf nous vaudra tôt ou tard *la Forza del destino,* assez médiocre ouvrage écrit il y a quelques années pour Saint-Pétersbourg, et qui, pour se produire à Paris, n'attendait qu'une occasion. Parlons donc de *la Forza del destino* avant de parler de *Don Carlos* ou de telle partition qu'il plaira à l'illustre maître de composer en vue de notre scène. Je ne m'occupe pas de l'exécution et ne tiens pas à savoir d'avance qui pourra chanter à l'Opéra le rôle créé par Tamberlick. Le musicien ici est homme de ressources, nul mieux que lui ne s'entend aux variantes, transpositions et remaniemens. Trancher jusqu'au vif dans la partie du ténor, remplacer l'air de la femme par une cavatine empruntée soit à *Giovanna d'Arc,* soit à une partition quelconque de son répertoire également ignorée du public français, pointer un rôle dans les belles notes du chanteur et, fût-ce aux dépens de la *tessitura* des ensembles, s'arranger de manière à contenter la voix de M. Faure chantant ce qu'avant lui a chanté Graziani, — ce sont là jeux d'enfant pour un Italien. Autant un Allemand répugne à ces combinaisons de pacotille, autant un Italien s'y trouve à l'aise. Refondre, rajuster, avec du vieux faire du neuf, on dirait qu'il y a là comme une inéluctable nécessité, la *force du destin;* bien avant Cimarosa florissait ce beau système. Voyez ce *don Bucefalo,* peinture grotesque, mais vraie à plus d'un titre, de ces mœurs musicales dont l'immortel Lablache, dans son Campanone de *la Prova d'un opera seria*, bafouait déjà au milieu des éclats de rire des générations précédentes le suprême indifférentisme, l'incomparable sans-gêne.

On se souvient de *Macbeth* au Théâtre-Lyrique, du travail de rénovation auquel donna lieu cette malencontreuse mise en scène : partout la confusion, les disparates, des ajoutés sans relation avec le style primitif, des pâtés de couleur écrasant l'ancien dessin. J'imagine que nous verrons le cas se reproduire à l'Opéra, et pourtant ce n'est point encore ce qui me préoc-

cupe davantage. Les ouvriers du tempérament de Verdi ont la poigne rude, la besogne ne les effraie pas; mais ce poème impossible, qui se chargera de le revoir, de le refaire? Quel auteur parmi les contemporains prendra sur lui de créer l'ordre et la lumière dans ce chaos, de rendre, je ne dis pas intéressant, mais simplement représentable sur une scène française, cette série grotesque d'incidens suscités par la force du destin? Au premier acte, don Alvar s'introduit chez sa maîtresse, comme don Juan chez donna Anna : le père survient qui provoque en duel le ravisseur. Celui-ci refuse et, pour ne pas être exposé à défendre ses jours contre un pareil adversaire, jette bas son arme; mais, ô puissance du destin! cette arme, qui pourrait si bien être une épée, est un pistolet; le pistolet en tombant fait feu, et la balle assassine de traverser incontinent le cœur de l'infortuné beau-père! Supposer que le destin va s'en tenir là serait ignorer sa force: une fois lancé, il ne s'arrête plus, et le voilà pendant quatre actes interminables donnant des croc-en-jambes à tous les personnages, qui finissent par tomber les uns sur les autres comme des capucins de cartes! *Callot fecit!* Et c'est une telle conception que le musicien a prise au sérieux du commencement à la fin! En empruntant au faire moderne bien plus encore qu'à l'Allemagne, comme les gens à courte vue le prétendent, certains de ses moyens d'action, Verdi est resté par maint endroit un Italien de la plus vieille roche. Cet homme-là mettrait en musique sans sourciller *la Tour du Nord* et *le Pont du Torrent* : non qu'il professe à l'égard de la pièce une absolue indifférence; tout au contraire, une situation l'attire, le captive, mais il ne s'informe pas de quelle manière cette situation se rattache au sujet. Ce qu'il cherche, c'est ce que le grand empereur parlant à Goethe appelait le *genre tranché*. Qu'importent l'ineptie de la contexture dramatique, les gestes et les contorsions de tous ces mannequins sans raison d'être, si de la grossière, inintelligible ébauche se dégage à un moment donné le sublime morceau? Avec un tel système, il n'y a point de pièces, il n'y a que des sujets, et le *Trovatore*, charade absurde que jamais personne au monde n'a comprise, comptera aux yeux d'un maître autant, ni plus ni moins, que les œuvres du théâtre de Victor Hugo, *Ernani* ou *le Roi s'amuse* par exemple. Scribe, quand on lui parlait d'une situation, devenait sérieux; puis, après avoir réfléchi : « Très bien, répondait-il, je comprends, mais où cela mène-t-il? » Grave question que Meyerbeer à son tour se posait et dont Verdi n'a cure. « Voyez-vous ce pont? disait le maréchal Pélissier, accoudé sur la balustrade du jardin de la chancellerie de la Légion d'honneur. On l'appelle le pont de Solferino parce qu'il ne mène à rien! » Le *miserere* du *Trovatore*, égaré, perdu dans cette impasse dramatique, produit sur vous le même effet : c'est très beau, bien plus beau que le pont, c'est également sans issue. Étant donné ce genre d'opéra macabre, *la Forza del destino* en serait le chef-d'œuvre; aussi j'admire d'avance l'habile teinturier qui va se charger d'imprimer une couleur française quelconque à

cet affreux tissu de fabrique espagnole. On prétendait qu'il n'y avait plus de poète à l'Opéra depuis Scribe; il paraîtrait qu'il a suffi cette fois d'étendre la main pour en trouver un et des plus féconds, car cette reprise en sous-œuvre de la rapsodie exotique ne serait pour le lauréat qu'une manière d'entrer au jeu et de préparer les esprits à l'avénement d'un *Don Carlos* dont on raconte des merveilles. Il faut que le morceau soit bien fameux pour qu'on se le dispute de la sorte.

C'est peut-être une curiosité fort déplacée, mais je me demande, au point où en sont les choses aujourd'hui, ce que pourra bien être au théâtre un *Don Carlos*. Après les récentes découvertes historiques, en présence de tant de documens publiés de toutes parts, le personnage inventé par Schiller, même à l'Opéra, semblerait trop enfantin dans son nimbe de libéralisme humanitaire sur lequel la critique moderne a soufflé. C'est l'honneur de la musique de notre temps d'aimer à discuter les caractères qu'elle étudie; pour traduire à la voix et à l'orchestre cette sensiblerie romanesque, le *canto fiorito* suffirait, la vieille cavatine à roulades, laquelle à son tour appelle le costume traditionnel des héros du répertoire : béret à créneaux, tuniques à crevés de velours noir, bottes à revers chamois. Tout se tient en ce monde, et ce que les portraits d'un Van-Dyck ou d'un Velasquez sont pour un peintre de costumes, les renseignemens de l'histoire devaient l'être nécessairement pour la musique. A Dieu ne plaise que je songe à médire de Schiller! Rien ne me porte à supposer que le grand poète ignorât absolument la vraie cause de la mort du prince, et peut-être en savait-il sur son sujet tout autant que les nouveaux biographes nous en ont appris. Seulement à cette époque la profonde ignorance du public en matière historique autorisait bien des licences au théâtre. Du caractère et de la destinée du jeune fils de Philippe II, personne parmi les gens qui hantaient le spectacle n'avait souci. Schiller pouvait donc se croire en droit d'inventer tout, à ce point que le personnage sorti de ses mains ne saurait même passer pour une idéalisation du type original, qu'il ne rappelle par aucun trait. D'autre part, s'il semble que le personnage de Schiller ne pourrait plus guère servir désormais qu'au Théâtre-Italien, je ne vois guère en quoi l'art dramatique aurait à profiter du type reconnu pour vrai. Le fils de Philippe II venant chanter devant la rampe les élancemens de sa passion, *sospiri, lamenti*, etc., offrirait sans aucun doute un assez ridicule spectacle au public mieux informé de nos jours; mais on devra convenir aussi que ce serait un bien funèbre héros d'opéra que le jeune prince découvert par l'histoire, cette espèce de crétin fanatique, mal bâti, mal embouché, travaillé de fièvres intermittentes, qui pour une goutte d'eau tombée d'une croisée vous faisait incendier une maison et châtiait les impérities d'un cordonnier en le forçant à manger le cuir de ses bottes coupé à petits morceaux et fricassé dans la casserole. Tout bien considéré, j'avoue qu'à la place de Verdi je ne me déciderais ni pour l'un ni pour l'autre des deux

types, et m'abstiendrais d'écrire un *Don Carlos*. « Entre tant de pères qu'il pouvait me donner, pourquoi le ciel m'a-t-il infligé celui-là? » s'écrie le héros de Schiller. Entre tant de sujets qu'un maître peut prendre, pourquoi choisir *Don Carlos?* On avait parlé d'un *Roi Lear*, d'une *Marion Delorme*. Deux fois déjà le théâtre de Victor Hugo a porté bonheur à Verdi; il ne serait pas impossible qu'une troisième expérience réussît encore davantage. Chose curieuse pourtant de voir ainsi nous revenir l'une après l'autre par la musique les plus nobles œuvres du théâtre contemporain! Donizetti nous a conservé *Lucrèce Borgia;* si *le Roi s'amuse* figure encore sur une affiche parisienne, c'est grâce à Verdi; un maestro de Pérouse ou de Bergame a écrit un *Ruy-Blas:* vous verrez que nous retrouverons ainsi quelque jour *Marion Delorme*. C'est de la musique aujourd'hui que nous vient la littérature; c'est dans les salles d'opéra, c'est au milieu des harmonies des voix et de l'orchestre qu'il faut aller rêver des imaginations de nos grands poètes.

A quoi sert donc la Comédie-Française? Pourquoi de ces toiles splendides que le musée national possède sommes-nous réduits à n'avoir en quelque sorte que la gravure? Question ingénue! la Comédie-Française est de son temps. Les théâtres de genre ont donné le branle, et l'antique duchesse emboîte le pas du demi-monde et du petit monde. Elle qui jadis donnait le ton à son tour le subit. Les grandes dames vont à Mabille : pourquoi la maison de Molière se refuserait-elle les violons du bal de l'Opéra? Les pierrots sont entrés avec les débardeurs, et à leur suite cette cohue carnavalesque des gens criant bravo et de ceux qui sifflent *devant que les chandelles soient allumées*. Du balcon de la rue Richelieu, on entendait parler l'argot du Vaudeville. Quand on a l'honneur de diriger la Comédie-Française, on se doit au culte de la belle langue, et s'il vous arrive d'en pouvoir enrichir le trésor, n'eussiez-vous d'ailleurs jamais su rien écrire qui vaille, vous vous serez acquis dans l'avenir un certain titre aux yeux de l'Académie. Sérieusement, nous n'avons au cœur ni malveillance ni pruderie, et pourvu que la question littéraire soit en jeu, on nous trouvera toujours inclinant plutôt du côté de l'audace. La question littéraire, la question d'art, je voudrais bien qu'on me fît voir ce qui pouvait l'intéresser dans cette histoire d'*Henriette Maréchal*. J'accepte ce prologue impossible, je vais même jusqu'à tenir compte aux auteurs de l'idée plus ou moins originale. Mettre en scène l'œuvre de Gavarni, peut-être y avait-il là quelque chose. Par malheur, l'esprit du crayon manque; plus de relief, plus de trait, des découpures sans perspective passant et repassant, des pantins qui se coudoient en s'adresant d'ignobles apostrophes dont la platitude vous déconcerte. Je me dis alors : C'est *raté*, voyons la pièce. Ici le désappointement n'a plus de bornes : des situations ayant traîné depuis trente ans sur tous les théâtres du boulevard, cet écœurant scandale domestique dont prose et vers ont tant abusé que dernièrement une pièce agréable d'ailleurs, la *Fa-*

bienne de M. Meilhac, tombait au Gymnase pour s'être laissé prendre à si ingrat sujet! Un caractère étrange, singulier, distingue pourtant ce drame d'*Henriette Maréchal* : l'inexpérience absolue unie au plus imperturbable aplomb. Jamais on ne vit sujet plus vieux traité d'une façon plus jeune; c'est l'enfance de l'art, et le naïf par endroits n'est même point sans grâce. Tandis que dans l'invention de la pièce tout vous rappelle l'idée d'autrui, l'exécution vous livre à chaque pas des moyens d'un primitif incomparable. Les entrées et les sorties se font sans que rien les commande, sinon le bon plaisir des auteurs, lesquels se tirent d'embarras en évoquant un domestique ou une dame de charité de circonstance : « Monsieur, c'est votre déjeuner; madame, ce sont vos pauvres! » Il n'en faut pas davantage au Théâtre-Français pour se débarrasser des personnages qui nous gênent et ménager à discrétion les tête-à-tête. Otez à Mme Maréchal son domino de bal masqué, et vous avez Adèle d'Hervey tombant en pâmoison aux bras d'Antony, d'un Antony bébé : mêmes tirades, mêmes boursouflures; toute la différence est dans la question d'âge. Paul de Bréville a dix-neuf ans, Mme Maréchal en a quarante : passion de matrone à jouvenceau, trame odieuse où se prend, comme un moucheron dans une toile d'araignée, le cœur d'une jeune fille qui aime l'amant de sa mère et meurt en s'accusant d'une honte dont sa virginale innocence n'a pas rougi d'instruire le procès.

Cette pièce sans invention et sans style, où la jeunesse surtout manque, ne pouvant réussir, a fait scandale. Au lieu de laisser ce qui était si médiocre s'enfoncer tout naturellement dans le silence et l'ombre, la cabale est accourue en troupe, comme s'il s'agissait de venger la morale publique. On a parlé d'influences de salon habilement mises en jeu; bref, on a poursuivi et sifflé comme d'abus. Nous ignorons, cela va sans dire, ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans ces sortes de récriminations, qui, fussent-elles justes, ne sauraient, en bon droit, porter d'avance atteinte à la fortune d'un ouvrage. Une pièce au théâtre doit avoir pour première condition de se faire à elle-même sa destinée et de ne point dépendre des circonstances plus ou moins contraires, plus ou moins favorables, qu'elle aura traversées pour arriver. Bonne, elle réussit; mauvaise, elle tombe. Le nom de l'auteur n'y fait rien, puisque, ce nom ne figurant point sur l'affiche au jour de la première représentation, la fiction veut que le public appelé à juger la chose ne le connaisse même pas. D'ailleurs, sur ce sujet d'une intervention officieuse, la lettre du directeur du Théâtre-Français publiée dans la préface de la pièce imprimée répond à tout. Un directeur de théâtre, au temps où nous vivons, est maître chez lui, tout le monde sait cela, et s'il n'était point libre de jouer les chefs-d'œuvre de son goût, autant vaudrait pour lui se retirer dans quelque bonne bibliothèque de l'état. Cette lettre prouve qu'en recevant le drame d'*Henriette Maréchal*, le directeur a agi dans la plénitude de son indépendance : généreuse et noble initiative,

tout à l'honneur de son caractère administratif, mais dont l'autorité de son goût littéraire ne se relèvera pas.

Cependant le succès de *la Famille Benoîton* est loin de diminuer. Tandis qu'à la rue Richelieu il n'était déjà plus question de ce triste drame refusé d'abord au Vaudeville, la comédie de M. Sardou continuait d'aller aux étoiles. Pourquoi ces fortunes si diverses? pourquoi ici cet excès d'honneur, là cette indignité? Interrogez la mode, et la mode vous répondra : il s'agit de donner la note du moment, de pincer, comme on dit, l'*ut dièze*. Les féeries sont à l'ordre du jour. Cinq cents représentations n'ont pas épuisé la fortune de *la Biche au bois; la Lanterne magique* du Châtelet va renouveler l'âge d'or du *Pied de Mouton*, des *Pilules du Diable*, de *Peau d'Ane*, et de tant de chefs-d'œuvre destinés à rendre inutile désormais au théâtre tout autre art que celui de la mise en scène et des tableaux vivans. M. Sardou, qui prend son bien ou plutôt le bien d'autrui partout où il le trouve, s'est dit : Adressons-nous aux couturières, faisons des comédies qui, par les travestissemens, soient des féeries, et quand un peu de fine et spirituelle observation des mœurs contemporaines se mêlerait à notre exhibition, quand çà et là quelques *mots* rehausseraient le dialogue, arrangeons-nous de manière que le public nous les pardonne en faveur des extravagantes fanfreluches dont nous allons l'éblouir. Confions notre littérature aux jambes de ces demoiselles, et ces jambes la porteront loin! On croira peut-être que je plaisante, et pourtant rien n'est plus sérieux. Le grand principe d'attraction consiste aujourd'hui dans ce qu'on appelle le *spectacle*, et l'unique spectacle au théâtre désormais, c'est la femme, la femme *physique*, entendons-nous bien, le mannequin, la poupée à travestissemens, non l'actrice, — la femme réduite à l'état de figurante qu'on habille et surtout qu'on déshabille à volonté.

S'il fut un temps où la danse et la pantomime servaient au moins de prétexte à ces sortes de théories, nous avons changé tout cela. Ni le talent ni l'intelligence ne sont d'obligation; il s'agit simplement d'être jolie et assez bien *lancée* pour savoir ne reculer devant aucun frais de couturière. Celles qui, par exemple, n'ont en partage que les charmes et la jeunesse de leur personne doivent s'attendre à ne briller qu'au second rang : c'est le menu fretin; on les habille en poissons, en oiseaux, en coléoptères. Quant à la courtisane bien rentée qui arrive au théâtre en *huit-ressorts*, qui subvient au luxe tapageur de ses accoutremens et ne compte pas avec les fournisseurs lorsqu'il s'agit de payer sa gloire, voilà la vraie actrice, la virtuose! M. Sardou a pris de cet art tout ce qu'il en pouvait prendre. Sa pièce de *la Famille Benoîton* est une féerie, et c'est par ce côté qu'elle réussit tant. Dès le lendemain de la première représentation, quel bruit courait la ville? De la valeur dramatique ou littéraire de l'ouvrage, nul ne s'en occupait; mais en revanche que d'émerveillemens à propos des robes de ces demoiselles! Telle toilette avait coûté six mille francs, telle autre huit! Et, tandis

qu'une actrice de premier ordre, Mme Fargueil, se voyait cette fois délaissée, les comparses tenaient le devant de la scène en faisant sonner leurs sonnettes. A l'extravagance des travestissemens venait se joindre l'*argot* du dialogue, nouvel attrait également emprunté au règne de la féerie, et qui, de même que le reste, n'est là qu'une manière d'accessoire et pour assurer un succès que la pièce livrée à ses propres ressources n'eût jamais fourni. Et c'est si vrai ce que j'avance, que, du moment où le drame cherche à s'engager, toute cette mascarade s'interrompt à miracle. Plus de toilettes funambulesques, plus d'argot! Les princesses du *turf* descendent de cheval, déposent leurs cravaches et leurs marottes, elles s'habillent et parlent comme tout le monde. Même temps d'arrêt dans les caractères, mêmes inconséquences! C'est que pendant les premiers actes l'auteur n'était occupé qu'à nous débiter des brochures, à barbouiller des arabesques sur son enseigne. Au conférencier de la salle Scribe succède brusquement le dramaturge. Assez de tirades et de mise en scène! Il faudrait maintenant intéresser, émouvoir! mais le temps presse, comment faire? Mettre d'accord avec eux-mêmes tous ces masques demanderait bien du travail, et d'ailleurs où chercher le pathétique avec des personnages si grotesquement présentés? Renoncer à toute espèce d'émotion sérieuse ou couper court à la logique des caractères, nulle autre alternative n'était possible : œuvre complexe et disjointe, merveille de décousu, d'incohérence! Les caractères, à partir du troisième acte, ne se ressemblent plus; vous les voyez se dérober, s'amender, rentrer leurs angles. L'odieux tourne au sentimental, et telle péronnelle à qui tantôt les plus sacrés intérêts du ménage soulevaient le cœur de dégoût, et qui ne détournait même pas du miroir son visage maquillé pour répondre aux honnêtes remontrances de son mari, devient subitement, et par une illumination d'en haut, la plus admirable et la plus sublime des mères. La bouche habituée aux indécens jargons éclate en ritournelles éloquentes dont chaque phrase est chargée à en couler à fond de sensiblerie et de pathos mélodramatique. On a dit : Les peuples ont les gouvernemens qu'ils méritent. Le mot peut s'appliquer au théâtre. Les publics aussi ont les ouvrages qu'ils méritent, et c'est parfois bien juger son siècle et procéder en homme d'esprit que de mystifier, en lui faisant payer les violons, une foule chez laquelle le niveau intellectuel et moral s'est assez abaissé pour qu'elle se reconnaisse complaisamment dans de pareils types. Vérité en-deçà des fortifications, erreur au-delà! Tel est d'ailleurs le mérite intrinsèque de ces prétendus tableaux de mœurs contemporaines qu'il suffit de les changer de place pour qu'à l'instant le même monde qui les applaudissait hier au Vaudeville les trouve faux et saugrenus. On sait ce que valent les reprises des meilleurs chefs-d'œuvre de ce répertoire : la moindre distance agit là-dessus comme le temps. Deux heures de chemin de fer, du département de la Seine transportez-les dans Seine-et-Oise, et voilà toute cette littérature qui s'effrite, tombe en loques, tout ce grand succès qui

s'évanouit; on se regarde, on hausse les épaules, on n'y comprend plus rien.

La confusion des genres, où ne règne-t-elle pas? Tel vaudeville, parce qu'on a oublié d'y mettre des couplets, s'intitule comédie; tel autre, lesté de musique, va du Palais-Royal à Favart et s'y donne des airs d'opéra-comique. C'est l'histoire du *Voyage en Chine*. J'entends dire de tous côtés: La pièce a tant d'esprit, d'entrain drolatique, qu'elle pourrait à merveille se passer de musique. Alors pourquoi l'avoir apportée là? C'est d'ordinaire l'inconvénient des auteurs qui se sont fait dans un théâtre une physionomie très particulière de ne s'entendre que médiocrement aux combinaisons propres à la musique. Leur personnalité tient trop de place. Je ne vois pas ce que les violons pourraient ajouter de gaîté à des pièces comme *la Fiancée du mardi gras, la Cagnotte* ou *la Bergère de la rue Mont-Thabor*. Ces choses-là sont complètes en ce qu'elles sont, des chefs-d'œuvre, si vous voulez, et qui n'ont besoin d'aucun accessoire. En outre la musique doit-elle jamais être un simple accessoire? Je ne le pense pas. Ce n'est point de la valeur plus ou moins littéraire d'une comédie ou d'un drame, c'est de l'idée qui se trouve au fond, qu'elle tire ses vrais avantages; il lui faut des textes élastiques qui lui permettent de se loger, de s'installer tout à son aise, de choisir sa place et son moment. Les lieux communs en ce sens font bien mieux son affaire que les choses trop bien réussies. Ce qui est complet en soi ne se transforme pas, et la musique vit surtout de transformation. Qu'est-ce que la comédie du *Mariage secret?* Une niaiserie sentimentale qu'on n'écouterait plus aujourd'hui. Qu'est-ce que l'opéra? Un chef-d'œuvre. Il y avait donc en cette médiocre comédie un élément à découvrir, un dessous musical que le génie de Cimarosa frappant du pied le sol sait faire jaillir comme une de ces îles enchantées que la baguette magique d'un Prospero évoque du sein des mers. C'est à cette espèce de sous-sol musical, ignoré des dramaturges et des vaudevillistes de profession, que songent à pourvoir tout d'abord les auteurs ayant acquis l'expérience du genre. L'idée ne serait jamais venue au bon Sedaine de porter à Grétry *le Philosophe sans le savoir* ou *la Gageure imprévue*, pas plus que Scribe ne se fût avisé d'aller offrir à M. Auber *Bertrand et Raton* ou *la Demoiselle à marier*. Et si, par impossible, Sedaine et Scribe eussent eu la velléité dont je parle, ni l'auteur de *Richard* et du *Tableau parlant*, ni l'auteur de *la Muette* et du *Domino noir* n'eussent accueilli la proposition. Le malheur est qu'à notre époque les conditions d'un répertoire tout à fait spécial ne préoccupent plus personne; tout ce qui est bon à dire est bon à chanter; on met en musique les *mots* et les calembredaines du Palais-Royal, — avec quel sérieux, chacun peut aller s'en convaincre. Tout le monde pouffe de rire dans cette pièce extravagante; seul, le musicien y conserve son plus beau sang-froid. La pantalonnade se démène, le dialogue éclate en mille pétarades; lui, compose, module, et combien laborieusement! Il aligne ses portées,

écrit des rondos, des polkas, des chœurs d'orphéons. A la place de l'honorable M. Bazin mettez un Italien, non pas un Cimarosa ou un Rossini, mais un Ricci, même un Cagnone, l'auteur de *Don Bucefalo,* et tout de suite les rôles seront changés, la musique entraînera la pièce; vous aurez un opéra bouffe, tandis qu'ici vo us n'avez rien qu'une bouffonnerie sans opéra.

Il ne faudrait pas cependant à ce propos enfler la voix outre mesure. L'Europe ne court aucun danger et la France ne périra point, grâce à Dieu, pour une fantaisie un peu trop carnavalesque jouée à l'Opéra-Comique, et, ce qui est pis, si bien jouée, qu'on se croirait tout autre part. Seulement il ne me paraît pas qu'on doive beaucoup encourager la tentative. Elle réussit cette fois, laissons-la faire, mais n'y revenons pas. Le nombre est assez grand des scènes exclusivement réservées aux exploits de la muse burlesque sans qu'on aille encore l'augmenter. Quand on est l'Opéra-Comique, quand on a, comme le Théâtre-Français, un répertoire que le monde entier vous envie, on demeure en quelque sorte obligé par certaines traditions dont il convient de ne s'écarter que le moins possible. Au lendemain de ce *Voyage en Chine,* j'entendais *l'Ambassadrice*, qu'on reprenait l'autre soir pour la rentrée de Mme Cabel. C'est le modèle du genre. Pièce et musique marchent ensemble de compagnie; tandis que le dialogue va son train, l'orchestre ne cesse pas un seul instant de tenir en éveil votre curiosité, le chant de vous intéresser. On a beau dire, savoir son affaire est le grand point. La collaboration dont la plupart de ces charmans ouvrages sont sortis se composait d'auteurs connaissant à fond la matière, et qui tous, très capables d'écrire au besoin des comédies et des vaudevilles, savaient pourtant qu'un opéra-comique n'est ni une comédie ni un vaudeville. La musique n'a déjà que trop abondé dans ces associations banales; depuis le décret promulguant la liberté des théâtres, il ne s'élève pas un tréteau sur lequel on ne la voie monter. Elle sert aux plus ignobles parodies, s'encanaille dans les plus bas lieux : chansonnettes en action, opérettes, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Laissons cet art forain mener sa bacchanale, ne nous mêlons pas de lui faire concurrence, il prospérera toujours assez sans nous. *Claudite jam rivos,* car en vérité les *cascades* nous débordent.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Bosphore et Constantinople avec perspective des pays limitrophes,
par M. de TCHIHATCHEF; Paris, Morgand, 1865.

Parmi les diverses contrées de l'ancien monde, l'une des plus admirables, personne ne l'ignore, est celle où les promontoires avancés de l'Europe et

de l'Asie se regardent par-dessus la nappe bleue du Bosphore. En nulle contrée peut-être, les splendeurs de la nature, colorées d'ailleurs par l'immense reflet des souvenirs, ne se combinent d'une manière à la fois plus charmante et plus grandiose. Aussi, lorsque du bateau à vapeur on voit au loin s'ouvrir l'entrée du merveilleux détroit, est-il difficile de ne pas se sentir d'avance sous le coup d'une profonde émotion. D'un côté se déroulent les côtes de Thrace, de l'autre celles de Bithynie. Le bassin de la mer de Marmara, entouré de montagnes, se rétrécit peu à peu; les falaises et les caps qui terminent les continens s'élèvent graduellement hors des flots; la côte dessine ses pointes et ses baies, tandis que sur la droite les îles des Princes, aux escarpemens rouges ou jaunâtres rayés çà et là de verts taillis, semblent se détacher successivement du rivage, puis vont, en se rapetissant et en se rapprochant les unes des autres, se perdre au milieu de la mer. En face, la péninsule doucement inclinée qui porte le dôme et les hauts minarets de Sainte-Sophie, les murs, les jardins du sérail et les innombrables maisons de Constantinople, se prolonge gracieusement dans le Bosphore comme pour en défendre l'entrée.

La scène change et devient encore plus belle lorsqu'on a pénétré dans le détroit et qu'il faut lutter contre le rapide courant de ce fleuve marin, portant à la Méditerranée le trop-plein de toutes les eaux que la Russie et l'Asie-Mineure ont versées dans la Mer-Noire. A gauche, au-delà de centaines de navires profilant sur le ciel leurs mâts et leurs cordages, s'étend le bassin recourbé de la Corne-d'Or, qui sépare la ville turque et son fouillis de constructions pittoresques des faubourgs chrétiens où s'élèvent des palais réguliers entourés d'arbres. De l'autre côté, sur la pointe d'Asie, apparaît la ville de Scutari autour de laquelle se dressent comme des lances les troncs noirs des cyprès et que domine la montagne de Boulgourlou-dagh aux longues pentes revêtues de bois. En amont commence le ravissant panorama qu'offrent les deux rivages parallèles de l'Europe et de l'Asie. Le long des hautes berges se développent en ligne presque continue de nombreux villages auxquels, suivant M. de Hammer, leur position escarpée a valu le nom d'*échelles*, transféré plus tard à tous les ports du Levant. Au-dessus s'élèvent des remparts de rochers, arides pour la plupart, qui limitent le champ de la vue et ramènent le regard sur les ravissans tableaux qui se succèdent sur l'une et l'autre rive. De distance en distance, on voit s'ouvrir de petites vallées qu'embellissent des groupes de châtaigniers ou de platanes, et dans le lointain les arcades blanches des aqueducs se détachant sur un fond de verdure. Le paysage change incessamment avec les contours du détroit, et tantôt on pourrait se croire sur un fleuve, tantôt sur un lac; l'admiration est sans cesse tenue en éveil par de nouveaux aspects, mais elle n'a point le temps de se fatiguer, car après 26 kilomètres de navigation on sort du magnifique défilé de montagnes, et l'on voit se déployer jusqu'à l'infini de l'horizon l'immense rondeur de la Mer-Noire. Il est vrai que les

rivages du Bosphore n'ont pas comme les bords du golfe de Naples un Vésuve fumant qui domine tout le paysage; mais jadis ils eurent aussi leur volcan, ainsi que le prouvent les coulées de basalte qui forment les promontoires septentrionaux du détroit. Qu'étaient d'ailleurs les célèbres Cyanées, qui d'après la tradition erraient autrefois sur les vagues pour fermer le passage aux Argonautes? Sans doute, ainsi que le suppose M. de Tchihatchef, c'étaient les produits de quelque éruption volcanique, et si les descriptions qu'en donnent Strabon et d'autres géographes de l'antiquité ne conviennent pas aux îles que l'on voit aujourd'hui, c'est que les oscillations du sol ont modifié le relief souterrain des mers. Les forces qui ont jadis fendu les montagnes de la Thrace et frayé une issue vers la Méditerranée aux flots de la Mer-Noire sont toujours à l'œuvre, et comme aux temps des premiers navigateurs elles déplacent encore les îles et les récifs sur le seuil du Bosphore.

C'est aux beaux rivages de ce détroit que M. de Tchihatchef veut conduire ses lecteurs. Et ce n'est point là une expression figurée, car l'un des buts principaux de l'ouvrage, qui, par son format et son prix, s'adresse spécialement à un public restreint de personnes riches, est bien de conseiller aux familles opulentes de l'Europe occidentale les bords du Bosphore comme lieu de *villégiature* pendant la charmante saison de l'été et du commencement de l'automne. Il est vrai que les autres parties de l'année sont fort peu agréables dans ce pays, et l'étranger qui veut jouir en hiver d'une température égale et douce doit bien se garder d'échanger les tièdes rivages de la Provence ou de l'Italie pour les froides côtes de la Mer-Noire et du canal de Constantinople. En effet, le climat annuel de cette région est des plus inconstans: les températures moyennes de chaque année et de chaque mois, à l'exception des mois d'été, y varient d'une manière imprévue, si bien qu'on pourrait se croire transporté successivement sous les latitudes les plus variées. D'ailleurs la moyenne générale de toutes ces températures, telle que M. de Tchihatchef a pu l'établir par de patientes observations de plus de dix-sept années, est relativement froide, puisqu'elle égale à peine celle de Bordeaux, de Trieste et de Venise, villes situées beaucoup plus au nord. Le nom d'Orient fait toujours penser aux palmiers, aux orangers en fleur; mais ni Constantinople, ni les campagnes voisines de la Thrace et de la Bithynie n'offrent, comme les côtes de la Provence, des groupes de dattiers, des bosquets de citronniers ou même des cactus, des agaves et des oliviers. Le canal du Bosphore est librement ouvert à tous les vents qui descendent des régions polaires, en passant au-dessus des plaines basses de la Russie et des eaux de la Mer-Noire; aussi les froidures de l'hiver y sont-elles parfois très intenses. Pendant l'ère historique, le détroit de Constantinople et la nappe avoisinante du Pont-Euxin ont été fréquemment recouverts de glace, ce qui prouve que, durant la période de congélation, la température de cette partie de l'Orient était analogue à celle de Copen-

hague. En 762, la surface presque entière de la Mer-Noire fut transformée, comme la Baltique, en un vaste champ de glace.

Si les hivers de Constantinople et des villages voisins peuvent être comptés parmi les plus désagréables de l'Europe à cause de la rigueur et de la variabilité du climat, en revanche les étés du Bosphore sont des saisons vraiment délicieuses, surtout à Therapia et dans les diverses localités situées à quelques kilomètres en amont de la grande cité. Là, grâce aux masses d'air qui viennent des régions du nord et s'engouffrent dans l'espèce d'entonnoir que forment les berges et les collines riveraines du Bosphore, l'atmosphère est sans cesse renouvelée et rafraîchie. Jamais la température n'y atteint cette élévation tropicale qui rend parfois le séjour de Paris et des autres grandes villes du nord presque intolérable pendant quelques jours de l'année. En outre les pluies d'été sont très rares dans le voisinage de Constantinople, et l'on peut, sans crainte des orages ou des changemens soudains de température, s'égarer au loin sur les collines d'où l'on voit se dérouler à ses pieds les tableaux si variés du Bosphore. C'est donc avec raison que M. de Tchihatchef, instruit lui-même par une longue expérience, conseille aux voyageurs aisés de Paris et de Londres de choisir pour l'une de leurs principales résidences d'été les frais vallons de la Thrace et de la Bithynie, d'où l'on peut contempler la nappe azurée du Bosphore.

Certainement il est à désirer qu'un nombre toujours accru d'Européens de l'Occident aille habiter ces belles campagnes, jusqu'à ce moment réservées aux pachas et à quelques diplomates. Bien que d'ordinaire le voisinage d'une ville de bains ou de plaisance soit une grande cause de démoralisation pour les populations indigènes et que la débauche, l'oisiveté, le jeu, les spéculations sordides servent trop souvent de cortége aux visiteurs étrangers, cependant on ne saurait douter que les Turcs et les Grecs des villages du Bosphore gagneront en intelligence et en instruction au contact des hommes plus civilisés de l'ouest. Malheureusement cela ne suffit point. Il faut que les habitans eux-mêmes, sous peine d'être écartés tôt ou tard, trouvent dans leur propre fonds les ressources nécessaires pour prendre part à l'œuvre générale et seconder les rapides progrès dont ils sont les témoins. Quelles sont les modifications qui s'opèrent dans les idées et les mœurs des Turcs de toutes les conditions sociales? Ont-ils gardé leur fatalisme antique et se laissent-ils envahir lentement par la mort en se bornant à quelques impuissantes convulsions? De leur côté, les Grecs, qui pendant de longs siècles ont été traités comme des esclaves, et qui n'ont pu vivre qu'à force de ruses et de bassesses honteuses, acquièrent-ils rapidement les qualités viriles qui seules peuvent en faire un peuple? Ce sont là des questions qui comptent parmi les plus importantes de notre époque et sur lesquelles nous eussions été heureux de trouver plus de détails dans l'ouvrage de M. de Tchihatchef.

Le nom de Constantinople ne réveille guère que de tristes souvenirs. Pendant plus de mille ans, n'a-t-on pas vu tout dégénérer dans cette grande cité, l'industrie, le commerce, les arts, les sciences et le peuple lui-même, si bien que le mot de Bas-Empire est devenu le synonyme de servilisme et d'abaissement, et que la perspective la plus douloureuse pour une nation, c'est d'en venir un jour à ressembler aux Byzantins dégénérés? Et que de malheurs pendant ces mille années! que de fois Constantinople a-t-elle dû souffrir de siéges, d'assauts et de révolutions intestines! Ces nombreux désastres firent disparaître presque tous les monumens du passé, et par une singulière ironie du sort les plus terribles destructeurs furent Baudouin et ces barbares croisés, les ancêtres de ces occidentaux qui devaient un jour mettre le mieux à profit les rares débris de l'antiquité byzantine préservés de la ruine commune. Puis vint la catastrophe finale, et l'empire grec succomba devant les hordes turques de Mahomet II, qui venait de franchir le Bosphore à l'endroit où l'innombrable armée de Darius était passée plus de dix-neuf siècles auparavant pour aller asservir l'Hellade. Depuis que Constantinople est entre les mains des musulmans, l'antique cité a joui d'une longue paix, elle s'est agrandie de nouveau, et son commerce a repris une importance très considérable. Actuellement elle est la troisième ville d'Europe, et des centaines de navires se présentent parfois en un seul jour à l'entrée du détroit; mais quant aux progrès nouveaux accomplis par la population turque, il est difficile de les constater. Même au point de vue matériel, la civilisation moderne n'entame que bien lentement l'ancien ordre de choses, et nombre d'améliorations apparentes ne sont faites que par une vaine imitation ou bien dans l'intention puérile d'étonner les étrangers. Constantinople, la grande ville européenne de huit cent mille âmes, n'a pas un seul chemin de fer, tandis que dans certaines parties du Nouveau-Monde habitées par des métis indiens, il est peu de localités considérables qui n'aient déjà leur petite voie ferrée. Byzance, qui mille années après la chute de Rome était encore le boulevard de l'antique civilisation contre les barbares, reste maintenant presque isolée du mouvement rapide qui entraîne les nations de l'Europe occidentale et de l'Amérique.

Cette malheureuse situation ne peut durer longtemps. Bien que le grand courant du progrès se dirige d'Orient en Occident, et que les Américains, fiers de leur prospérité sans cesse accrue, aient pu s'écrier joyeusement : « *Westward the star of empire takes its way!* l'étoile de la puissance gravite vers l'ouest! » cependant le monde moderne s'élargit aussi du côté de l'orient, et là, comme dans le nouveau continent de l'Atlantide, les peuples doivent naître peu à peu au sentiment de la solidarité humaine. Comment s'accomplira cette heureuse transformation à Constantinople et dans le reste de la Turquie? Nous ne savons, mais il nous paraît inévitable que là, comme dans tous les autres pays de la terre, une crise de dissolution po-

litique et sociale précédera la période de régénération. M. de Tchihatchef semble être d'un autre avis; il pense qu'en dépit « des plus irrésistibles et des plus légitimes appas, » qui promettent à l'heureux possesseur du Bosphore la double couronne de l'Occident et de l'Orient, » les grandes puissances comprennent désormais « l'absolue nécessité » de maintenir l'autonomie de la Turquie « dans l'intérêt de l'équilibre européen. » A cet égard, les ambitions rivales seraient tellement neutralisées, suppose M. de Tchihatchef, que, si la Mer-Noire devenait le grand centre de l'activité commerciale et de la marine militaire de la Russie, — et si les portes du Bosphore et des Dardanelles étaient librement ouvertes aux vaisseaux du tsar, ainsi qu'à ceux de tous les autres souverains, — l'intégrité de la Turquie n'en courrait néanmoins aucun danger. « C'est qu'aussi, dit l'auteur russe, l'existence de l'empire ottoman ne repose point sur des alliances, des promesses ou des considérations philanthropiques. Celles-là, on ne le sait que trop, n'engagent à rien. L'existence de cet empire est fondée sur des sentimens de jalousie, d'égoïsme et d'inimitié que se portent mutuellement les puissances européennes; ce sont pour la Turquie des garanties de conservation bien autrement durables, car si en politique les affections et les instincts généreux ne produisent que des résultats éphémères, les rivalités nationales défient les siècles et dureront autant que le genre humain. » Certainement les haines et les jalousies de puissance à puissance ne sont que trop réelles; mais ce ne sont là pour les nations convoitées que de bien trompeuses garanties d'indépendance. La Pologne aussi était entourée de rivaux qui se craignaient et s'enviaient mutuellement, et cela n'a pas sauvé ce royaume infortuné du partage et de la ruine. Un peuple entouré d'ennemis ne peut se croire en sûreté qu'à la condition d'être composé de fermes citoyens travaillant de concert à la grande œuvre du salut national. Quant aux populations qui, à l'exemple des Turcs, adorent la fatalité et se laissent aller nonchalamment à leur destinée, elles peuvent être sûres de perdre tôt ou tard leur autonomie. Pour vivre, il faut d'abord croire en soi-même et en son avenir.

ÉLISÉE RECLUS.

LE CRÉDIT ET LES BANQUES, par M. VICTOR BONNET (1).

Dans ce volume, M. Victor Bonnet a réuni une série d'études qu'il a publiées depuis quatre ans, particulièrement dans la *Revue*. Les opinions de l'auteur en matière de finances sont donc bien connues de la plupart de nos lecteurs, qui ont en même temps apprécié la clarté parfaite avec laquelle il a exposé et discuté les questions si complexes que soulèvent l'organisation du crédit et la constitution des banques.

(1) 1 vol. in-8°. Paris, Guillaumin et C° et Lainé, éditeurs, 1865.

Les principes les plus élémentaires de l'économie politique sont profondément engagés dans ces questions, ou plutôt ils les dominent. En effet, pour déterminer exactement le rôle des banques et pour discerner les moyens pratiques de répandre le crédit à l'aide de la circulation fiduciaire, il importe, avant tout, d'être bien fixé sur la nature même du crédit, sur le caractère et la valeur de la monnaie de papier, sur les conditions qui président à la hausse et à la baisse de cette valeur. Ce sont là des problèmes purement économiques. On doit ensuite examiner comment sont organisés les établissemens de crédit dans les pays où la monnaie fiduciaire est le plus utilement employée et exerce la plus heureuse influence sur l'ensemble des transactions. Quelque différente que paraisse l'organisation des banques en France, en Angleterre, en Hollande, aux États-Unis, on peut ajouter, en y regardant de près, que la diversité n'existe que dans la forme; au fond, le crédit est soumis partout aux mêmes lois, aux mêmes principes. M. Victor Bonnet s'est livré à cette double étude, à la fois théorique et comparative, qui seule peut conduire à la solution des difficultés auxquelles donne lieu aujourd'hui le système des banques.

L'un des grands périls de l'économie politique considérée comme science, c'est qu'elle est exposée à voir ses axiomes les plus certains discutés et contestés par les intérêts auxquels ceux-ci peuvent faire obstacle. Rien de pareil ne s'observe dans les sciences dites exactes. Il n'y a pas de contradicteur, si ardent qu'il soit, qui ose s'attaquer à une règle d'arithmétique, tandis qu'en matière d'économie politique on ne se fait pas scrupule de revenir sur les règles admises, sur les faits établis, pour peu que l'intérêt s'en mêle. A ce compte, si l'économie politique ne possédait pas des principes certains, invariables, même au milieu de la diversité des applications, elle ne mériterait pas le nom de science; elle s'abaisserait à la condition d'un simple expédient, et ses plus cruels ennemis ne pourraient la décrier plus sûrement. Quand on soutient, par exemple, qu'une banque, fût-elle la plus riche et la plus privilégiée du monde, pourrait continuer à fournir l'escompte à bas prix concurremment avec une hausse générale dans le taux du crédit, n'est-ce point méconnaître les principes depuis longtemps vérifiés par la science et répudier par le fait la grande loi de l'*offre* et de la *demande,* qui est assurément l'un des fondemens les plus solides de l'économie politique?

Ce qui obscurcit en ce moment la question des banques, c'est qu'elle est livrée aux disputes véhémentes des intérêts. Les lumières qu'elle a reçues de la doctrine sont étouffées sous les passions qui s'agitent. On s'en prend à une institution particulière, à une forme du crédit, et l'on ne paraît pas songer que l'on s'attaque au crédit même, en lui enlevant ses caractères essentiels. Il n'y a pas à s'inquiéter de l'issue de ce débat. Les principes triompheront par leur propre vertu. Il n'en faut pas moins savoir gré aux hommes d'étude qui s'appliquent à la démontrer en rappelant la loi de la

science et les enseignemens de la pratique. A ce titre, et sous la réserve de quelques points secondaires, sur lesquels la contestation pourrait s'établir sans compromettre les principes, les écrits que M. Bonnet vient de publier sur le crédit et sur les banques sont tout à fait dignes des succès qu'ils ont obtenus.

C. LAVOLLÉE.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES A NAPLES.

—

Le temps n'est plus où les académies italiennes faisaient parler d'elles, mais on peut se demander si le silence et l'obscurité dont elles s'enveloppent aujourd'hui ne sont pas préférables au bruit et à l'éclat des siècles passés. Dans cet étonnant XVIe siècle où la prose italienne prit son essor, où l'on poussa presque à l'excès, s'il peut y avoir excès en ce genre, l'art de bien écrire, on voyait se former, sous les noms les plus bizarres, les *Lucides*, les *Obscurs*, les *Gelés*, les *Enflammés*, etc., autant d'académies qu'il y avait de villes et même de bourgades. Dans chaque compagnie, chaque membre portait un surnom conforme à la prétentieuse appellation des doctes corps. Pour ne citer qu'un seul exemple, l'académie de la Crusca, qui a survécu, comme celle des Arcades, à tant de ruines, avait voulu se donner pour une compagnie de meuniers, triant la farine du son au moyen du blutoir : ces meuniers littéraires s'appelaient le *Pétri*, le *Mou*, le *Pain bis*, etc., et s'asseyaient sur des siéges qui imitaient par leur forme la hotte à porter le pain, le dossier rappelait la pelle à remuer le blé, et les coussins ressemblaient à des sacs. L'emploi du temps n'était pas soumis à des règles moins singulières. Se trouvait-il, par exemple, que, dans la très sérieuse assemblée de la Vertu, le consul ou président eût un grand nez, Annibal Caro faisait l'éloge des grands nez dans un long discours. Dans ces sortes dé harangues nommées *cicalate*, parce que le débit de l'orateur rappelait le cri de la cigale, on louait, le premier jour d'août, la salade, le concombre, l'hypocondrie, on recherchait qui était antérieur de la poule ou de l'œuf. Le discrédit où tombèrent promptement ces premières académies italiennes n'était, on le voit, que trop mérité; mais il faut dire à la décharge de l'Italie que si elle perdit son temps à de elles inepties, c'est peut-être que le despotisme ombrageux des princes, ne lui permettait pas les occupations sérieuses. L'historien qui voulait soulever un coin du voile dont la vérité était couverte courait risque d'être envoyé en exil ou même assassiné, comme Varchi. Seules, les sciences naturelles obtenaient, avec les discussions grammaticales, les encouragemens princiers, dont il semblait qu'on ne pût se passer pour aucune étude: les Médicis ne voyaient pas un dangereux adversaire de leur poli-

tique dans l'homme qui employait sa vie à compter les pattes des insectes ou à observer leur appareil digestif. Mais l'Italie n'a-t-elle pas assez longtemps porté la peine des sottises d'un temps passé sans retour? Elle a marché avec la civilisation, et quelques-unes de ses académies d'aujourd'hui mériteraient qu'on parlât d'elles sur un ton sérieux et pour les louer. Quoique disséminées, elles ont plus d'importance que n'en sauraient avoir chez nous les académies de province, parce que si la péninsule a longtemps souffert du régime municipal, elle en a eu du moins les avantages : chaque ville a conservé sa physionomie propre et tenté de se suffire à elle-même.

L'Académie de Turin, divisée en sections comme notre Institut, contient ou a contenu dans son sein des hommes d'une célébrité européenne, d'une science profonde, Lagrange, Plana, Gazzera, Gorresio, sans compter ses associés étrangers dont la réunion, si elle avait jamais lieu, formerait la plus brillante compagnie qu'on puisse imaginer. L'académie de la Crusca, dont le siége est à Florence et que Napoléon a réorganisée en 1811, conserve, comme fait chez nous l'Académie française, le précieux dépôt des traditions littéraires, et se borne à enrichir ce trésor en consacrant à l'occasion les heureuses hardiesses des nouveaux génies. Elle juge sévèrement, au sein de l'Italie régénérée, cette littérature élégante, mais verbeuse et vide, qui plut si longtemps à une noblesse éloignée des affaires publiques, avilie par la servitude des cours, et qui, pendant plus de deux siècles, détourna une nation si heureusement douée de ses plus graves devoirs comme de ses plus chers intérêts.

Rendue à la liberté et à la vie, Naples n'a point voulu rester en arrière; ne trouvant plus dans les vieux corps savans dont la dynastie des Bourbons avait toléré l'existence assez de flexibilité et de force pour se prêter aux changemens qu'exigeait l'esprit moderne, elle a fondé de nouvelles académies, comme elle fonde peu à peu toutes les institutions nécessaires à son existence intellectuelle. En 1862, quelques hommes de bonne volonté se réunirent pour créer une académie des sciences morales et politiques, c'est-à-dire celle qui, par son titre et ses études, semble correspondre le mieux aux besoins nouveaux de notre temps. Il fut décidé que cette compagnie ne se composerait que de quatorze membres résidens, limite prudente, pour être assuré de n'admettre que des hommes de valeur. Dans ce petit nombre, on rencontre des noms connus à Naples et même dans le reste de l'Italie, entre autres MM. Pisanelli, Manna, Desanctis, Spaventa, Imbriani et Vera, qui a professé longtemps la philosophie dans l'université de France avant de l'enseigner à Naples et à Milan. Parmi les six membres non résidens, nous trouvons MM. Mamiani, Sclopis, Cattaneo, Mancini, qui se sont fait un nom soit dans les lettres, soit dans la politique, et M. Ferrari, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas oublié les travaux. Les associés étrangers sont MM. Stuart Mill, Michel Chevalier, Faustin

Hélie, Victor Cousin, Mittermaier, Mohl, Brandeis; on aurait pu, comme on le voit, plus mal choisir. Enfin il y a vingt places d'associés correspondans, dont dix-huit sont occupées, et par une innovation à laquelle on ne saurait trop applaudir, au nombre de ces correspondans est une femme, Mme Marianne Florenzi-Waddington.

Une telle académie n'a donc rien de semblable aux sociétés dites savantes dont la bonne humeur du public s'est si souvent égayée. Ses premiers travaux font bien augurer de ceux qu'elle produira dans la suite. Les comptes-rendus qu'elle fait imprimer ne donnent que des analyses, mais il suffit de ces résumés pour voir que, si les sujets choisis n'ont pas tout l'attrait de la nouveauté, ils sont du moins dignes d'étude et contrastent singulièrement avec ceux qu'on traitait au XVIe siècle et au XVIIe. Nous avons sous les yeux les comptes-rendus du mois de mai 1864 publiés à la fin de cette même année, et nous trouvons dans cette courte période des travaux importans. Au premier rang, il est permis de placer celui de M. Lomonaco, membre résident, sur l'origine, la nature et les vicissitudes du droit municipal en Italie, à l'époque romano-byzantine, au moyen âge et dans les temps modernes. On comprend l'intérêt d'une pareille étude pour un peuple qui n'a connu durant des siècles que la vie municipale, et qui cherche aujourd'hui à en concilier les traditions obscures, diverses, contradictoires même, avec les aspirations modernes qui le poussent vers la centralisation et l'unité. A côté d'un mémoire de M. Pessina sur l'*Éthique* d'Aristote, on en trouve un de M. Spaventa sur la doctrine de Gioberti relativement à l'espace et au temps, que le philosophe piémontais identifie avec la création. Les opinions scientifiques de Gioberti ont singulièrement perdu de leur prix depuis que le publiciste, l'homme d'état a cessé, en disparaissant de ce monde, de leur communiquer l'éclat de sa bruyante renommée; mais après tout Gioberti n'est qu'un prétexte, qu'une occasion d'étudier à nouveau ces grands problèmes dont on a proposé tant et de si diverses solutions. Signalons encore le mémoire de M. Baldacchini sur le nominalisme dans la morale et dans l'instruction, et celui de M. Trinchera sur Sully et Colbert.

Nous n'avons ni le droit ni le désir d'interdire aux académies italiennes les sujets étrangers à leur pays; mais personne ne s'étonnera que nous mettions plus de prix à ce que les Italiens nous apprennent sur eux-mêmes. A ce titre, nous avons remarqué un mémoire de M. Tulelli sur la vie politique et la doctrine de Pasquale Galluppi, de Tropea, mort il y a vingt ans environ, initiateur des Napolitains aux études philosophiques par ses ouvrages et par un enseignement qui dura quinze années (de 1831 à 1846). Les élèves de Galluppi voient en lui le plus grand philosophe des provinces méridionales dans notre siècle, et il faut reconnaître que Naples est bien la capitale philosophique de l'Italie par la hardiesse et la force de la pensée. Ce n'est pas pour Galluppi un médiocre sujet de gloire qu'on lui en attribue

le mérite, et on lui fait honneur en outre de la transformation qui s'est opérée dans les opinions politiques de ses concitoyens et qui les a disposés à recevoir et à goûter les bienfaits de la liberté. Le titre que portent les ouvrages de Galluppi permet de croire qu'à cet égard tout au moins les éloges qu'on lui accorde ne sont pas empreints d'exagération (1).

En général, la critique italienne manque de profondeur et de force, surtout dans les questions d'ordre purement littéraire. On analyse, on résume beaucoup, mais on juge peu; on se borne à dire que l'auteur ou l'ouvrage est *simpatico,* et après cette sorte de *tarte à la crème* le critique n'a plus rien dans son sac. Rendons néanmoins cette justice aux Italiens, et en particulier à l'académie qui nous occupe, que dans les matières scientifiques ils font plus d'efforts pour ne pas rester à la surface des choses. Toutefois l'analyse nous semble trop dominer encore, non que nous en voulussions rien retrancher, mais nous y voudrions ajouter les considérations personnelles de celui qui l'a faite; alors même qu'elles sont excellentes, et c'est souvent le cas, elles nous semblent tenir trop peu de place.

L'Académie des sciences morales et politiques de Naples, quoique née d'hier, a déjà su se faire sa place en Italie. Le prince Humbert est venu assister à la séance annuelle de la compagnie; le ministre des affaires étrangères lui a demandé ses directions scientifiques pour un voyage de circumnavigation qui allait être entrepris aux frais de l'état. Nous ne doutons pas que cette jeune académie n'occupe désormais un rang très honorable parmi les plus savantes compagnies de l'Italie régénérée. F.-T. PERRENS.

(1) *Pensieri filosofici sulla libertà compatibile con qualunque forma di governo, — lo sguardo dell' Europa sul Regno di Napoli,* etc.

V. DE MARS.